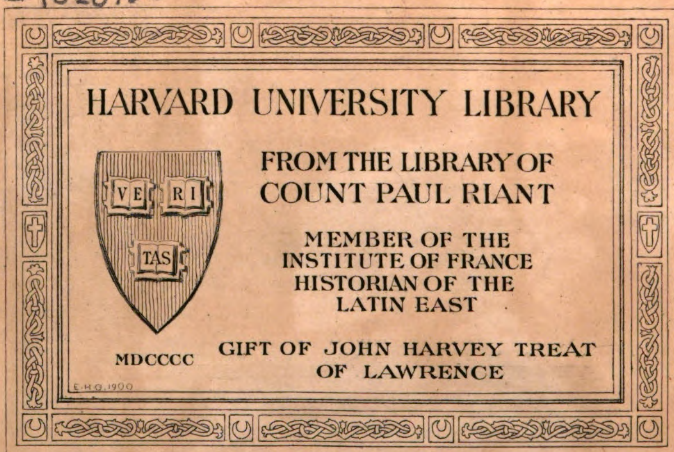


LE TRÉSOR

DE

CLAIRVAUX

DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. L'ABBÉ CHARLES LALORE

Professeur de Théologie au Grand-Séminaire de Troyes



PARIS

ERNEST THORIN, RUE MÉDICIS, 7

—

1875

206

LE

TRÉSOR DE CLAIRVAUX

DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE

LE TRÉSOR

DE

CLAIRVAUX

DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. L'ABBÉ CHARLES LALORE

Professeur de Théologie au Grand-Séminaire de Troyes



PARIS

ERNEST THORIN, RUE MÉDICIS, 7

—

1875

INTRODUCTION.

§ Ier. — L'abbaye de Clairvaux.

I. *Nom de Clairvaux.*

L'ancienne abbaye de Clairvaux, aujourd'hui transformée en maison centrale de détention, est dans le département de l'Aube, sur le territoire de Ville sous-La-Ferté, arrondissement et canton de Bar-sur-Aube.

Troisième fille de Cîteaux, l'abbaye de Clairvaux fut fondée par saint Bernard, le 25 juin 1115 (1), dans la belle vallée qui fut appelée à juste titre *Clara vallis*. En effet, dit le P. Merlin, « on ne peut considérer durant un beau jour la vallée de Clairvaux, sans penser qu'elle mérite ce nom, et qu'elle est ainsi appelée à cause de sa situation, et parce qu'il est impossible de trouver une vallée qui soit mieux éclairée des rayons du soleil. Deux coteaux d'égale hauteur, l'un situé au nord, l'autre au midi, forment la vallée de Clairvaux : et ils s'étendent vers un troisième coteau, qui la sépare au couchant

(1) Voir *Append.* XXII, p. 186, et XXVI, p. 228.

en deux gorges longues et étroites. Du côté de l'orient, elle se perd dans une belle plaine, que la rivière d'Aube arrose. Tout le matin, le coteau qui est à l'occident reçoit directement les rayons du soleil, et les deux autres, qui s'écartent l'un de l'autre insensiblement en s'approchant de l'orient, n'en sont point privés durant tout le jour; celui qui est au nord les recevant plus directement, et celui qui est au midi plus perpendiculairement, à mesure que le soleil s'élève. La lumière est donc perpétuellement rejaillie de ces trois coteaux. Les ombres, excepté celle des bois, ne commencent à couvrir aucun endroit de la vallée de Clairvaux que vers la nuit, quand le troisième coteau qui est à l'occident dérobe tout à fait le corps du soleil; car jusqu'à ce moment les rayons du soleil couchant enfilent toute la vallée, comme ceux du levant avaient fait le matin (1). » Cette vallée portait auparavant le nom de Vallée d'Absinthe (2), sans doute parce que l'absinthe y croissait en abondance (3).

II. *Les trois emplacements de l'abbaye.*

Saint Bernard et ses douze compagnons fixèrent d'abord leur tente à deux kilomètres environ à l'ouest de l'enclos actuel de la maison de détention, dans une gorge étroite à mi-côte de la mon-

(1) *Observat. hist. et critiq. sur l'abbaye de Clairvaux* dans les *Mémoires* ou *Journal de Trévoux*, 1739, p. 1830.
(2) Voir *Append.* XXII, p. 186.
(3) *Observat. hist. et critiq.*, ibid., p. 1826-1827.

tagne occidentale qui domine actuellement Clairvaux (1). En 1135, au printemps, saint Bernard transporta son abbaye un peu plus bas dans la vallée, à l'orient. C'est ce nouveau monastère qui, à partir du XVIe siècle, portera le nom de *Monasterium vetus* ou de *Petit-Saint-Bernard* (2). Enfin, en 1174, le 13 octobre, eut lieu la consécration de la troisième église de Clairvaux, construite à 240 mètres environ à l'est du second monastère. C'est autour de cette église que les religieux élevèrent les bâtiments claustraux qui subsistèrent au moins en partie jusqu'aux restaurations exécutées dans le cours du XVIIIe siècle (3). Telles sont les trois étapes de l'abbaye, de l'occident à l'orient, dans la vallée de Clairvaux.

III. *Importance de l'abbaye.*

L'abbaye de saint Bernard peut être, en quelque sorte, comparée au mystérieux grain de sénevé dont parle l'Évangile. Rien, en effet, de plus humble et plus chétif que cette semence céleste lorsqu'elle fut jetée dans le champ de l'Église ; mais le principe de vie qu'elle renfermait lui fit prendre un soudain et merveilleux essor (4). « Cultivé par des mains pures, dit Fénelon (5), le désert germe,

(1) Voir *Append.* XXVII, p. 230.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Matt*, XIII, 31-32.
(5) *Sermon pour la fête de saint Bernard. OEuvres*, t. V, p. 634, éd. Leroux, 1852.

fleurit et jette une odeur qui embaume toute l'Église. Dans ce champ hérissé de ronces et de buissons sauvages, naissent les myrtes ; à la place des épines croissent les lis. Jetez les yeux sur ce grand arbre planté à Clairvaux. Naguère ce n'était qu'une faible plante qui rampait sur la terre, et dont tous les vents se jouaient ; maintenant il porte ses branches jusque dans le ciel, et il les étend jusqu'aux extrémités de la terre. C'est qu'il est planté le long des eaux, et qu'un fleuve de grâce baigne ses plus profondes racines. La postérité de Bernard est bénie comme celle d'Abraham. » A la mort de saint Bernard, l'abbaye de Clairvaux était mère de cent soixante monastère (1) ; d'après la liste publiée par Jongelin (2), trois cent neuf abbayes de la filiation de Clairvaux furent fondées de 1118 à 1218 et la *Generatio Clarevallis* comprend, au XVI[e] siècle, cinq cent trente-une abbayes (3). Les âmes d'élite semblaient se donner rendez-vous dans la vallée de Clairvaux, sous la direction de saint Bernard et de ses successeurs ; et lorsque ces âmes étaient purifiées, illuminées et fortement trempées par les exercices de la vie monastique, sous une discipline austère, l'Église venait choisir les sujets les plus parfaits pour les investir de ses premières dignités. C'est de Clairvaux que

(1) Voir *Append.* XXVI, p. 228.
(2) *Notitia abbatiar. O. C.* ad calcem, l. I.
(3) Henriquez, *Fasciculus* SS. *O. C.*, t. II, p. 487. Coloniæ, 1631. Nous nous proposons d'éditer une liste plus complète.

sortirent le pape Eugène III, récemment béatifié ; onze cardinaux avant la fin du premier siècle de l'abbaye ; vingt-huit évêques et une multitude d'abbés.

On comprend donc la considération extraordinaire dont jouissaient les successeurs de saint Bernard. L'abbé de Clairvaux était regardé comme chef d'ordre, quoique Clairvaux n'était qu'une ligne ou branche de Cîteaux (1) : En 1614, la Chambre ecclésiastique des États-Généraux de France ordonne que « les abbés de Cîteaux et de Clairvaux, comme *chefs d'ordre* et titulaires, auront la préséance (2) ». On vit même au Concile de Trente, en novembre 1562, le droit de préséance accordé à Jérôme de la Souchière, abbé de Clairvaux, sur l'abbé du Mont-Cassin, chef monastère de tout l'ordre de saint Benoît (3). Pendant plusieurs siècles, les enfants de saint Bernard, fidèles aux traditions paternelles, demeurèrent dignes de leur origine, et ces *anges*, ces *hommes célestes*, comme les appelaient les contemporains, attirèrent et fixèrent les regards du monde sur la vallée de Clairvaux. Telle était la réputation de sainteté de notre abbaye que les autres maisons cisterciennes qui en étaient indépendantes voulaient s'y attacher par des *confraternités* de prières, et cet exemple était suivi par une

(1) Mabillon, *Op. S. Bernardi*, t. I, éd. 1719, *præfat.*

(2) *Collection des procès-verb. des assemblées génér. du Clergé de France*, t. II, p. 86. Paris, 1768.

(3) Palavicini, *Vera Concilii Tridentini historia*, l. XIX, c. II n. 6.

foule d'abbayes appartenant à d'autres ordres, par les chapitres, collégiales, et autres institutions régulières (1). C'est aussi pour avoir part aux prières de saint Bernard et de ses enfants que les rois, les seigneurs et les possesseurs de toute sorte firent tant de donations à Clairvaux ; et c'est en reconnaissance de ces bienfaits que les noms des donateurs furent inscrits à l'Obituaire de l'abbaye (2). Nous touchons au temporel de Clairvaux et à la principale source de sa fortune.

Les commencements de l'abbaye furent difficiles : les aumônes et les donations sont peu nombreuses et peu importantes avant 1121, mais à partir de cette époque le Cartulaire nous révèle, jusqu'en 1260, dix-sept cent soixante et onze donations faites par des personnes de toutes classes, qui s'efforçaient à l'envi de prouver leur sympathie à l'œuvre de saint Bernard. A partir de 1153, l'année de la mort de saint Bernard, l'abbaye commençait à augmenter ses propriétés par des acquisitions à titre onéreux ; on en trouve trois cent trente-sept enregistrées dans le Cartulaire jusqu'en 1260. D'après la supputation de M. d'Arbois de Jubainville, ces acquisitions représenteraient à peu près la somme de deux millions deux cent cinq mille deux cent quatre-vingt-dix francs (3).

On sait que les grandes richesses de notre

(1) Voir *Append.* XXI. *L'Obituaire de Clairvaux*, p. 181.
(2) *Ibid* , p. 174.
(3) *Etudes sur les abbayes cisterc.*, p. 283 et suiv.

abbaye avaient donné lieu au proverbe si connu :

De quelque côté que le vent vente
Clairvaux a rente.

Toutes les propriétés de l'abbaye de Clairvaux, sises dans les départements actuels de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, se groupaient autour de quatorze centres principaux ou grandes exploitations, dont douze granges et deux celliers. M. Philippe Guignard a publié la déclaration des revenus de l'abbaye faite le 24 mai 1790 (1) ; d'après la supputation de M. d'Arbois de Jubainville ces revenus représenteraient annuellement la somme de 555,338 francs de monnaie actuelle (2).

Mais parmi les richesses de Clairvaux se place au premier rang le Trésor, qui renfermait les reliquaires, les vases sacrés, les ornements précieux servant au culte divin.

§ II. — Le Trésor.

I. *Lieu du Trésor.*

Le petit ou bas Trésor ne différait pas de la sacristie, tenant au sanctuaire, au midi. Au bout du dortoir des religieux, au-dessus de la sacristie, à main droite, était le grand ou haut Trésor (3). Il était bien voûté. On y entrait par deux portes : la

(1) Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1716.
(2) *Etudes sur les abbayes cisterc.*, p. 281.
(3) Méglinger, *Iter Cisterc.* n. 60 ; — *Voyage littér. de deux Bénédictins*, t. I, p. 103 ; — voir plus bas, p. 3.

première, en bois, était munie de deux serrures dont les deux clefs étaient confiées au grand sacriste ; la seconde, en fer, avait deux serrures et deux clefs dont l'une était entre les mains de l'abbé et l'autre entre celles du prieur. Le long du mur, à gauche, sept grandes armoires en chêne, bien ferrées, contenaient les principaux reliquaires. Un autel portatif occupait le milieu du Trésor (1).

C'est là qu'étaient accumulées tant de richesses précieuses à la piété des moines, et qui nous sont connues par les inventaires du Trésor dressés à diverses époques.

II. *Les inventaires.*

Le Trésor est sommairement décrit dans la relation intitulée : *S'ensuict le voiaige que la royne de Secile, M*[gr] *le conte de Guyse, et M*[e] *la contesse, sa femme, ont faitz de Joinville à Clervaux, le* 15 *juillet* 1517 (2) ; par dom Méglinger dans son *Iter Cisterciense* (3) ; et principalement par Charlet dans l'*Inventaire des reliques des saints qui sont dans les églises du diocèse de Langres* (4).

Mais les seuls inventaires officiels du Trésor de Clairvaux en donnent une idée exacte et complète. On trouve aux Archives de l'Aube (5) cette mention,

(1) *Trésor*, p. 3.
(2) Voir *Append.* II, p. 107.
(3) N. 60.
(4) Article XIX, fol. 31 r°. Nous possédons ce manuscrit.
(5) Provenant du Cabinet Harmand, *Liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 74-89.

sur une feuille volante appartenant au catalogue rédigé par dom le Boullenger : « *Dans le tiroir du côté de la fenestre :* ...n. 7. Sept inventaires tant de vases sacrés que de reliques et ornements conservés à Clairvaux, soit dans le grand Trésor, soit dans la sacristie. Le plus ancien de ces inventaires est de 1504, et le plus moderne est de l'année 1747. » — En réalité, le plus ancien inventaire est de 1405, il provient du Cabinet Harmand (1) et a été publié par M. d'Arbois de Jubainville (2); mais il paraît que cet inventaire fut égaré pendant plusieurs siècles, car il n'est mentionné dans aucun inventaire subséquent. Les autres inventaires connus furent dressés en 1504, 15 décembre (3); en 1640, 14 mars (4); en 1719, 7 novembre (5); en 1735, 11 avril; en 1741-1742 (6); et enfin le dernier en 1747, comme nous venons de le voir. Ces inventaires indiquent aussi des dessins descriptifs des principaux reliquaires, peints sur parchemin par dom Sauvain, avec le nom et la place de chaque relique, ainsi que la couleur et la place des pierres précieuses (7). On lit aussi sur une

(1) *Liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 54. 11 feuillets, papier. — Voir *Append.* I, p. 197.
(2) *Revue des Sociétés savantes*, 5e sér., t. V, p. 491.
(3) Archiv. Aube. Provenant du Cabinet Harmand, *liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 90.
(4) Ibid., 3-H 127.
(5) Ibid. Provenant du Cabinet Harmand, *liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 71.
(6) Ci-dessous, *Trésor*, p. 1-2. — Archiv. Aube. Provenant du Cabinet Harmand, *liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 73.
(7) *Trésor*, p. 30.

feuille volante de catalogue, aux Archives de l'Aube : « ℥ *In theca tabulæ inserta ex parte januæ exstant sequentia*...n. 9. Nonnulæ Thesauri majoris capsæ adamussim adumbratæ a venerabili D. Sauvain (1). »

Les plus importants de ces inventaires sont ceux de 1504, de 1640 et de 1741.

L'inventaire de 1504, qui contenait des preuves et des notes historiques, était sur parchemin, il est souvent cité dans l'inventaire que nous publions, ainsi que plusieurs copies sur papier avec des additions faites avant le milieu du XVIe siècle. M. Philippe Guignard, ancien archiviste de l'Aube, dans le savant travail qu'il a donné sur les reliques de S. Bernard et de S. Malachie (2), indique, dans les Archives de l'Aube, deux copies de l'inventaire de 1504, écrites au XVIIIe siècle, et dont il donne des extraits (3) ; elles sont actuellement égarées. M. d'Arbois de Jubainville a publié un extrait du même inventaire, provenant du Cabinet Harmand (3).

L'inventaire de 1640, aux Archives de l'Aube (4), est lacéré, manquent les cinq premiers feuillets, comprenant la description des trois premières armoires ; c'était une des plus intéressantes parties du Trésor. M. Philippe Guignard a donné des extraits de cet inventaire (5).

(1) Provenant du Cabinet Harmand, *liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 74-89.

(2) Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1661-1798.

(3) *Ibid.*, col. 1664 (5) et 1787.

(4) Archiv. Aube, in-fol., 23 feuillets sur papier. *Liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 90.

(5) Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1790.

L'inventaire de 1741, commencé après le mois d'août et continué l'année suivante, est l'œuvre de dom Claude Guyton, qui fut bibliothécaire et sacriste de Clairvaux. Ce document précieux, le plus complet qui soit connu actuellement, provient du Cabinet Harmand : il a été signalé par M. d'Arbois de Jubainville (1), qui nous a encouragé à le publier.

Nous remercierons ici M. d'Arbois de Jubainville de l'entière obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les documents relatifs au Trésor de Clairvaux ; et surtout de ce qu'il a bien voulu nous aider dans notre tâche de ses conseils aussi intelligents que dévoués.

III. *L'inventaire de 1741. — Plan de cette publication.*

L'inventaire de 1741 constitue la base et le corps de notre travail. Ce manuscrit original, de 46 feuilles, en papier, offre un grand intérêt parce qu'il reproduit l'inventaire de 1504 (peut-être intégralement) avec ses additions et les inventaires subséquents. Nous regrettons de ne publier qu'un brouillon, que dom Guyton se proposait de *mettre au net et en ordre*, comme il le répète plusieurs fois. Beaucoup d'articles de l'inventaire sont accompagnés de notes ou de pièces justificatives assez longues ; on trouve encore un grand nombre de notes qui sont jetées pêle-mêle à la fin du manuscrit ; d'autres, également écrites de la main de dom Guyton, et se rapportant au même inventaire, sont

(1) *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. V, p. 491.

sur des feuilles volantes, qui proviennent aussi du Cabinet Harmand (1). Nous avons mis à profit tous ces documents qu'on retrouvera soit dans le corps de l'inventaire, soit en appendices. Aux pièces justificatives fournies par dom Guyton, nous en avons ajouté d'autres qui les complètent ou les rectifient. Nous avons dû aussi restituer, autant qu'il nous a été possible, les inscriptions des reliquaires byzantins : dom Guyton, qui n'entendait point la langue grecque, n'a pas su lire ou a mal lu ces inscriptions, et quand il les écrit sous une dictée intelligente, il les rend en caractères latins, selon la prononciation grecque moderne, et en mêlant les mots (2). Nous terminons et complétons notre travail par une table des noms propres avec quelques détails bibliographiques. Pour les saints en particulier, nous indiquons les sources les plus autorisées ou on trouvera leurs vies et les monuments de leur culte : la grande collection des *Acta Sanctorum* des Bollandistes (3) ; le *Menologium* grec édité par Canisius (4) ; les *Menea* édités à Venise en 1595 et réédités en 1843 ; les *Ephemerides Græco-Moscæ* éditées par le P. Papebrock (5) ; et enfin l'*Annus ecclesiasticus Græco-Slavicus* de Jean Martinof (6).

(1) *Liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, n° 74-89.
(2) *Trésor*, p. 20.
(3) Edition commencée à Venise en 1734.
(4) T. III, *Thesaur. Monumentor. ecclesiasticor. et historicor.*
(5) Boll., *Acta SS.*, t. I maii, p. I-LII.
(6) *Ibid.*, t. XI octobr., p. 25-384.

Nous résumerons tout notre travail dans l'analyse de l'inventaire de 1741.

IV. *Analyse du Trésor.*

Analyser les inventaires du Trésor c'est faire connaître le Trésor lui-même,

L'inventaire de 1741 est ainsi divisé :

§ I. *Grand Trésor* (renfermant sept armoires) ; § II. *Petit Trésor :* I. *Reliquaires et croix,* II. *Ornements précieux,* III. *Calices ;* § III. *Reliques insignes et reliquaires dans l'église* (6).

Tous les objets précieux composant le Trésor sont rangés sous cent soixante-dix-sept numé-

(6) Quoique les inventaires aient le même objet, la division en est différente. Les inventaires de 1405 et de 1719 donnent l'état complet de la sacristie et des objets servant aux besoins journaliers du culte. Voir la division de l'inventaire de 1405 à l'*Appendice* I, p. 97. Nous donnons ici la division de l'inventaire de 1719 :

§ I. *Vases sacrés. — Argenterie. — Bronze et cuivre. — Estain.*

§ II. *Ornements d'autels.*

Grand-autel.

Chapelle de S. Bernard.

Chapelle de Notre-Dame.	Chapelle des Quatre Docteurs.
— Ste Agathe.	— Ste Agnès.
— Sainte Trinité.	— S. Jacques.
— S. Benoit.	— S. J.-B. et S. J., év.
— S. Michel.	— S. Mamès.
— Tous les Saints.	— S. Laurent.
— S. Nicolas.	— S. Estienne.
— des Cardinaux blancs.	— des Cardinaux rouges.
— S. Eloy.	— Saint Sauveur.
— Ste Marie-Madeleine.	— S. Pierre S. Paul.

Chapelle des comtes de Flandres (fol. 2 r°-4 v°).

§ III. *Inventaire du petit Trésor* (fol. 7 v°-8 r°).

§ IV. *Inventaire du grand Trésor* (fol. 8 v°-11 r°).

(Six armoires seulement figurent dans cet inventaire du grand Trésor.)

ros. L'inventaire de 1741 ne comprend pas les objets qui appartiennent, à proprement parler, à l'inventaire de la sacristie.

Les sept armoires du grand Trésor contenaient les principaux reliquaires, parmi lesquels figurent en première ligne, dans l'inventaire de 1405, huit grandes *tables* ou monuments *(tabulæ magnæ)* et sept petites, contenant des reliques; en 1741, on ne trouve plus que treize *tabulæ*, au milieu desquelles on reconnaît les huit *tabulæ magnæ* de l'inventaire de 1405. Nous allons ranger les principaux reliquaires par ordre chronologique, se rapportant principalement à l'entrée de ces reliquaires dans le Trésor de Clairvaux; nous mettons en première ligne les reliquaires grecs ou byzantins qui sont vraisemblablement les plus anciens.

RELIQUAIRES GRECS OU BYZANTINS.

Philactère de Robert, comte de Flandre, qui, avec Godefroi de Bouillon, prit Jérusalem en 1099 (p. 29 et 59).

La croix d'Amaury, roi de Jérusalem, donnée en 1168 (n. 71, p. 60).

Le chef de saint Barnabé avec deux petites boîtes, donné en 1206 par le templier Artaudus, qui l'avait tiré du trésor de Constantinople (p. 38).

La châsse de saint Marc, évangéliste, en filigrane d'argent doré avec pierreries, ayant la forme d'une croix, donné en 1206 par le templier Artaudus (n. 63, p. 50).

Philactère, ayant la forme de croix patriarchale, donné en 1206 par le templier Artaudus (n. 46, p. 18-20).

La *Table* L, donnée en 1206 par le templier Artaudus (n. 75, p. 68).

La *Table* D, donnée par le comte de Blois au templier Artaudus (n. 49, p. 24).

Beau reliquaire grec (?), en vermeil, servant d'instrument de paix, donné par Henri Duchesne, XLVIe abbé de Clairvaux, 1624-1676 (n. 110, p. 85).

RELIQUAIRES D'ORIGINE OCCIDENTALE.

XIIe SIÈCLE.

Le calice de saint Bernard, en beau vermeil (n. 113, p. 85).

Le calice de saint Malachie, en argent (n. 114, p. 85).

Calice en argent, à quatre clochettes, dont s'est servi saint Malachie et d'autres saints (n. 4 et 172).

La *Table des Apôtres,* en argent doré, donnée par Philippe, comte de Flandre, mort en 1191 (n. 73, p. 65).

La *Table du saint Clou,* en argent, donnée par Philippe, comte de Flandre (n. 72, p. 64).

Le chef de saint Marc, évangéliste, en argent doré, fait par les soins de dom Garnier de Rochefort, IXe abbé de Clairvaux, 1186-1192 (n. 63, p. 49).

Coffre de bois, convert d'argent ouvragé, fait en

1197, du temps de Gui, X[e] abbé de Clairvaux (n. 66, p. 52).

Reliquaire d'argent doré, fait par ordre de Gui, X[e] abbé de Clairvaux, 1196-1214 (n. 102, p. 82).

XIII[e] SIÈCLE.

La *Table d'Amaury*, roi de Jérusalem, en argent doré, faite par les soins de Hugues, ancien abbé de Saint-Guislain, moine de Clairvaux, après 1204 (n. 71, p. 60).

La *Table des Anges* E, en argent doré, faite du temps de dom Guillaume, XII[e] abbé de Clairvaux, 1217-1221 (n. 51, p. 27).

Le chef de saint Vincent, diacre, en argent doré, fait du temps de dom Laurent, XIV[e] abbé de Clairvaux, 1223-1224, et de dom Radulphe, XV[e] abbé, 1224-1233 (n. 52, p. 31 et 131).

La *Table* A, faite du temps de dom Radulphe, XV[e] abbé de Clairvaux, 1224-1233 (n. 46, p. 18).

La *Table* B, en or, faite du temps de dom Radulphe (n. 47, p. 21).

La *Table* C, en argent doré, faite du temps de dom Radulphe (n. 48, p. 23).

La *Table de l'Annonciation* K, en argent doré, donnée par le cardinal Conrad, en 1224, du temps de dom Radulphe (n. 74, p. 67).

Le chef de saint Barnabé, apôtre, en argent doré, fait du temps de dom Evrard, XVII[e] abbé de Clairvaux, 1235-1238, et de dom Guillaume, XVIII[e] abbé, 1238-1243 (n. 59, p. 36).

Croix d'argent historiée, donnée par Nicolas, évêque de Roschild, mort en 1249 (n. 83, p. 73).

XIVe SIÈCLE.

Belle grande et riche croix, faite par les soins de dom Matthieu, XXIXe abbé de Clairvaux, 1316-1330 (n. 45, p. 16).

Croix de vermeil, ornée de pierreries, faite par les soins de dom Matthieu, XXIXe abbé de Clairvaux, 1316-1330 (n. 82, p. 72).

Le chef de saint Bernard, buste en vermeil émaillé, fait par les soins de dom Jean d'Aizanville, XXXe abbé de Clairvaux, 1330-1348 (?) (n. 2, p. 5).

Reliquaire d'argent doré, contenant un pouce de saint Bernard, fait par les soins de Jean d'Aizanville (n. 109, p. 84.

Le chef de saint Malachie, buste en vermeil émaillé, fait par les soins de Jean d'Aizanville (n. 1, p. 3).

Le bras de saint Malachie, en argent, fait par les soins de Jean d'Aizanville (n. 105, p. 84 et 171 n. 4).

Reliquaire du saint Roseau, en argent doré, fait par les soins de dom Jean d'Aizanville (n. 67, p. 53).

Belle croix de vermeil avec filigrane, faite par les soins de Jean d'Aizanville (n. 23, p. 11).

Croix de vermeil, travaillée en filigrane, donnée par Jean d'Aizanville (n. 77, p. 71).

XVe SIÈCLE.

La *Table* F, en argent, mentionnée dans l'inventaire de 1405 (n. 70, p. 57 et p. 97, n. 9).

Statue de la Sainte Vierge, en ivoire, mentionnée dans l'inventaire de 1405 (n. 112, p. 85 et p. 100, n. 57).

Statue de la Sainte Vierge, en argent doré et émaillé, portée à l'inventaire du temps de dom Pierre de Virey, XXXIXe abbé de Clairvaux, 1471-1496 (n. 68, p. 54).

Statue de saint Bernard, en argent doré et émaillé, portée à l'inventaire du temps de dom Pierre de Virey (n. 69, p. 55).

XVIe SIÈCLE.

Reliquaire d'argent, fait en 1522 par les soins de dom Edme de Saulieu, XLIe abbé de Clairvaux (n. 89, p. 76).

Grande châsse en vermeil, dite châsse de saint Bernard, donnée en 1577 par Tristand de Bizet (n. 76, p. 69 et 158).

Boîte de vermeil ouvragée, mentionnée au testament de Tristand de Bizet, évêque de Saintes, 1579 (n. 8, p. 8).

XVIIe SIÈCLE.

Reliquaire d'argent, fait en 1630 par les soins de Marguerite Salgor, abbesse de Saint-Jacques près d'Halberstad (n. 16, p. 9).

Lampe d'argent ouvragée, donnée par la république de Gênes en 1634 (n. 115, p. 85).

Beau soleil d'or, émaillé et enrichi de pierres précieuses, fait en 1640 par les soins de dom Claude Largentier, XLVe abbé de Clairvaux (n. 62, p. 46). Le dessin du pied par Pijart, orfèvre de Paris.

Reliquaire d'argent, servant à donner la paix, fait en 1653, aux armes de dom Claude Largentier, XLVe abbé de Clairvaux (n. 95, p. 79).

Reliquaire de saint Thomas d'Aquin, fait en 1656 (n. 87, p. 75).

Reliquaire d'argent à deux portes, fait en 1667 par les soins de Gaspard Morin, cellérier de Clairvaux (n. 104, p. 82).

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse que nous terminons en rappelant le riche calice donné par le cardinal Conrad en 1226 (n. 3, p. 6; n. 71, p. 93 et p. 133, n. 2); la magnifique crosse en vermeil de dom Pierre de Virey, XXXIXe abbé de Clairvaux, 1471-1496 (n. 120, p. 87); enfin les calices de première messe de Tristand de Bizet (n. 155), de Simon Le Boucherat (n. 157), de Thibaut de Luxembourg (n. 165).

Telle était en substance la partie la plus intéressante du Trésor de Clairvaux.

Pendant sept siècles environ ce Trésor ne subit presqu'aucune perte; il demeura intact même pendant les époques de bouleversements et de troubles qui désolèrent nos contrées du XVe au milieu du XVIIe siècle, comme le prouve l'inventaire de 1405

comparé aux inventaires du XVIIIe siècle. Au mois de décembre 1789 la Révolution fit main-basse sur tant de richesses et la spoliation totale du Trésor de Clairvaux fut consommée le 1er février 1795. Les reliquaires furent brisés et envoyés à la Monnaie à Paris (1). La plupart des reliques profanées, enterrées ou dispersées, sont perdues maintenant, à l'exception des chefs de saint Bernard et de saint Malachie qui sont à la cathédrale de Troyes (2), dans une châsse digne de l'ancien Trésor de Clairvaux ; exceptons aussi des restes précieux, tirés en 1793 des trois tombeaux saints de l'abbaye, et qui vont reposer avec honneur dans l'église de Ville-sous-La-Ferté (3).

Nota. Les documents des Archives de l'Aube auxquels nous renvoyons se divisent en deux classes. La première comprend ceux qui ont servi au savant travail de M. Philippe Guignard sur les reliques de saint Bernard et de saint Malachie et qui maintenant sont presque tous égarés. La deuxième se rapporte aux papiers provenant de la saisie des papiers du Cabinet Harmand Les pièces que nous citons se rapportent à la *liasse des pièces en papier réintégrées moyennant paiement*, et aux numéros suivants :

54° Inventaire de la sacristie de Clairvaux de 1405,
71° Inventaire de 1719,
73° Inventaire de 1741,
74°-89° Notes diverses sur le Trésor,
90° (1744) Copie de l'inventaire de 1504.

Jusqu'à présent ces pièces n'ont pu être définitivement classées. (Voir le *Rapport* de M. d'Arbois de Jubainville, *Inventaire sommaire des Archiv. départem. Aube*. Archiv. ecclés., t. I, 2e part. *ad calcem*.)

(1) Voir *Append.* V, p. 113.
(2) Voir *Append.* XXIV, p. 219.
(3) Voir *Append.* XXIII, p. 217.

INVENTAIRE

DU TRÉSOR DE CLAIRVAUX EN 1741

PAR DOM GUYTON

Selon un vieux inventaire, en parchemin, fait le 15 décembre 1504, du vivant de dom Jean, XLe abbé de Clairvaux, ès présence de son prédécesseur, Pierre de Virey, ès présence aussi de dom Nicolas de Paris, prieur, et de dom Jacques de Sézanne, sacriste de Clairvaux ;

Selon autre inventaire, en papier, fait du temps de dom Edme de Saulieu, XLIe abbé de Clairvaux, ès présence de dom Nicolas de Paris, prieur, et de dom Philippe de Paris, sous-prieur et sacriste de Clairvaux;

Et autre inventaire des reliquaires et reliques de Clairvaux, fait le 14 mars 1640 par l'ordonnance de dom Claude Largentier, XLVe abbé de Clairvaux, ès présences de dom Didier Gautherin, et de dom Benoist Lavandier, mis entre les mains de dom Antoine le Borgnet, sous-prieur et grand sacriste, et de dom Ponce Thibaron, aussi sacristain : dans lequel inventaire est observé dès l'entrée, qu'au mois de septembre 1635 le grand et le petit reliquaire, à cause des troubles et dangers de la guerre, furent transpor-

tés de la sacristie et cachés en un lieu d'assurance jusqu'en mars 1640, que l'humidité du lieu où ils étaient enfermés a consommé et réduit en poussière les chapiteaux de plusieurs reliques qui avaient chacune en particulier leur suscription, mais n'en ont plus maintenant en 1640, ou, si elles en ont, ce sont celle-cy ou semblable : *Harum reliquiarum nomina sunt in libro vitæ, — Scribuntur in libro prædestinationis, — Nos latent, sed non Deum, — Ignorantur a nobis* (cfr. *Append.* II, n. 11) ;

Et autre inventaire du 7 novembre 1719 signé : « Fait par moy F. L. Gentil, sacriste », dans lequel à la marge sont quatre *nota* en écrit : un de dom Robert Gassot, abbé de Clairvaux ; un de dom Boyvin, prieur ; et deux de dom Audoulx. Le premier *nota,* au sujet d'un anneau d'or, émaillé, dans lequel est enchâssé un beau saphir, porte : « J'ai retiré cet anneau dont je me sers. *Signé :* Gassot, abbé de Clairvaux ». Le second *nota* porte : « de plus une petite boëte contenant différentes pièces d'argenterie et pierreries, laquelle boëte est scellée du sceau du prieur et de son cachet, le 26 juillet 1726. *Signé :* F. Boyvin, prieur ». Le troisième *nota* au sujet d'une croix pectorale d'albâtre, avec des fleurs d'or, émaillée, et ornée de petits diamants, porte : « Cette croix avec l'anneau ou est un saphir, sert aujourd'hui (1741) à M. Mayeur, abbé de Clairvaux. *Signé :* Audoulx ». Le quatrième *nota* porte : « Le petit anneau marqué † ne s'est point trouvé en 1732, lorsque j'ai été chargé du trésor. *Signé :* Audoulx » ;

Enfin autre inventaire du petit trésor fait à Clairvaux le 11 avril 1735, signé : F. Besaintignon, boursier ; Ragueau, sacriste ; F. J. Audoulx, ex-portier ;

Selon, dis-je, les cinq inventaires cy-dessus, l'on voit ici en 1741 les reliquaires et les reliques suivantes.

§ I. — GRAND TRÉSOR.

Nota. On entre dans le trésor par le dortoir des religieux qui est au-dessus de la sacristie, au moyen d'une première porte de bois, qui a deux serrures, dont les deux clefs sont jointes ordinairement ensemble et laissées entre les mains du grand sacristain, et d'une seconde porte de fer, qui a deux serrures et deux clefs, l'une à M. l'Abbé, l'autre à dom prieur. Il y a voûte dessus et dessous le trésor; au milieu une table de pierre consacrée pour dire la messe, de la longueur d'environ 4 pieds, posée sur un petit bâtiment de bois, fait en manière de coffre dessous ladite pierre, et propre à mettre des ornements; le long du mur, sur la gauche, sont différentes armoires, ferrées, fermantes à clef et contenant les reliquaires et objets précieux.

Première armoire.

1. Le chef de saint Malachie, archevêque d'Irlande et primat, en buste de vermeil doré, orné de plusieurs émaux et pierreries, ayant la mitre en tête. Le chef est enveloppé dans un taffetas bleu, auquel est cousu un petit parchemin qui porte : *Caput sancti Malachie, archiepiscopi et primatis totius Hibernie.*

Nota. Au chef de saint Malachie qui est plus long et plus profond que celui de saint Bernard, le front est peu élevé, l'occiput presque point relevé, le front bas. Au buste de saint Malachie, il manque une des six petites figures qui le soutiennent : dom Pierre Mayeur, abbé de Clairvaux, l'a portée à Paris le 24 août 1741.

A la mitre, près du chef ou du front, est une cornaline représentant saint Georges, au-dessus une émeraude verte, brute. Sur la mitre de saint Malachie, au-devant, il y a autour dix perles, huit grosses précieuses et la cornaline cy-dessus, seize pierres médiocrement grosses ; au bas, et sur la partie du devant de la couronne de la mitre, il y a autour, en face seulement, six perles et une pierre à la pointe, plus vingt et une pierre médiocrement grosses, et une grosse quarée au milieu ; au bas, sur la partie de derrière de la couronne de ladite mitre, trois plus grosses pierres, il y en manque une quatrième dans une châsse vide. Au pendant de la mitre, à gauche, de trois pierres on n'en voit que deux, celle du haut manque ; à l'autre pendant, de trois il manque celle du milieu. Chaque pendant se termine par cinq petites chaisnes, au bout de chacune une pierrerie, qui font six ensemble. Au collier il y a six pierreries : on y voit, à droite, une agathe onix en figure romaine d'une bonne gravure ; au-devant dudit collier est un saphir ; il y manque deux pierreries, dont on voit les petites châsses ; il y en manque une autre, dont la châsse ne subsiste plus, mais on en voit la place. Au-dessous du collier, en devant, dans le milieu, est un saphir entouré de huit pierreries attachées sur un même morceau de vermeil, en rond ; une pierrerie au-dessus ; une autre à chaque côté. Sur le cercle plus bas, sont vingt petites châsses à pierreries, mais il n'y en a que onze de remplies de pierreries. Dans la mitre, il y a tant d'un côté que de l'autre dix-neuf perles. Cinq petits personnages soutiennent ce buste. Il a été fait par les soins de dom Jean d'Aizanville, XXXe abbé de céans, en 1332.

Le vieil inventaire de 1504, en parchemin, porte :

Vas argenteum deauratum continens LXI marchas argenti, quod fecit fieri Johannes de Azanvilla, in quo requiescit caput B. Malachie, archiepiscopi, habens in capite mittram, multis lapidibus preciosis decoratam; in cujus summitate sunt sex saphiri preciosi, et in pectore ejusdem unus saphirus preciosus cum aliis saphiris et lapidibus preciosis circumquaque; quod caput sex imaginibus argenteis sustentatur. (Cfr. *Append.* I, n. 19; — II, n. 13; — III, n. 9; — IV, n. 1; — VI, n. 6; — XXIII; — XXIV).

2. Le chef de saint Bernard, abbé de Clairvaux, en buste de vermeil doré, orné de plusieurs émaux et pierreries.

Nota. Au chef de saint Bernard que nous avons ouvert, savoir dom Hierosme Audoulx, cy-devant sacriste, en ma présence, il manque un des temples à droite; point de mâchoire inférieure, vers laquelle il parait qu'on a scié et levé quelques morceaux. Ce chef est long, le front est peu élevé, l'occiput assez relevé. Audit chef une belle couronne de gloire, émaillée, au derrière de laquelle est écrit en lettres gothiques en huit lignes :

In : hoc : vase : requiescit : caput : beati : Bernardi : quod : vas : fieri : fecit : frater : Johannes : abbas : Clarevallis : filius : Johannis : False : littere : militis : qui : ambo : flexis : genibus : coram : capite : depinguntur. Deux anges sont à côté, de stature entière, leurs ailes émaillées. Le collier est tout émaillé : il a en devant un gros saphir entouré de trois pierreries, dont l'une manque; plus bas sur tout le cercle il y a vingt-six pierreries, il devrait y en avoir, selon le nombre de châsses, trente, ce sont quatre de manque. Il est soutenu de cinq petits lyons, il devrait y en avoir six; le

sixième a été porté, dit dom Audoulx, à Paris, par feu dom Gassot, abbé. La couronne de l'Abbé est toute entière, et fait un cercle sans interruption, le chaperon long, pointu, attaché à la cuculle. Ce buste a été fait par les soins de dom Jean d'Aizanville, XXX[e] abbé de céans, en 1332.

Le vieil inventaire de 1504 porte : Vas argenteum et deauratum in quo requiescit caput sanctissimi patris nostri Bernardi, abbatis, cum diademate esmalto, habente duos angelos argenteos a parte posteriori, et a parte anteriori duas imagines representantes domnum Johannem de Aizanvilla, abbatem Clarevallis, actorem hujus vasis, et patrem ejusdem, cujus tempore hoc vas factum est. Et notandum quod in pectore dicti vasculi continetur unus magnus saphirus, valde preciosus, sub quo continetur alius saphirus minoris quantitatis, etiam multum preciosus, et multi alii saphiri cum multis aliis lapidibus preciosis. Et sustentatur, a parte anteriori, quatuor leonibus argenteis et deauratis ; a parte posteriori, duobus similibus. (Cfr. *Append.* I, n. 18 ; — II, n. 12 ; — III, n. 9 ; — IV, n. 2 ; — V ; — VI, n. 6 ; — XXIII ; — XXIV.)

3. Un beau gros calice de vermeil doré, patène, et cuillière, dont le manche est de cristal de roche, en même matière que le calice. Autour du bord des lèvres dudit calice sont les douze apôtres et leurs noms. Plus bas, autour de la pomme, les quatre évangélistes en hiéroglyphes. Sur le pied, un Crucifix, la Sainte Vierge, saint Jean, et trois figures du sacrifice d'Abel, d'Abraham et de Melchisédec. Le tout en relief, et deux perles précieuses et fort grosses données, dit-on, à Clairvaux par une reine de France.

Nota. Ce calice fut donné par Conrad, seigneur alle-

mand, fils d'Eginon, comte d'Urach et de Furstemberg, et d'Agnès de Seyn, XI[e] abbé de Clairvaux en 1214, nommé cardinal évêque de Porto en 1219 par le pape Honoré III, lequel en 1221 l'envoya légat en France, où il servit contre les Albigeois. Le pape Grégoire IX l'envoya légat en Orient en 1227 où il mourut le 30 septembre de la même année. Son corps en fut apporté à Clairvaux, il y est au sanctuaire sous un tombeau de marbre noir, du côté de l'évangile, avec une épitaphe, qui marque que les deux doigts consacrés luy servaient de flambeau, la nuit (*Append.* XI, n. 1). L'authentique de ce don est dans ledit calice, sur parchemin, au bas duquel sont pendus deux sceaux en cire ovale, qui marque que le même cardinal a légué à Clairvaux un texte d'évangiles en table d'or, orné de pierres précieuses ; un missel en table d'argent ; une capse d'argent, portant du bois de la croix de Notre-Seigneur, dorée, ornée de pierres précieuses, pesant vingt-cinq marcs, et ledit calice de vermeil pesant environ dix marcs. Il faudra ajouter copie du tiltre de donation qui est en bonne forme, et les sceaux pendants. (Cfr. n. 171. — *Append.* I, n. 65 ; — IV, n. 4 ; — XI, n. 2-4.)

4. Un calice de moindre valeur, ayant au haut de la coupe, au dehors, quatre petites clochettes ; et la patène qu'on met sous le pied. Deux burettes l'une dans l'autre, l'une marquée A qui est la grande, l'autre marquée V.

Nota. Du calice susdit, à quatre clochettes, saint Malachie et plusieurs autres saints s'en sont servis.

5. Un bénitier ayant un couvercle surmonté d'un chien qui a un anneau au col. La partie d'icelui qui pose s'attache à la muraille par une agraffe derrière ;

il porte au-devant un écusson sur lequel, d'un côté, est une pomme de pin et un demi-aigle, entre une moitié de chevron ; d'autre côté, au bas, un chandelier, un autre plus haut, sur le côté droit.

6. Une ceinture blanche avec fils d'or, à laquelle pend comme un reliquaire ouvragé, à pierreries.

7. Une boëte de bois, en pyramide, qui a son couvercle, renferme des reliques.

8. Une boëte de vermeil travaillée, mentionnée au testament de dom Tristan de Bizet, évêque de Xaintes, fait en 1579. Le couvercle a, au dedans, une représentation de crucifix, accompagné de la Vierge, et de saint Jean, en émail ; au dehors une poignée mouvante pour donner la paix. Elle renferme une petite croix, un peu ouverte par devant, qui, à ce que l'on croit, contient du bois de la vraie Croix, qui parait par cette ouverture, le long de la croix et aux croisons. Il y a au pied un écusson surmonté d'une mitre, il est partagé en quatre : on y distingue un lyon. Derrière cette boëte un Christ en croix, au haut une boucle.

9. Un reliquaire de cristal en rond, long de deux poulces, tient par le milieu à une chaisne, qui au milieu a une boucle ou anneau rond. L'écrit qui se voit à travers le cristal porte : *De pulvere ligni Domini Nostri Jesu Christi*. Sur le couvercle il y a dans un petit rond comme des armoiries.

10. Coffre de bois, tout couvert d'yvoire, large d'environ huit poulces, long de plus d'un pied, il est presque tout rompu et démonté. Il renferme : un long crespe fin, blanc, avec rayes noires, long comme une écharpe de sous-diacre ; un petit sac de cuir, fort orné et couvert d'une étoffe à fil de soye et or ; une petite bande de parchemin qui porte en écrit : *Iste sacculus*

(elle n'est attachée à rien) *cum stola pendebat ad caput beati Bernardi. Anno sexagesimo quarto.* Et credo, post signum, quod esset ejus stola, vel alicujus alterius sancti notabilis (*Invent.* 1504).

11. Autre petite boëte ronde avec son couvercle, d'yvoire, en façon de cassolette, haulte de plus de deux poulces.

12. Une petite croix, au-dessus de laquelle est un anneau. Le Crucifix; J. N. R. I.; au-dessous des pieds, un calice en devant, par derrière saint François tenant un crucifix et les instruments de la Passion; au-dessus de la tête, la lanterne; au côté droit de la tête, marteau et tenailles; au côté gauche, les fouets; à ses pieds, les trois clous. Sur un des flancs de la croix, qui est en vermeil, est écrit : *François;* d'autre flanc est écrit : *Vireloup.*

13. Une autre petite croix, avec un anneau au dessus : tout unie, elle s'ouvre, et il n'y a rien dedans. Elle est de vermeil.

14. Une autre plus petite croix, avec un anneau au dessus. Sur l'un des côtés est écrit : *Sancte Bernarde.* Et à un des bouts du croison, il y a comme un O, un H, un F.

15. Un reliquaire de cristal ciselé, orné de vermeil, fort travaillé, en filigranes, surmonté de trois chaînons, anneau au dessus. Au dedans est la croix, Jésus-Christ dessus; les deux larrons sur leurs croix à côté; au bas les magistrats et soldats, le peuple en nombre de petites figures très déliées et finement ouvragées. Elles paraissent d'yvoir.

16. Un reliquaire d'argent, rond, à anneau, couvert en dedans d'un cristal. Dedans est une vierge tenant l'Enfant Jésus, d'un côté du crucifix, qui est

au milieu; de l'autre côté du crucifix, un évêque ayant crosse et mitre. Quantité de nacques de perles remplissent le reste du reliquaire. Derrière est écrit sur l'argent : *Margareta Salgor abbatissa monasterii sancti Jacobi prope Halberstard.* 1630.

17. Autre reliquaire à deux faces, en oval, sous un cercle en émail, surmonté de trois petites chaisnes, qui aboutissent à un anneau. Au bas est comme une coquille pendante. D'une face, sous cristal, est un Sauveur, en émail : *Salvator;* d'autre face, une vierge : *Regina C.*

18. Autre reliquaire à deux faces. D'un côté, sous cristal, est la Sainte Vierge tenant son Enfant, saint Bernard avec sa crosse est à genoux, qui reçoit du lait. Au pied est écrit : *Il icone que locuta est sancto Bernardo.* Plus bas, une figure déliée, rompue, entre deux anges. D'autre face, la Sainte Vierge tenant son Enfant, sous un cercle de vermeil en oval, et anneau au dessus.

19. Autre fort petit reliquaire. Sous cristal une vierge tenant l'Enfant Jésus, et un anneau au dessus. D'autre face un crucifiement d'argent, cerclé en oval d'argent.

20. Des ceintures de saint Bernard au nombre de quatre : la blanche de fil est énoncée cy devant (n. 6); la seconde est à la sacristie; la troisième est à la chapelle de Sainte Anne, ayant au bout une lame de cuivre avec ces lettres : S. B.; la quatrième est brune, couverte d'une petite étoffe d'or, y pend une agraffe de vermeil ayant quelques perles, au bas une pierre d'Orient. Saint Bernard fit présent d'une de ses ceintures à saint Robert, abbé de l'ordre en Écosse, dont la fête se fait le 7 juin.

21. La croix pectorale, dite dans le procès-verbal de dom Gentil venir de feu M. Largentier, abbé de céans, est comprise dans le nombre des cinq, dont quatre sont au trésor; la cinquième, d'albâtre, a été portée à Paris par dom Pierre Mayeur, abbé de céans, en 1740; l'anneau qui est en saphir est à l'usage du même abbé.

22. La boëte de sapin, exprimée audit procès-verbal, et une autre boëte, aussi de sapin, dans les quelles sont enfermées plusieurs pièces provenant tant du grand que du petit trésor, ont été portées à Paris, en 1741, le 24 août, par le dit R^{me} Mayeur, abbé.

23. Une croix de vermeil, en filigranne devant et derrière. Le pommeau a quatre faces; le pied est octogone. Autour de tout le filigranne de la croix, en devant, sont des perles. Sur le long de la croix huit pierres rouges; sur chaque croison, deux pierres rouges : elles sont les unes et les autres estimées fines. Les anciens inventaires cy-dessus énoncent que dom Jean d'Aizanville, abbé de céans, l'a fait faire. 1332.

Deuxième armoire

CONTIGUE A LA PRÉCÉDENTE.

24. Une chasuble que l'on dit avoir été à l'usage de notre père saint Bernard, longue, fermée de tout côté, sinon le haut qui est ouvert pour passer la tête. Elle est de crêpe blanc, fin; galon de taffetas rouge au milieu du devant, et à côté ; la bande du milieu de derrière est un galon d'or en broderie.

25. Petite boëte ronde d'yvoire, garnie d'argent, ayant un couvercle à charnière, qui renferme le sceau sur cuivre en oval de saint Bernard. Au tour est gravé :

Sigillum Bernardi abbatis Clarevallis; qui représente un abbé assis, tenant sa crosse. Y est attachée une bande de parchemin portant : † *Sigillum beatissimi Bernardi, primi abbatis Clarevallis*. L'empreinte y est aussy sur cire rouge. *Ep*. S. Bern., 284, par M. Villefore, et *Ep*. 298. (Cfr. *Append*. XIV.)

26. Le dessus d'une crosse à laquelle est attaché cet écrit sur un parchemin : *Crossa lignea seu baculus pastoralis beati Bernardi, abbatis*. Morceau de taffetas noir, auquel est attaché cet écrit sur un parchemin : *Crossa seu baculus pastoralis sancti Bernardi*. Ornatur sudario quod convenit abbatiali (baculo) ad differentiam episcopalis, ut ait Gavantus, in *Rubric. Miss*. part. II, tit. I, de *præparat. ad Miss*. n. 6. (Cfr. *Append*. I, n. 52.)

27. Deux morceaux d'étoffe en lambeau, l'un plus grand que l'autre, sur l'un desquels est écrit en grosses lettres gothiques : *De matta beati Bernardi super quam obiit*; sur l'autre en plus petites lettres : *De matta beati Bernardi super quam obiit*.

28. Bande de parchemin, écrit en grosses lettres gothiques rouges, attaché sur un morceau de laine blanche tricotée : *Pileus Bern.*; enveloppé dans un morçeau d'étoffe d'or. On y a attaché un autre écrit en parchemin portant : *Pars pilei patris nostri Bernardi*.

29. Un petit soufflet (1), au derrière duquel est écrit sur papier, attaché par deux bandes d'un cuivre mince, deux clouds à chacune, un verre par dessus : *Flavus hic est beati Bernardi : qui eum alienaverit, ab Omnipotente Deo anathema sit. Amen. Amen*.

(1) Evantail, flabellum, flavellum.

30. Un oreiller de toile, couvert, ayant cet écrit en parchemin de grosses lettres rouges gothiques : *Sancti Bernardi capitale.*

31. Un petit sac assez propre, fermant par des cordons de soye, avec des franges rouges au bas. Au haut est un petit écrit en parchemin qui porte : *In hoc sacculo reconduntur vestimenta sacerdotalia beati patris nostri Bernardi, scilicet casula, stola inventa in collo ejus ; cingulum et amictus beati Edmundi.*

32. Un grand sac de toile de coton, piquée d'un côté en compartiments, y est attaché un petit écrit en parchemin : *In hoc sacculo reconduntur vestimenta pontificalia beati Malachie.* Il renferme : 1° La chasuble de saint Malachie, qui au bas porte cet écrit en parchemin : *Casula sancti Malachie episcopi.* C'est un gaze ou crespe blanc, doublé de taffetas rouge; croix derrière par bandes de fil d'or usé; la bande de devant au milieu, de même; un galon d'or autour de l'ouverture pour passer la tête; elle est fermée de haut en bas de tout côté. 2° Deux tunicelles quarrées, dont l'ouverture de la tête est plus large que celle de la chasuble, par le moyen d'une échancrure sous le menton, elle ferme par un bouton rond d'étoffe qui répond à une boutonnière ou ganse sous le col. Les manches, fermées, sont assez longues pour couvrir le bras jusqu'au coude; sur le bout de l'une est écrit en lettres de fil d'or: *Adsit nobis gratia;* sur l'autre : *Sancti Spiritus;* elles sont fendues aux côtés vers la ceinture. L'autre tunicelle est de même taille, mais plus riche, qui a des armoiries. Il faut décrire la plus belle : elle vient du pape Innocent II. 3° Deux mitres de saint Malachie : l'une belle, semée de perles, et est écrit sur

un petit parchemin en dedans, au haut : *mitra beati Malachie;* l'autre simple. 4° Les bas ou bottines de soye rouge, ou sont divers personnages d'or couronnés; elles sont faites au métier, avec plusieurs branches d'or. 5° Plus les sandales de cuir doré.

33. Le hanap d'albatre de saint Malachie, cassé en plusieurs pièces au nombre de quinze, à l'une des quelles est attaché un petit parchemin sur lequel est écrit : *Cyphus sancti Malachie.* Trois autres portent figure d'hommes, dont l'un représente un prélat ayant le pallium et donnant de sa main droite la bénédiction; de l'autre il tient un livre fermé. Les deux autres hommes paraissent être guerriers par leur épée et lance, à moins qu'on ne dise que ce seraient des martyrs, portant l'instrument de leur passion. Toutes les pièces sont dans un coffre rond, d'yvoire, presque rompu (juillet 1748). Cette boëte est garnie de cuivre et serrure, avec figures d'animaux et autres. Dans cette boëte est aussi une petite phiole de verre dans une bourse à laquelle est attaché un parchemin sur lequel est écrit de caractère presque effacé : *De oleo quod emanat de imagine B. Marie apud Sarracenos, ultra Damascum, quod attulit frater Artaudus.* On lit dans un endroit de cette boëte : *Pertinentia ad beatum patrem nostrum Bernardum.*

34. Autre boëte d'yvoir avec charnières, ronde, garnie de cuivre.

35. Autre boëte ronde, d'yvoire, garnie d'argent, couvercle sans charnières.

36. Un petit coffre entier de cuivre, sur quatre pieds, couvercle à deux charnières, serrure singulière qui a en devant quatre cadenas, deux stiles,

renferme : 1° Un morceau d'yvoir sur lequel est écrit : *Baculus sancti Thome Cantuariensis;* 2° le dessus d'une crosse simple avec cet écrit en parchemin attaché : *Crossa lignea, seu baculus pastoralis beati Bernardi abbatis,* l'on remarque que le retors de la crosse finit par la tête d'un chien; 3° le dessus d'une autre crosse de bois et un crespe portant : *Piscina qua...*

37. Un oreiller couvert d'un côté de taffetas violet; d'autre côté de taffetas rouge, sur des toyes de toile fine; ayant cet écrit en grosses lettres rouges gothiques : *Sancti Malachie capitale.*

38. Un petit sac de toile en façon de filet, qui renferme un rouleau de linge ayant des cordons, et cet écrit en parchemin attaché qui porte : *Amictus sancti Edmundi, et consecratus fuit.*

39. Deux burettes de crystal ciselé, en filigrane vermeil, couvercle et charnières. Six poulces de hauteur.

40. Deux burettes d'argent blanc, de la hauteur de sept poulces, faites en façon d'aiguierre. Au dessus du couvercle est un A gothique en émail sur l'une; et un V sur l'autre.

41. Deux burettes d'argent doré, de la hauteur de six poulces et demy. Au dessus du couvercle il y a des armoiries en émail et sur les poignées ou anses est en émail : un A gothique sur l'une; et un V sur l'autre. Figures comme de lézards qui donnent l'eau et le vin. Tout le corps des burettes entouré de rayons de gloire. La donation par le comte et la comtesse de Flandre de leur chapelle fait mention de deux paires de burettes d'argent.

42. Deux burettes d'une espèce de marbre ou

porphyre, de la hauteur de six poulces, dix lignes. Le couvercle est fait en dôme, de vermeil émaillé; le pied a un cercle de vermeil.

43. Deux burettes d'ambre, endommagées. A l'une est l'anse ou poignée entière; couvercle d'argent doré, au dessous est un cercle d'argent doré, et sur le dit couvercle on voit les armoiries de MM. Largentier, qui sont trois chandeliers, sur celui du milieu est un croissant, surmontées d'une mitre. Le pied se voit séparé de la burette. L'autre burette n'a pas de pied, ny aucun ornement d'argent doré, ny couvercle.

44. Les trois quarts d'une charpeigne vermolue : on ne sait ce quelle signifie dans cette seconde armoire.

Troisième armoire

CONTIGUE A LA PRÉCÉDENTE.

45. Une belle grande et riche croix, le pied de laquelle n'est que d'airin doré, dit l'inventaire de 1640. Mais depuis la poignée, le tout est d'argent doré, de la hauteur de deux pieds et demi, trois lignes. Le croison, ou travers de la croix, a d'étendue un pied, neuf poulces, trois lignes; il est emparsemé de lys et de rosettes en bosse; à celle qui est au dessus du bois de la vraie Croix, est écrit parmi les lys : *Abbas Mattheus me fecit fieri.* Les quatre bouts sont en façon de fleurs de lys, ornés de diverses pierres précieuses. En icelle croix est une grande portion du bois de la vraie Croix de Notre Seigneur. Le long de ce bois sacré est divisé en deux morceaux, qui ont la longueur de un pied, trois poulces, huit lignes. Le travers ou croison de ce précieux bois

a d'étendue un demi-pied, neuf lignes. Ce sacré bois est enchâssé dans du vermeil, fermé au dedans d'un beau cristal, cassé au dessous du travers de ce saint bois. Autour de la relique tant le long que dans le travers sont d'un côté, sur la partie droite du travers, deux grosses pierres précieuses brillantes : l'une jaune, l'autre bleue, plus quinze moyennes pierres brillantes et neuf perles. Il y en a autant de l'autre côté, sur la partie gauche du dit sacré bois. Au bout d'en haut, au dessus de l'écrit est une pierre ovale sculptée qui représente un homme ayant la tête couverte comme d'un chaperon et une houlette à la main gauche; au dessus une tête sculptée sur une pierre; au dessus enfin un beau diamant des plus brillants, une perle à chaque côté; la dite pierre ovale est entourée de seize petites pierres très-brillantes. Un peu plus loin, tant aux deux côtés qu'au dessous dudit oval, sont dix pierres fort brillantes et plus grosses. Au milieu des deux qui sont au dessous, on voit un trou qui marque qu'il y manque une pierre (le 20 juin 1742). Le bout du travers du reliquaire, au côté droit, fait en façon de fleur de lys, a presque au milieu une grosse pierre ovale sculptée en tête de femme; tout auprès une grosse pierre rouge brillante, plus dix autres moyennes, quatre plus petites et quatre perles. De l'autre côté, vis à vis, est une pierre ronde, sculptée en tête d'homme, couronné de laurier; plus dix pierres brillantes assez grosses, trois moindres, une petite, et sept perles. Au bout d'en bas, fait aussi en façon de fleur de lys, est une pierre ronde, sculptée en figures de deux divinités et deux ou trois génies, elle a bien la circonférence d'un écu de six francs; au dehors est une autre pierre dont la

sculpture représente un cocher, deux roues, deux chevaux, elle est trois fois moindre en circonférence que celle cy dessus; autour de ces deux pierres sont cinq pierres brillantes assez grosses; trois moins grosses et quatre plus petites. En tout il y a à cette croix six pierres sculptées, cent quatre pierres brillantes, tant grosses que moyennes et petites, compris le diamant qui est tout en haut de la croix; vingt-deux perles. Derrière la croix aux quatre coins sont les hieroglyphes ou symboles des quatre évangélistes, un agneau au milieu. Tout le reste est orné de feuillages de pommes de pin et raisin.

Nota. Le vieil inventaire en parchemin, de 1504, porte : Crux magna quam fecit fieri dominus Matheus, vicesimus nonus abbas Clarevallis, ex quadraginta marchis argenti, habens magnam et mirabilem portionem de ligno Domini, cujus sacri ligni tegmen est de argento deauratato, habens exterius imaginem Crucifixi; que quidem crux, ornata multis gemmis et lapidibus preciosis et quinque kamahe in quatuor cornibus crucis, caret pede et baculo.

L'abbé Matthieu, XXIX[e] abbé de Clairvaux, vivait en 1319. La relique de la vraie Croix a été apportée à Clairvaux par Hugues, abbé de Saint-Guislain, qui l'a reçue de son maître l'empereur Henri, pour Clairvaux, à la considération de son oncle le comte de Flandre, Philippe II, inhumé à Clairvaux dans la chapelle qui porte son nom, et par affection pour Clairvaux. (Cfr. *Append.* I, n. 14; — III, n. 10; — X.)

46. La table marquée par derrière d'un grand A, a été faite du temps de dom Radulphe, XV[e] abbé de Clairvaux. Il a placé dans le milieu de cette table un philactère, ou reliquaire quarré, couvert d'une lame de

vermeil, laquelle se lève et baisse comme une coulisse. Dom Artaudus, chevalier du Temple, puis moine et cellérier de Clairvaux, y apporta ce philactère. Il contient des reliques de saints au nombre de vingt-quatre, sous vingt-quatre petites cellules. Dans ce philactère il y a un morceau de bois de la vraie Croix, à nud, sous la forme de croix patriarchale à deux croisons, donné par le même dom Artaudus. Dans toute cette table on comptait en 1504 cent quarante huit reliques, et maintenant quatre-vingt huit, dont on espère pouvoir lire les noms et les écrire cy après. Cette première table a un pied et demy de haut; un pied, un poulce et demy de large. Elle a dans le haut une pierre violette sculptée.

Au bas est le dit morceau de la vraie Croix à double croison. Les reliques sont à découvert, elles sont renfermées toutes dans quatre-vingt-huit niches :

Sanguis Xpti. - Capilli D. - De sindone D. - De zona D. - De vestimentis D. - De preputio D. - De sudario D. - De lintheo D. - De lintheamine D. - Capilli B. V. - De velo B. V. - De Mappula D. - De cunabulo D. - De pet. sanguine Xpti tincta. - De columpna Xpti. - De petra in qª oblat. - Petri. - Pauli. - Andree. - Jacobi Maj. - Thome. - Jacobi Min. - Philippi. - Bartholomei. - Matthei. - Thaddei. - Barnabe. - Marci, ev. - Laurentii. - Vincentii. - Fabiani et Sebastiani. - Calixti, pp. - Dionisii. - Cosme et Damiani. - Xpofori, - Cypriani. - Mauricii. - Damasi, pp. - Marcelliani. - Gregorii, pp. - Sixti, pp. - Nicholai. - Iheronimi. - Malachie. - Bernardi. - Benedicti. - Arsenii. - Columbani. - Johannis Bapt. - Stephani. - Eustachii. - Epimachii. - Eucherii. - Valentini. - Basilii. - Anne. - Helene. - Margarete. - Lucie. - Agathe. - Anastasie. - Xptine. - Martine. - Scolastice. - Eufemie.

S'ensuivent les vingt-quatre cabinets du milieu ou philactère d'Artaudus et la plaque qui les couvre, dont les inscriptions sont en grec et chacune précédée d'une croix; lesquelles ont été interprétées le 5 août 1744 en la manière qui suit, par un évêque grec, Nicolas, de l'ordre de saint Basile et portant en religion le nom de Nicodème, episcopus Arcadiensis in Creta insula, expulsus a Turcis et exul pro fide Domini nostri Jesu Christi. Au haut du Christ de la tablette quarrée, qui couvre les vingt-quatre cabinets, l'évêque grec a lu : *Historis* (ICTOPIC), le latin c'est *memoratio. Hize o huos sou* (IΔE O YIOC COY), id est, *ecce filius tuus. Hizou immitirsou* (IΔOY H MHTHP COY), id est, *ecce mater tua.* Au premier rang des vingt-quatre cabinets, sur le premier couvercle : *O Matheus* (O MAΘEYC); *O Loucas* (O ΛOYKAC); point de couvercle; *O Thomas* (O ΘΩMAC); *O Bartholomeos* (O BAPΘOΛOMAIOC); *O Jacobos* (O IAKΩBOC). Sur le second rang : *O Marcos* (O MAPKOC); *O Nicolas* (O NIKOΛAOC); *O Georgios* (O ΓEΩPΓIOC); *O Nicolaos* (O NIKOΛAOC); *O Theòdulos* (O ΘEOΔOYΛOC). Sur le troisième rang : point d'écrit; *O Artemios* (O APTEMIOC); *O Theodoros* (O ΘEOΔOPOC); *O Glucos* (O ΓΛYKOC). Sur le quatrième et dernier rang : l'évêque n'a pu lire le grec de la première couverture; *O Cosmas* (O KOCMAC); point d'écrit; *Catarina* (H KAΘAPINA); *Marina* (H MAPINA); *Barbara* (H BAPBAPA). Ce qui fait les vingt quatre cabinets. Sur la pierre bleue gravée qui est au haut de la table, l'évêque a lu : *Issous Cristos o hen oran* (IHCOYC XPICTOC O EN OYPANOIC), id est *Jesus Christus in cœlis.*

Nota. L'inventaire de 1504 porte : Decimo loco est tabula que facta fuit tempore domini Radulphi, XV[i] abbatis, et nonni Drogonis, sacriste Clarevallis, in cujus medio insertum est philaterium, quod attulit

nonnus Artaudus, in quo continentur reliquie viginti quatuor sanctorum, sub viginti quatuor cellulis. Sub eodem philaterio continetur portio ligni Dominici, quam attulit idem Artaudus. Et continentur in dicta tabula reliquie centum quadraginta duo. (Cfr. *Append.* I, n. 10; — III, n. 1; — IV, n. 6.)

47. La seconde table, marquée derrière d'un B, contient onze marcs d'or et deux marcs d'argent; elle a été faite du temps de dom Radulphe. Il y a trente cinq saphirs et cinq tant émeraudes qu'autres pierres précieuses et plusieurs autres d'un moindre prix. Le fond est de lames d'argent doré. En l'un des coins d'en bas sont les armes de saint Bernard, en argent émaillé, et les trois autres coins sont en forme de treffles parsemés de perles et de pierres précieuses. Il y a deux tables au dedans. Le dessus de la table qui est en haut est fait en arcade, et contient ces reliques : *De sceptro D. - De capillis B. M.* Et en cette table est un morceau de la vraye Croix de N.-S. En la table qui est en bas, il y a trois rangs de reliques avec leurs écriteaux sur petites lames d'argent en lettres gothiques. Le premier rang a cinq cabinets où il y a : *De lintheo D. - De camisia D. - De pannis D. - De veste purpurea D. - De veste inconsutili D.* Au rang du milieu il y a trois cabinets qui ont : *De spinea corona D. - De clamyde coccinea D. - De camisia S. Johannis Baptiste.* Au troisième rang : *De mappula B. M. - De vestimentie B. V. - De camisia B. V. - De cinctorio B. V. - De pallio B. V.* Il règne tout au tour du reliquaire un rang de perles et de petits diamants, ainsi que autour de la vraie Croix et en d'autres endroits, huit plus gros diamants, un gros saphir bleu de madame de Saint-Belin,huit plus grosses pierres, dont

six sculptées et gravées. Cette table est haute de un pied et demy, et demy poulce; large d'un pied, un poulce et demy.

Nota. Il faut reporter ce qui suit en latin (1) à la table marquée F (n. 70).

L'inventaire de 1504 porte : In eminentiori parte posite sunt reliquie que erant in quodam philacterio aureo, quod dedit comes Philippus, scilicet : de ligno Domini, de spongia, de spinis, de presepio, de sepulchro, de cunabulo. Hoc philacterium primo fuit domini Roberti, comitis Flandrie, qui interfuit captioni Jerusalem et Antiochie cum Godefrido de Buillon et aliis baronibus multis. Super idem philacterium faciebant dictus comes Philippus et predecessores ejus jurare in precipuis quibusdam causis; super quod cum quidam miles juraret et pejuraret, videntibus omnibus, dextera ejus super illud philacterium extenta diriguit, ita quod retrahere non potuit donec confessus est coram omnibus se perjerasse, sicut testatus est nonnus Gerardus de Spineto, monachus Clarevallis, nepos ejusdem comitis, qui huic miraculo presens interfuit. Unde quotiescumque deferebatur in medio predictum philacterium multo timore et horrore concutiebantur omnes qui super illud jurare habebant. Hoc philacterium quia conquassatum erat et parvum conflatum est, et aurum positum in hac tabula, et reliquie hic collocate. Sub eisdem reliquiis insertum est philacterium aureum quod dedit domina Mathildis, Flandrie comitissa, in quo est portio ligni Domini et capilli B. M. V., et alie reliquie sicut in carta secun-

(1) Cette note, ajoutée en surcharge par dom Guyton, prouverait qu'après 1504 la disposition intérieure des tables B et F fut modifiée. Voir n. 51 et *Append.* IV, n. 7 et 17.

dum formam hujus tabule confecta continetur. In parvis philacteriis que sunt circa illud continetur : de sanguine D.; de Capillis D. sicut in eadem tabula continetur. In medio autem inserta est tubula aurea sicut assumpta est de textu quem dedit dominus Conrardus, Portuensis episcopus. Sub eadem tubula collocatus est jaspis, in quo celata est imago Crucifixi, quem dedit idem Conradus (Cfr. *Append.* XI, n. 2-4); sub quo jaspide est positum vasculum, in forma crucis factum, cum quibusdam preciosis reliquiis que scripte sunt in predicta capsa. Hoc vasculum fuit Johannis, Mithelenensis archiepiscopi, quod dedit ei dominus Cono, filius advocati Bethunie. Continentur autem in hac tabula reliquie centum sexaginta due. (Cfr. *Append.* III, n. 1 et 2 ; — IV, n. 7 et 17.)

48. La troisième table, marquée d'un grand C, a deux pieds, quatre poulces de hauteur; un pied et demy, un poulce, une ligne de largeur. Elle a huit marcs d'argent. Elle est couverte d'une feuille d'argent doré divisée en sept rangs, chacun des quels contient douze cabinets. Les ossements des saints y paraissent nuds, enchassés sous de petites arcades avec des escriteaux à l'entour des reliques, lesquelles se voyent à découvert (*Invent.* 1504 et 1640). Cette chasse a été faite du temps dudit dom Radulphe, abbé de Clairvaux, vers l'an 1225. Il y a soixante-quatorze reliques. Celle de sainte Catherine, qui est au bas, est la seule qui soit couverte d'un crystal. Au premier rang: *Marci, ev. - Jacobi Maj. - Matthei, ap. - Andree, ap. - De lapide D. - De ligno D. - De columpna D. - De cunabulo D. - Jacobi Min. - Bartholomei, ap. - Thadei, ap. Luce, ev.* Au deuxième rang : *Procopii. - Aurelii. - Pantaleonis. - Gregorii. - Cosme, m.* (Sept reliques man-

quent). Au troisième rang : *Arsenii.* - *Innocentium.* - *Johannis Chrysot.* - *Philemonis.* - *Valentini.* - *Mariani, Nerei et Achillei.* - *Damiani.* - *Minas.* - *Epimachi.* Au quatrième rang : *Leodegarii.* - *Maglorii.* - *Stephani, ult. m.* - *Theodori.* - *Primi, m.* - *Thebeorum.* - *Joseph ab Arim.* - *Christophori.* - *Feliciani.* - *Leopardi.* Au cinquième rang : *Trium Puerorum.* - *Florentii.* - *Mauricii.* - *Sixti, pp.* - *Hermetis.* - *Ciriaci, m.* - *Magni, m.* - *Urbani, pp.* - *Saturnini.* - *Fabiani.* Au sixième rang : *Malachie.* - *Bernardi.* - *Benedicti.* - *Basilii.* - *Nicholai.* - *Blasii.* - *Johannis et Pauli.* - *Materni.* - *Petri Tarent.* Au septième rang : *Benigne.* - *Agathe.* - *Cristine.* - *Scolastice.* - *Theodore.* - *Katarine.* - *Pelagie.* - *Fauste.* - *Barbare.* - *Marine.*

Nota. Des sept rangs les deux premiers ont chacun dans leur ligne douze cabinets, ou niches; les cinq autres n'en ont chacun dans leur ligne que dix. L'inventaire de 1504 porte : Septimo loco est tabula magna, quasi octo marcarum argenti, in qua apparent ossa sanctorum nuda, que facta fuit tempore Radulphi, XV[i] abbatis Clarevallis, et nonni Drogonis, sacriste. Sunt autem reliquie, que in ea continentur, septuaginta quatuor. (Cfr. *Append.* I, n. 7; — III, n. 3; — IV, n. 8.)

49. La quatrième table, marquée D, haute de deux pieds, trois poulces, six lignes; large d'un pied et demy, huit lignes. Ouvrage grec. Elle a neuf marcs d'argent. C'est Artaudus, chevalier du Temple, moine cellerier de Clairvaux, qui a apporté les reliques et le reliquaire d'Orient, il les avait reçut de Louis, comte de Blois. Il paraît que dans le milieu de la table, il y a eu une grande croix qui n'y est plus depuis fort longtemps, puisque nos dits inventaires les plus anciens disent que l'on croit quelle a été engagée pour

les intérêts de Clairvaux. On y a mis en place, dans le milieu, des reliques de saint Mennas, sous une feuille d'argent en concave; sur le convexe est écrit en lettres ordinaires et modernes : *Occiput S. Menne, m.* Les autres reliques sont a découvert avec leurs inscriptions. Au dessus de la dite table sont trois reliques. La première a au dessous : *S. Barnabe*; la seconde : *De lapide super quem cecidit sanguis D.;* la troisième : *De sepulchro D.* Au côté droit de ces reliques est une croix, le Christ dessus, deux femmes à droite, deux hommes à gauche. Au dessus du croison deux anges.

Au haut de la croix, deux lignes, l'une sur l'autre, écrites en grec... De l'autre côté des reliques, est une descente de croix : trois personnes, savoir deux femmes, un homme à droite; une femme, un homme, une échelle à gauche; le reste comme à la précédente croix. Au côté droit, sur le croison, et tout près de l'occiput en dessus, est écrit : *Teodor*, ensuite la relique. Plus loin est un écrit..., ensuite, sur le bord du croison, la relique. Au côté gauche du croison, tout près de l'occiput, est écrit : *Luciani m.*, puis la relique; *Epimachi, m.*, puis la relique. Au dessous de l'occiput, sur la branche du milieu de la croix, est écrit : *Sci Menne*, puis la relique; *Medardi, ep.*, puis la relique; *Malachie*, puis la relique. Et tout au bas : *Innocentium.* Au deux côtés de cette branche sont huit petites châsses renfermant des reliques, et faites en façon de bahus, percés à jour de toute face, distribués par quatre cases de chaque côté, deux au haut sous le croison, deux au bas; dans le milieu de ce haut et bas est une figure d'homme ayant de chaque côté de la tête un écrit grec. On voit la même chose

de l'autre côté bas de la dite branche. Il y a sur cette table trente six petites châsses à pierreries, dont trente et une sont remplies de leurs pierres brillantes. Et en outre, seize petites perles, montées sur des petits poinçons, hauts presque d'un travers de doigt. Sur les bords du reliquaire, il y a du côté droit cinq petits reliquaires en long, fermés, portant figures les uns de la Sainte Vierge, les autres d'autres saints. De l'autre côté six petits reliquaires semblables. Plus à côté de l'occiput, huit petit reliquaires ronds, portant fleurs ou compartiments. Tout cet ouvrage est à la façon grecque, en vermeil et filigrane. Cette table a été expliquée en 1744 par l'évêque grec. (Cfr. *Append.* XII.)

Le vieil inventaire de 1504 porte : Octavo loco est tabula in qua fuit olim crux magna, in qua sunt reliquie plures; et in medio hujus tabule inserta est pars capitis S. Minas, archiepiscopi et martyris, quam attulit nonnus Artaudus, postea cellarius Clarevallis. Et sunt in eadem tabula IX marche argenti. (Cfr. *Append.* I, n. 8;—III, n. 3;—IV, n. 9;—XII.)

50. Il y a encore dans cette armoire, aujourd'hui, une table d'argent fermante, à deux portes, où sont les images de Notre-Dame, de saint Jean, et de deux anges, relevés en bosse, couverts de feuilles d'argent et remplis de reliques. Au milieu est une croix à deux croison, où il y a du vray bois. Au côté droit de la croix sont trois cabinets : au premier d'en haut, on n'y voit plus rien ; au second : *Ex capite Un. XI mil. Virg. - Ex XI mil. Vir. - De S. Cosma. - De cilicio S. Ludovici, reg. Gal. - Un. Virg. de XI mil.* Autre sans nom. Au troisième : *Ex XI mil. Virg.* Au côté gauche de la croix il y a encore trois cabinets; au premier d'en

haut : *De cilicio et tunica S. Petri Tarent.*; au second : *De S. Petronii zona. - Ex capite Un. XI mil. Virg. - Nomina scripta sunt in lib. vite.* Au dessous deux petits paquets sans écrit. Au troisième : *Ex XI mil. Virg.* L'inventaire de 1640 marque : *De S. Arragona, v. et m.* La table ou châsse est en dehors de couleur rouge, et n'est pas grande. (Cfr. *Append.* I, n. 10; — IV, n. 10.)

Quatrième armoire

CONTIGUE A LA PRÉCÉDENTE.

51. La table des anges, marquée par derrière d'un E, est haute de deux pieds, cinq lignes; large, avec ses deux battants qui ferment, de deux pieds, trois poulces, trois lignes. Elle a sur les battants au dehors deux anges représentés en peinture, ce qui fait qu'on l'appelle ordinairement la *Table des Anges*. Elle a été faite du temps de dom Guillaume, XIIe abbé de Clairvaux, environ l'an 1217. On y a employé trente cinq marcs d'argent et deux marcs d'or. On a placé dans le milieu, le morceau de la vraye Croix que le patriarche de Jerusalem, Guillaume, Flamand de nation, envoya à saint Bernard, le quel par sa lettre 175e le remercie du présent qu'il a eu soin de lui envoyer et de tirer pour luy du trésor de tous les siècles c'est-à-dire de l'arbre où le Seigneur a souffert « Quid condignum jam referam?.. qui etiam de thesauro seculorum impertire voluisti, id est, de ligno Domini ». Outre cette précieuse relique il y en a d'autres considérables que dom Hugues, jadis abbé de Saint-Guislain, puis après religieux de Clairvaux, étant gardien du trésor de l'empereur de Constantinople, Henri, avait apportées à Clairvaux. Il y a cent seize petits ca-

binets à charnières, poinçons, et chaines d'argent pour les fermer. Ils renferment les principales reliques, dont les noms sont gravés en dedans de chacun des petits couvercles. Cette table est ornée de filigranes remplies de perles, de pierres précieuses, topazes, émeraudes, saphirs au nombre de trente, entre autres celui qui est attaché au cabinet qui renferme une vertèbre de la nuque du col de saint Jean-Baptiste; autre au dessus de la croix. Il y a une table ou plan de parchemin faite selon la forme de cette chasse ou reliquaire. Les autres reliques sont : *De ferro lancee D.*, sous le pied de la dite croix. - *De veste purp. D.* - *De presepio D.* - *De sepulchro D.* - *De pannis D.* - *De tunica D.* - *De columpna D.* - *De lintheo quo fuit precinct. D.* - *De canna et manna D.* - *De sanguine et spongia D.* - *De panno quem B. M. filavit.* - *De sindone D.* - *De zona D.* - *De sudario D.* - *De Pallio D.* - *De strato D.* - *De pergameno in quo fuit sanguis Xpi.* - *De spinis corone D.* - *De cunabulo Xpi et pulvere.* Sur la croix en haut : *De titulo crucis D.* Sur le croison ou travers : *De ligno D. q*[d] *datum est B. Bernardo.* Au bas de la croix, comme est dit cy dessus : *De ferro Lancee.* - *De capillis D. in uno rotulo.* - *De velo B. Marie.* - *De sepulcro ejus.* - *De veste B. M.* - *De capillis B. M.* - *De tunica B. M. et B. Anne, matris ej.* - *De camisia et cingulo B. M.* - *De ossibus B. Agne, m.* - *Digitus B. Bernardi* (fuit olim). - *Sci Johannis Bapt.* - *Taddei, ap.* - *Jacobi, fratr. D.* - *De cingulo D.* - *Joseph ab Arim.* - *S. Simeonis Justi.* - *De lacte B. M.* - *Mattei, ap. et ev.* - *Johannis, ev.* - *Marci, ev.* - *Luce, ev.* - *Bonifacii.* - *Crispini.* - *Xpistofori.* - *Quintini.* - *Severiani.* - *Cesarii, m.* - *Matthei, ap.* - *Bernabe, ap.* - *Stephani Protom.* - *Laurentii, m.* - *Thome, ap.* - *Philippi, ap.* - *Simonis, ap.* - *Crispiniani.* - *Maximi, m.* - *Aaron.* - *Quiriaci, m.*

- Dionisii. - Romaclii. - Fiacri. - Anastasii. - Johannis Bapt. - Martini, ep. - Nicholai, ep. - Augustini, ep. - Silvestri, pp. - Benedicti. - Gregorii. - Ieronimi. - Arsenii. - Jeremie, prop. - Helisei et Abdie, prop. - De Petra sup. quem sedit D. - De cunabulo Xpi. - S. Ciri. - Fastredi. - Romani. - Pauli, er. - Helene, reg. - Trium Magorum, Gaspar. - Austregisili, ep. - Stephani, ult. mart. - Hermolai. - Trium Magorum, Melchior. - Johannis Xpisost. - Nazarii. - Hilarii. - Balsemii. - Mercurii. - Nerei et Achillei et Domitille. - De legione Thebeorum. - Natalie et Ursule. - Materni. - Tetradii. - Privati. - Reverentii. - Peregrini. - Naboris. - Jacobi de Persa. - Menne, m. - Coronati. - Cornelii. - Pantaleonis. - Exuperantii, m. - Demetrii. - Vincentii, m. - Clementis, pp. - Fabiani. - Sebastani. - Marciani. - Florentii. - Simpliciani. - Melani. - Aurelii. - Benigni. - Damasi, pp. - Lamberti, ep. - Antonii. - Basilii. - Columbani. - Eucherii. - Antonini. - Pancratii. - Cosme. - Sixti. - Damiani. - Mauritii. - Leonardi. - Audomari, m. - Vedasti. - Amandi. - Eligii. - Maclovii. - Zenonis. - Eustratii, m. - Clementis, Met. - Columbe. - Tecle. - Constantii, m. - Hermolai, m. - Ursi. - Cleophe. - Mardarii. - Minas. - Germani et Juliani. - Audeberti. - Victoris. - Felicis. - Satiri, m. - Petri, ap. - Pauli, ap. - Jacobi, ap. - Andree, ap. - Philemonis. - Epimachi. - Cirille et Julite, virg. - Ruffini et Valeriani. - Amalberge. - Innocentium. - Lazari. - Trium Magorum, Balthazar. - Procopii. - Malachie. - Pelagii. - Eustachii, m. - Leopardi, m. - Landrade et Sibile, virg. - Metrodore, m. - Barbari, m. - Ruffini. - Johannis Eleemos. - Bavonis et Silvini. - Thome, m. - Eugenii. - Leonis, pp. - Xpistine, v. - Candide, v. - Regine, v. - Eufemie, v. - Cipriani, m. - Memorii, m. - Barbare, v. - Katarine, v. - Agnetis, v. - Benigne, v. - Urbani, m. - Luciani. - Germane. - Ro-

mane. - Marte. - Fauste. - Leodegarii. - Yppoliti. - Cecilie. - Margarete. - Praxedis. - Scholastice. - Theodorici, m. - Clementis, m. - Marine. - Pelagie. - Radegunde. - Olive. - Tiburtii. - Theodori. - Agathe. - Lucie. - Marie Magdalene. - Anastasie. En tout deux cent vingt trois reliques, comprise le bois de la vraye Croix.

Les anciens inventaires portent trois cent quarante reliques enchassées dans le reliquaire, mais c'est par erreur; la table figurée en parchemin sur lequel elles sont écrites n'en comprend que deux cent vingt trois, comme est dit cy-dessus. Il y a seulement deux ou trois endroits dont on n'y peut lire l'écriture..

Nota. L'inventaire de 1640 remarque : 1° que l'un des cabinets en forme de lozange manque de reliques; 2° Sur le côté du couvercle de la capse où était un doigt de saint Bernard est écrit : *Digitus sancti Bernardi,* mais il n'y a rien; 3° Il observe aussi qu'il manque quatre pierres par le long de la croix. La table de parchemin faite selon la forme de ce reliquaire, dont l'écriture est obscurcie sur les bords, à cause de la sueur et de l'humidité des doigts, distingue encore assez en 1742, par les différentes couleurs, les pierres précieuses : On y en compte jusqu'au nombre de cent vingt deux, non comprise celle qui est sur le cabinet qui renferme la relique de saint Jean Baptiste, sur le pied de la croix, qui est un fort gros et beau saphir.

Le vieil inventaire, en parchemin, de 1504, porte : primo loco est tabula cum portis in quarum superficie sunt duo angeli elevati, que facta fuit tempore domni Guilelmi, XII[i] abbatis Clarevallis, et nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum, XXXV marchis argenti et II marchis auri, continens plures lapides

preciosos, videlicet sexdecim *balays*, et saphiros triginta unum, et alios lapides minoris precii. In hujus tabule medio collocata est portio Dominice crucis, que missa fuit beato Bernardo à patriarcha Jherosolimitano, sicut ipse scribit ad ipsum, et a tempore ipsius domini sola fuit in Clarevalle. Et sub sede ejusdem crucis habetur de ferro lancee Domini. Et in eadem tabula continentur iste reliquie.... quas reliquias attulit de thesauro nobilis viri Henrici, imperatoris Constantinopolitani, vir religiosus nonnus Hugo, quondam abbas S. Gilleni, postea humilis monachus Clarevallis, et plures alias reliquias, de quibus inferius dicetur. Continentur etiam in eadem tabula reliquie multorum sanctorum, ita quod omnes reliquie que in ea continentur sunt trecente quadraginta. (Cfr. *Append.* I, n. 1; — III, n. 2; — IV, n. 13.

52. Chef de saint Vincent, martyr de Valence, en Espagne.

Dans la même armoire est un autre reliquaire en forme de coupe, où repose le chef de saint Vincent.

Pour la fabrique de ce reliquaire on a employé du temps de dom Laurent, XIVe abbé de Clairvaux, 1223, et dom Radulphe, XVe abbé du dit lieu (le quel devint évêque d'Agen, puis archevêque de Lyon, et est enterré dans la chapelle de Saint-Sauveur, à Clairvaux, près le mausolée de la bienheureuse Aleth, mère de saint Bernard) quarente trois marcs d'argent et un marc et demi d'or.

Le pied de ce reliquaire est supporté de quatre petits siéges d'airin doré, sur les quels sont assis les quatre évangélistes. La poignée est environnée de huit ronds ou roses en émail et filigrane, et la coupe est entourée de huit images hautes de six doigts, avec

ces escripteaux sur le derrière d'icelles, en lames d'argent : *Dominus noster Jesus Christus. - Sancta Maria. - Gabriel, ang. - Johannes Bapt. - S. Philippus. - S. Mammes. - S. Vicentius. - Michael, ang.*, tenant une couronne. Au dessus de ces images relevées en bosse, comme des statues dans leurs niches, il y a huit chapitaux embellis de pierres et autant de tourelles garnies de reliques, dont les noms sont gravés autour. Sur le couvercle de la coupe, au dessus de la figure et statue de Notre-Seigneur, est en émail une tête en buste, en ouvrage et écriture grecque qui marque que c'est celle de N. S. J.-C. Le haut de la couverture est en façon de pomme, avec des fleurs et étoiles en émail, d'où dépend un petit reliquaire en forme de livre contenant ces reliques : *De S. Audomaro*. Cette pomme est surmontée d'un gland de chêne renversé qui a au dessus une croix qui termine le reliquaire. Sur le bord du pied, qui est octogone, il y a huit pierres assez grosses parmi lesquelles est apparemment la pierre précieuse que nos anciens inventaires appellent granat, et disent avoir été tirée de l'anneau de dom Garnier, IXe abbé de céans, évêque de Langres, avec lequel il célébrait les divins mystères, qu'il consacra à ce reliquaire, elle est entre quatre petits rubis; plus vingt sept perles; plus sur chacune des huit roses il y a trois petites pierres et une perle, qui font huit perles et vingt-quatre pierres. Autour du bas de la coupe il y a vingt quatre pierres précieuses. Autour de trois des huit chapiteaux il y a cinq pierres à chacun. Autour des cinq autres il y a à chacun trois pierres et deux perles qui font trente pierres et dix perles. Sur le couvercle de la coupe, au dessus de la statue de l'archange saint Michel, est un saphir assez gros

taillé en oval, plus pointu à un bout qu'à l'autre, entre trois petites pierres ou perles. Les sept autres roses qui font le tour, et sont en filigranes sur vermeil, ont pour ornement, chacune quatre petites pierres ou perles. Dans le creux de la coupe est le chef tout entier de saint Vincent; auprès du quel sont quelques autres reliques, mais sans de propres écriteaux, les quels, l'an mil six cent quarente, ont été trouvés tout à fait consommés par l'humidité du lieu, où cinq ans et demi auparavant, les reliques avaient été cachées à cause du danger des guerres. Voici les noms des reliques qui sont dans les huit tourelles mentionnées cy-dessus. Première tourelle : *S. Agathe, v.* - *S. Lucie, v.* - *S. Nicholai, ep.* Seconde tourelle : *S. Martini.* - *S. Antonii.* - *S. Xpistofori, m.* Troisième tourelle : *S. Sixti, pp.* - *S. Damiani, m.* - *S. Barnabe, apli.* Quatrième tourelle : *S. Thome, apli.* - *S. Andree, apli.* - *S. Simonis, apli.* Cinquième tourelle : *S. Saturnini.* - *S. Cecilie, v.* - *S. Joseph ab Arim.* Sixième tourelle : *S. Laurentii.* - *S. Tadei, apli.* - *S. Philippi, apli.* Septième tourelle : *S. Jacobi Min.* - *S. Johannis Bapt.* - *S. Bartholomei, apli.* Huitième tourelle : *S. Benedicti.* - *S. Bernardi.* - *S. Blasii, m.*

Nota. Le vieil inventaire de 1504 porte : Vas in quo continetur caput sancti Vincentii martyris, quod caput attulit de partibus Albigensium, de villa que dicitur Castras in episcopatu Tolosano, dominus Conrardus, Portuensis episcopus, Apostolice sedis legatus, et ipsum contulit domui Clarevallis. Factum est istud vas tempore venerabilium patrum domini Laurentii et Radulphi, abbatum, et nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum; quod continet reliquias viginti quatuor sanctorum. Factum est idem vas ex

quadraginta tribus marchis argenti et una marcha et dimidia auri. Continet autem lapides preciosos duodecim balais et duodecim saphiros et tredecim prassinos magnos. In anteriori parte continet lapidem preciosum, qui vocatur granas, sumptum ex annulo domini Garnerii, episcopi Lingonensis, cum quo celebrabat divina, quem et contulit eidem operi.

Le dix huit may de la présente année mil sept cent quarente, on a ouvert par le ministère de dom Hierosme Audoulx, cy-devant sacristain, présence de dom Claude Guiton, et de Mr Remy médecin demeurant à Saint-Dizier, la coupe susdite où est renfermé le chef de saint Vincent. Au dos d'une des huit statues susdites, qui l'entourent, on lit en lettres gothiques : *In hoc vase continetur caput sancti Vincentii, martyris*. Plus sur un petit parchemin cousu au taffetas qui couvre le chef, est écrit en lettres communes : *Caput S. Vincentii, martyris*. Sur un petit paquet couvert de taffetas, est écrit : *Dentes capitis S. Vincentii*. Trouvé le chef de saint Vincent par sa partie antérieure, présentant sa face, ayant les orbites et les deux os du zigoma entiers; ayant l'os du nez de la partie gauche entier, celui de la droite manquant; la machoire supérieure entière, manquant de dents à l'exception de la seconde incise gauche, qui était cachée dans l'alvéole et ne déborde pas la machoire; la suture lambdoïde partageant le coronal mais étant effacée dans son milieu et ne paraissant bien qu'à la racine. Et n'ayant pu tirer le crâne de la dite coupe, nous n'avons pu apercevoir s'il y manquait quelque chose. (Cfr. *Append.* I, n. 22; — II, n. 15; — III, n. 8; — IV, n. 12; — VI, n. 1; — VIII.)

53. Petit paquet sur l'etoffe du quel est écrit : *Hæ nos latent reliquiæ, sed non Deum.* His singulis quibuscumque reliquiis nomina apposita erant, sed quia a mense septembris anni 1635 usque ad mensem martis anni 1640 hoc reliquiarium occultatum fuit ob belli pericula, inscriptiones repertæ sunt omnino deletæ et consumptæ humiditate loci in quo erant. 1640.

54. Autre petit paquet sur le quel : *Harum reliquiarum nomina scripta sunt in libro vitæ.* Haut de deux pieds, quatre poulces, huit lignes.

55. Dans la même armoire on voit un petit paquet de papier blanc, qui renferme une petite plaque de vermeil quarrée, surmontée d'un cintre et d'un anneau : d'un côté est comme une dent enchassée; d'autre côté, au dessous d'une petite croix burinée, est écrit : *Reliquie de S. Blasio.*

56. Un autre plus petit, rond, s'ouvrant par charnière à côté gauche, renferme quelques morceaux de vêtements. Au dehors, d'une face est un agneau; d'autre face une sainte tenant de la main droite une palme, de l'autre une roue : ce qui fait penser que ces reliques sont de sainte Catherine.

57. Un autre reliquaire rond, paraît de vermeil en filigrane. D'un côté est un Dieu-de-Pitié, et les instruments de la Passion, et autour : *Aspice qui transis quia tu mihi causa doloris.* Il renferme du coton, petit paquet, qui a cet écrit en parchemin : *De legione Thebeorum;* puis un autre : *Ex XI millib. Virgin.* De l'autre côté du reliquaire un agneau : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere.* Il renferme un pain de cire ayant figure, des deux faces, d'un Agneau de Dieu. Un petit papier contenant un fort petit os et est écrit : *Ex XI millibus.* Un autre de taffetas rouge

ayant pour etiquette en parchemin : *De legione Tebeorum;* et un morceau de laine.

58. Un autre petit reliquaire d'argent, rond, qui ne paraît pas s'ouvrir, a une petite boucle avec un anneau. D'une face représente un agneau; d'autre face tête de Notre-Seigneur.

59. Chef de l'apôtre saint Barnabé. Un beau reliquaire d'argent doré, comme en pyramide, où repose le chef de saint Barnabé, apôtre, que dom Artaud chevalier du Temple, religieux célerier de Clairvaux, y apporta lors qu'il vint s'y rendre moine. Ce reliquaire a été fait du temps des doms Everard et Guillaume, XVIIe et XVIIIe abbés de Clairvaux, en 1235 et 1238. Il y est entré trente marcs d'argent et un marc et demi d'or. Le pied n'est que d'airin, soutenu de trois têtes de lièvre d'airin doré; mais est couvert d'argent, avec six roses en émail et diverses pierres précieuses, au nombre de quarente six, qui d'ailleurs contribuent à l'ornement de six plaques d'argent rondes, représentant en bosses des figures de l'Ancien-Testament. La poignée ou pommeau a six images en émail, au dessus sont représentés en figures de relief: l'Annonciation avec cet écriteau : *Ave Maria gratia plena;* de la Nativité de Notre-Seigneur; de l'allée des pasteurs en Betléem avec cet écriteau : *Gloria in excelsis*; de l'Adoration des rois; de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple.

La première image du pommeau représente la Sainte Vierge et l'archange saint Gabriel. La seconde la Sainte Vierge sur une couchette, saint Joseph, l'Enfant Jésus dans le berceau, le bœuf et l'âne. Deux pasteurs, l'ange qui tient l'écriteau : *Gloria in excellis,* et les brebis, c'est la troisième. La quatrième ce

sont les trois Rois, dont l'un présente de l'or. La cinquième la Sainte Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus qui bénit les Rois. Dans la sixième on voit la figure de la Vierge, son Enfant Jésus quelle tient, le prophète Siméon, saint Joseph qui tient deux tourterelles, et Anne la prophétesse. Au pied et autour de ces figures il y a douze pierres précieuses.

Sur ces mystères il y a six chapitaux, une tourelle entre chacun; deux autres petites tourelles attachées aux dits chapitaux, dans les quelles les reliques n'ont point présentement d'écriteaux; mais selon un vieux mémoire, rapporté en 1640, et selon ce que nous avons reconnu, le susdit jour, dix huit de may, l'an mil sept cent quarente deux, que nous avons fait l'ouverture du dit reliquiaire, comme dit est, les reliques qui sont en ces tourelles sans inscriptions propres, sont : *De prophetis Helizeo et Abdia. - De Urso, m. - De Christophoro, m. - De S. Arragona, m. - De coopertorio S. Bernardi.* Le milieu de ce reliquaire contient comme il est écrit : *Summum capitis S. Barnabe, apli;* avec ces autres reliques qui ont leurs propres écriteaux : *De S. Feliciano, m. - De S. Basilio. - De S. Eufemia, v. - De casula S. Petri Tarent. ep.;* et (ut putatur) : *De osse ejusd. S. Petri,* nam non potuit ita bene legi superscriptio ista de osse. Porro secundum transcriptum quoddam vetus, quod in hoc reliquiario repertum est, sunt adhuc reliquie : *De S. Marcello, pp. et m. - De S. Materno, conf. - De S. Barbara, v. et m.;* et de multis aliis sanctis, sed absque inscriptionibus. Singulis quibusque reliquiis que habentur in cristallo superposita erant nomina; sed propter humiditatem loci in quo ipse reliquie ob bellorum pericula a mense septembris anni 1635 usque ad mensem martis anni 1640,

occultate fuerant, ita deleta et consumpta sunt, ut nullo modo potuerint legi, sicut inscriptiones supradictarum reliquiarum cognosci nequiverunt. Nous y avons remarqué en outre un os particulier avec cette inscription : *De S. Basilio*. Le crystal supérieur dont cy dessus est mention est enfermé dans un ouvrage à jour composé de neuf pièces en bel émail, ayant chacune une perle pendante. Au-dessous six pierres précieuses de grosseur moyenne, et douze plus petites. Le reliquaire a en tout de hauteur deux pieds et demy et deux poulces.

Dans une petite boëte qui n'a pas de couvercle une ✝. O IEρων̃, qu'on croit signifier Hierosme.

Autre petite boëte avec couvercle d'argent, renferme un os sur lequel est écrit : *Leipsane mouton agonton medo;* on ne sait ce que cela veut dire (1).

Nota. On lit dans le livre manuscrit des titres ou consécrations d'autels et des sépultures de l'église de Clairvaux, écrit environ 1340 (cfr. *Append.* XXIII) et qui a été extrait, y est il marqué, d'un registre de la sacristie, d'ancienne lettre, on lit en lettres rouges EPITAPHIUM SANCTI BARNABE, APOSTOLI : *Caput sancti Barnabe, apostoli,* quod attulit nonnus Artaudus, cellerarius Clarevallis, de ultramarinis partibus, et sumptum fuit de thesauro Constantinopolitano.

Le vieil inventaire de 1504 marque : Vas in quo continetur caput sancti Barnabe apostoli, hoc caput attulit supradictus nonnus Artaudus, cellarius Clarevallis. Hoc vas factum est tempore Everardi et Guillermi et nonni Drogonis, sacriste, et XXX marchis

(1) Nous n'osons pas hasarder l'interprétation de cette inscription, qui évidemment a été mal lue.

argenti et una et dimidia auri. In eodem vase continetur de ligno Domini et alie centum et septem reliquie.

L'inventaire de 1640 dit : Le vaisseau où est tout le test du chef de saint Barnabé, apôtre, est couvert d'un grand chapiteau, au bas du quel se voit le baptême de Notre-Seigneur, sa Transfiguration, son entrée sur une ânesse en Jérusalem, son Crucifiement, sa Résurrection, son Ascension. Les six premiers chapiteaux ont chacun pour ornement quinze pierres ou perles ; les autres six, qui sont au dessus, en ont chacun neuf. Manquent trois pierres. (Cfr. *Append.* I, n. 20 ; — III, n. 8 ; — IV, n. 11 ; — VI, n. 3 ; — VII.)

60. Item le vase de sainte Hélène, autrement l'écusson ou l'oratoire du grand Constantin, empereur, son fils, qui est d'argent doré. Haut d'un pied de roy, large de neuf poulces, il a d'épaisseur deux poulces, neuf lignes. Il a deux faces. A celle de devant, il y a quatre portes savoir deux extérieures et deux intérieures. Les deux dernières couvrent et renferment le précieux bois de la vraye Croix, avec cette inscription en haut : *IS.XS*, et au dessous : *Timios Sulos* (Ι̅C-Χ̅C. ΤΙΜΙΟΝ ΞΥΛΟΝ), id est *nobile lignum Jesu Christi* ; et au bas de la croix un morceau du fer de la lance dont le côté de N.-S. J.-C. fut percé, avec cette inscription : *On car peponta, on theos paton aves* (ΩΝ CΑΡΞ ΠΕΠΟΝΘΑC, ΩΝ ΘΕΟC ΠΑΘΩΝ ΑΦΕC, c'est-à-dire : vous avez souffert comme homme, comme Dieu délivrez-nous du mal). Cette croix a deux croisons. Elle est longue de huit poulces, cinq lignes ; large de huit lignes ; épaisse de quatre lignes. Le croison supérieur a deux poulces, trois lignes d'étendue ; le croison inférieur a quatre poulces, quatre lignes d'étendue. Cette croix qui contient le vray bois est d'or, bien et artistement ouvragée.

Les six bouts sont d'un émail admirable. Elle est accompagnée de six cabinets, qui contiennent différentes reliques. : *De vestimento matris D. - De brachio S. Artemii, m.* Sur le dessus ou dehors des deux portes intérieures il y a au milieu un Crucifix, en bel émail, entre la Vierge et saint Jean, avec diverses images, pierres et bordures de perles. Le dedans des portes extérieurès est un ouvrage semblable. Le dehors de ces portes extérieures représente en bosse : la Descente de la croix ; la Transfiguration ; la Dormition de la Sainte Vierge ; l'Ascension de N.-S. ; l'Apparition de N.-S. à ses apôtres, faisant porter à saint Thomas la main à son côté ; enfin J.-C. aux Limbes, délivrant les âmes des patriarches. Au dessus et entre ces deux portes est la figure en émail du grand Constantin, son nom y est en grec. (Cfr. *Append.* XIII, n. 1.)

Le dehors de la face postérieure du reliquaire, sur les deux portes, a sur chaque porte quatre images de de leur long, en bosse, et une image en buste. Sur le couronnement régnant sur les deux portes, qui sert de couverture aux reliques, qui sont dans trois châsses ou capses, est le grand saint Georges, martyr, ayant de chaque côté quatre images superposées de saints en buste, qui répondent aux reliques de ces saints contenues dans les trois châsses ci-dessus. Et ces reliques sont : 1° une portion de l'os de la cuisse du grand saint Georges, qui approche de la tête du fémur, sur laquelle est une croix de vermeil où est écrit : *Agiou tou megalou Georgiou* (ΑΓΙΟΥ ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΓΕΩΡΓΙΟΥ), id est sancti et magni Georgii, et au dessus de la tête de figure : *Georgios* (ΓΕΩΡΓΙΟϹ) ; 2° à son côté droit, une vertèbre du dos de saint Romain ; la moitié de la tête du fémur de saint Mardaire ; un apo-

physe de l'os du fémur, à son articulation avec le tibia, de saint Grégoire, le Théologien. La quatrième relique qui répondrait à la quatrième image du dehors n'y est pas. 3° Au côté gauche de saint Georges il y a, dans la petite châsse qui y répond par dessous, la portion inférieure de l'os de la cuisse, à son articulation avec le tibia, de saint Eugraphe, martyr ; la portion supérieure du tibia, à son articulation avec le fémur, de saint Menas ; une troisième relique qui est sans inscription, c'est une portion de la partie spongieuse d'un os ; il y en a une quatrième qui a pour inscription sur parchemin : *Sci mart. Mardarii.*

Les quatre images au couronnement cy dessus, à chaque côte du grand saint Georges, ne paraissent pas répondre, pour toutes, aux reliques qui sont dessous, dans les dites châsses ou capses. Voicy comment elles ont été traduites du grec en latin. A côté droit de saint Georges il y a : *Agios Romanos* (ΑΓΙΟϹ ΡΩΜΑΙΟϹ), autour du buste, qui est dans un rond ; *Agios Mardarios* (ΑΓΙΟϹ ΜΑΡΔΑΡΙΟϹ), dans un autre rond, autour du buste ; *Agios Auxentios* (ΑΓΙΟϹ ΑΥΞΕΝΤΙΟϹ), dans un troisième rond, autour du buste ; *Agios Christoforos* (ΑΓΙΟϹ ΧΡΙϹΤΟΦΟΡΟϹ), dans un autre rond autour du buste. De l'autre côté de la dite figure de saint Georges, sont quatre autres bustes disposés de même, c'est : *Agios Aberkios* (ΑΓΙΟϹ ΑΒΕΡΚΙΟϹ), *Agios Minas* (ΑΓΙΟϹ ΜΗΝΑϹ), *Agios Eugraphos* (ΑΓΙΟϹ ΕΥΓΡΑΦΟϹ), *Agios Ermolaos* (ΑΓΙΟϹ ΕΡΜΟΛΑΟϹ).

Le dedans des portes de cette face postérieure du reliquaire a douze images relevées en bosse et deux cabinets, dans l'un desquels il y a une relique inscrite : *De B. Luca, ev.* Une autre : *De S. Hyreneo, m.* Une autre : *De brachio S. Artemii, m.* Dix autres reliques

dans le même cabinet sans inscriptions. Dans l'autre cabinet une relique inscrite : *De numero XI mil. Virg.* Une autre : *De sepulchro S. Thome Cant.* Six autres sans inscriptions. Plus un papier sur lequel est écrit en grec, d'écriture récente que nous ne connaissons pas : *Agiou autonomou* (ΑΓΙΟΥ ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ), sancti Autonometi ; *tou agiou audois piopis santonom audois muris laudois murion ?*

Ces deux portes de face postérieure du reliquaire, qui viennent d'être expliquées, couvrent une plaque à laquelle sont attachées diverses reliques, chacune desquelles a son nom gravé en grec sur une petite croix d'argent doré. A l'entour de cette plaque, il y a onze cabinets qui portent en dehors des figures de saints en bustes dans l'un desquels il y en a une qui est inscrite : *Agiandenus rex ;* puis : *S. Petri, apli.* Trois autres cabinets au dessous contiennent des reliques sans inscriptions. Dans l'autre cabinet, vis à vis, sont deux reliques dans deux capses, dont chacune a son inscription gravée en grec sur une petite croix d'argent doré : La troisième capse en a une qui a pour inscription sur parchemin : *De S. Cirilla, v. et m.* (filia Decii, imper. sub Claudio imper.). Il a par dessous trois petits paquets sans inscriptions. Dans les trois capses du bas de la dite plaque, il y en a une dont la relique n'a pas d'inscription. La seconde contient : *De mandibulo S. Pelagii, m.* Dans la troisième il y a : *De S. Stephano protom.* Il y a quatre petits paquets sans inscriptions. Enfin autre, dont l'inscription est gravée en grec sur une petite croix d'argent doré. Les diverses reliques qui sont attachées sur la dite plaque sont au nombre de dix sept, ayant, comme dit est, chacune leur nom gravé en grec sur une petite croix d'argent

doré. On y a ajouté une dent sans inscription ; on croit que c'est celle qui fut donnée dans Rome à notre père saint Bernard, de laquelle il est fait mention dans sa vie, comme nous marquerons cy-après. L'inventaire de 1640 marque que dans le reliquaire, il y a encore des reliques : *De S. Basilio, et de Cesario, ep. et m.*

La première pièce sur la dite plaque, qui est la plus grosse, porte : *Tou agiou Gregoriou Nusses* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ ΝΥϹϹΗϹ). *Tou agiou marturos Nikephoros* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΑΡΤΥΡΟϹ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ). *Tou agiou Minas* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΗΝΟΥ). *Tou agiou Longinou, ekatonarkou* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΛΟΓΓΙΝΟΥ, ΕΚΑΤΟΝΤΑΡΧΟΥ), qui veut dire centenier. *Tou agiou Eustratiou, tou marturos* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΕΥϹΤΡΑΘΙΟΥ, ΤΟΥ ΜΑΡΤΥΡΟϹ). *Tou agiou Procopiou* ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΡΟΚΟΠΙΟΥ). Sur le petit rouleau : *Tes agias Aglaes* (ΤΗϹ ΑΓΙΑϹ ΑΓΛΑΙΑϹ). *Tou agiou Agathopou* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΓΑΘΟΠΟΥ). *Tou agiou Dionusiou, tou ar.* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΔΙΟΝΥϹΙΟΥ, ΤΟΥ ΑΡ.). *Tou agiou Ignaciou* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΙΓΝΑΤΙΟΥ). C'est peut-être la relique dont saint Bernard, dans son 7ᵉ sermon sur *Qui habitat,* 7ᵉ verset, se glorifie fort d'être possesseur, en ces termes : Magnus ille Ignatius, discipuli quem diligebat Jesus auditor, martyr noster, cujus preciosis reliquiis nostra ditata est paupertas, Mariam in pluribus quas de ea scripsit epistolis Christiferam consalutat. *Tou agiou Babulas, iereus* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΒΑΒΥΛΟΥ, ΙΕΡΕΩϹ), qui veut dire prêtre martyr. *Tou agiou Kernistou, tou marturos* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΧΕΡΝΙϹΤΟΥ, ΤΟΥ ΜΑΡΤΥΡΟϹ). *Tou agiou Polyeuctou, tou marturos* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΟΛΥΕΥΚΤΟΥ, ΤΟΥ ΜΑΡΤΥΡΟϹ). *Tou agiou Eugeniou, marturos* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΕΥΓΕΝΙΟΥ, ΜΑΡΤΥΡΟϹ). *Tou agiou* ΙΩ (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΙΩΑΝΝΟΥ), et de suite à ΙΩ *tou kru...* (ΤΟΥ ΧΡΥϹΟϹΤΟΜΟΥ). *Tou agiou Ismuriou...* Dans la capse qui renferme la

relique du grand saint Georges, martyr, il y a sous le billet six paquets couverts d'étoffe, sans inscriptions. (Cfr. *Append.* XIII, n. 2.)

Nota. Pour ce qui est de la relique cy-dessus, qu'on croit la dent de saint Césaire, martyr, voici ce que Godefroi en dit au premier chapitre du IIe livre de la vie de saint Bernard qu'il a composée : rediens autem pater sanctus (Bernardus) ab Urbe, ex sanctorum apostolorum martyrumque corporibus xenia secum retulit preciosa, haud modicum sibi reputans fructum esse laboris; inter que beati Cesarii dentem quonam modo receperit, memorandum. Cum enim integrum ei predicti martyris caput exhiberetur, ut tolleret inde quod vellet, dari petiit dentem unum. Frustra vero aliquandiu fratres qui cum eo venerant laborantes, concessum sibi trahere penitus non valebant. Fractis enim cultellis duobus aut tribus quos applicuerant, nihilominus adhuc dens immobilis permanebat. Tum ille : « Orandum nobis, » ait ; « nec enim habere possumus, nisi Martyr ipse concedat. » Facta denique oratione reverenter accedens, incredibili facilitate duobus tulit digitis, quod ferreis ante moveri non poterat instrumentis. Hec dictus Gaufridus.

S'ensuit ce que l'inventaire sur parchemin de l'an 1504 rapporte de ce reliquaire : Est vas argenteum quod fieri fecit S. Helena, de predicto thesauro sumptum et a domino Henrico imperatore per eumdem Hugonem Claramvallem missum, opere greco mirabiliter et multum artificiose compositum, in cujus parte anteriori, sub esmaldis de auro mirabiliter fabrefactis, honorifice condita est portio Dominice crucis, in cruce ex auro mirabiliter fabrefacta, in qua sunt quatuor lapides praxini et duo alii lapides in sex angulis sex esmaldis

miro opere decorati. In eadem parte anteriori continentur reliquie plures, scilicet de ferro lancee Domini, de spinis corone Domini, et alie reliquie sub similibus esmaldis in cellulis collocate; in parte vero posteriori ejusdem vasis continentur reliquie sancti Georgii et aliorum plurimorum sanctorum, in cellulis argenteis; et omnes reliquie, que in hoc vase continentur, litteris grecis exprimuntur. Sunt autem omnes reliquie, que in hoc vase continentur, quadraginta quatuor. Continentur etiam in hoc vase reliquie sancti Minas, archiepiscopi et martyris. Dequo idem Hugo narravit pluribus egregium miraculum scilicet quod cum idem sacratus torqueretur a paganis semper habebat in ore suo Christum et crucem ejus. Cumque a tortoribus diceretur ei : nos auferemus eum ab ore tuo. Tunc illi interrogaverunt eum, dicentes : habes eum in corde? at ille respondit : habeo quidem illum, et si quesieritis, invenietis eum ibi. Quod audientes absciderunt linguam ipsius. At ille, lingua abscissa, plane et aperte loquens nominabat Jesum Christum. Tunc tyranni, eo interfecto, inciderunt corpus ejus et in ipsa carne cordis ejus invenerunt imaginem Crucifixi mirabiliter formatam, unde greci fideles habuerunt in consuetudinem quod ubicumque imago ejus depingebatur vel celabatur, juxta pectus imaginem Crucifixi depingerent celarent. (Cfr. *Append.* I, n. 2; — IV, n. 14; — XIII.)

61. Plus une belle grande mitre. Dans le fond, de côté et d'autre, et sur les pendants sont des perles avec des bandes et couronne, rozettes de vermeil et quantité de belles pierres précieuses et de cinq diamants à chacune : c'est un bel ouvrage d'orfèvrerie. On y remarque d'un côté une pierre qui figure le so-

leil ; de l'autre côté une pierre qui représente la lune. Le vieux inventaire de 1504, en parchemin, en fait mention ès feuillets 10-11 ; celui de 1640 au feuillet 30 en parle aussi.

Nota. La tradition qui suit n'est pas marquée dans les inventaires. Une tradition de la maison de Clairvaux veut nous faire entendre que l'abbaye de Dunes, en Flandre, demandant le privilége d'user de la mitre pour son abbé, elle fut rejettée en cour de Rome, qui répondit que c'était une témérité aux Dunes, fille de Clairvaux, de postuler cette distinction que Clairvaux même n'avait pas ; que la dessus l'abbaye de Dunes croyant réussir dans sa demande, y intéressa l'abbaye de Clairvaux, sa mère, en lui faisant présent de cette belle mitre. (Cfr. *Append*. I. n. 42. — II, n. 15 ; — IV, n. 15.)

62. Plus un beau soleil d'or, émaillé, enrichi de plusieurs pierres précieuses. Il pèse dit-on quarente quatre marcs d'or, comprises les pièces séparées, que l'on destine suivant le devis cy-après à composer le pied. M. Claude Largentier, XLVe abbé de Clairvaux, en 1640, a fait faire ledit soleil et ses armes sont dessus : il est terminé par un pélican et par une croix. Les pièces séparées ont été conservées dans une boëte cachetée, jusqu'au temps de dom Robert Gassot, XLVIIIe abbé, attendant toujours, dit-on, qu'on put trouver un ouvrier assez habile pour réunir toutes ces pièces et en faire le pied du dit soleil, selon le devis cy-après ; mais ce dernier abbé les a diverties à un autre usage. Feu Pierre Bouchu, XLVIIe abbé, envoya ces pièces à M. Pijart, orfèvre, frère de M. Pijart, prieur de Claux des Roziers.

Nota. Devis et dessein du soleil, quant au pied, que

M. l'abbé de Clairvaux (dom Pierre Bouchu, XLVIIe abbé)... par Me Pierre Pijart, orfèvre en cette ville de Paris, demeurant à l'enseigne de l'Homme. Le dessein est tel que la base du soleil sera faite en faîte triangulaire de la longueur et largeur du pied qui a été montré à M. Pijart; de hauteur compétente et proportionnée, en même forme qu'est le dit pied, si ce n'est qu'il se trouve à propos de le faire déborder, auquel ouvrage ne pourra être employé au plus que la quantité de cent marcs d'argent. Il faudra prendre garde qu'à la base du dit triangle, tout au tour, y soit gardé quelque demy-poulce d'espace plat et uni pour y mettre les inscriptions que l'on prétend y mettre. La quelle base sera composée de trois montagnes proportionnées au pied, qui est entre les mains du dit Pijart : les quelles montagnes seront toutes divisées par quelque espace de petits vallons, qui seront faits à l'uni ou de telle sorte que la poudre ou ordure ne puisse facilement s'y attacher, ou du moins quand il y en aura, quelle soit facile à nettoyer. Sur les trois montagnes, en sera élevé une quatrième qui sera au milieu d'icelles et comme icelle appuyée, sourdissante en telle façon, comme dit est, qu'il n'y ait ni antre ni caverne qui puisse retenir la poudre, et empêcher qu'elle ne puisse être facilement nettoyée. Une des dites montagnes basses doit regarder le devant et les deux autres de part et d'autre un peu de côté et par derrière de distance égale, chacune des quelles sera divisée en trois parties, et sera la partie du milieu de chaque montagne reserrée, celle de devant, au milieu, un peu plus grande à cause de l'histoire qui s'y doit représenter, qui est un peu plus ample que celles qui seront de

chaque côté. La première montagne, d'un côté, Helie dormant sous le génévrier au bas de la montagne, avec un ange qui le touche de la main et l'excite, avec un pain cuit sous la cendre et un vase plein d'eau; au milieu, le sacrifice d'Abraham; de l'autre côté, Melchisedech offrant le pain et le vin à Dieu au bas de la montagne, et son serviteur qui lui livre le pain et le vin. La seconde montagne au milieu, contiendra l'histoire de Moyse exaltant le serpent dans le désert, lequel Moyse sera au côté droit de la montagne, élevant le bras gauche et la main en haut, montrant du doigt la croix et le serpent, et tenant en la droite une baguette, regardant les blessés et les morts qui seront représentés du moins dix ou douze en diverses postures, épars et sans ordre, comme leur voulant dire qu'ils aient à regarder le serpent d'airin; au côté droit d'icelle, la manne tombant du ciel, avec diverses tentes et personnes en diverses postures, les unes ramassant la manne dans des sacs, les autres dans des boisseaux, les autres dans des paniers ou cages; à l'autre côté sera Moyse cornu, avec sa verge, touchant le rocher, du quel il fait sortir de l'eau. La troisième montagne sera un jardin d'olives, où les trois apôtres endormis, tout au bas de la montagne; Notre Seigneur montant en haut, où l'ange lui apparaît avec le calice et le sacrement, le confortant; au milieu N.-S. avec ses apôtres, nourrissant et rassasiant cinq mille hommes avec cinq pains.

Inscriptions des dites montagnes : *Montes in circuitu ejus, et Dominus in circuitu populi sui. - Erit preparatus mons Domini in vertice montium. - Mons Dei mons pinguis, ut quid suspicamini montes coagula-*

tos. - Mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo, etenim Dominus habitabit in finem. - Fac sicut tibi in monte monstratum est. - Et ambulavit in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei Oreb. Fin du devis. (Cfr. *Append.* IV, n. 26.)

Cinquième armoire

CONTIGUE A LA PRÉCÉDENTE.

63. Premièrement il y a un reliquaire d'argent doré, de vingt marcs d'argent et un d'or, où est le chef de saint Marc l'évangéliste. Il est haut d'un pied, trois poulces, jusqu'au couvercle, qui est haut de sept poulces; large par le bas d'un pied dix lignes, par le haut en quarré, de huit poulces, deux lignes. Le fond, qui au dessous n'est que de simple bois, est soutenu de quatre serpents d'airain doré, et au dessus sur les quatre quarres il y a quatre piliers, en l'un des quels : *De brachio S. Thome, apli.* Au second : *De brachio S. Sylvestri, pp.* Au troisième : *De brachio S. Gordiani, m.* Et au haut du quatrième il y a : *De brachio S. Epimachii;* plus bas au même pilier : *De brachio S. Laurentii.*

Entre ces quatre piliers sont quatre fenêtres, au dedans de l'une est : *De scapula S. Philemonis,* couverte comme les trois autres de filigrane orné de cinq pierres précieuses, elle a au dessus : *Suscipiat : munus : Garneri : Trinus : et : Unus : noli : Nate : Dei : spernere : vota : rei;* et au dessous : *Garnerum : dona : celo : Deus : atque : corona : hec : propter : dona : celesti : Christi : corona.* En la seconde fenêtre : *De scapula S. Blasii, ep. et m.* En la troisième : *De scapula S. Theodori. m.* En la quatrième : *De capite S. Cypriani, m.*

Au haut du reliquaire, il y a une boëte d'argent doré au dedans de la quelle est écrit : *De capite S. Marci, ev.* Nous avons connu avec le susdit médecin, Mr Remy, que c'est l'occiput du saint, qui est renfermé immédiatement dans une feuille de vermeil qui a la figure convexe et concave du dit ossement. La face de saint Marc est au convexe, ayant écrit à sa gauche : *Marcos* (ΜΑΡΚΟϹ); au concave il y a deux lignes d'écriture en grec, on n'a pu démêler celle de la première qui commence par *Tou* et finit par *Mattos* (ΤΟΥ ΜΑΘΕΩϹ). A la seconde on y lit : *Tou Marcou* (ΤΟΥ ΜΑΡΚΟΥ). La susdite boëte qui est en filigrane, ronde, est accompagnée de côté et d'autre de filigrane, chargé de pierreries, qui luy donne une forme comme de croix. Il y a à l'entour huit petits cabinets, où sont diverses reliques; scavoir : *De S. Johanne Bapt. - De pulvere S. Vincentii. - De Lucia, v. - De S. Luca, ev. - De S. Nicholao, ep. - De S. Agatha, v. - De S. Sebastiano.* Il y devait encore avoir : *De S. Andrea;* mais le cabinet qui contenait cette relique est vuide dès l'an 1640. Le couvercle qui couvre tout le reliquaire est de bois couvert de lames d'argent, où se voyent quatre anges en bosses, et au sommet une pomme d'argent un peu dorée; au dessus de la quelle il paraît manquer quelque chose. A l'entour dépend un petit reliquaire d'argent doré, en forme de médaille, avec cet écrit : *Reliquie S. Blasii, ep.* : il paraît que c'est une dent, enchâssée. Il y pend aussi un Agnus Dei, enchâssé en argent doré, sur lequel est gravé : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis* : Il en a été fait mention en parlant de la précédente armoire.

Nota. Les anciens inventaires disent que toutes ces reliques ont été apportées à Clairvaux d'outremer par

le susdit Artaudus, chevalier du Temple, religieux cellerier de Clairvaux; que c'est dom Garnier, IXe abbé de Clairvaux, puis évêque de Langres, qui a fait faire ce reliquaire de son propre : Vas quadratum, in modum turris, quod fecit fieri de suo proprio Garnerius, nonus abbas Clarevallis, postea Lingonensis episcopus, ex viginti marchis argenti et una auri, in quo continentur he reliquie : scilicet pars capitis sancti Marci, evangeliste; de brachio sancti Thome, apostoli; de brachio sancti Laurentii, de scapula sancti Blasii, de scapula sancti Philemonis, de scapula sancti Theodori, martiris; de capite sancti Cypriani, martiris; et de reliquiis sancti Johannis Baptiste, et aliorum sanctorum : que omnia attulit de transmarinis partibus sepe nominatus Artaudus, cellerarius Clarevallis. Item in eodem vasculo continetur de brachiis sanctorum Silvestri, Gordiani et Epimachi. In cujus operculo est saphirus bonus et in anteriori parte ejusdem vasis est lapis prassinus magnus. Alii lapides in eodem vase non sunt magni precii (1504). Les anciens inventaires disent encore qu'à ce reliquaire de saint Marc pend un autre petit reliquaire rond, autour du quel est écrit d'un côté : *Aspice qui transis, quia tu mihi causa doloris...* comme en est fait mention cy dessus à l'armoire précédente. (Cfr. *Append.* I, n. 21; — III, n. 7; — IV, n. 16; — VI, n. 4.)

64. Une pierre ronde, enchâssée par un couvercle d'argent qui porte autour cet écrit : *Est lapis sacratus sanguine Christi, qui genus humanum dissolvit funere Christi.* Elle pend au dossier de l'armoire par une chaisne d'argent, au haut de la quelle est attachée une bande de parchemin sur le quel on a copié l'écrit cy-dessus.

65. Un reliquaire avec anneau, un ruban qui l'attache au dit dossier. Il est couvert de vermeil, de toute face : il présente d'un côté le Crucifix, la Sainte Vierge et saint Jean à ses côtés; le soleil et la lune au-dessus du travers de la croix ; derrière c'est un dessin de fleurs. Il est haut de trois poulces, six lignes; large de deux poulces, neuf lignes; épais de quatre lignes.

66. Plus un coffre de bois tout couvert d'argent, en orfévrerie, au couvercle du quel, à chaque bout, sont les armes de Mr Largentier, abbé de céans. Voici ce que l'inventaire de 1504 en rapporte : est magnum scrinium deargentatum ponderis decem et octo marcharum argenti et unius marche auri. Quod factum est tempore Guidonis, decimi abbatis Clarevallis 1197. In quo scrinio collocata sunt : *Capita beati Joannis Crisostomi* et *sancti Domistri*. In operculo ejusdem scrinii sunt diligenter collocate sub certis titulis reliquie : *Sci Johannis Baptiste*. - *Sci Laurenti, mart.* - *Sci Malachie, ep.* - *Sci Stephani Protom.* - *Sci Nicholai, ep.* En la rangée inférieure : *Sce Agathe, v. et m.* - *Sci Gregorii.* - *Sci Thome, apli, pars scapule* (quam attulit de Constantinopoli domnus Nevelus, Suessionensis episcopus, et dedit domui Clarevallis). - *Sci Marci, ev.* - *Sci Taddei, apli.* Dans le coffre on voit quatre chefs, qui sont : *Caput sce Cordule, v. et m.* (quod dedit Philippus, comes Flandrie). - *Sce Valburgis, v. et m.* - *Sci Domistri, m.* - *Sce Margarete* (que fuit una de XI mil. Virg.) quod allatum est de Colonia, tempore Radulphi, XVi abbatis Clarevallis, 1230. Que omnia cum multis aliis reliquiis attulit de transmarinis partibus nonnus Artaudus, Templi miles, monachus Clarevallis et cellerarius. Nota, ajoute l'inventaire de 1504, quod caput sancti Johannes Chrysostomi, quod fuit in magno

scrinio, deportatum est apud Parisios, tempore donni Stephani, decimi noni abbatis Clarevallis, 1243, in collegio Sancti Bernardi, quando idem collegium pertinebat soli monasterio Clarevallis; et in dicto scrinio collocatum est caput sancte Margarite loco illius. Ce beau reliquaire est supporté de quatre pattes de cuivre. C'est un quarré long d'un pied, onze poulces, six lignes. Large d'un pied, un poulce; haut jusqu'au couvercle, non compris le pied de cuivre, de sept poulces et demy. Le couvercle est long de un pied, huit poulces et demy; large de dix poulces et demy; haut de six poulces quelques lignes. (Cfr. *Append.* I, n. 26; — III, n. 7.)

Sixième armoire

67. Une figure, en argent doré, du roseau de Notre-Seigneur qui y est renfermé avec cet écrit : *Arundo Domini,* autour, en haut du taffetas violet qui l'entoure du haut en bas; et est aussy écrit : *Arundo Domini,* sur la petite robe en violet qui couvre le haut du dit roseau. Cette figure a un pied rond, qui porte en diamètre huit poulces, six lignes, posé sur trois petits lyons qui portent chacun un écusson vide, au bas de la tige. Autour de ce bas, sont sept dauphins attachés par la tête et la queue à la dite tige, la quelle porte en toute longueur deux pieds, huit poulces, huit lignes; elle s'ouvre à visse par le haut; le pied se démonte aussi à visse. Ce roseau a dix feuilles d'argent : il a été donné à Clairvaux par l'empereur d'Orient, et apporté à Clairvaux par Artaudus, chevalier du Temple, religieux cellerier de Clairvaux, environ l'an 12... Le dit roseau renfermé a bien deux pieds.

L'ancien inventaire de 1504 pour la relique ci dessus

porte : Vasculum argenteum deauratum, instar ecclesie, quod fecit fieri domnus Johannes de Aizanvilla, abbas Clarevallis, ex novem et dimidia marcha argenti, in qua continetur juncus Domini marinus ; habens campanile in parte superiori ; cui insertum est parvum vasculum argenteum cum cathena argentea, in quo est una spina integra de corona Domini, cum uno Agnus Dei de argento deaurato. (Cfr. *Append.* I, n. 23 ; — III. n. 1.)

68. Image de la Sainte Vierge. Le vieil inventaire de 1504 porte au fol. 9 : Imago Beate Virginis ponderans per se octuaginta tres marchas, quatuor uncias, duos tresellos, prout per partes sequentes declaratur. Quia corpus ejusdem imaginis Sancte Marie, quod dividitur in plures partes, ab inferiori parte ponderat triginta quatuor marchas et dimidiam unciam ; idem vero corpus a superiori parte et Infans Jesus, sine suo capite, ponderat viginti marchas, tres uncias, sex tresellos ; et caput Domini Jesu cum corona, diademate et cocleis ponderant novem marchas, sex uncias. Pes vero cum reliquiari ad osculandum, sine crystallo, decem marchas et novem et duas uncias. Sub cujus pede in quodam philacterio argenteo et deaurato, quadrato, sub crystallino, continentur reliquie sequentes videlicet : *De camisia, de pallio, de corrigia, de lacte Virginis Marie*; et in quatuor angulis sunt duodecim margarete (gallice *perles)* juncte quatuor saphyris.

Cette image de la Sainte Vierge est haute de trois pieds, quatre poulces, deux lignes. Son diadême a huit poulces, huit lignes de diamètre. Une belle couronne sur la tête, ornée de perles et pierreries ; dans sa main droite est un bouquet de fleurs d'argent, ou un sceptre. Elle est ceinte d'une fort belle ceinture artistement

élaborée en argent, en la fermeture de la quelle, sur le devant, est une pierre précieuse entourée de quelques perles ; y pend un bouton d'argent. Zona argentea margaritis decorata qua precingitur argentea imago Beate Marie, data fuit a quadam devota femina de Castellione, uxore honorabilis viri Martini Hardi, habitatore ejusdem loci (*Invent.* 1504). Au bord de son manteau ces paroles sont gravées et diverses fois répétées : *O mater Dei memento mei.* La Vierge tient de sa main gauche l'Enfant Jésus, lequel assis, a de la tête au bout du pied onze poulces de haut : son diadême a quatre poulces, trois lignes de diamètre ; sa tête est nue et sans couronne ; il porte à main gauche un globe surmonté d'une croix ; à l'entour du pied de cette image il y a une rangée de fenestres émaillées ès quelles on voit les mystères d'Annonciation, Visitation, Nativité, et Adoration, avec plusieurs images. A travers le crystal qui est au pied de l'image on lit : *De capillis et vestimento Virginis Marie ;* au quatre coins du quel sont douze perles avec quatre saphirs.

Nota. Avant de parler de cette image et de celle de saint Bernard, qui suit, l'inventaire de 1504 marque : Ea que secuntur fuerunt addita inventario sacristie Clarevallis, tempore domni Petri de Vireio, XXXIX[i] abbatis, et domni Jacobi de Sezania, sacriste. (Cfr. *Append.* II, n. 2 et 20 ; — IV, n. 18.)

69. Item une image d'argent doré, haute de trois pieds, trois poulces, quatre lignes, la quelle représente notre glorieux père saint Bernard. Son diadême embelli de pierres et pierreries a neuf poulces de diamètre, il est revêtu de la cuculle et du chaperon par dessus, il porte de la main gauche une église artistement élabourée, il y a des reliques dedans, il y a une

clochette dans le clocher, et une croix au dessus; la main droite maintient la dite église. Auprès est sa crosse de vermeil, très belle et très bien faite, elle est haute de trois pieds, trois poulces, six lignes; la crosse au dessus de la tige est ornée de trois figures d'abbés portant crosse et livre, leur chapiteau au dessus d'eux, orné de pierreries, de filigranes et de perles. Au pied et sur la base est un crystal enchâssé en argent, aux quatre coings du quel sont douze perles jointes à quatre saphirs; sous le quel on voit cinq reliques de saint Bernard, enchâssées en autant de cellules. Celle du milieu a pour écrit en oval : *De costa B. Bernardi et de B. Johanne Bapt*. Les autres : *De pileo B. Bernardi, de cuculla B. Bernardi, de matha super quam obiit B. Bernardus, de coopertorio B. Bernardi.* Au tour du dit pied ou base il y a une rangée de fenestres émaillées où on voit saint Bernard recevoir du laict de la Sainte Vierge.

L'inventaire de 1504 porte : Imago B. Bernardi per se ponderat nonaginta duas marchas, septem uncias, quinque trezellos, sicut patet per declarationem partium ejusdem imaginis : cujus solum corpus ponderat triginta marchas, tres uncias cum dimidia. Caput vero, duo brachia, et diadema ponderant vinginti septem marchas, tres uncias cum dimidia. Ecclesia et crossa sine baculo ponderant sexdecim marchas, sex uncias, quinque tresellos. Pes vero cum repositorio reliquiarum, sine cristallo, ponderat octodecim marchas, duas uncias. Que omnes partes simul juncte efficiunt predictum totale pondus nonaginta sex marcharum, trium unciarum, septem trezellorum. Sub cujus pede in philacterio, quasi simili predicto, continentur reliquie sequentes : videlicet de costa B. Bernardi et de S. Jo-

hanne Baptista, simul; de cuculla et de coopertorio B. Bernardi, et de matta super quam obiit. Quarum imaginum (B. Marie et B. Bernardi) lapides tam preciosi quam communes, valorque, et precium facture, alibi diffusius declarantur scilicet in declaratione per dominum Guillelmum Mole tradita, et propria manu sua scripta (voir le *nota* au n. 68).

Nota. Cet extrait de l'inventaire de 1504 paraît en contradiction avec l'inscription d'une lame de cuivre attachée au tombeau de notre saint père Bernard. Sur cette lame de cuivre il y est gravé et écrit que haute et puissante dame Eléonore de Saulx, douairière de Dinteville, épouse de haut et puissant seigneur messire Aimé de Rochechouart, conseiller d'Etat et privé, en extrémité de maladie, fit vœu à Dieu le 25 mars 1615 que si elle guérissait par l'intercession de saint Bernard elle irait à l'église de Clairvaux et y donnerait une image de saint Bernard avec une plaque de cuivre, pour rendre témoignage qu'elle aurait reçu guérison par son intercession. Ce qui fut exécuté, comme y est écrit plus amplement, le 11 may 1617 (1). (Cfr. *Append.* II, n. 2 et 20; — IV, n. 19.)

70. La sixième table marquée par derrière de la lettre F, est haute, compris le ceintre qui en fait la partie éminente, de deux pieds, deux poulces, six lignes; large d'un pied, cinq poulces. On y lit tout autour du haut en bas les noms des saints et saintes écrits en lettres gothiques sur des lames d'argent au nombre de onze : † *De cunabulo Domini* † (il y a une croix au commencement et à la fin de presque chaque

(1) Il est facile de lever la contradiction en disant que la statue donnée par Eléonore de Saulx différait de celle qui est décrite ici, et qu'on retrouve encore en 1743.

inscription). - *De mapula, de pallio, de camisia, de sepulchro Domini. - De tunica Sce Marie. - S. Johannis Bapt. - Helisei, proph. - De virga Aaron. - De scypho, de ligno, de spinis, de spongia, de presepio, de sanguine, de camisia, de lintheo, de columna, de purpura, de capillis, de zona, de tunica inconsutili, de veste, de sudario Domini. - SS. Petri et Pauli. - S. Thome. - Thadei. - Jacobi Maj. - S. Marci. - S. Luce, ev. - S. Laurentii. - Johannis et Pauli. - Stephani, pp. - Sixti, pp. - Marie Magdalene. - Agathe. - S. Benedicti. - S. Bernardi. - S. Anastasie. - S. Margarete. - S. Procopii. - S. Johannis Eleem. - S. Nicholai. - S. Gregorii. - S. Sylvestri. - S. Stephani. - S. Vincentii. - S. Dionisii. - S. Andree. - S. Philippi. - S. Bartholomei. - SS. Cosme et Damiani. - S. Mathei. - S. Mathie. - S. Lucie. - S. Cecilie. - S. Antonii. - S. Malachie. - S. Joseph ab Arim. - S. Bonifacii. - B. Calixti, pp. - SS. Fabiani et Sebastiani. - S. Jacobi Min. - S. Barnabe.* Tout au bas de la dite table est un cristal quarré à travers du quel on voit une lame de vermeil, coupée dans le milieu pour laisser voir une croix qui est dessous. C'est peut-être le petit vase ou reliquaire mentionné dans l'inventaire de 1504 à cet article en ces termes : Hoc vasculum fuit domini Johannis, Mithelenensis archiepiscopi, quod dedit ei dominus Cono, filius advocati Bethunie. Et aux côtés de cette dite lame sont deux écrits à droite l'un sur l'autre : *De spinis, de calamo, de capillis Domini. - De zona S. Marie. - De capite S. Jacobi Min.* - Autre trop enfoncé sous le cristal pour le lire. Deux autres écrits à gauche, l'un dessus l'autre dessous : *De purpura, de pannis, de cingulo Domini. - De lintheamine apostolor. D.* - Autre qui ne se peut lire, pour la raison donnée ci-dessus. Au haut il y a une pierre

précieuse quarrée, qui porte de toute face deux poulces et demy, c'est peut être une cornaline ou une agathe, sur la quelle sculpté une croix : J.-C. y est attaché, de chaque côté la Sainte Vierge et saint Jean. Au dessus de laquelle est : *Is Xs* (ΙC XC id est ΙΗCΟΥC ΧΡΙCΤΟC) Jesus Christus ; au dessous du bras droit est *Stau* (CΤΑΥ), sous le bras gauche *rosis* (ΡΩCΙC) crucifixio. Outre cette pierre il y en a onze dont l'une est une tête sculptée ; soixante seize pierres brillantes ; cent quinze perles. Quatre cabinets de chaque côté, et trois en haut. Sur l'une des susdites lames d'argent après *Cecilie* est écrit en lettres gothiques : *Numerus reliquiarum CLXII.*

Dans le dit carré long qui finit par le dit ceintre, est enchassé un autre reliquaire qui paraît avoir été couverture d'un texte d'Evangiles. Il a de hauteur un pied, deux poulces, une ligne ; de longueur, dix poulces. Il a au milieu un cadre de vermeil haut de cinq poulces, trois lignes ; large de quatre poulces ; au dessus une émeraude, au dessous les armes de saint Bernard, émaillées, dans un rond, la crosse au dessus du milieu, est en dehors. Au dedans du dit cadre est un crucifix sur vermeil, la Sainte Vierge, saint Jean, le tiltre de la croix I. N. R. I., le soleil, la lune ; au haut et au bas du dit cadre, à chaque pointe est un évangéliste.

Nota. Il y a toute apparence que c'est à cette table qu'il faut attribuer le miracle du parjure, attribué par erreur à la seconde table cy-dessus, marquée B (n. 47, *nota*) ; il faudra corriger en mettant cecy au net : tout ce qui est dit en latin de la dite table marquée B regarde celle-cy.

Metelin, dont il a été question plus haut, est la ville

capitale qui donne son nom à l'isle de la mer Égée en Asie qui est la Lesbos des anciens; les Vénitiens en furent autrefois les maîtres; mais les Turcs le sont maintenant depuis Mahomet II. Jean, archevêque de Metelin, a sa tombe dans l'église de Clairvaux en la chapelle de Saint-Michel, sous cette inscription, sur la muraille du côté de l'Évangile et sur la tombe de marbre qui est au dessous : *Hic jacet bone memorie Dominus Johannes, Mithelenensis archiepiscopus, humilis monachus Clarevallis, qui obiit anno Domini* 1240, XII *Kal maii.* (Cfr. *Append.* I, n. 9; — III, n. 5; — IV. n. 17; — XXIII, n. 11.)

Septième armoire.

71. Autre table haute de un pied, cinq poulces, neuf lignes; large d'un pied treize lignes, marquée par derrière G. Voici ce qu'en rapporte l'inventaire de 1504 : Secundo loco est tabula argentea continens novem marcas argenti et unam marcam auri, quam fieri fecit in Clarevalle dictus Hugo, quondam abbas sancti Gilleni, tunc autem monachus Clarevallis, tempore nonnorum Anselmi, Petri et Drogonis, sacristarum, in cujus tabule medio in eminentiori parte posita est crux quam miraculose misit Almaricus, rex Jherosolimitanus, in Claramvallem, post plurimos annos a transitu beati Bernardi, ab eodem in somnis admonitus, sicut in tractatu de eadem plenius continetur. Eidem cruci adjuncte sunt circumquaque portiones ligni Dominici, quas attulit nonnus Artaudus, frater militie Templi, postea monachus et cellerarius Clarevallis. In eadem autem tabula continetur de capillis Domini, de sanguine Domini et de capillis beate Marie Virginis, de quibus tres misit imperatrix, uxor Othonis imperatoris,

filia ducis Brabantie, tempore domni Radulphi, XV[i] abbatis Clarevallis. Continetur iterum in eadem tabula de spinis corone Domini, quas sepedictus Hugo sumpsit manu propria de corona spinea Domini. Item vestimenta Domini, de zona, de sindone, et multe alie reliquie Domini, et reliquie undecim apostolorum, et supercilium beati Johannis Baptiste, de brachio beati Jacobi Minoris et reliquie multorum sanctorum, quas attulit dictus Hugo, quondam abbas Sancti Gilleni. Item in eadem tabula inferius insertum est philaterium aureum, divisum in duas partes, quod fuit domini Eskili, venerabilis archiepiscopi Dacie, postea monachi Clarevallis, in quo continentur reliquie multorum sanctorum. Item lapis preciosus kamahe, qui fuit domini archiepiscopi Treverensis, et alii lapides multum preciosi, continenturque in dicta tabula reliquie numero plus quam centum. (Cet Eskilus a consacré l'autel de Saint-Sauveur et y est enterré.)

L'inventaire de 1640 marque : une table d'argent doré, ornée de pierres et pierreries appelée la *Table d'Almaricus*. Au milieu est une assez grande croix artificiellement élabourée, contenant une portion de la vraie Croix de N.-S. Au bas de cette croix on voit encore un morceau assez long du bois sacré; et aux quatre coings de la croix il y a quatre cadres couverts de cristaux sous les quels sont diverses reliques. En l'un de ces cadres, en haut, à droite, il y a : *De zona Domini, de sndone, de vestimentis, de lintheo, de camisia, de pannis infantie, de caliga, de cunis, de veste purpurea, de sepulchro, de chlamide coccinea Domini.* En l'autre vis à vis il y a : *S. Petri. - S. Pauli. - S. Jacobi. - S. Thadei. - S. Andree.- S. Jacobi. - SS. Apostolorum. - S. Philippi. - S. Bartholomei. - S. Matthie. -*

S. Barnabe. - S. Thome. - S. Symonis. Autrefois il y a eu des reliques de saint Paul sous son inscription; mais en 1640, le cristal ayant été levé pour accommoder les reliques, qui étaient fort humides, du lieu où elles avaient été cachées, il ne s'est rien trouvé de saint Paul. Au troisième cadre qui est en bas, à la la droite, il y a DE SANCTIS MARTYRIBUS : *De S. Stephano. - De S. Laurentio. - De S. Damiano. - De S. Vincentio. - De S. Gervasio. - De S. Blasio. - De S. Georgio. - De S. Theodoro. - De S. Eustachio. - De S. Minas. - De S. Demetrio. - De S. Damiano.* En l'autre vis à vis il y a DE SANCTIS CONFESSORIBUS : *De S. Martino.- De S. Malachio. - De S. Benedicto. - De S. Bernardo. - De S. Gregorio. - De S. Antonio. - De S. Simeone. - De S. Egidio. - De S. Silvestro. - De S. Nicholao. - De S. Arsenio. - De S. Hieronimo.* Au dessus de ce cristal il y a : *De brachio S. Jacobi Min.* Vis à vis, au dessus du cristal précédent, il y a : *Supercilium S. Johannis Bapt.*

Au bord de la table il y a huit cristaux (dont deux manquent en 1740 et bien auparavant) c'est-à-dire huit capses couvertes d'autant de cristaux, quatre en figures rondes, quatre en figures quarrées longues. Sous l'un il y a : *De capillis Domini et de canna.* Sous le second : *De spinis Domini, et de sanguine Domini.* Sous le troisième : *De ferro lancee et soleis.* Sous le quatrième qui n'a pas de cristal : *De capillis B. Marie, de mapula et de camisia.* Sous le cinquième vis à vis qui n'a pas de cristal : *De S. Johanne, ev., de S. Luca, de S. Marco.* Sous le sixième : *De Tribus Pueris et Innocentibus.* Sous le septième : *De S. Maria Magdalena, Lucia, Barbara.* Sous le huitième : *De Prophetis.* Il y a encore sur les mêmes bords huit cabinets, scavoir

quatre quarrés de toute face, et quatre quarrés longs avec leur couverture d'argent gravés en figures.

Au dedans de la table sont seize autres cabinets tant petits que grands faits de diverses façons, ès quels sont diverses reliques. Des dites seize il y en a cinq qui ont des figures en émail et ouvrage grec, et écriture grecque. Ces inscriptions ont été interprétées le samedi 19 mai 1742 avec M. Remy, docteur médecim à Saint-Dizier. Sur celle qui est au dessus du croison de la droite, il y a *Rem gogio;* vis à vis : *Emedotros.* Au dessous du croison, à gauche : *m̄r Ihu* (ΜΗΤΗΡ ΙΗCΟΥ). Au dessous : *Emtho amros;* vis à vis : *Menoter.* Plus bas et sur la droite de la table : *Theodoro to ieron;* vis a vis, sur un oval qui porte trois figures émaillées : *gem aos Theodoro.* Au bas de la dite croix et au dessous de la figure de saint Matthieu, est gravé sur une agathe orientale un homme debout, jouant de la lyre antique, et on lit : *Morue riaxa* (1). Il y a enfin une figure en buste, comme de femme, fort relevée en bosse.

Nota. La portion du bois sacré qui est au milieu de la table a été envoyée à Clairvaux par Almaricus, roi de Jérusalem, ensuite d'une apparition en songe de saint Bernard au dit roi, la quelle est rapportée dans l'inventaire de 1504 ; on la trouve aussi écrite derrière la carte en parchemin qui représente cette table ; puis au bas d'un autre écrit qui montre comment Hugues, abbé de Saint-Guislen, a eu des empereurs de Constantinople les différentes reliques qu'il a apportées a Clairvaux ; le récit de la dite apparition se trouve encore en manuscrit parchemin dans le grand volume

(1) Tous ces textes paraissent tellement altérés que nous n'osons pas les interpréter.

de la vie de saint Bernard et autres saints, qui était cy devant au noviciat pour en faire lecture à Complies et est présentement à la bibliothèque. (Cfr. *Append.* X.) Les autres morceaux de la vraye Croix qui sont à l'entour de ce bois sacré, ont été apportés à Clairvaux par dom Artaudus frère de la milice du Temple, et par après religieux de Clairvaux; dom Hugues, abbé de Saint-Guislen, et depuis religieux de Clairvaux, y a apporté ce qui est des épines de la sainte Couronne de Notre-Seigneur avec plusieurs autres reliques contenues en cette table, la quelle a été faite du temps du même dom Hugues. Il y a soixante et onze perles petites, trente deux pierres précieuses assez grosses, trente quatre moyennes et près de cent autres petites. L'ouvrage de la croix et des bords est en filigrane. (Cfr. *Append.* I, n. 3; — III, n. 4; — IV, n. 20; — IX; — X.)

72. Autre table d'argent doré dite la *Table du Saint Clou,* marquée derrière H, haute de un pied, cinq poulces, trois lignes; large de un pied, six lignes. Les bords de la quelle sont parsemés de pierreries, au nombre de quatre grosses, dont une est sculptée et représente un homme à cheval portant une pique contre une beste; les autres tant médiocres que petites, pierres ou perles, sont soixante quinze.

L'inventaire de 1640 dit : au milieu est un cristal sous lequel sont les reliques en trois rangées. Celle du milieu représente un clou, au dessus est écrit en grosses lettres : *Pars Clavi.* A droite : *De sanguine Domini, de veste Dni; de sepulcro S. Marie, de veste S. Marie.* A gauche : *De spinis corone, de spongia, de sepulcro Dni; de lacte S. Marie.* Le cristal est entouré de quatre anges et des quatre évangélistes avec leurs

animaux mystiques. Aux quatre coings de cette table sont quatre autres cristaux, un peu plus petits que celui du milieu, au premier des quels commençant en haut sont Reliquie martyrum : *S Stephani. - SS. Prothi et Iacinthi. - S. Menne. - S. Blasii. - S. Eustachii.- S. Ciriaci. - S. Mauricii. - S. Lamberti, ep. - S. Marci, ev.;* en l'autre cristal vis à vis sont Reliquie Confessorum : *S. Nicholai. - S. Servatii. - S. Godardi. - S. Benedicti. - S. Sergii. - S. Eucharii. - S. Johannis, ev. - S. Athanasii. - S. Bonifacii.* Sous le troisième cristal qui est au bas sont Reliquie Virginum : *Magdalene. - Margarite. - Matthei, ev. - Agnetis. - Barbare. - Abundi, m. - Richildis. - Julitte. - Romani, m.* Sous le quatrième cristal vis à vis Reliquie martyrum et prophetarum : *Luce, ev. - Joseph, ab Arim. - Elisei et Abdie. - Stephani, pp. et m. - Abrahe, patr. - De virga Aaron. - Dionisii, m. - Isaie, prop. - Eufemie, m.*

L'inventaire de 1504 dit : Tabula quam dedit nobilis comes Flandrie, Philippus, que vocatur *Tabula Clavi,* quia in ea continetur pars clavi Dominici, quam secari fecit coram se Emmanuel, imperator Constantinopolitanus, consanguineus ejus, qúando ipse comes primo profectus est Jerusalem, et dedit eidem Philippo. In eadem tabula continetur : *de sanguine Domini; pars clavi; de spinis corone Domini.* Reliquie omnes que in ea continentur sunt quadraginta quinque vel sex. (Cfr. *Append.* I, n. 4; — III, n. 4; — IV, n. 21.)

73. Autre table d'argent doré, appelée la *Table des Apôtres*, marquée par derrière de la lettre I. Haute d'un pied, cinq poulces, trois lignes; large d'un pied, sept lignes. Au milieu est un crystal sous lequels on lit au haut : *De ligno Domini* et au dessous une croix du bois sacré. De sanctis apostolis, sur une ligne :

S. Petri. - S. Pauli. - S. Andree. - S. Johannis, ev. - S. Jacobi. - S. Matthie. Et au dessous en une colonne : *Thadei. - Philippi. - Bartholomei.* Et à côté en une autre colonne : *Thome. - Symonis. - Jacobi, fratris Dom.* Ce cristal est entouré de quatre anges; et au delà, les quatre animaux mystiques des quatre évangélistes. Aux quarres de cette table sont quatre autres cristaulx un peu plus petits que celui du mitant. Sous l'un, qui est en haut, il y a des reliques DE SANCTIS MARTYRIBUS : *Innocentium. - Fabiano et Sebastiano. - Cypriano. - Thoma, m. - Xisti, pp. - Georgii. - Pancratii. - Johannis Bapt.* Vis à vis, sous le deuxième cristal, en haut, il y a DE SANCTIS CONFESSORIBUS : *Martini. - Egidii. - Egberti,* sur la même ligne; et au dessous : *Gregorii. - Remacli. - Lazari;* et au dessous : *Brendani. - Allarti. - Symeonis.* Sous le troisième cristal, en bas, il y a DE VIRGINIBUS ET MARTYRIBUS : *Catarine. - Cyrille. - Agathe,* sur la même ligne; et au dessous : *Columbe, - Pelagie. - Oswardi, m;* et au dessous : *Eufemie. - Cristine. - Marciani, m.* Vis à vis, sous le quatrième cristal, en bas, sont DE MARTYRIBUS ET CONFESSORIBUS : *Innocentium. - Mauri. - Naboris. - Terentii,* sur une même ligne; et au dessous : *Carauni. - Lupi. - Coronati, m.;* et au dessous : *Sergii. - Eparchii. - Trium Reg. Magor. - Tyranni, m.*

L'inventaire de 1504, porte : Tabula vocatur *Apostolorum* quia in ea continentur reliquie Apostolorum, quam dedit comes Philippus in qua continetur : *de ligno Domini,* et reliquie que in ea continentur sunt quadraginta novem (vel quinquaginta). Continentur etiam in eadem quatuor kamahe. Les bords sont parsemés de pierreries au nombre ci dessous. Au quatre bouts d'en haut, du bas et des côtés, sont quatre pier-

res assez grosses, sculptées : elles sont sur quatre filigranes, chacune entre quatre perles, ou pierreries, toutes quatre en relief, ce sont des têtes; sinon celle du bas, qui est un lyon. (Cfr. *Append.* I, n.14; — III, n. 6; — IV, n. 22.)

74. Autre table d'argent doré, appelée de l'*Annonciation*, à raison de l'image de la Vierge et celle de l'ange Gabriel qui y sont, marquée par derrière de la lettre K, haute de un pied et demy, huit lignes; large ds onze poulces, quatre lignes. Vers le haut est une petite croix de perles et de pierreries dans la quelle est une portion de la vraye Croix, Le tout enchâssé dans une croix de vermeil ayant un cristal. Ce reliquaire est parsemé de pierres précieuses au nombre de cent vingt huit, assez grosses, entre les quelles il y en a huit plus grosses. Le cardinal Conrad, évêque de Porto, abbé de Clairvaux, légat en France, a donné cette table à Clairvaux du temps de dom Radulphe, XV[e] abbé du dit Clairvaux.

L'inventaire de 1504 marque ce qui suit : tabula Annuntiationis Dominice, continens triginta quinque saphiros et alios lapides preciosos cum portione ligni Dominici. Et sub octo majoribus lapidibus collocate sunt multe reliquie. Hec tabula quondam fuit cooperculum cujusdam vasis argentei concavi, quod quidem vas cum hoc operculo et cruce Dominica quondam fuit ducis Bertoldi, avunculi domini Conrardi, Portuensis episcopi, qui Conrardus dedit vas cum suo operculo et cruce Dominica, tempore Radulphi, abbatis Clarevallis quinti decimi, et nonni Drogonis, sacriste.

Nota tamen quod vas nusquam reperitur, et fieri potest quod in alios usus mutatum est; et solum cooperculum mansit. (Cfr. *Append.* I, n. 6; — IV, n. 24.)

75. Autre table marquée par derrière de la lettre L. Haute d'un pied, deux poulces, dix lignes; large d'un pied moins une ou deux lignes. L'inventaire de 1504, dit : Tabula parva quam attulit nonnus Artaudus, cellerarius Clarevallis, in quo continetur de ligno Domini. Et in eadem apparent ossa sanctorum nuda, quorum nomina grecis litteris exprimuntur. Le 18 mai, présente année, M. Remy, médecin, cité au chef de saint Vincent, cy dessus à la quatrième armoire, nous a aydé à lire les inscriptions grecques que nous avons divisées en cinq colonnes selons que les reliques nous ont paru divisées et que nous allon répéter icy : sur la première colonne, à droite et au haut, de la table, il y a : † *O agios Ciprianos* † (Ο ΑΓΙΟϹ ΚΥΠΡΙΑΝΟϹ); au dessous : *O agios Procopios* (Ο ΑΓΙΟϹ ΠΡΟΚΟΠΙΟϹ) ; au dessous : *O agios Nikephoros* (Ο ΑΓΙΟϹ ΝΙΚΗΦΟΡΟϹ); au dessous : *O agios Kosmos* (Ο ΑΓΙΟϹ ΚΩϹΜΑϹ); au dessous : *O agios Ausentios* (Ο ΑΓΙΟϹ ΑΥΞΕΝΤΙΟϹ); au haut de la seconde colonne : *O agios Arthenogenes* (Ο ΑΓΙΟϹ ΑΘΗΝΟΓΕΝΗϹ) ancien théologien, 17 janvier; au dessous : *O agios Pantelemon* (Ο ΑΓΙΟϹ ΠΑΝΤΕΛΕΗΜΩΝ); au dessous : *O agios Nicolaos* (Ο ΑΓΙΟϹ ΝΙΚΟΛΑΟϹ); au dessous : *E agie Maura* (Η ΑΓΙΑ ΜΑΥΡΑ); au haut de la troisième colonne, qui est celle du milieu : *O agios Marcos o evangelistes* (Ο ΑΓΙΟϹ ΜΑΡΚΟϹ Ο ΕΥΑΓΓΕΛΙϹΤΗϹ); au dessous : *Timios sulos Je K s* (ΤΙΜΙΟΝ ΞΥΛΟΝ ΙΗϹΟΥ ΧΡΙϹΤΟΥ), id est nobile lignum; au dessous : *Ex tou agiou ematos Kristou thuelematos* (ΕΚ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΙΜΑΤΟϹ ΧΡΙϹΤΟΥ ΘΥΗΛΗΜΑΤΟϹ), id est ex sancto sanguinolento Christi sacrificio; au dessous : *Apo ton omologeton* (ΑΠΟ ΤΩΝ ΟΜΟΛΟΓΗΤΩΝ), id est ex SS. Confessoribus. Au haut de la colonne suivante : *O agios Artemios* (Ο ΑΓΙΟϹ ΑΡΤΕΜΙΟϹ); au dessous : *O agios Atha-*

nasios, o megas (Ο ΑΓΙΟϹ, ΑΘΑΝΑϹΙΟϹ Ο ΜΕΓΑϹ); *O agios Euphrem* (Ο ΑΓΙΟϹ ΕΥΦΡΕΜ); au dessous : *E agie Athalie* (Η ΑΓΙΑ ΑΘΑΛΙΑ). Au haut de la cinquième et dernière colonne : *O agios Anthimos* (Ο ΑΓΙΟϹ ΑΝΘΙΜΟϹ), évêque de Nicomédie en 302, 27 avril; au dessous : *O agios Eustratios* (Ο ΑΓΙΟϹ ΕΥϹΤΡΑΤΙΟϹ); au dessous et pour la dernière : *apo ton agios tesseraconta* (ΑΠΟ ΤΩΝ ΑΓΙΩΝ ΤΗϹϹΑΡΑΚΟΝΤΑ), *id est* des 40 martyrs.

76. S'ensuit la grande châsse de vermeil que dom Tristand de Bizet, natif de Troyes, en Champagne, religieux de Clairvaux, évêque de Xaintes, a fait faire et donnée à Clairvaux, pour y conserver les reliques de saint Bernard, vers l'an 1579 (son portrait est sur bois au trésor). Elle est faite en église à deux pignons. Le côté de devant a de hauteur un pied, sept poulces et demi comme le côté opposé, non comprise l'élévation que lui donnent les figures de cuivre, au nombre de douze, représentant des sphinx, sur les quelles elle est montée. Le fronton auquel sont les armes dudit seigneur évêque a de hauteur six poulces; d'étendue un pied, trois poulces, neuf lignes; les pignons du bas au haut ont deux pieds, six poulces, neuf lignes; elle est large de un pied, neuf poulces, dix lignes. Elle a d'une face six figures d'apôtres; d'autre, six figures d'apôtres. Au pignon à droite est un crucifix en figure de croix et de Christ. Figure à droite, de saint Malachie. Figure à gauche, de saint Bernard. Au pignon opposé, figure de la Sainte Vierge, ayant sur la tête une couronne de fleurs de lys, et tenant son Enfant Jésus qui a un diadème; il est tourné du côté de saint Bernard à genoux. De l'autre côté est une figure d'abbé ayant un diadème et une crosse à main droite. Le clocher du bas au haut de la croix qui le termine a

un pied, cinq poulces, six lignes de hauteur. A la base du clocher, en face, d'un côté et d'autre, est une pierre précieuse; au dessus et au dessous du premier ordre ionique, il y a dans le tour six pierres précieuses; sur le devant de la base de la châsse il y avait treize grosses pierres précieuses, aujourd'hui 27 juillet 1742, celle du milieu manque; de l'autre côté il y en a autant apparemment; de chaque côté du pignon, sur la base, il y en a sept; sur la frise, au dessus de la tête des apôtres, il y en a douze de chaque côté, plus une de chaque côté des armoiries qui sont au fronton; sur les pignons, le long de la dite frise, il y en a sept autres de chaque côté; sur le comble du fronton il y a une pierre précieuse, de l'autre face de même; sur le comble ou sur le toit de la dite châsse sont d'un côté seize pierres précieuses et autant de l'autre; la face du haut de chaque pignon a cinq pierres précieuses qui font en tout le nombre de cent quarente une pierres fort précieuses et assez grosses, sinon les douze qui sont autour du clocher qui sont moyennes. On a employé à la faire à Paris la quantité de huit vingt marcs d'argent, par les maîtres Jacques Beguin et Jehan Jolly, orfèvres, engagés à cela par convention devant notaires avec le dit messire Tristand de Bizet, évêque de Saintes, le 27 juillet 1577. (Cfr. *Append.* IV, n. 25; — XVII.)

§ II. — RELIQUES DU PETIT TRÉSOR.

Nota. Depuis quelques années ces reliques sont dans le grand trésor pour la plus grande partie, car il y en a dans la sacristie.

I. — Reliquaires et croix.

77. Une croix de vermeil travaillée en filigrane, pesant trois marcs, sept onces; ornée autour d'un cordon de perles fines, enrichie de douze pierres rouges, une jaune, une blanche comme diamant, estimées toutes fines. Le pied est assez large, en huit pointes qui font comme des fleurs de lys : au pommeau ou poignée il y a quatre roses émaillées. Haute de un pied, un poulce et demy. Elle renferme plusieurs reliques. Faite par les soins de Jean d'Aizanville, abbé de Clairvaux.

78. Une croix haute de près d'un pied. Son pied est rond, d'argent, comme celui d'un calice, trois têtes d'anges, entre des fleurs; la tige et le travers sont de crystal, rond, orné de plusieurs feuilles d'argent, en plusieurs endroits et articles. Le Christ est tout d'argent.

79. Autre croix haute de un pied, trois poulces. Le pied a quatre pointes faisant fleurs de lys ; il est d'argent doré. La poignée est d'argent doré aussy, ouvragée en fleurs. Le reste du haut de la croix est en crystal plat, soutenu et orné de bandes et feuilles de vermeil. Le Christ est tout d'argent, au dessus est l'écriteau de vermeil qui porte : *J.N.R.J.* Le crystal est endommagé en trois endroits. Du côté droit cette croix penche aux pieds du crucifix, parce que la bande de vermeil est rompue là. De trois marcs, quatre onces, selon l'inventaire de 1504 : Item alia crux argentea deaurata, cristallo munita, cum crucifixo argenteo, pede quoque similiter argenteo et deaurato. Ipsa crux, cum crucifixo, pede et cristallo, ponderis trium marcharum, quatuor unciarum et dimidie, facta diligentia

nonni Guillermi de Barro, cellerarii, anno Domini M.V^c^VII. Faite en 1507.

80. Autre croix de vermeil, le pied est rond, la tige est en filigrane, orné de dix pierres. Le Christ de vermeil, attaché par trois clouds. Derrière on voit l'image de la Sainte Vierge tenant son Enfant Jésus, qui est burinée. Cette croix est haute de huit poulces, neuf lignes.

81. Autre petite croix de vermeil. Le Christ y manque, mais on voit les trois trous, où apparemment il était attaché, on y voit buriné un pélican. Au dessus : *J.N.R.J.* Derrière une Sainte Vierge tenant son Enfant Jésus, en relief. Le pied est rond en monogone, et dessus sont sept figures de flammes, et une pierre sur la quelle en émail deux oiseaux qui se touchent du bec. Elle est haute de sept poulces, trois lignes.

82. Autre croix d'argent doré, ornée de pierreries. Le pied est de cristal, où sont diverses reliques données par Philippe, comte de Flandres, il est supporté d'une plateforme de cuivre doré, et de quatre pattes qui ne sont aussi que de cuivre, dit l'inventaire de 1640. Au milieu est un morceau de la vraye Croix de Notre-Seigneur, que le noble comte de Flandres, Philippe, a donné, à Clairvaux, dit l'inventaire de 1504 : Alia crux minor, ornata multis gemmis preciosis, habens in medio de ligno Domini, quam fecit fieri supradictus dominus Matheus ex novem marchis argenti. Cui quidem cruci aptatus est pes cristallinus, plenus diversis reliquiis, quem cum cruce scripta in veteribus inventariis, sed minime inventa, attulit et dedit nobilis comes Flandrie Philippus. Et habet baculum deargentatum cum pomello argenteo et deaurato. Ce reliquaire fut fait par les soins de dom Matthieu, XXIXe abbé de

Clairvaux. Elle se demonte et on la porte en procession ès jours solennels avec un bâton couvert d'argent, qui a en haut une pomme d'argent doré, à l'entour de laquelle sont trois fleurs de lys et autant de roses. Cette croix est dans la sacristie. L'inventaire de 1640 dit qu'il y manque une pierre à la croix, et au bâton une fleurs de lys. De neuf marcs d'argent.

83. Autre petite croix. L'inventaire de 1504 en parle : Alia crux parva argentea, habens cornua rotunda cum imagine crucifixi et pede figurato de diversis historiis, rotundo instar pixidis; que fuit quondam domini Nicolai, Roskildensis episcopi. Et est ponderis decem unciarum. On ne sait où elle est.

Nota. On lit dans la chapelle Saint-Nicolas, tant sur un pilier à droite que sur un marbre au pied de l'autel : *Hic jacet dominus Nicholaus Stigot, Roskildensis episcopus, in regno Dacie, domini Eskili, Lundunensis archiepiscopi, consanguineus, qui pro libertate ecclesie sue exul, obiit anno Domini M°CC°XL°IX°, octavo kalendas octobris.*

84. Un reliquaire d'argent doré de trois marcs, demie once, un tréseau, en forme de chapelle. Au dessus est une croix qui surmonte une espèce de clocher. On voit sous un crystal oval : *Occiput sce Anne, matris Virginis Marie,* écrit sur parchemin attaché à un taffetas qui renferme les ossements. Il s'ouvre par derrière à la manière d'une porte; les quatre côtés sont quatre piliers boutants dont les bouts sont ouvragés. La pomme ou poignée a dans son tour huit roses, sur l'une est écrit en émail et en gothique *J. H. S.*, sur l'autre *MA* (entrelacés), alternativement. Sur le pied est une croix burinée comme sur un calice, ayant le titre *J. N. R. J.*, trois clous et la couronne d'épines. Ce

reliquaire est haut d'un pied, sans la croix qui le surmonte ; la croix a un poulce, huit lignes. Le tour du pied est octogone. J'ai ouï dire que cette relique vient de l'abbaye d'Ourscamp.

Nota. Cela veut dire que la relique de sainte Anne que nous avons dans Clairvaux est l'os concave de la tête qui est entre l'inciput ou partie supérieure et l'occiput qui est la partie inférieure. Dans lequel os on distingue les sutures transversales ou dents de scie, par lesquelles cet os se joint et s'enlace à semblables dents de scie de l'os inciput. Cet os est donc la partie supérieure du crâne, il a de diamètre trois poulces, une ligne ; et de circonférence neuf poulces, dix lignes ; de cavité ou profondeur huit lignes et plus. (Mercredi 4 septembre, avec dom Frison, prieur de Cheminon ; et jeudi 5 septembre, avec Hérardin, notre chirurgien, en 1743.)

85. Autre reliquaire d'argent doré presque de figure semblable au précédent en forme de chapelle, qui a un Crucifix sur croix au haut. Au pommeau il y a comme quatre roses émaillées. Le pied est en six pointes qui sont comme fleurs de lys. Il y a un verre devant, à travers duquel on lit : *De clamyde S. Remigii.* Autre : *De pulvere capitis S. Bernardi.* Il y a un verre derrière à travers duquel on lit : *De pulvere capitis B. Malachie, archiepiscopi, primatis totius Hibernie.* Il est haut, la croix comprise, de seize poulces. L'inventaire de 1640 ajoute qu'il y a diverses reliques entremêlées sans écritaux entre les quellès, selon la souvenance qu'on en peut avoir, est : *De spina dorsi Zacharie, prophete. - De reliquiis Ose, prophete. - De presepe Domini. - De pulvere S. Johannis Bapt. - De reliquiis S. Benedicti et Scholastice, sororis ejus.*

86. Autre reliquaire petit, d'argent doré, fait en forme de soleil surmonté d'une croix; mais sans crystal au rond, et en place est d'un côté la figure de N.-S. J.-C. portant sa croix; de l'autre face un *Agnus Dei* avec l'étendard et au dessous une tiare entre deux clefs. Il se termine par une croix. Ce pied est rond, dessous est écrit : *F. C. Largentier, XL*^{us} *abb. Clarev.* 1633. Il y a dedans, entre la figure de N.-S. et l'*Agnus Dei,* un petit papier sans inscription, qui renferme un fort petit morceau d'étoffe blanche, plus un morceau de taffetas couvrant un petit os avec cet écrit en parchemin lié avec un fil : *Reliquiæ d*^{ni} *Rainardi, Cisterciensis abbatis III*^{i}. Un inventaire dit : des reliques des *SS. Adrien, Christophe, Bruno.* La charnière de la plaque où est N.-S. portant sa croix, est rompue. Ce reliquaire est haut de sept poulces, dix lignes.

87. Un reliquaire d'argent. Le pied est rond, la tige porte une forme de côte d'argent, qui renferme une côte de S. Thomas d'Aquin ayant d'une face : 1656, une rose, *costa,* une rose, *sancti,* une rose, *Thomæ,* une rose, *de,* une rose, *Aquino,* une rose. La dite année fait croire qu'il a été fait par dom Henri Duchesne, XLVIe abbé. Cette côte est surmontée d'une croix. Le reliquaire est haut de dix poulces, six lignes. La côte en demy cercle a un pied, huit lignes.

88. Un reliquaire d'argent fait et monté en forme de croix, le pied est rond, orné de trois anges, entre des fleurs. Au-dessus de la tige est comme un travers de croix, ou croison, qui porte trois cristaux de front et un quatrième sur celui du milieu des trois. On voit à travers du crystal du milieu des trois les mots im-

primés : *Du sepulcre de sainte Geneviève et reliques de SS.* Il finit par une croix plate, d'argent aussy. Il est haut de un pied, trois lignes.

89. Un reliquaire d'argent, dont le pied est rond, fait de six parties rondes. La pommelle a comme six pointes qui ont des roses en émail. La tige est comme une tour avec six fenêtres fermées par de petits carreaux de verre ; un dôme au dessus ; et au dessus une croix. Il n'y a pas de dorure, sinon ès extrémités des panneaux. C'est dom Edme de Saulieu, XLIe abbé, qui le fit faire en 1522. Il a trois marcs d'argent moins trois tréseaux. La déaurature, dit l'inventaire de 1504, a deux ducats, et : He reliquie in eo continentur, videlicet : *Os Unius de numero XI mil. Virg. mart.*, quod quidem assumpsit predictus Rev. Pater de capella dicta Scala Dei in monasterio S. Anastasii ad Tres Fontes, ultra urbem Romam, et Claramvallem usque attulit. Item : *De lapide super quem jacebat B. Benedictus in Specu,* quem predictus dominus Clarevallis, in proprio loco ipsius Specus, ultra oppidum dictum Sublacus, presente et assentiente d^no abbate ipsius loci, assumpsit, et Claramvallem usque attulit. Item : *De S. Ireneo, m. cum sociis. - De brachio B. Verenne, v. et m., de numero XI mil. Virg.,* que suum revelavit nomen ancille Christi Elizabeth et multarum virginum in Colonia. Item : *De ossibus Zacharie, prop. ; dens ejusdem sancti. - De S. Gregorio, pp. - De SS. Innocentibus. - De S. Laurentio. - De legione Thebeorum. - De sudario B. Edmundi. - De S. Ambrosio. - De S. Hyacintho. - De cuculla B. Bernardi. - De S. Nicholao.* En outre on lit à travers le verre : *De capite S. Dyonisii, m. - De capite S. Margarete, v. et m. ex XI mil. - De baculo S. Thome, Cantuar. arch. - De quibusdam Apostolis Christi. - De sca candela*

Atreb. (Cfr. *Append.* XV). Il est haut de quatorze poulces, six lignes.

90. Un reliquaire haut d'un pied moins six poulces. Le pied est fait en forme de chandelier de table à huit pans, une petite croix burinée dessus. Il est d'argent, doré dans les extrémités et à la pomme. Il a au haut la figure d'un évêque portant une palme de la main gauche, à la droite on voit qu'il y portait une crosse qui n'y est plus. A ses pieds est écrit avec le burin : *Sanctus Stanislaus*. Il a la mitre en tête, une chape, sur le chaperon de la quelle est *J. H. S.* L'inventaire de 1640 dit qu'au dessus de la pomme il y a une boëte d'ambre contenant les reliques de S. Stanislas ; mais il n'y a aujourd'huy ny boëte, ni reliques, en 1742.

91. Un crystal en façon de coffret, soutenu de quatre pieds de bœuf, d'argent doré, haut de quatre poulces, cinq lignes ; long de quatre poulces, six lignes ; ayant au dessus une creste d'argent doré. Les faces de chaque bout sont d'argent doré, représentant, l'une N.-S. dans sa majesté; l'autre S. Paul tenant son épée. Il y a dans le reliquaire, selon l'inventaire de 1504 : *De sepulchro Domini. - De tunica Domini. - De petra quadragesime.* Selon l'inventaire de 1640 : *De S. Johanne Bapt.* Et : *Reliquie permiste* (comme on lit à travers le crystal). - *S. Gorgonii, m. - B. Arbogasti, ep. et alior. SS.* Il pèse trois marcs, deux onces.

92. Autre crystal, comme le précédent en façon de coffret, soutenu de quatre pieds d'argent doré faits en étoiles ou roses, trois d'argent doré et l'autre d'airin doré. Haut de trois poulces et demy ; long de quatre poulces, neuf lignes. Il a au dessus une creste. Les bouts sont en argent doré, travaillés à la mosaïque. Il y a aussy des bandes d'argent doré. Il pèse deux marcs

moins une once. On lit à travers : *De pulvere capitis B. Barnabe, apli. - De pulvere matte super quam obiit B. Bernardus. - Reliquie intermixte sine propriis inscriptionibus. - De sepulchro Domini. - De petra in qua cecidit Christus natus. - De petra quadragesime. - De cunabilis Domini. - De Golgotha. - De B. Nicasio. - De manna. - De capillis B. Petri. apli. - De aliis sanctis quorum nomina sunt in libro vite.*

93. Autre reliquaire d'argent dont le pied est rond, ouvragé par le bas, les armes de M. Largentier y sont burinées, crosse au dessus tournée en dedans, et la mitre. Haut de neuf poulces, six lignes. Au dessus de la tige est une boëte de crystal ronde qui renferme des paquets sur l'un des quels on lit : *Sci Theodori.* Sur un autre : *Reliquiæ quæ in hoc vase non sunt scriptæ nesciuntur.* Les trois bandes qui font le tour du crystal sont en filigrane scellé par quatre fils d'argent. Un dôme au dessus, terminé par une petite croix tournée, qui se lève facilement et d'elle-même.

94. Autre reliquaire d'argent haut de huit poulces, trois lignes. Il manque quelque chose au haut. Le pied est rond et n'a de diamètre que deux poulces, dix lignes. Sur la tige est une boëte ronde, d'argent, au devant de laquelle est une petite ouverture couverte d'un crystal qui montre la tête de saint Charles couvert de camail et de son bonnet quarré rouges. Le couvercle qui est en forme de dôme se tourne sans visse et se lève. Il y a plusieurs paquets dont il y en a peu qui ayent inscription. L'une porte seulement : *Reliques;* l'autre : *De cuculla S. Bernardi;* l'autre : *De sainte Madeleine;* l'autre : *De sainte Reine,* en Bourgogne, mais n'y a rien dedans; l'autre : *De S. Simon et S. Jude;* l'autre : *De S. Félix.* Un saint nom de Jésus

sur papier qui renferme une petite lame de cuivre qui représente saint Hubert à genoux. D'après l'inventaire de 1640 il y a aussi : *Dens S^e Arragone, virg.* - *De bove cupreo S. Eustachii,* in quo positus est cum uxore et duobus filiis. - *Reliquiæ SS. quorum nomina sunt in libro vitæ.*

95. Un reliquaire d'argent. Le pied rond, la tige est terminée par un travers qui renferme sous un crystal rond et en vue des deux côtés : *De pulvere sci Theodori, m.* Il y a une petite croix plate au dessus. A l'un des bouts à la gauche sont les armes de M. Largentier, mitre au dessus avec crosse en dedans ; au dessous : 1653. Il est à donner la paix au chœur. Haut de sept poulces, neuf lignes.

96. Autre assez semblable, haut de huit poulces, quatre lignes. Le pied rond, le tout d'argent. Au dessus de la tige est un travers qui renferme des reliques : on en voit quatre paquets à travers un verre. D'un côté l'un porte : *De pulvere capitis B. Malachie ;* les autres ne peuvent se lire pour n'être pas disposés à la vue. Derrière les reliques sont les armoiries qu'on attribue à dom Henri Duchesne, XLVIe abbé, dont l'écusson est un chevron, au dessous un croissant, à chaque côté du haut un gland soutenu et environné de deux palmes, mitre et crosse en dedans. Au dessus de ce travers est une creste d'argent, et au dessus une croix plate. Elle sert à donner la paix. Ce reliquaire et le précédent sont reblanchis nouvellement. On croit qu'il y a aussy des reliques de saint Omer.

97. Autre reliquaire d'argent doré ciselé, dont le pied est à six pans, haut de neuf poulces, qui renferme des reliques que les inventaires disent avoir été données par madame de Saint-Belin. Dans le milieu est une

boëte ronde de corail, ou de coco, entourée au bas et au haut de cercle d'argent doré, maintenue de trois bandes de vermeil. Le couvercle est aussy d'argent, surmonté d'une tige à plusieurs branches, dont trois en forme de petites châsses qui paraissent avoir contenu quelque chose, aujourd'hui elles sont vuides. Le dit couvercle s'ouvre, j'y ai trouvé un taffetas rouge qui renferme cinq petits paquets aussy de taffetas rouge sans inscription, que je n'ay pas ouvert, et un petit rouleau de parchemin renfermant un petit os et porte en écrit : *S. Athanase, prest. et mart.*

98. Un reliquaire d'argent sans dorure, fait en forme de poire qui se termine par une croix plate dont les trois bouts ressemblent à celle des chevaliers de Malthe. Le pied est rond, au milieu est un oval, dessous un crystal, sous le quel on voit une tête de Sauveur : autour de cet oval est buriné : *Lingua S. Christine.* La première pomme de la tige, qui est petite, porte quatre têtes de lyon plus petites que celles cy-dessus. La figure de poire, qui est le reliquaire, porte aussy quatre têtes de lyon, semblables aux premières, il s'ouvre en haut. L'inventaire de 1640 dit qu'il contient : *De capite S^e Petronillæ. - De S^a Corduba ex numero XI mil. Virg. m. - De S. Bono. - De lingua S^e Cristine, v. - De capite et sudario ejusdem.* (Parce que cette dernière relique *de capite et sudario ejusdem* était parmi les autres on n'a pu connaître assurément si c'est plutôt de sainte Christine que d'un autre saint.)

99. Autre reliquaire d'argent, fait en forme de poire, le pied du quel est rond et doré à l'entour. Il est couvert d'un petit chapitau qui avait une croix au dessus, selon l'inventaire de 1640, mais elle n'y est

plus. Dans son crystal entouré de trois bandes on voit un petit paquet sous un écrit en parchemin portant : *De pollice S. Stephani, primi mart.* On n'y voit autre chose; cependant le dit inventaire ajoute : *De digito S. Benedicti.* Il est haut de sept poulces.

100. Une grande et grosse coupe d'airin doré, en la poignée de la quelle il y a trois roses et trois croix d'argent émaillé. La coupe a un cercle de pierreries, comme aussy le couvercle en a un semblable. Dans le reliquaire qui est endommagé et dédoré, il y a : *Hoc caput est Unius XI mil. Virg. de Britannia, sociæ S. Ursulæ. - Reliquiæ quarum nomina ignorantur a nobis, sed non a Deo.* Manque une vitre au couvercle, et quinze places sont vides de leurs pierres. Il est haut de un pied, neuf poulces. Le pied a de diamètre six poulces, dix lignes. La coupe a deux pieds de roy en circonférence.

101. Deux reliquaires d'argent. Le pied est rond, la tige a au milieu une pomme fermée avec des bandes d'argent au nombre de seize dans chacun, mais il en manque une dans l'un, distribuées par espace qui fait un jour entre chaque bande. Au dessus de la tige est un oval surmonté d'une croix. Cet oval est fermé d'un crystal de chaque côté. Dans l'un de ces reliquaires l'oval renferme d'un côté un morceau d'étoffe d'argent et de soie où est attaché comme un saint suaire et au dessus un écrit qu'on ne peut lire; de l'autre côté est une petite Sainte Vierge tenant son Enfant Jésus. Au pied on voit quelqu'écrit qu'on ne peut lire. Dans l'autre reliquaire l'oval renferme un Sauveur d'un côté et une Mère de Dieu de l'autre. Chacun a six poulces et demy de haut. Le pied rond a de diamètre deux poulces, trois lignes.

102. Un reliquaire d'argent doré : le pied rond ouvragé, la tige comme d'un calice, la quelle porte une muscade ou boëte soutenue par trois bandes de de vermeil en long, aboutissant à un cercle de vermeil ouvert par le haut en rond. Sous le crystal on lit : *Reliquie permixte. - De S. Johanne Bapt. - De S. Marco, ev. - De S. Barnaba. - De S. Laurentio. - De S. Vincentio, m. - De S. Rufo et aliis sanctis. - De S. Malachia.* Fait par ordre de Guido (ajoute un inventaire nouveau). Je l'ai ouverte présence de dom Sauzin j'y ai trouvé bien des petits paquets, le plus gros porte cet écriteau : *Reliquiarum, que in hoc vase non sunt scripte, nomina sunt in libro vite.* Plus : *De cuculla B. Idesbaldi, abb. Dunensis. - De SS. Innocentibus.* Sur les autres il n'y a pas d'écrit. Il est haut de huit poulces, quatre lignes; le pied de diamètre a quatre poulces, trois lignes.

103. Un reliquaire de vermeil semblablement fait. Haut de sept poulces, trois lignes. Le pied rond a de diamètre quatre poulces, trois lignes. On lit a travers le cristal au haut du loco ou muscade : *De oleo S. Demetrii, m. - De cuculla S. Bernardi, - De brachio S. Eustracii, m., et de aliis sanctis quorum nomina scripta sunt in libro vite.* Je l'ai ouvert en présence que dessus, j'y ay vu un petit sac d'étoffe d'or semé de perles fermé avec une épingle, portant écrit en parchemin : *De oleo S. Demetrii, m.* Autre parchemin : *De cuculla S. Bernardi,* sans rapport à rien. Petits paquets sans écrit, poussière d'os sacrés apparemment.

104. Un reliquaire d'argent à deux portes qui le couvrent par devant. Il est large, y compris les portes, de treize poulces; haut de sept poules, quatre lignes.

L'une des deux portes en dedans, c'est celle à droite, porte la figure de la Sainte Vierge tenant son Enfant Jésus de la main droite, et une tige à trois fleurs de lys, de la gauche. La porte à gauche porte la Sainte Vierge au haut, tenant son Enfant Jésus en petite figure, présentant de son lait à saint Bernard en cuculle, la tête nue, entre ses mains jointes sa crosse et recevant sur ses lèvres le lait. La plaque de derrière porte la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus recevant l'adoration des Trois Rois, et au bas du siége de la Vierge est écrit : *Sancti tres Reges Gaspar, Melchior, Baltasar, orate pro nobis nunc etin hora mortis nostræ. F. Gaspardus Morin, Clarevallis cellerarius, me fieri curavit.* 1667. Le dedans et couvert d'un verre ou quarré en glace. Au haut on voit une petite châsse ouverte faite en façon de croix. Au pied, d'un côté, un oval en cire où se voit imprimée la croix, N.-S. dessus, qui se baisse pour embrasser saint Bernard qui est à genoux. Vis à vis, un oval en cire où est imprimé saint André portant sa croix et autour écrit : *S. Andree, apli.* Tout le reste du quarré est occupé de reliques ayant leurs inscriptions : *S. Marini, m.- S. Athanasii. - S. Blasii, m. - S. Martine, v. m. - Agnetis, v. m.- S. Marcelli.-S. Parthenii, m.-S. Vincentii, m. - S. Alexandri, m. - S. Valerii, m. - S. Felicitatis, m. - S. Romani, m. - S. Gordiani, m. - S. Xisti, m. - S. Maximi, m. - Bernardi. - Jucunde, v. m. - Candide, v. m. - Adriani, m. - Eusebii, m. - Hyppoliti, m. - Cesarii, m. - Agapiti, m. - Alexandri, m. - Candidi, m. - S. Evrardi, conf. - Sotheris, m. - Philippi, m. - Fabii, m. - Vitalis, m. - Cosme, m. - Innocentii, m. - Anastasie, v. m. - Elisabeth, v. m. - Lucii, m. - Firmine, v. m.* Et plusieurs autres dont on ne peut lire les caractères. Ce reliquaire se

ferme par un bouton d'argent à visse,pendant a une petite chaîne d'argent.

105. Un bras d'argent, où est un os du bras de saint Malachie, archevêque et primat d'Hibernie : *Os brachii S. Malachie*. Au bas et auprès de la main est une bordure de pierreries et d'images d'argent émaillé : en deux doigts de la main il y a deux anneaux dont le plus petit n'est que d'airin, et une pierre au milieu, le plus grand est d'argent et a trois pierres ; au dos de la main est la Vierge en argent émaillé (*Invent.* de 1640). Manquent deux pierres au plus grand anneau et au bas neuf places sont vides tant de pierres que d'images d'argent émaillé. (Cfr. *Append.* I, n. 25.)

106. Un bras de bois peint, au milieu est une fenêtre sous la quelle il y a en grec : *Os venerandum martyris Eustracii*, ce latin est aussi à la base du bras. C'est l'os du bras gauche dit humerus apophise supérieure, au dire de notre chirurgien, Hérardin, en 1742, juillet. Il est de la hauteur d'un pied de roy. (On le trouve au grand trésor, *quatrième armoire*.)

107. Autre bras de bois peint, sous la fenêtre du quel est : *De brachio S. Candidi*. (Voyez 15 décembre au *Journal des Saints*, imprimé à Dijon en 1706.)

108. Autre bras d'argent blanc, le bas du quel n'est que d'airin doré ; au milieu est une fenestre environnée de feuillage de vermeil par où l'on voit : *De brachio sancte Syrie*.

109. Un reliquaire d'argent doré, émaillé à l'entour. Le pied est fait en triangle, sur le quel trois bandes soutiennent le crystal, où est un poulce de notre glorieux père saint Bernard, premier abbé de Clairvaux. *Pollex B. Bernardi, abb.*

La couverture est en forme de pyramide et au des-

sus il y a un bouton d'argent doré. Il a été fait par l'ordre de dom Jean d'Aizanville, XXX[e] abbé de Clairvaux (*Invent.* de 1640). (Cfr. *Append.* I, n. 24; — II, n. 4.)

110. Deux beaux reliquaires de vermeil, semblables, qui servent à donner la paix. L'un, donné dit-on par M. Henry Duchesne, XLVI[e] abbé, renferme sous un crystal : *Pars sancti Irenei, mart.*, sur parchemin, qui est sur un os couché et assez long au milieu du quel on voit une lame qui porte du grec. L'autre renferme des reliques de *saint Adrien;* donné, dit-on, par M. Largentier.

111. Cinq autres châsses ouvertes, placées dans la sacristie sur les armoires, où sont attachés plusieurs ossements découverts; plusieurs de ces châsses sont émaillées.

112. Une image d'yvoire de la Vierge, portant le petit Jésus de la gauche, tenant de la droite un petit vase de cristal dans lequel on tient y avoir de son lait. Cette image est dans une exposition de cuivre doré très ouvragée. (Cfr. *Append.* I, n. 57.)

113. Le calice de saint Bernard et sa patène qui sont de beau vermeil. Il n'est pas haut; la coupe est comme celle d'un ciboire; il est couvert d'un petit voile blanc au dessus du quel est en broderie *J. H. S.* On l'enchâsse dans un étui de cuir couvert à rayes dorées.

114. Le calice de saint Malachie encore plus petit, plus mince aussy, la patène d'argent.

115. Une grosse longue belle lampe d'argent bien ouvragée, donnée par la république de Gênes du vivant de dom Claude Largentier. Les armoiries de la république de Gênes y sont, le travail en est fort es-

timé. Sur la fin du siècle mil six cent, sur l'ordre du roy, il fallut donner toute l'argenterie d'église pour subvenir aux besoins de l'État, j'ay ouï dire par dom Nicolas Desmoulins, prieur, que les commissaires, à la considération que dessus et par l'ordre du dit prieur, qui pour lors était procureur, la laissèrent à Clairvaux. On peut lire au sujet de cette lampe, la note de M. l'abbé de Villefore dans sa traduction de 1715 des *lettres de S. Bernard,* sur la 129ᵉ; on peut lire aussy les *Actes de S. Bernard,* mis au jour à Anvers, 1739, par le P. Jean Pien, jésuite, Bollandiste, p. 107, n. 683-684. (Cfr. *Append.* II, n. 16; — XVIII.)

116. Une urne d'argent doré, haute de quatorze poulces, deux lignes. Le pied a de diamètre cinq poulces, deux lignes. Partout il est fort bien giselé et ouvragé, il se termine par une croix; il se demonte à visse comme un calice, mais la coupe est fermée et bien scellée; on ne sait ce qui est dedans. Cette coupe a autour cinq anges dont l'un tient en poigne un serpent, un autre un petit poisson. Plus bas que la coupe sont trois têtes qui saillissent comme de fenestres.

117. Autre urne assez semblable à celle de dessus, haute seulement de dix poulces, trois lignes. Le pied rond a de diamètre deux poulces, onze lignes; il se démonte à visse par le bas, mais il ne tient pas, la visse étant gâtée. Elle est terminée par un lyon posé sur les deux pieds de derrière; des deux autres il tient en l'air, de l'une un dard, et l'autre est posée sur un petit écusson qui porte en armoiries : un chevron au-dessous duquel est un croissant; au-dessus, et de chaque côté, un gland; au dessus une mitre, et une crosse en dedans. De M. Henry Duchesne, XLVIᵉ abbé. Le tout de vermeil.

118. Une paix de vermeil, émaillée, représentant Dieu le Père, assis, tenant de la gauche un livre, bénissant de la droite. La Sainte Vierge, assise, ayant les mains jointes; un ange au dessus d'elle qui lui met une couronne sur la tête. Le fond émaillé de fleurs de lys. Au haut, de chaque côté, un écusson surmonté d'une crosse en dedans. Il y a derrière deux agrafes. Elle a quatre poulces d'un côté comme de l'autre.

119. Une paix de vermeil émaillée. Trois figures sous trois chapitaux : la Sainte Vierge tenant de la gauche son Enfant Jésus; saint Jean Baptiste montrant l'agneau; autre figure tenant de la gauche une scie, de la droite comme un baril. Derrière deux agrafes, dont une est rompue. Est de figure, a quatre pointes et quatre demy ronds; d'une pointe à l'autre il y a d'étendue un demy pied.

120. Une crosse en vermeil ayant la longueur de quatre pieds, dix poulces, six lignes. Le reste, qui est de cuivre doré, a onze poulces, huit lignes; puis la pointe de fer, qui est de un poulce, trois lignes. Le bâton de vermeil est tout parsemé de fleurs de lys, le haut est un ouvrage tout en filigrane. Au dessus du bâton est comme une tour en deux étages : dans le premier, qui a de circonférence un pied, huit lignes, sont six niches avec leurs chapiteaux qui renferment six figures d'apôtres; dans le second, au dessus, qui a de circonférence onze poulces, il y a autant de niches, de chapiteaux, d'apôtres. Dans la courbure de la crosse, la Sainte Vierge, assise, tenant son Enfant Jésus et saint Bernard, à genoux, revêtu de sa cuculle, de sa crosse, ayant les mains jointes, et un diadème derrière la tête. Par dom Pierre de Virey, XXXIX[e] abbé.

121. Une crosse d'argent faite depuis 1718.

122. Deux beaux anneaux. Un crucifix d'or sur une croix de cristal de roche, a laquelle pendait une chaisne d'or fort longue et double, volée en 1735 par des garçons neuvellement enrolés, gardés icy par un officier en attendant le départ pour joindre la troupe. C'est un vol mystérieux. (Cfr. *Append.* XX.)

123. Quatre vases d'argent, d'une même façon, à mettre des fleurs, sans anses. Un vase d'argent un peu dissemblable, qui n'a qu'une anse l'autre est cassée.

124. Une croix de cuivre qui sert en carême, pour les processions des psaumes, elle est de peu de conséquence. Il y en avait une autre plus belle, ouvragée, que l'on déposa, au sçu du Frère Jean d'Arras, convers, ayde du sacriste, entre les mains d'un fondeur de Langres pour la raccommoder; on dit que quand on la répéta, il donna pour excuse qu'il l'avait fondue, mais qu'il s'obligeait à en faire une autre, et on a bien voulu recevoir en échange la susdite, qui est toute simple.

125. Deux plats bassins, l'un rond, d'argent doré; l'autre d'argent, en oval, avec leurs burettes pareilles, aux armes de saint Bernard.

126. Aiguière d'argent, aux armes de saint Bernard.

127. Un bénitier et goupillon d'argent, et salière d'argent.

128. Deux encensoirs, deux navettes, cuillères et chaînettes d'argent.

II. — Ornements précieux.

(EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1504.)

129. Marguerite, reine de Castille, a donné des ornements blancs avec orfrois d'or à ses armes. (*Invent.* de 1504.)

130. Dame Antoinette de Bourbon, épouse de Claude de Lorraine, comte de Guise, gouverneur de Champagne, a donné, en 1526, une bourse ou boëte à corporaux, ou *J.H.S.* et *MA* (entrelacés) sont en lettres d'or.

131. Ornamentum baculi pastoralis lineum, cujus extremitates decorantur floribus aureis et sericis; in superiori parte historie deaurate; pars inferior ornatur campanulis argenteis. Datum a domina abbatissa de Biloka, et in eo inscribitur : *De Biloka,* 1520.

132. Une religieuse d'Argensolles a donné en 1520 une bourse de damas cendré, à fleurs d'or et de soye, dont le derrière est de cuir rouge.

133. Deux autres bourses données par le confesseur d'Argensolles, dom Jacques Nicolaï.

134. Bourse de satin de Bruges, ornée de plusieurs étoiles d'argent doré. Donnée, en 1516, par le très R^{dme} Michel Boudet, évêque de Langres.

135. Bourse ou boëte, par dom Chrétien, abbé de Dunes, 1513.

136. Bourse de velours persan portant ces lettres d'or : *S. B.*

137. Theca amplissima ac ditissima, de auro, munita a parti inferiori panno Damasceno nigro. Data a nobilissima d^{na} d^{na} de Brenis, 1510.

138. Casula facta tempore nonni Nicolai de Parisiis, prioris et sacriste, 1500-1526.

139. Deux carreaux de laine de haute lisse, par l'abbesse de N.-D. des Prés de Troyes, 1530.

140. Tapetum de lana, serico et auro, breve sed dives, in quo continentur imago sancte Veronice cum figura faciei Salvatoris nostri. A nonno Gegolpho, 1526.

141. Abbatissa de la Cambre dedit paramentun quadragessimale pro parte superiori majoris altaris, ex puro filo in modum retis.

142. Paramentum de veluto violaceo datum a nobili et prepotentissima d^{na} d^{na} Philippa de Gueldres, regina Sicilie, et ducissa Lotharingie ect. Devant d'autel.

143. R^{dus} in Christo pater d^{nus} Theobaldus de Luxembourg, monachus Clarevallis, postea episcopus Cenomanensis, quando dixit suam primam missam, obtulit Clarevalli casulam, dalmaticam, tunicam, cappam de panno deaurato super velutum, duplicatas serico perseo.

144. Paramentum de panno auro texto partim de veluto nigro, subquibusdam historiis sunt due littere scilicet *A*. id est Antonius de Luxembourg, comes Brene; et *F*. id est Francisca de Croï, ejus uxor, qui sunt donatores.

145. Ludovicus Merlin, quondam generalis Lotharingie, bona contulit ecclesie Clarevallis et monasterio in sua conversione, 1522. Cappa de auro de Chypre (de toile d'argent, très précieuse).

146. Due cappe date ab honorabili d^{na} d^{na} Peretta, domina de Vicena, burgensi Divionensi, 1500.

147. L'abbesse d'Argensolles dadit paramentum de veluto violeto cum figuris aureis, 1517.

148. Rothlandus, pater dominarum Beate Marie de

Flines, dedit bursam panni aurei Edmundo de Sedeloco, XLIe abbati Clarevallis, 1520.

149. Principissa Orangie, die suarum nuptiarum, dedit suam vestem nuptialem d^{no} Claudio, portario Clarevallis et suo patri spirituali, de qua veste facte sunt tres cappe, quibus affixa sunt arma seu scuta Orangie.

150. Casula de veluto violaceo, data a nobili et devota d^{na} ducissa d'Alençon, sorore d^{ni} Francisci regis, 1521.

151. Jaqueta Bertiere, mater pàtris Tristandi de Bizet, casulam completam.

152. A d^{no} papa Benedicto vestimenta sequentia transmissa sunt Claramvallem, scilicet : casula, dalmatica, tunica de panno deaurato, figurato, aquilis et aliis avibus intextis, sur un camelot de soye, valde ampla et preciosa cum duobus albis et amictibus ejusdem panni ; sunt duplicata tela percea.

153. Honorabilis vir d^{aus} d^{nus} Hennequin, civis Trecensis, casulam, dalmaticam, tunicam cum suis stolis et manipulis de panno Damasceno rubeo, sine albis. Arma ipsius intexta sunt.

D^{nus} Philibertus Duchastelet, dominus de Sancto Amando pulchram casulam completam de auro de Chypre, 1518.

III. — Sequuntur calices.

(EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1504.)

154. Calix ex dono honorabilis viri Petri Perlin, civis Parisiensis, 1533.

155. Calix datus ecclesie in prima missa nonni Tristandi de Trecis, 1524.

156. Nonnus Nicolaus, de Monasterio Dervensi, fieri

fecit, cum gubernator et custos domus de Valle Vinearum, parvum calicem deauratum.

157. Calix de argento albo, oblatus nonno Simoni le Boucherat de Trecis in sua prima missa per parentes suos, 1522.

158. Frater Bertrandus de Joinville, dum adhuc viveret et habitaret in grangia de Ultra Alba, prope Claramvallem, fieri fecit calicem deauratum.

159. Parvus calix confectus ex donis Nicolai la Besne, donati Clarevallis.

160. Calix pulcher, honestus, mediocris altitudinis, bene deauratus, in circuitu cujus pede scribitur : *Je suis de la chapelle de l'ostel de Clairvaux à Dijon.*

161. D^nus^ Johannes Foucault, abbas Clarevallis, fieri fecit calicem pulchrum, formosum, bone et mediocris altitudinis, intus et extra bene deauratum.

162. R^dus^ pater Edmundus plures pixides fieri fecit pro communione secularium, et alias pro aliis.

163. D^nus^ Johannes de Altera Villa, dedit, cujus monachi imago est cum burione subtus, calicem pulchrum bene deauratum per totum.

164. Calix pulcher, satis bassus et formosus, bene deauratus, sub cujus pede scribitur : *D^na^ de Haviaco misit calicem istum beato Bernardo.*

165. Deux calices, l'un du poids de trois marcs et demy, l'autre de trois marcs, une once et trois quarts d'once, bien doré, donné par madame la comtesse de Saint-Paul à son fils Thibaut de Luxembourg, religieux de Clairvaux, à sa première messe ; devenu évêque du Mans.

166. Calix pulcher, preciosus, ponderosus IV marcharum, VII unciarum, deauratus. In ambitu ipsius patene scribitur : *Cerne, creatura, Christi quam vulnera*

dura : quem genuit para pro se tulit : ecce figura.

167. Calix cum patena et cocleari de argento albo, ponderis unius marche, V unciarum et dimidie, cui sunt arma dni Nicholai Lesprivier, qui fieri fecit, et monasterio Clarevallis dedit.

168. Calix ejusdem ponderis, deauratus, quem fieri fecit frater Petrus, abbas Clarevallis, in cujus pede est scriptum : *Je suis de la chapelle de Champigny.*

169. Calix bassus, ponderis cum patena et cocleari deaurato III marcharum et III unciarum. In ora ipsius patene scribitur : *Calix dni Radulphi de Novo Castro.*

170. Calix valde altus, intus et extra deauratus, in cujus pede scribitur : *Frère Jehan de la Ferté m'a fait faire,* quem fecit fieri dnus Johannes de Firmitate, 1502, dum esset scutarius. De argento albo, II marcharum, VI unciarum cum dimidia.

171. Alius magnus, pulcher et preciosus calix cum sua patena, intus et extra bene deauratus. In cujus cuppa sunt imagines Christi et duodecim apostolorum elevate, cum superscriptione suorum nominum, pulchre et artificiose facte et deaurate. Et in pomello figure hieroglyphe IV evangelistarum. In pede imagines Crucifixi, B. Marie et Johannis evangeliste, elevate, cum tribus historiis Veteris et Novi Testamenti significativis mysterii SS. Sacramenti, videlicet : Abel offerentis Domino de primitias gregis sui ; duorum virorum portantium in pallo botrum ; et Abraham offerentis Isaac, filium suum ; cum pluribus margaritis et lapidibus preciosis. In cujus patena, exterius, est sculpta cum burione representatio SS. Trinitatis. Cum suo cochleari in summitate deaurato, cujus manubrium est de crystallo. Ponderis cum suo cochleari XII marcharum, et dicitur fuisse calix domini Conradi, Cardinalis.

172. Alius satis altus, cum patena, et ampullis, et quatuor campanulis pendentibus circa oram ipsius cuppe.

173. Parvus sed pulcher et bene deauratus calix cum patena, quem dicunt fuisse B. Bernardi, cujus pes et pomellus rotundus, cum cocleari ponderis unius marche, V unciarum.

Nota. Similis isti quasi per omnia est unus ita parvus calix in monasterio de Spina in regno Castelle, immediata filia Clarevallis, quem monachi ibidem dicunt et vocant calicem S. Bernardi.

174. Parvus calix cum patena, albus, qui dicitur calix sancti Malachie.

§ III. — RELIQUES INSIGNES ET RELIQUAIRES DANS L'ÉGLISE.

175. Outre le corps de saint Bernard reposant dans l'église de Clairvaux, au mausolée que Henry, VII[e] abbé de Clairvaux, en 1179 cardinal-évêque d'Albano, lui fit élever; nous y avons aussy, par une miséricorde spéciale de Dieu, le corps de saint Malachie, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, sous un mausolée semblable; celuy des saints Eutrope, Zozime, Bonose, frère et sœurs martyrs, et un quatrième dont on ignore le nom, qui furent envoyés à Clairvaux de la ville de Porto, près de Rome, par Conrad, le XI[e] abbé de Clairvaux en 1214, cardinal-évêque du dit Porto; auquels on joignit, dans le même mausolée, les corps des saintes Walte, Cristancie, Petronille, et Domicille, qui sont du nombre des XI mille vierges; joints aussy deux chefs de certains saints; et autres

reliques de plusieurs saints. (Cfr. *Append.* II, n. 21-23; — XXIII et XXV.)

176. Trois coffres de bois, garnis de cuivre émaillé, qui renferment des reliques de saint Malachie, des saints Eutrope, Zozime, Bonose, des XI mille vierges, de la légion Thébéenne : ils sont placés au dessus des autels de saint Malachie, de saint Bernard, et des saints Eutrope, etc.

177. Outre ces reliques, il y a dix chefs des XI mille vierges sur le rétable des comtes de Flandres, en deux coffres, sur chacun desquels on voit au devant écrit : *Quinque capita pausant;* et près du coffre, à gauche de l'autel, on voit un évêque peint, orné du pallium.

Nota. Un inventaire qui est sans date dit que ces dernières reliques furent apportées de Rome par dom Pierre de Virey, XXXIX[e] abbé de Clairvaux, lorsqu'il fut faire sa visite en l'abbaye de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome. (Cfr. *Append.* II, n. 19.)

FIN.

APPENDICES.

I.

Inventarium sacristie Clarevallis, factum die XXI septembris anno Domini millesimo CCCC° quinto, exeunte nonno Johanne de Trecis et intrante nonno G. de Calma, sub domno Matheo, abbate XXXVI°.

1. Primo loco tabula magna cum portis, circumdata argento intus et foris.

2. Vas sancte Helene, opere greco compositum.

3. Tabula argentea deaurata, in qua continetur supercilium sancti Joannis Baptiste.

4. Tabula clavi Dominici.

5. Tabula Apostolorum, in qua sunt IIII^or camahux.

6. Tabula argentea, super quam est Annunciatio Dominica cum multis lapidibus.

7. Tabula magna argentea, in qua continentur multa ossa nuda.

8. Tabula magna, in cujus medio continetur os de capite sancti Minas.

9. Tabula in qua continetur lapis niger in superiori parte, in quo lapide sculptus est Crucifixus.

10. Tabula parva cum portis, rubea, in qua est parva crux de ligno Domini.

11. Tabula in cujus medio insertum est philacterium plenum reliquiis, sub quo continetur parva porcio ligni Domini.

12. Tres alie parve tabule, opere greco composite, quo-

rum una continet quamdam pulcram crucem de argento cum reliquiis sanctorum.

13. Item alia tabula parva, vetus, in qua sunt ossa nuda cum porcione ligni Domini.

Sequuntur Cruces.

14. Crux magna, XL marcharum argenti, trahens magnam porcionem de ligno Dominico cum baculo.

Alia parva crux, cum pede cristallino, et baculo ligneo deargentato.

15. Alia parva crux cristallina, habens Crucifixum cum duabus ymaginibus de argento hinc et inde.

16. Alia parva crux cristallina, sine ymaginibus.

17. Alia parva crux, composita opere greco, cum pede argenteo deaurato.

Sequuntur Capita.

18. Caput beatissimi patris nostri Bernardi, in vase argenteo octoginta marcharum.

19. Caput beati Malachie in vase argenteo, LXI marcharum.

20. Caput beati Barnabe apostoli, in vase argenteo, XXX marcharum.

21. Caput beati Marci euvangeliste, in vase argenteo ad modum turris quadrate, XX marcharum.

22. Caput beati Vincencii, in vase argenteo, XLI marcharum.

23. Juncus Domini marinus, in vase argenteo, IX marcharum.

24. Pollex beatissimi Bernardi, in vase cristallino, cum pede argenteo et saphiro preciosissimo desuper.

25. Brachium beati Malachie in argento cum lapidibus preciocis et anulo in digito.

26. Magnum scrinium deargentatum et deauratum, in quo sunt capita quarumdam virginum et alie reliquie.

27. Item aliud scrinium deargentatum, plenum reliquiis, et plura filateria de argento.

28. Item aliud parvum scriniolum, argenteum et deauratum, in quo sunt plures reliquie.

29. Urceolus pro aqua benedicta, argenteus, et sparsorium cupreum.

30. Tria thuribula argentea, quorum duo sunt deaurata.

31. Vas argenteum pro incenso, ad modum navis.

32. Duo candelabra argentea.

33. Duo plati argentei cum armis ecclesie.

34. Tria paria ampullarum argentearum.

35. Aliud par ampullarum de jaspide.

36. Aliud par de cristallo.

37. Septem vascula cristallina, munita argento, in quibus continentur multe reliquie cum cruce parva argentea et pede argenteo; que vascula et crux fuerunt de abbacia de Roseriis et fuerunt redempta de pignore per dominum Johannem de Dullefmonte.

38. Item aliud vas cristallinum, circumdatum argento, super pedem cupreum.

39. Item vas de argento, deauratum, ad portandum corpus Xpisti die Sacramenti in processione.

40. Item vas argenteum, deauratum, ad portandum corpus Xpisti propter infirmos.

41. Item aliud vas argenteum, deauratum, in quo est corpus Domini in ecclesia (*vacat*).

42. Mitra una pulchra, bene garnita lapidibus preciosis et margaritis.

43. Item alia mitra minor, circumdata margaritis.

44. Item alie mitre modici valoris et simplices.

45. Item unum par cerothecarum, garnitarum duobus esmaldis.

46. Item tres anuli, qui ponuntur in digitis quando celebratur pontificaliter.

47. Item novem alii anuli simplices.

48. Baculus pastoralis, sine crocea, de argento, deauratus (vel deaurata) cum pede argenteo deaurato.

49. Item alia crocea cum baculo ligneo deargento.

50. Item una crocea argentea sine pede.
51. Item crocea cum baculo, totum de ebore.
52. Item crocea beatissimi Bernardi.
53. Item anulus suus cum suo calice.
54. Vas argenteum ad portandum oleum sacrum.
55. Undecim vascula eburnea, in quibus sunt plures reliquie.
56. Item duo alia cuprea deaurata, in quibus sunt plures reliquie.
57. Ymago beate Marie eburnea, in tabernaculo cupreo deaurato et bene operato, tenens vasculum cristallinum in quo est de suo lacte.
58. Unum filaterium argenteum, deauratum desuper, in quo sunt plures reliquie.
59. Item aliud filaterium grossum, argenteum, deauratum, in quo continetur de ligno crucis Domini.
60. Item aliud filaterium parvum cum lapidibus preciosis, continens eciam de ligno crucis Domini.
61. Sex vascula argentea, deaurata, in quibus non sunt reliquie.
62. Item parva pixidis argentea, deaurata super quam est ymago Crucifixi.
63. Item multi lapides preciosi et plura frustra de cristallo et de argento, que sunt in quodam scrinio.
64. Item baculus ligneus pro cruce.

Calices.

65. Calix magnus, duodecim marcharum argenti, deauratus, qui est impignoratus apud Firmitatem.
66. Calices communes viginti et unus, cum uno fracto.
67. Item unus alius calix de Altofonte, cum quadam cruce parvi valoris, impignoratus apud nos pro ipsis (*vacat*).
68. Item unus calix in Mortua Valle.
69. Item unus in Columbeyo.
70. Alius in Barro.
71. Item quatuor parvi calices ad communicandum.

Sequuntur Vestimenta.

72. Casule cum tunicis et dalmaticis, preciose ; duodecim paria.

73. Item casule cum tunicis et dalmaticis ; paria novem minoris precii.

74. Item una casula viridis, preciosa.

75. Item alia casula de indico samino, habens Crucifixum in pectore.

76. Item casule simplices rubeo de sandalio ; XXXV.

77. Item una de samino rubeo, simplex.

78. Item alia de sandalio rubeo ex una parte et indico ex alia.

79. Item casule crocee ; XIII[cim].

80. Item casule indee ; IIII[or].

81. Item alia casula preciosa, cujus campus est rubeus et operatura de avibus aureis.

83. Item, in armario communi, pro diebus communibus, una de samino rubeo et alia alba de serico vetusta.

84. Item alia casula indea, satis antiqua, et alia nigra pro defunctis.

85. Item in Barro due ; una dupla de sandalio rubeo et croceo et alia de sandalio indico simplex.

86. Casule, tunice et dalmatice pro communibus festis et diebus quibus cantatur cum duobus ministris ; septem paria.

87. Item una casula, sine tunica et dalmatica, pro defunctis.

88. Item tria paria, talia qualia, pro mortuis.

89. Quatuor paria albarum, quarum stole et manipuli correspondent suis apparamentis pro sollemnibus festivitatibus.

90. Item septem alia paria albarum cum brodura vel ymaginibus, que non habent stolas et manipulos ejusdem operis.

91. Item alie quinque albe garnite stolis et manipulis, quarum due sunt in sacristia superiori et alie due in inferiori.

92. Item tria alia paria albarum, garnitarum stolis et manipulis pro diebus communibus.

93. Item alia duo paria pro mortuis, garnita stolis et manipulis.

94. Stole et manipuli pro precipuis festis ; septem paria.

95. Alie stole et manipuli mediocres ; paria XVI.

Cappe.

96. Primo cappa una de veluel, preciosa cum esmaldo et nodulo argenteis deauratis.

97. Cappe rosate tres, cum esmaldis et nodulis suis argenteis deauratis.

98. Item alie due, supertexte de auro, cum esmaldis et nodulis suis similiter argenteis deauratis.

99. Item tres alie, cum esmaldis non deauratis, argenteis tantum et nodulis etiam argenteis et deauratis.

100. Item alie cappe due magne, cum uno esmaldo precioso et IIII^or nodulis argenteis et deauratis.

101. Item alia cappa cum suis nodulis et uno esmaldo argenteis et deauratis ; et sunt in dicto esmaldo quinque parvi lapides.

102. Item alia vetus cappa et alia nigra, cum suis nodulis argenteis et deauratis

103. Item alie quinque cappe minoris precii, et due alie nigre parvi valoris.

Somma capparum predictarum in universo XXI.

104. Item alia vetusta cappa.

105. Quatuor baudequini pro festivitatibus solemnibus, quorum unus est operatus ymaginibus et margaritis.

106. Item XIII baudequini pro magno altari in diversis festivitatibus.

107. Item duo alii veteres, parvi valoris.

108. Item unus alius baudequinus, qui ponitur ad altare Conversorum in festis.

Sequuntur Mappe.

109. Mappule cum suis frontariis pro festis diebus tres pro majori altari.

110. Item alie due minores cum suis frontariis pro dicto altari.

111. Item una parva mappula bona pro altari sancti Bernardi.

112. Item mappule quatuor pro pulpito euvangelii et cantoris.

113. In Barro sunt ducente albe, tam bone quam male.

(Archiv. Aube. Pièce déjà publiée par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue des Sociétés savantes des départem.*, V[e] sér., t. V, p. 491.)

II.

Extraits d'inventaires.

§ 1. — *Inventaire de 1504.*

1. Undecimo loco est vas quoddam quod factum fuit tempore nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum Clarevallis, ex III marcis et dimidia argenti, in quo collocata est crux Dominica, quam attulit in claramvallem nonnus Evrardus de Barris, quondam magister Templi, postea monachus Clarevallis, avunculus domini Adam, Morinensis episcopi, postea monachi Clarevallis. In hoc vase positus fuit dens sancti Bernardi, qui delatus est Parisiis (fol. 5 v°).

2. On trouve cette indication : Ea que sequuntur fuerunt addita inventario sacristie Clarevallis, tempore domini Petri de Vireyo, tunc abbatis, et domini Jacobi de Sezania sacriste (fol. 9 r°).

Duo pulchre, magne et alte imagines Beate Marie Virginis et sancti Bernardi, cum suis pedibus, diadematibus, et ceteris ornamentis, valde benefactis et operatis, et deauratis : simul ponderantes CLXXVI marcas, III uncias, VII tresellos (fol. 9 v°). Voir *Trésor*, n. 68 et 69.

3. Duo magni plati sive disci argentei, ad serviendum prelato in majori altari, in quorum medio intra figuram solis sunt

posita arma sancti Bernardi ; qui, sine deauratura, ponderant xv marcas, v uncias cum dimidia (fol. 10 v°).

4. Sequuntur alie reliquie in diversis vasculis. Vas cristallinum cum triplici pede argenteo et deaurato, in quo positus est pollex beatissimi Bernardi, abbatis. Coopertus est uno campanili argenteo, in cujus summitate est saphirus. Quod vas fecit fieri domnus Johannes de Aizanvilla ; ponderis iv marcarum cum dimidia, et dimidia uncia (fol. 11 r°).

5. Est brachium beati Malachie argenteum ; quod fecit fieri idem domnus Johannes de Aizanvilla ex xii marcis et dimidia argenti, cum lapidibus pretiosis et annulo incatenato catena argentea (fol. 12 r°). Voir *Trésor*, n. 105.

6. Parvum scrinium ligneum deargentatum, cujus sera est de argento, plenum reliquiis, scilicet : de vestimentis sacerdotalibus beati Bernardi, abbatis ; et superior pars crosse ipsius (fol. 12 r°).

7. Aliud vas oblongum... continens multas reliquias, videlicet... de sancto Bernardo... ponderis xiii unciarum cum dimidia (fol. 13 r°).

8. Zona sancti Bernardi de serico, munita argento deaurato in suis extremitatibus (fol. 15 r°).

9. Tabulare ligneum cum portis in quo depicte sunt imagines B. Marie et BB. Bernardi et Benedicti. Datum a domno Petro de Vireyo (fol. 16 r°).

10. Rosarium de ebore appositum imagini argentee beati Bernardi, datum a domina Catharina Ferrieres uxore domini de Dintavilla (fol. 17 r°. — Migne, *Patrol. lat.* t. CLXXXV, col. 1787).

§ 2. — *Inventaire de 1640.*

11. L'an 1635, au mois de septembre, le grand et le petit reliquaire, à cause des troubles et dangers de la guerre, ayans esté transportés de la sacristie, et cachés en un lieu d'asseurance jusque au mois de mars de l'an 1640, l'humidité du lieu où ils estoient enfermés a consommé et réduit en poussière les escripteaux de plusieurs reliques, qui avoient

chacune en particulier leur superscription ; mais n'en ont plus maintenant, ou si elles en ont, ce sont celles-cy ou semblables : *Harum reliquiarum nomina sunt in libro vitæ.* - *Scribuntur in libro prædestinationis.* - *Nos latent, sed non Deum.* - *Ignorantur a nobis.* Et d'autant que les vieux inventaires et certains mémoires qu'on a trouvés font mention des reliques de quelques reliquaires particuliers, autant qu'on a peu cognoistre et juger probablement, et qu'on s'est peu bonnement souvenir, on a laissé sur ces reliquaires particuliers des petits billets contenant les noms d'aucunes reliques qui y sont, quoy qu'elles soyent maintenant entremeslées par ensemble et qu'on ne les ait peu distinguer l'une de l'autre (fol 12 r°).

12. Un buste d'argent doré, soutenu de six lionceaux, dans lequel est renfermé le chef de notre père saint Bernard. Au bas de la poitrine il y a vingt quatre plaques d'argent émaillé, un cercle orné d'un grand saphir au milieu de plusieurs autres petits ; autour du col est un collier, large de quatre doigts, d'argent émaillé, du quel pend un cristal en forme de médaille, représentant un Christ entre deux larrons, et une autre médaille de crystal enchassé dans de l'argent représentant Notre-Seigneur, Notre-Dame et saint Bernard. Son diadème est soutenu par deux anges et outre les saphirs il est enrichi de plusieurs autres pierres précieuses. Ce reliquaire fut donné par dom Jean d'Aizanville, abbé de Clairvaux, qui vivait environ l'an 1334. (*Invent.* de 1719, fol. 8 v°, reproduisant celui de 1640.)

13. Un autre buste d'argent doré, où est renfermé le chef de saint Malachie, primat d'Hibernie. Au bas de la poitrine il y a seize plaques d'argent émaillé représentant quelques miracles du saint ; le tout soutenu par six petits personnages. Il est orné d'une belle ceinture au milieu de laquelle est un saphir de grand prix, entouré de plusieurs autres petits ; d'un collier émaillé d'où pend une croix d'or émaillée, en la quelle il y a des reliques ; de plus il pend du même collier une médaille d'or, soutenue par trois chaînettes du même métal, re-

présentant d'un côté Notre-Seigneur, et la Sainte-Vierge de l'autre. Sur la tête est une mitre au haut de la quelle il y a six saphirs, et sur les pendants plusieurs autres pierres précieuses. Il fut fait par le même Jean d'Aizanville. (*Invent.* de 1719, fol. 8 v°, reproduisant celui de 1640.)

14. Item, un aultre reliquaire d'argent doré en forme de coupe, où repose le chef de saint Vincent, martyr. Le pied est supporté de quatre petits siéges d'airain doré sur lesquels sont assis les quatre évangélistes ; la poignée est environnée de huict ronds en esmail, et la coupe est entourée de huict images haultes de six doigts avec ces escripteaux : *Dominus Jesus Christus, Sancta Maria, Gabriel angelus, sanctus Joannes Baptista, sanctus Philippus, sanctus Mammes, sanctus Vincentius et Michael angelus,* tenant une couronne. Au-dessus de ces images reslevées en bosse, il y a huict chapiteaux embelis de pierres et autant de tours garnies de reliques. Dans le creux de la coupe est le chef tout entier de saint Vincent, auprès duquel sont quelques aultres reliques, mais sans leurs propres escripteaux, lesquels, l'an mille six cent quarante, ont estés trouvés tout à faict consommez par l'humidité du lieu où cinq ans et demy auparavant les reliques avaient été cachées à cause du danger des guerres. Le hault de la couverture est en façon de pomme orné de fleurs et d'estoilles en esmail, d'où dépend un petit reliquaire en forme de livret contenant des reliques *de sancto Audomaro*. Ce chef de saint Vincent a esté donné à Clairvaux par Conrard, évesque de Porto et légat du Sainct-Siége. Ce reliquaire a esté faît du temps des RR. PP. en Dieu dom Laurent, XIVe, et dom Radulphe, XVe, abbés de Clairvaulx. Manque un bras à une image de N.-S. et sept places sont vuides de leurs pierres (fol. 3 r°).

15. Grosse mitre, le fond de la quelle est de perles, ayant quatre ronds d'orfèvrerie d'argent doré, chacun des quels contient cinq pierres précieuses. Au milieu et au bas est une bande d'orfèvrerie à jour, large de trois doigts, ayant ès deux côtés de la mitre vingt quatre pièces, chacune des quelles est

ornée de cinq pierres précieuses, sinon les deux pièces d'en haut, où il n'y a qu'une pierre en chacune. Les pendants ont douze quarreaux d'orfèvrerie à jour, chacun des quels a cinq pierres, et aux bouts il y a deux pièces d'orfèvrerie avec cinq boutons d'argent doré en formes de clochettes (fol. 25 r°).

16. Une grande lampe d'orfèvrerie d'argent, à jour. Soubs le bassin sont les armes de la République de Gênes, avec trois escussons couronnés et portés par deux griphons, en chacun desquels est une croix rouge. Au-dessus du mesme bassin sont trois chérubins, èsquels sont attachées trois chaînes qui le soustiennent, chacque chaîne a deux pommes. La lampe de verre est sur une grosse pomme d'argent soustenue de trois autres chaînes, chacune desquelles a une pomme. Cette lampe a été donnée à Clairvaulx par la République de Gênes du temps du R. P. en Dieu dom Claude Largentier, XLVe abbé de Clairvaulx (fol. 21 r°).

§ 3. — **Extrait de la narration intitulée :** ***S'ensuict le voiaige que la royne de Secile, Mgr le conte de Guyse et Me la contesse, sa femme, ont faictz de Joinville à Clervaux.***

La reine visite le trésor de Clairvaux le mercredi 15 juillet 1517. Quoique ce récit n'ait pas la même autorité que les inventaires, nous croyons devoir en reproduire les passages suivants.

17. Fust monstré le chief de sainct Bernard et l'os du treste le quel est enchassé d'argent doré ; puis le bras de sainct Bernard. Et n'y a hors du vassau où sont les ossements, fors ses deux pieds, et tout le demeurant est au dict vassau ou fierte, et y a environ huict ou dix ans que l'on voulust ouvrir le dict vassau pour prendre les dicts os, mais après qu'il fust ouvert nul n'y osa toucher, tant furent estonnez.

18. Plus les chiefs sainct Malachie ; sainct Barnabé, apostre ; sainct Vincent, martir ; portion du chief sainct Marcq et aultres chiefs plusieurs.

19. Audict revestiaire y a des chiefs XX ou XXIIII des XI mille vierges, dont il y en a dix en l'autel des convers; et les aultres en aultres chapelles de la dicte esglise.

20. Quant aux riches ymaiges, y en a deux ymaiges d'argent, assavoir : l'une de Notre-Dame, qui est d'argent doré, de la hauteur de quatre pieds et demy ; et l'autre de sainct Bernard, de pareille hauteur. Les dictes ymaiges enrichies de pierreries. (Voir *Invent.* 1640, fol. 5 v°-6 r°.)

21. Derrière le grant autel y a trois beaux et riches aultels d'albastre, dont celluy du milieu est l'aultel Mgr sainct Bernard, sur le quel est son ymaige, fait sur le vif incontinant après son trespas; et avoit le visaige, à veoir la dicte imaige, magre et contemplatif. Le dict aultel est couvert d'un tabernacle de pier à quatre piliers, dont les deux premiers sont à costé du dict aultel, servans de collonnes, et les deux aultres, derière iceluy autel, faisant ledit tabernacle couverture au dict aultel, et semblablement au vasseau où sont les ossements de sainct Bernard qui est derier ledict aultel.

Icelluy vasseau estant de pierre, dont la couverture est de couleur de pourphire, et de costé et d'autre dudict vasseau ou fierte l'on peut se mettre à genoul, pour saluer le sainct, en disant son oroison, qui est en des petis tableaux de chascun costé.

22. Item. A costé dextre du chœur, auprès dudit aultel sainct Bernard, est l'aultel où est le corps de monseigneur sainct Eutroppe et de sept autres sainctz et sainctes en ung vasseau et à fierte, tout ainsy et pareillement que celluy de sainct Bernard en chappiteaux et aultre chose.

23. Item. A côté senestre est l'aultel et le corps de monseigneur sainct Malachie, archevesque d'Hybernie, qui pour l'amour de sainct Bernard voulust morir et estre inhumé audict lieu de Clervaulx; les ossemens duquel sont tous ainsy que ceulx de monseigneur sainct Bernard et sainct Eutroppe, et ledict chappiteau pareillement comme est cy-dessus déclaré. (Didron, *Annales archéolog.*, t. III, p. 225-226.)

III.

Ordre des reliques a la procession qui se fait le jour et fête de saint Bernard autour du cloitre régulier vitré, et le dimanche dans l'octave, depuis la grande église jusqu'a la chapelle de l'ancien monastère.

1. En premier rang marchent de front les deux tables marquées derrière A (*Trésor*, n. 46), B (n. 47). Au milieu d'icelles, le Roseau de Notre-Seigneur (n. 67).

2. Au second rang la table dite des Anges marquée de la lettre E (n. 51). Elle est seule au milieu.

3. Au troisième rang, de front, les deux tables marquées par derrière C (n. 48), D (n. 49).

4. Au quatrième rang les deux tables marquées G (n. 71), H (n. 72).

5. Au cinquième rang la table F (n. 70) seule.

6. Au sixième rang les deux tables marquées I (n. 73), K (n. 74).

7. Au septième rang le chef de saint Marc (n. 63), de front avec le coffre des vierges martyres (n. 66).

8. Au huitième rang les chefs de l'apôtre saint Barnabé (n. 59) et du saint martyr Vincent, diacre (n. 52).

9. Au neuvième rang les chefs de saint Malachie, archevêque (n. 1), et de saint Bernard, abbé (n. 2).

10. Au dixième rang la grande Croix (n. 45), au milieu de deux flambeaux.

Nota. Selon le *Journal des saints de l'ordre de Cîteaux*, imprimé à Dijon en 1706, on fait le 11 octobre l'office de 2e classe, avec octave, de toutes les saintes reliques que possède l'ordre de Cîteaux, qui sont fort considérables et en très grand nombre.

(*Invent*. 1741, fol. 40 v°.)

IV.

Estimation des pierres précieuses attachées aux reliquaires de Clairvaux.

L'an mil sept cent quarante-trois, le lundi vingt-sixième du mois d'août, M. Jean-Baptiste-Denis Lempereur, jouaillier, et M. Marin, jouaillier-orfèvre, demeurans tous deux à Paris, se trouvant dans l'abbaye de Clairvaux par dévotion à saint Bernard, son premier abbé, pour célébrer sa feste qui tombe le vingtième dudit mois, ils ont été priés de se transporter au Thrésor des reliquaires de ladite église de Clairvaux pour en dire ce qu'ils pensaient des noms et qualités et prix des pierreries qui en font l'ornement, et ont marqué ce qui suit par copie.

1. *Primo,* dans la première armoire, au chef de saint Malachie, il n'y a rien de précieux.

2. Au chef de saint Bernard, il y a plusieurs pierres de saphirs mauvais et en tout rien de précieux.

3. Trois petites croix d'abbés dont les deux plus petites sont d'or ; la troisième, plus grande, est de vermeil.

4. Au grand calice, les pierres de couleur et les perles sont fines et peuvent valoir trois cents livres.... 300

5. *Secundo,* dans la troisième armoire, à la grande croix, toutes les pierres de couleur en sont fines, aussy bien que les perles, dans lesquelles sont plusieurs saphirs orientales, topazes aussy orientales et topazes d'Inde, grenads syriens et autres, amétystes, peridots, émeraudes, etc. Il y a aussy cinq agathes, dont une fort grande qu'on croit qui représente Hercule et Omphale. Toutes les pierres blanches sont fausses. Toutes lesquelles pierres de couleur peuvent valoir six cents livres. 600

A reporter.......... 900

Report..........	900
Les cinq onix valent cinq cents livres, y compris le camayeux..........................	500
6. Dans la première table A, il n'y a que le saphir d'orient gravé en relief qui vaut cent livres.	100
7. La seconde table marquée B, le gros saphir du milieu vault mille livres....................	1,000
Le reste des onix et pierres de couleur y compris les perles valent quatre cents livres........	400
8. Dans la table marquée C, il n'y a rien du tout.	
9. Dans la table marquée D, il n'y a rien de précieux.	
10. Dans la petite châsse à deux battans, ou autel portatif, il n'y a rien de précieux.	
11. *Tertio*, dans la quatrième armoire, au reliquaire de Barnabé, toutes les pierres de couleur sont fines, mais seulement précieuses. Le tout peut valoir cent cinquante livres	150
12. Au reliquaire de saint Vincent, diacre, martyr, toutes les pierres sont fines, mais nullement précieuses. Le tout peut valoir deux cents livres....................................	200
13. Dans la table des anges, toutes les pierres de la croix sont fausses. L'amétyste de forme ovale cabochon au pied de la croix, couvrant un vertèbre du col de saint Jean-Baptiste, vaut trois cents livres	300
Le reste des autres pierres de couleur sont fines et peuvent valoir ensemble quatre cents livres ..	400
Il peut y avoir pour cent cinquante livres de perles......................................	150
14. Dans le reliquaire de Constantin, premier empereur chrétien, il n'y a rien de précieux en	
A reporter..........	4,100

Report.......... 1,100

pierreries ni en perles, quoy qu'elles soient toutes fines. Le tout peut valoir cent cinquante livres. Le filigramme qui enferme la croix est d'or...... 150

15. A la mitre, il n'y a rien de précieux en pierres de couleur : la plus grande partie sont fausses. Il peut y avoir pour sept cents livres de perles.................................. 700

16. *Quarto*, dans la cinquième armoire, au reliquaire de saint Marc l'évangéliste, il n'y a rien de précieux. Le tout peut valoir cent cinquante livres 150

17. *Quinto*, dans la sixième armoire, à la table du serment, marquée F, toutes les pierres sont fines aussi bien que les perles, mais il n'y a rien de précieux. Le tout peut valoir cent cinquante livres.................................. 150

18. A la figure de la Vierge, toutes les pierres de couleur sont fines aussy bien que les perles, et valent ensemble six cents livres............ 600

19. A la figure de saint Bernard, idem. Le tout peut valoir deux cents quarante livres........ 240

A la crosse, les perles sont fines et les pierres de couleur presque toutes fausses. Le tout peut valoir quarante livres......................... 40

20. *Sexto*, à la septième armoire, au reliquaire, ou table du roi de Jérusalem Amaulry, marqué G, rien de précieux. Le tout peut valoir cent livres 100

21. Au reliquaire du saint Clou, ou table marquée H, il n'y a rien de précieux.

22. Au reliquaire, ou table des Apôtres, marqué I, rien de précieux, excepté une aulnix valant vingt-quatre livres............................ 24

A reporter.......... 6,254

Report..........	6,254
23. Le portrait de la reyne, mère du roy Louis XIV, composition.	
24. Au reliquaire de l'Annonciation, quatre gros cabochons de grenads valant quatre cents livres..	400
Toutes les autres pierres de couleur ensemble valent six cents livres...........................	600
25. A la grande châsse donnée par le R. P. Tristand, évesque de Xaintes, sont toutes pierres fausses.	
26. *Septimo*, dans l'armoire du Soleil, tous les diamants sont fins, tout ce qui est émaillé est d'or, et peut valoir trois mille cinq cents livres......	3,500
L'on n'a point compris les matières dans la présente estimation ainsy faite, les jour et an que dessus, par les dits Messieurs Lempereur et Marin.	
Total..........	10,754

Signé : F. Claude Gutton, religieux de Clairvaux.

(Archiv. Aube. — Déjà publié par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue des Sociétés savantes des départem.* Ve sér., t. V, p. 503.)

V.

Ruine du trésor de Clairvaux.

Le Trésor de Clairvaux fut anéanti à la Révolution, du mois de décembre 1789 au 1er février 1795. Nous allons donner l'analyse de quelques actes qui se trouvent aux Archives de l'Aube (*liasse* 1 Q 335) et qui sont relatifs à ce déplorable fait. Peut-être que tous

les reliquaires sans exception ont péri ; quelques reliques ont été sauvées.

1. En vertu de l'arrêté du 29 septembre 1789, concernant l'argenterie non nécessaire aux églises, les religieux de Clairvaux envoyèrent à la Monnaie de Paris, sur la fin du mois de décembre, un nombre considérable d'objets en or et en argent. Les reliquaires figuraient parmi ces objets, comme on va le voir.

2. Inventaire, par la municipalité de Clairvaux, les 24-29 mai 1790 : « Dans la sacristie, il nous a été mis en évidence un cyboire, six calices avec leurs patènes, une autre patène, un reliquaire contenant le chef de saint Bernard, deux burettes et un plat... une croix garnie de pierreries avec son pied, un ostensoir pour le Saint-Sacrement, le tout d'argent. Les dits sieurs abbé, prieur, et religieux nous ont déclaré que le surplus de l'argenterie qui était très considérable avait été envoyé à la Monnaie de Paris, sur la fin de décembre dernier. » Les objets en cuivre sont encore présents : « Six croix, quarente chandeliers, trois lampes, un aigle... » Tous les ornements restent. « Dans le clocher nous avons trouvé neuf cloches dont la plus forte pèse de huit à neuf mille livres et trois timbres pour l'horloge... Dans l'église un orgue des plus considérables et des plus complets... »

3. Les 17-24 novembre 1790 les scellés sont apposés à Clairvaux, et on relate au procès-verbal (p. 33-34) que dans le trésor ont été trouvés « les mêmes effets que ceux énoncés en l'inventaire fait par la municipalité de Clairvaux le 24 mai dernier ». *Note :* « l'argenterie énoncée aux fol. 8, 9 et 10 de l'inventaire de la municipalité de Clairvaux du 24 mai 1790 a été remise au Directoire pour être envoyée à la Monnaie, à l'exception de 7 couverts d'argent et d'une grande cuiller d'argent. »

4. Inventaire du 19 octobre 1790 : « A l'égard du Trésor situé entre l'église et les cloîtres, vis-à-vis le chapitre, il n'y

reste que le chef de saint Bernard dans un reliquaire en argent, Mr l'Abbé nous ayant déclaré que ce qui composait ledit Trésor a été par lui envoyé l'année dernière à la Monnaie, ainsi que d'autres argenteries de la maison, et que cet envoi a consisté en 993 marcs d'argent et 9 marcs et plus d'or, dégagés des pierreries qui y étaient incrustées, et qu'il a remises dans une petite boëte de sapin, à nous représentée, et déposée dans le cabinet des minéraux. A l'occasion du quel envoi Mr l'Abbé nous a observé qu'à la réception des dits or et argent la Monnaie a délivré trois reconnaissances prix de l'argenterie; et de l'or une reconnaissance particulière... la reconnaissance pour l'or montant à la somme de 6540 livres, 10 sols, 7 deniers. »

5. Dans un raport du 17 septembre 1791, les administrateurs du district de Bar-sur-Aube déclarent qu'ils ont cru (sauf meilleur avis) devoir laisser quelques vases sacrés dans la chapelle qui est dans l'avant-cour de la cidevant abbaye, parce qu'elle sert de paroisse et est desservie par l'abbé Hérardin, occupé au catalogue de la bibliothèque.

6. Nouveau bordereau de l'argenterie de Clairvaux vérifiée à Bar-sur-Aube le 3 décembre 1791 et devant être expédiée le 5 à Paris : « ...sept calices, dont deux grands et un petit. Un pied de reliquaire en cuivre avec une plaque d'or dessus, et autres parties d'argent doré. Un petit coffret d'or et plusieurs parties d'argent doré détachées du reliquaire. Le chef de saint Bernard (son buste), petites figures et ornements en argent doré et émaillé, et son auréole, pesant 79 marcs, 4 onces. En tout soixante-neuf pièces, pesant 173 marcs, 4 onces.

7. Inventaire du 17 au 20 juin 1792 : « Il reste encore dans toutes les chapelles de l'église et dans les sacristies, des croix, chandeliers et autres objets en cuivre, qui sont démontés et réunis. Passés ensuite à la chambre de la trésorerie nous n'y avons trouvé autre chose que quatre armoires en bois de chêne en assez bon état, et quelques vieux reliquaires aussi en bois de chêne en mauvais état. »

8. Dans un rapport du 13 septembre 1792, figurent parmi les cuivres : « Une balustrade, 2 aigles, 56 chandeliers, 4 lampes écrasées, 2 encensoirs, 9 croix, 12 bras de pupitres. »

9. Bordereau du 18 novembre 1792. « Provenant de la chapelle servant de paroisse, à l'avant cour de la ci-devant abbaye de Clairvaux :

Un reliquaire d'argent doré......	4	marcs	7	onces.
Un autre id....................	4	id.	3	id.
Croix d'argent doré...	6	id.	0	id.
Le vase de ladite croix..........	3	id.	6	id.
Calice d'argent doré............	3	id.	0	id.
Petit ostensoir d'argent...... ...	2	id.	3	id.
Plusieurs débris provenant de reliquaires....	3	id.	0	id.
	26	marcs	3	onces.

Nota. « La plupart de ces pièces ont été écrasées pour les encaisser. »

10. Le 13 pluviose, an 3 de la République, il ne reste plus à Clairvaux que quelques vases sacrés, en argent en partie, pesant : « 5 marcs, 1 once, 2 gros. Tous les linges ont été remis au canton selon le récépissé que la commune a entre les mains. Pour le cuivre, il est encore dans la ci-devant église. »

La ruine du Trésor était consommée. Du reste, l'abbaye elle-même mise aux enchères le 15 janvier 1793, avait été adjugée le 10 février suivant pour la somme de 337,500 livres, et l'église avait été transformée en verrerie au mois de février 1793.

VI.

Plusieurs reliques de Clairvaux que d'autres églises se flattent et s'assurent d'avoir.
Note de dom Guyton.

1. Par exemple, le chef de saint Vincent, que nous croyons être celui qui a été martyrisé diacre et lévite, à Valence, en Espagne, dont la fête est marquée au 22 janvier. Mais selon le Martyrologe Romain et celui de Cisteaux, le même jour et mois, il y a un autre saint Vincent, martyr, à Embrun; le 20 avril, autre saint Vincent, venu d'Afrique à Embrun; 27 janvier, autre saint Vincent; le 19 avril, autre saint Vincent, martyr, à Colliours, en Espagne; le 24 may, autre saint Vincent, martyr, *in Portu Romano;* le même jour et mois, autre saint Vincent, prêtre de Lérins; le 9 juin, autre saint Vincent, lévite et martyr, à Agen; le 24 juillet, autre saint Vincent, martyr, à Rome; le 25 août, autre saint Vincent, martyr, à Rome; le 1er septembre, autre saint Vincent, en Espagne; le 11 septembre, autre saint Vincent, abbé et martyr, en Espagne; le 27 octobre, autre saint Vincent, martyr, en Espagne. Au diocèse de Rieux, dans l'abbaye de Lezat, ordre de saint Benoist, on montre le chef de saint Vincent, martyr. Le chef qui est à Clairvaux est renfermé dans un reliquaire, qui au dehors représente sa figure en vêtements de diacre et lévite. Mr l'abbé de Tillemont, et les jésuites d'Anvers, Bollandistes, en font mention, comme déposé en l'abbaye de Clairvaux. (*Trésor*, n. 52; —*Append.* VIII.)

2. On possède aussi à Clairvaux le chef de saint Cyprien: on y croit que c'est celuy de saint Cyprien, évêque et martyr, de Carthage, le 14 septembre. (*Trésor*, n. 63; *Acta SS. Boll.*, t. IV sept., p. 191-348.) Le 10 mars, est un autre saint Cyprien, martyr, à Corinthe; le 11 juillet, autre saint

Cyprien, martyr, à *Brixiæ;* le 26 septembre, autre saint Cyprien, martyr, à Nicomédie; le 12 octobre, autre saint Cyprien, évêque martyr, en Afrique; le 9 décembre, saint Cyprien, abbé, à Périgueux.

3. On y possède le chef de l'apôtre saint Barnabé : on dit qu'on le montre à Saint-Cernin ou Saturnin de Toulouse; mais nous conservons la lettre récente d'un chanoine de cette église, qui dit le contraire. (*Trésor*, n. 59 ; — *Append.* VII.)

4. On y possède partie du chef de saint Marc l'évangéliste : les Vénitiens assurent l'avoir, par la translation qui y fut faite le 31 janvier, vers l'an 471, de la ville d'Alexandrie en Égypte. Il y a plusieurs saints Marc, martyrs; mais un seul évangéliste (*Trésor*, n. 63; — *Acta SS. Boll.*, t. III april., p. 344-358 et *Append.*, p. XLVI-L.) La cathédrale de Soissons prétendait aussi posséder une partie du crâne de saint Marc, provenant de Constantinople. (Du Saussay, *Martyrol. Gallic.* ad 25 april.)

5. On y possède une partie, l'occiput, du chef de sainte Anne, la mère de la Très-Sainte Vierge : mais on le montre dans le trésor de la cathédrale d'Apt, en Provence; aussy dans le trésor de notre abbaye d'Ourscamps. (*Trésor*, n. 84; — *Acta SS. Boll.*, t. VI jul., p. 233-397. Voir en particulier les nos 100-107.) L'inventaire de 1504, fol. 10 v°, porte : Item vas argenteum deauratum sine suo pede honeste compositum in quo est pars capitis sancte Anne matris Dei Genitricis, ponderis III marcharum, dimidie uncie et unius trientis cujus etiam pes servit ad portandum corpus Christi in die Sanctissimi Sacramenti altaris.

Anciens titres, originaux, relatifs au culte de sainte Anne, conservés aux Archives de l'Aube :

1379, 15 avril. Jean, abbé de Clairvaux, permet de faire brûler une lampe devant l'autel de Sainte-Anne à Clairvaux.

1383, 23 mars. Étienne, abbé de Clairvaux, établit une lampe en l'honneur de sainte Anne et de saint Michel.

1385, 15 décembre. Fondation pour la fête de sainte Anne.

6. Pour les chefs des saints Malachie et Bernard, ils ne présentent ny doute ny équivoque. (*Trésor*, n. 1 et 2.)

7. Le roseau de Notre-Seigneur, nous savons de qui nous le tenons pour tel; mais plusieurs églises se flattent de l'avoir. (*Trésor*, n. 67.)

8. Pour la croix faite du vray Bois sur lequel notre divin Maître et Seigneur a été attaché, nous en avons les authentiques, comme d'autres saintes reliques. (*Trésor*, n. 71 ; — *Append.* X.)

VII.

Chef de saint Barnabé (*Trésor*, n. 59).
Note de dom Guyton.

Le sept de septembre 1741, montrant le trésor, et entre autres pièces le reliquaire de saint Barnabé, à M. le directeur de Saint-Irénée de Lyon, grand vicaire, disait-on, de ce diocèse, dont on ignore le nom, et lui disant qu'il renfermait le chef de saint Barnabé, il répondit modestement que l'église de Toulouse se flattait de l'avoir. Là dessus j'ai écrit dans le pays pour savoir adroitement sur quoy l'église de Toulouse, qui prétendait le posséder, fondait sa croyance. La personne à qui je m'étais adressé à cette fin, m'a envoyé la réponse de son ami, en original, que je garde, et dont je vais mettre extrait : elle est datée à Toulouse du 2 juin 1742. Voici ses termes : « ... Ce n'est point aux embarras de ces différentes situations que vous devez attribuer le peu de satisfaction que je vais vous donner sur l'authenticité des reliques de saint Barnabé. Je n'ai rien négligé pour m'instruire ; quoique je n'ai pas tout fouillé par moi-même, je vais vous rendre

compte avec vérité de notre pauvreté à cet égard, persuadé, monsieur, que je puis parler avec franchise sans courir aucun risque et que vous voudrez bien retenir par devers vous ce que j'ai l'honneur de vous dire.

Nous n'avons absolument rien qui puisse passer pour authentique en rigueur, nos procès-verbaux ne remontent point au delà du XIVe siècle. L'opinion commune des Toulousains, c'est que nous devons à la libéralité de Charlemagne le précieux trésor dont nous sommes les dépositaires et les gardiens; mais le privilége de Charles le Chauve de l'an 844, qui est l'acte le plus ancien que nous ayions en original dans nos archives, ne fait aucune mention de nos reliques. Il paraît cependant que ce prince ayant cherché dans les églises de Saint-Etienne, de l'Adaurade et de Saint-Sernin, qui sont les trois principales églises de Toulouse, des titres de distinction qui pussent servir de motifs pour autoriser la sauvegarde et les priviléges qu'il leur accorde, n'aurait pas manqué de parler d'un dépôt aussi considérable et aussi précieux, qui nous met hors de toute parité avec les autres églises du royaume, si nous en eussions déjà été en possession.

Urbain II consacra notre église en 1097, il donna une bulle pour nous faire restituer une partie des oblations de notre église, dont les évêques de Toulouse s'étaient emparés sous prétexte de la réédification de l'église cathédrale et qu'il retenaient, il nous assure la possession de l'archidiaconé de Villelongue, dont nous jouissions pour lors, il parle avec affection de notre église, il nous loue surtout de ce que nous vivions dans l'état de régularité, et il ne nous dit mot de nos reliques.

Innocent II, en 1141 confirme nos anciens priviléges, nous accorde de nouvelles grâces, mais il n'y a rien dans cette bulle, ni dans une autre, qui ait trait à nos reliques. Ce silence constant des actes intermédiaires depuis Charlemagne me fait douter de l'ancienneté de notre possession, et je pense qu'il y a plus de vraisemblance d'attribuer ce glorieux assemblage aux comtes de Toulouse, qui ont pu dans leur dif-

férentes expéditions à la Terre-Sainte, pendant les croisades, recueillir ces précieux monumens. Nous avons non-seulement le chef de saint Barnabé, mais encore une grande portion de son corps. Ces saintes reliques avaient été déposées dans des cryptes dans la chapelle souteraine qui est au dessus du tombeau de Saint-Sernin et elles y étaient honorées, comme celles de plusieurs autres saints, par les fidèles. Elles ont resté dans ce souterrain jusqu'au 27 may 1607. Alors Jean Daffis, nommé à la prevoté de Toulouse, ayant un procès à soutenir pour se maintenir dans cette dignité, fit un vœu à saint Barnabé, il gagna son procès, et fut de plus nommé à l'évêché de Lombez, il attribua son bonheur à la protection de ce saint Apôtre, et par reconnaissance il en fit élever les reliques dans une chasse d'argent, dont il fit présent demême que du buste du même saint Apôtre, dans le quel on mit aussi une portion de ses ossemens.

Mais en rigueur, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, monsieur, nous ne sçaurions prouver aujourd'hui que ces saintes reliques sont plutôt de saint Barnabé que d'un autre saint, parce que quoiquelles fussent exposées à la vénération des fidèles et conservées religieusement, cependant le temps et l'humidité du local ont détruit entièrement les premiers procès-verbaux, et c'est sur la tradition qu'est fondé aujourd'hui l'attribution du nom de saint Barnabé au contenu de la chasse et dans le buste de ce saint; car le verbal de l'élévation est trop récent pour servir de preuve authentique.

Il arrive très rarement qu'on ouvre les archives des corps saints, la garde en est confiée à plusieurs personnes qui sont députées par une confrairie fort nombreuse, mais je puis vous assurer qu'il n'y a rien que de postérieur à l'an 1300. Les archives du chapitre ne fournissent que peu de chose, je n'ai point la faculté d'y entrer, mon procès avec M. X. ayant inspiré à ces messieurs quelqu'alarme sur les recherches que je pourrais faire, et nous n'avons personne dans notre église qui soit bien instruit des règles de la bonne critique. » La lettre finit par « jai l'honneur d'être votre très

humble et très obéissant serviteur. Lacaze, chanoine de Saint-Sernin. »

(L'original de cette lettre existe aux Archives de l'Aube; — *Acta SS. Boll.*, t. II jun., p. 421-460, voir en particulier *de Reliquiis*, p. 453; — sur Daffis, cfr. *Gallia*, XIII, 85).

VIII.

Chef de saint Vincent, diacre (*Trésor*, n. 52). *Note de dom Guyton.*

Saint Vincent fut martyrisé à Valence, en Espagne, par Datien, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, vers l'an 303, selon M. l'abbé Tillemont (au Ve t. de ses *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, édit. de Paris, 1698, p. 226, art. VI). Ce célèbre auteur y rapporte qu'en 864, sur le témoignage d'Aimoin, moine de Saint-Germain-des-Prés, tous les os du saint furent apportés en France. Audalde, arrivé à Valence, leva avec le maure la tombe durant la nuit. Le tombeau était hors de la ville. Le saint y était tout entier, avec une inscription qui portait que là reposait le corps de saint Vincent, diacre et martyr, fils d'Eutique et d'Enole. Ils trouvèrent dans le tombeau de marbre le corps du saint tout entier, sans qu'aucun des os fut corrompu, et ils étaient encore liés ensemble par leurs nerfs. Mais Audalde, qui voulait l'emporter à quelque prix que ce fut, ne craignit point de rompre les jointures pour pouvoir mettre les os dans un sac qu'il enveloppa avec des branches de palmier, comme s'il eût fait trafic de ces branches. Il reprit ensuite le chemin de France passant par Saragosse où l'évêque Senior, se doutant qu'il portait les reliques du saint, retint le corps et le fit enterrer dans Notre-Dame, sa cathédrale. Le roy de Cordoue, à la prière du comte de Cerdagne, Salomon, menaça cet évêque qui fut contraint de rendre le corps, et Audalde, retourné pour cela à Sarragosse, l'emporta à l'abbaye

de Castres, qui est une ville du Haut-Languedoc, dans le pays Albigeois (cette abbaye fut érigée en évêché par le pape Jean XXII, en 1317, suffragant d'Albi). L'église de Valence, poursuit M. de Tillemont, reconnaît cette translation du corps de saint Vincent à Castres pour véritable en en faisant la fête le 23 janvier. L'acte de Simon de Montfort sur la donation par l'abbé Guillaume de partie de la mâchoire de ce saint au roy Louis VIII°, qui en fit présent à Saint-Germain-des-Prés, porte qu'il se faisait beaucoup de miracles à Castres par l'intercession de saint Vincent. Ce fut le religieux de Clairvaux Conrad, qui en devint abbé, puis cardinal en 1219 par le pape Honoré III, qui le fit aussi évêque de Porto, deux ans après légat en France où il servit contre les Albigeois, qui apporta et donna le chef de saint Vincent à l'église de Clairvaux. L'écriture de dom Toussaint Perret, archiviste de Clairvaux en l'an ...., qui est au bas de l'article de dom Radulphe, XV° abbé de Clairvaux, dans un ancien catalogue des abbés de cette maison, marque que les actes en sont dans la chartrerie ou archives, présentement 1742 aux soins de dom Gabriel Georgeau, où je n'ai pu avoir accès, m'ayant assuré qu'il n'y avait ès archives aucun enseignement sur ce. Mais ledit M. de Tillemont au lieu susdit, dit qu'on assure que le chef de ce saint est encore aujourd'hui 1698 à Clairvaux ; les Bollandistes d'Anvers en disent de même (*Acta SS.*, t. II jan., p. 393-414, et *Append.*, p. 1145).

Le diplôme du cardinal Conrad relatif au chef de saint Vincent a été imprimé par Jacques Dubreuil dans son *Théâtre des antiquitez de Paris* au *Supplément*, p. 12, Paris, 1614.

IX.

Reliques et reliquaires apportés de Constantinople à Clairvaux.

1. Un grand nombre de reliques et quelques reliquaires sont désignés dans le *Trésor de Clairvaux* comme provenant de Constantinople. Ces reliques furent apportées, soit par Artaud (*Trésor*, n. 45, 46, 49, 59, 63, 66, 67, 71, 75), homme de grande naissance, qui fut chevalier du Temple, puis se rendit religieux de Clairvaux et devint cellérier (*Journal des Saints de Cîteaux*, 15 juin) ; soit par Hugues (*Trésor*, n. 45, 51, 60, 71), ancien abbé de Saint-Guislain, sur la Haine, diocèse de Cambrai. Hugues s'étant attaché à Baudoin, comte de Flandre, un des chefs de la quatrième croisade, fut établi custode des reliques après la prise de Constantinople, et plus tard se fit religieux de Clairvaux, quittant la direction des Bénédictins noirs de Saint-Guislain pour prendre l'habit blanc des Cisterciens de Clairvaux.

2. *Note de dom Guyton.* Les écrivains ecclésiastiques et prophanes remarquent qu'au commencement du XIIIe siècle se fit en France et dans l'Eglise une grande distribution des reliques du trésor de Constantinople, après la prise de cette ville, le 12 avril 1204, par les Français. C'est de là apparemment que nous avons dans Clairvaux la plus grande quantité de nos reliques, puisque Hugues, abbé de Saint-Guislein, gardien du trésor de Constantinople, vint en 1206 se faire religieux à Clairvaux et y apporta beaucoup et de considérables reliques, aussy bien qu'Artaudus, maître des Chevaliers du Temple, qui se fit aussy religieux de Clairvaux et en fut cellerier, desquels nous avons les portraits dans notre trésor. (*Append.* XVI, n. 45.)

3. Dans le vieil inventaire latin de 1504 écrit en parchemin, continue dom Guyton, on lit au haut du feuillet 9 r° :

Et sciendum quod omnes reliquias, quas attulit nonnus Artaudus, assumpsit de thesauro Constantinopolitano vir nobilis Ludovicus, comes Blesensis, qui cum Balduino, comite Flandrensi, et domino Henrico fratre ejus, postea imperatoribus, et multis aliis baronibus, interfuit captioni Constantinopolis, et tandem profectus est ad partes transmarinas.

4. Omnibus Christi fidelibus ad quos scripturam subsequentem pervenire continget in seculum frater Hugo, Sancti Gilleni quondam abbas, et nunc humilis monachus Clarevallis salutem, et suscripte narrationis accipere et tenere firmissimam veritatem. Postquam per Salahadinum Terre Sancte Ierosolimitane fuit aditus christianis occlusus, et denuo tam per reges et principes quam per nobiles et ignobiles ad exturbandam a terra Sanctorum gentem inimicam, turme fidelium ex omni fere natione que sub celo est, sepius concurrissent, quidam clarissimi principes et magnates regni Francorum, scilicet vir illustris Balduinus, comes Flandrie, et germanus ejus Henricus, et vir nobilis Ludovicus, comes Blesensis, associatis sibi quamplurimis, quos ex diversis partibus occidentis eadem fides et devotio ad ulciscendam Salvatoris injuriam inflammarat, signaculo sancte crucis assumpto, nacta temporis opportunitate ad agendam peregrinationem suam, peregre sunt profecti. Dum autem essent in itinere medio constituti, occasione suborta, visum est primis exercitus Constantinopolim oportere diverti. Unde ipsa civitate terra marique viriliter expugnata, predictus Balduinus summam imperii obtinuit, et post ipsum, germanus ejus prescriptus Henricus. Ego vero cum eidem Balduino ab initio profectionis sue fidelissimus comes et domesticus adhesissem, in eum favorem et gratiam me habuit et tenuit idem germanus ejus et successor Henricus, ut omnium que habebat in thesauris, sive reliquiis, quarum ibi a diebus pie memorie imperatricis Helene et Constantini filii ejus, ceterorumque sibi in imperio successorum, aggregata fuerat multitudo, singularem me faceret clavicularium et custodem : hinc est quod cum affectuose reverti desiderarem in Fran-

ciam et precipue Clarevallem, ubi specialiter habitum nigrum mutare in candidum secundum arctiorem disciplinam Cisterciensis ordinis affectabam, apud ipsum imperatorem institi sollicitis precibus ac devotis ut locum ipsum Clarevallis, ubi avunculus ejus clarissimus et optime recordationis Philippus, comes Flandrie, sepulturam a partibus Iherosolimitanis reportatus, habere dignoscitur, ex tanta reliquiarum gloria venustaret : Ipse igitur ad hoc facillime ex suggestu ingenite liberalitatis inductus, imprimis honorificam partem vivifice Crucis, in crucis effigiem figuratam, michi manu propria contulit, sub nomine Clarevallis, eidem Clarevalli per me ex imperiali munificentia presentandam ; ac deinceps de preciosissimis quibusque portiunculas competentes accipere me concessit, que, ipso legante, simul attuli et contuli Clarevalli. *Explicit primum originale.*

L'original de cette pièce était attaché au dos de la table G (*Trésor*, n. 71) ; il est rapporté dans l'inventaire de 1504, et fut transcrit par dom Guyton. Cette charte de Hugues réforme la notice donnée par Le Mire et reproduite par le *Gallia* : « Hugo (Abbas S. Gisleni)... prefuit annis septem, *ac mortuus est anno 1202* ». T. III, col. 95-A.

X.

Origine de la relique de la vraie croix de Clairvaux. (*Trésor*, n. 71.)

La relation suivante a été éditée dans la *Vita S. Bernardi* (l. V, Gaufrid., c. III, n. 26) avec plusieurs lacunes et beaucoup de fautes : nous restituons ce texte d'après un ancien manuscrit de Clairvaux (fin XII[e] s.) maintenant à la Bibliothèque de Troyes, n. 6, fol. 2 r°-3 r° ; et d'après l'inventaire de 1504 qui

n'était qu'une copie du document original attaché au dos de la table G.

Quomodo Rex Jerusalem sanctam Crucem, quam in preliis gestabat, apparente et jubente sibi sancto Bernardo, Claramvallem miserit.

In memoria eterna justus Domini constitutus et suorum non negligit memoriam filiorum ; agens post mortem peragensque miraculis quod suis adhuc vivens oraculis predicebat. Cernitur in operibus virtutis ejus sermo ille vivus et efficax et testamentum fidele, quod disposuit dilectis suis : « Agam, inquit, assidue Clarevallensis familie curam, et plantationem meam continue fovens benedictionis irriguo, sic me presentem beneficiis exhibebo, ut inde non videar aliquando recessisse. » Undique nobis materiam consolationis exquirit : ita ut nuper in ipsis partibus transmarinis, nostris inventus sit inhiare subsidiis. Factum enim post annos plurimos ab obitu sancti hujus, ut sanctitatis sue signa de crucis signaculo radiarent, et quam pia cupiditate veritatem vivifice crucis ambiret, ipse crucis consecrator ostenderet. Cum enim Sarracon dux Turcorum urbem Alexandriam, et adjacentem Egipti provinciam disposuisset invadere, sueque subjicere ditioni ; et rex Jerusalem christianissimus Amalricus, requisitus a Saracenis Egipti, repentino impetu in presidia subventionis accingitur, timens videlicet et precavens in futurum, ne si forte Turcos in Egipto dominari contingeret, et majorem in christianos agerent pro locorum vicinitate pernitiem, et ipse interim ex Egipto tributariam perderet functionem. Electis igitur militibus et instructo progressus exercitu, in occursum properat Sarraconis, vadens et progrediens usque ad alveum Nili fluminis, quod de paradisi fonte dissiliens, aridas Egiptiorum irrigat regiones. Cumque venisset ad flumen, fecit illud navium ponte meabile, et relinquens in custodia pontis ex utraque parte fluminis milites peditesque non paucos, et ipse cum trecentis equitibus fugientem Sarraconem insequitur, persequens eum et

exercitum ejus grandem XIIII^{cim} milia Turcorum et tria milia pugnatorum Arabum continentem. Illis autem itinere diei unius ante regis impetum fugientibus, non deerant hinc inde nuntii de medio concurrentes, quorum alii suggerebant Regi ut multitudinem illam territam et fame ac lassitudine dissolutam jam jam consumpturus invaderet : et alii e contrario Turcos hortabantur ut starent, facile admodum fore concludi paucos in manu tante multitudinis affirmantes. Convertitur ergo Sarraconis exercitus, et expectato Rege in partibus Monie instruuntur ad pugnam, qui prius precipites ferebantur in fugam. Adveniente autem nocte castrametati sunt juxta aquas, que utrumque exercitum stricto satis alveo dirimebant. Cumque obdormivisset Rex, in ipso clypei sui concavo requiescens, confestim sibi in somnis beatus Bernardus apparuit, exprobrans et improperans ei peccata sua, et quod non esset dignus vivifice Crucis lignum (quod de consuetudine appensum collo gestabat) in illo certamine circumferre. Statimque Rex territus et turbatus veniam petit, et Sancto qui loquebatur ad eum, peccata sua flebiliter confitetur. Tunc beatus Bernardus, admota propius manu, Crucem sanctam que collo Regis pendebat, accepit, et benedicens ei trino signaculo sancte crucis, consolabatur eum, dicens : « Confide, Rex, in hoc signo vinces, et in periculo timoris magni, quale nunquam hactenus expertus es, sine lesione tui hostiles incursus evades. » Cumque hoc dixisset, visus est velle discedere, crucem quam a collo Regis acceperat portans secum. Rex autem apprehendens eum ait : « Non dimittam te nisi crucem dimiseris mihi. » Ad quem Sanctus : « Noli, inquit, noli, Rex, alios filios habeo quos oportet crucis hujus signaculo benedici. » Et his dictis somnus abiit, et fulgor matutinus illuxit, factaque copia splendoris et lucis, uterque exercitus sibi invicem ad ineunda certamina propinquavit. Aggreditur Regis cuneus multitudinem copiosam, et in medio ejus quasi in pelago maris absorptus inimicos crucis Christi sub crucis vexillo prosternit; cadunt que a latere suo mille, et multa millia a dextris suis ; discurrunt undique triumphan-

tes in Christi nomine christiani, ita ut dum illi diversis pugne partibus dividuntur, Rex ipse solus in quodam congesti sabuli cumulo remaneret tam morti et internecioni proximus, quam longe erat suorum omnium solatio destitutus. Cernebat ex eminenti stationis sue loco Turcos undique concursantes, jam jamque imminentem sibi expectabat interitum, nisi quia in eo quodammodo confidebat, quod se illis non ignorabat ignotum. Recordatus est illico preterite visionis, et pia intra se vota conficiens, pollicitus est Deo et beato Bernardo, quod si de manu inimicorum vivus evaderet, crucem quam Sanctus petierat filiis ejus Clarevallensibus destinaret. Continuo igitur XXX[ta] de militibus suis Regem ipsum a longo cognoscentes, acriori in se certamine Turcos advocant ad pugnandum, ut vergente in illos fortitudine tota conflictus, Rex interim ab hostibus et ignotus persisteret et securus. Quod cum quindecim milites de sacra Templi militia conspexissent, hostes violenter irrumpunt, persequentes juxta quod scriptum est, unus mille, et duo fugantes decem millia in millibus (Deut. XXII, 30). Associati ergo aliis triginta militibus, divisis et cesis occurentibus inimicis, ad Regem suum cum leticia et victoria pervenerunt. Sicque factum est, quod et Rex juxta verbum sanctissimi Patris nostri de beneficio sancte Crucis triumphator ascendit et Clarevallensis ecclesia de beneficio regis vivifice Crucis donum ejusdem sancti Patris meritis apprehendit. Porro supradicte ordinem visionis idem ipse rex Richerio abbati Salvatoris ore proprio diligenter exposuit, qui eam post modum in Gallicanis partibus fideliter nuntiavit; vir utique testimonii boni et conversationis honeste, tam a mendatii suspicione remotus quam a vite corruptionibus alienus. Exultet ergo in Domino Clarevallensis ecclesia, tanti muneris sublimata fastigio, et incomparabilis thesauri certissima possessione donata, salutaris ligni certitudine glorietur. Procul hinc totius dubietatis et ambigue suspitionis occasio, ubi tam celebris astipulatione miraculi, et autentico sublimium testimonio personarum, certam sacri Stipitis portionem explorate veritatis approbat certi-

tudo. Viderint alii qui se ejusdem benedictionis participes suspicantur, viderint, inquam, quo veritatis judicio de vero ligno sanctissime Crucis constet esse quod possident; nos certe de nostro ambigere non permittimur, qui in hujus rei non jam fide, sed cognitione certissima, tam superne revelationis miraculo quam regie pietatis testimonio solidamur. Sub umbra igitur preciose hujus arboris fiducialiter accubantes, tuam piisime Jhesu, perfusis affectibus poscimus bonitatem ut et sacri muneris largitorem celesti benedictione remuneret, et nos, devotissimos tue crucis servulos, in ea quam ipse peperit libertate conserves. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.»

Explicit secundum originale. (Pièce attachée au dos de la table G, et transcrite par dom Guyton.) Le miracle en question eut lieu pendant l'expédition d'Amaury contre Chirkou, novembre-décembre 1168.

Note de dom Guyton. Par rapport au bois sacré de la Croix, dont nous nous tenons dans Clairvaux assez favorisés et enrichis, nous pouvons nous souvenir de ce que S. Bernard marque au chapitre 46 de son traité de la passion de N.-S. : « De quatuor generibus arborum crux Domini facta fuisse.» Au sujet de la qualité ou espèce du bois de la vraye Croix on lira utilement dans les *Résolutions de plusieurs cas de conscience* de Jacques de Sainte-Beuve (édit. de 1695, t. II) le cas 84e. Les auteurs de l'*Histoire générale des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses des catholiques,* 1631, t. II, 1re part., p. 83, disent : qu'il ne faut pas douter que le bois sacré de la Croix du Sauveur ne se fut insensiblement perdu, à cause des distributions continuelles qu'on en faisait, si saint Paulin ne nous eut assuré que dès lors (du temps de sainte Hélène) il restait dans le même état; que les fidèles prenaient sans cesse de ce bois divin et que cependant ils le voyaient toujours tout entier (Paulini, *Ep.* XXI, p. 193-194); saint Cyrille (*Catech.* X) rappelle le même miracle.

XI.

Reliques et objets précieux donnés a Clairvaux par le cardinal Conrad, évêque de Porto.

1. Conrad était fils d'Eginon d'Urach, comte de Furstemberg et de Fribourg, en Brisgau, et d'Agnès de Sein, fille de Berthold IV, duc de Zaehrin. D'après Jongelin (*Purpura D. Bernardi*, 28. Colon. Agrip. 1644) Conrad portait *écartelé d'Urach et de Seyn, sur le tout de Furstemberg*. Conrad fut d'abord abbé de Villers, en Brabant (1209), ensuite de Clairvaux (1214), enfin de Citeaux (1217). Honorius III le créa cardinal, évêque de Porto, du titre de Sainte Rufine (1219). Conrad mourut en Terre Sainte le 30 septembre 1227, son corps fut enseveli à Clairvaux non loin de saint Bernard. Les principales reliques dont il enrichit le trésor de son ancienne abbaye de Clairvaux sont rappelées dans son épitaphe (qu'on trouvera plus loin, *Append.* XXII, dans le *Liber Sepulchrorum*, n. 7), ce sont : le chef de saint Vincent (*Trésor*, n. 52 ; *Append.* VIII), donné en 1224, le 30 avril ; et les corps des saints Eutrope, Zozime, Bonose et celui d'un quatrième martyr dont le nom est inconnu (*Trésor*, n. 175-176; *Append.* XXIII-XXV), donnés en 1226.

Nous rapportons ici la charte de Conrad relative au chef de saint Vincent.

« Universis presentes literas inspecturis, frater Dionysius Largentier, abbas monasterii B. Marie Clarevallis Cisterciensis ordinis, in Lingonensi diocesi, sacre theologie professor, in Domino Jesu salutem. Notum facimus quod nos a venerabili admodum patre Jacobo du Breul, monasterii Sancti Germani de Pratis congregationis Casali Benedicti, Parisiensis diocesis, religioso presbytero rogati, ut si quid monumenti ac fidelis testimonii in scriptis haberemus de capite gloriosi martyris sancti Vincentii, quod apud nos est in dicta

nostra Claravalle, sibi in authentico instrumento traderemus : sacrarium dicte nostre ecclesie Clarevallensis visitavimus, ubi cartulam quamdam in membrana, vetustam quidem, sed integram penitus et incorruptam, antiquo stylo seu caractere descriptam, cum sigillo ex cera fulva in sericis purpureis et virentibus permixtis appendente, reperimus. Cartule autem tenor est in hac forma :

« Conradus, miseratione divina Portuensis et Sancte Ruffine episcopus, Apostolice Sedis legatus, universis sancte Matris Ecclesie filiis, ad quos presentes litere pervenerint, salutem in Christo Jesu. Cum in provincia Narbonensi et aliis adjacentibus legationis officio fungeremur, inter alias villas, oppida et castra invenimus habitatores cujusdam ville, que vulgo Castras appellatur, tanta prevaricationis corruptos perfidia, quod non solum inimicis Ecclesie penitus adheserunt, verum etiam hereticis ibidem publice receptis, multi eorum ad perversionem hereticam sunt conversi. Ad quam villam sicut et ad alias plurimas cum deberemus accedere cum exercitu Jesu Christi, abbas monasterii ejusdem ville promiserat nobis caput sancti Vincentii ad instantiam nostram, ad illud portandum contra fidei hostes in bello ; sed promissum maleversatus non solvit. Unde cum tandem in manus nostras idem gloriosissimi caput martyris devenisset, ad monasterium Clarevallense Cisterciensis ordinis illud fecimus imperpetuum, auctoritate legationis nostre, transferri : tam monachos quam alios habitatores Castrenses indignos tanto capitis venerandi sanctuario indicantes, quanto etiam toto corpore beati martyris imperpetuum merito meruerunt. Datum Clarevalli, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quarto, pridie kal. maii. »

(Suit la description du sceau de Conrad. Jacques Dubreul, *Supplementum* du *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 37, 38. Paris, 1614.)

En partant en Orient comme légat, Conrad demanda au pape Honorius III une bulle pour assurer la conservation des reliques dont il avait enrichi Clairvaux, nous en

donnons le texte; elle est datée de Latran, 6 octobre 1226.

« Honorius Episcopus, Servus Servorum Dei, dilectis filiis abbati et conventui Clarevallis Cisterciensis ordinis, salutem et Apostolicam benedictionem. Retulit nobis venerabilis frater noster C., episcopus Portuensis, se quasdam ecclesie vestre reliquias contulisse, et rogavit instanter ut, inhibentes ne quis eas inde alienare presumat, excommunicationis sententiam proferremus in eos qui nostre inhibitioni presumpserint contraire, quatenus [iis] qui hoc noverint a presumptione hujusmodi, hoc saltem metu deterritis, ecclesia ipsa perpetua dictarum reliquiarum veneratione letetur. Nos igitur, ipsius episcopi precibus et caritate qua zelamur honorem ipsius ecclesie inclinati, auctoritate presentium districtius inhibemus ne quis ab ea sepedictas reliquias donando, vendendo, subripiendo, aut alio quolibet modo alienare presumat. Nulli ergo hominum liceat hanc paginam nostre inhibitionis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem eandem sciens contra eam quoquomodo venire presumpserit, excommunicationis laqueo se noverit innodatum. Datum Laterani, II Non. octob. pontificatus nostri anno XI. » (Archiv. Aube; *orig.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1769.)

Aux reliques dont il vient d'être question, Conrad en ajouta plusieurs autres et des objets précieux comme on va le voir dans les pièces ci-dessous.

2. Sans date, 1227 au plus tard. « Dilectis in Christo fratribus et amicis suis .. Dei gratia abbati et conventui de Salem (*Salmonschweiler, diocèse de Constance*) Cisterciencis ordinis, Stephanus miseratione divina basilice Duodecim Apostolorum presbiter, et Petrus Sancti Georgii ad Velum Aureum diaconus, cardinales, in vero Salutari salutem. Cum venerabilis pater dominus Conradus, Portuensis et Sancte Rufine episcopus, nobis scientibus, vobis dirigat suis litteris preces suas et textum Evangelii in tabulis aureis et lapidibus preciosis; missale in tabulis argenteis; magnum calicem argenteum deauratum, ponderantem circa decem marchas; et capsam argenteam cum ligno Domini, or-

natam lapidibus preciosis et deauratum, ponderantem viginti quinque marchas, que omnia penes vos et monasterium vestrum duxerat deponenda, ad monasterium Clarevallis, Cisterciensis ordinis, absque dilatione per fideles nuncios transmittere procuretis, litteras suas vobis in testimonium si volueritis servaturi : discretionem vestram rogamus et hortamur attente, quatinus preces ipsius et nostras super hoc studeatis ita volenter et fideliter adimplere quod idem id possit gratum et acceptum habere, nosque debeamus devotionem vestram cum gratie actionibus merito commendare. »

Les deux sceaux sont pendants. Celui qui est à droite est peu altéré, on y voit saint George, représenté en cavalier qui pointe un animal. Le sceau est oval, au haut est une croix et ces paroles : *S. Georgii ad Velum Aureum diac. card.* L'autre sceau est un peu altéré, il est en oval, il y a au milieu un oiseau et autour quelqu'écriture comme *Sigil. Stephani,* laquelle comprend le cercle en oval qui renferme le petit oiseau. Plus haut et au bord du sceau, dans un second cercle en oval, est encore une écriture, effacée à gauche, où on distingue quelques lettres qu'on ne peut réduire en diction. (Archiv. Aube, *copie* du XVIIIe s.)

3. 1227, août. « Omnibus presentes litteras inspecturis, Stephanus, miseratione Divina basilice XII Apostolorum presbiter, et Petrus Sancti Georgii ad Velum Aureum diaconus, cardinales, in uno Salutari salutem. Noverit universitas vestra, quod cum nobilis vir Eginus, comes de Vrach, Dominus de Friburg, frater venerabilis patris nostri Domini Conradi, Portuensis et Sancte Rufine episcopi, quemdam lapidem pretiosum et magnum, qui vocatur jaspis, undique ornatum lapidibus pretiosis, ex cujus parte una est sculptum signum crucis, et ex alia parte est de ligno Domini in argento, et inter argentum et ipsum lapidem sunt diverse reliquie et duo cimmilia aurea ponderantia novem marcas ; et textum Evangelii in tabulis aureis ; et missale in tabulis argenteis ; et magnum calicem argenteum ; et capsam argenteam cum ligno Domini, ornatam lapidibus preciosis et ponderantem viginti

quinque marcas, predicto episcopo pro ducentis marcis sterlingorum pignori obligarit : idem episcopus, obtenta prius a domino Papa licentia de rebus suis libere disponendi, omnem actionem et jus quod habebat in ipsis nomine pignoris, monasterio Clarevallis Cisterciensis ordinis, pro salute anime sue inter vivos concessit atque dicavit. Ita tamen ut ea omnia dicto comiti fratri suo restituere teneatur, si ipse ducentas marcas bonorum sterlingorum libere restituerit monasterio supradicto. Ne vero de hiis valeat in posterum dubitari, presentes litteras sigillorum nostrorum munimine fecimus roborari. Actum Anagnie in presentia nostra, mense augusti, pontificatus domini Gregorii pape noni anno primo. »

(Archiv. Aube, *origin.* ; il ne reste qu'un fragment d'un des sceaux. — Migne. *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1771.)

4. 1228. « Domno in Xpo reverendo abbati Clarevall. et universo ejusdem monasterii conventui Eginus, comes de Vra, et dominus de Vribore, salutem et paratum semper in omnibus pro posse obsequium. In primis gratiarum actiones referimus sanctitati vestre pro immensa et precipua reverentia quam domino et fratri nostro pie recordationis, quondam Portuensi episcopo, semper dum adhuc viveret impendere consuevistis; et nunc ad cumulum totius honorificentie ossa defuncti de terris peregrinis per industriam vestram sunt reportata et apud vos tumulata. Nos igitur caritatis ac fidelitatis tante zelum attendentes, domui Clarevallensi perpetuis nos obligamus obsequiis, et accepta occasione impendemus : ornamenta itaque ecclesiastica que apud vos sunt reposita, que et nos memorato fratri nostro in pignore pro ducentis marcis sterlingorum quandoque exposuimus, pro remedio anime ejusdem fratris nostri simul et anime nostre et aliorum parentum nostrorum, procurante domno Bertholdo, fratre nostro, quondam Lucelensi abbate, testimonio litterarum harum sigillo nostro subarratarum monasterio vestro jure perpetuo ac proprietario tradimus possidenda. Ut autem inter reliquum thesaurum ecclesie vestre predicta ornamenta noscantur, accipite intersignia : est ibi tabula ar-

gentea gemmis interstincta, evangelium plenarium auro tectum et lapidibus pretiosis insignitum ; calix magnus gemmis ornatus et sacramentis que Xptus in carne gessit opere interrasili fabrefactus; liber missalis laminis argenteis obductus, due pelves auree, rotula aurea preciosis reliquiarum pignoribus referta et nobilibus margaritis circulata. Datum anno gratie M.CC. vicesimo octavo. »

(Archiv. Aube, *origin.*, le sceau manque, lacs de soie rouge et verte. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1772.)

On lit dans un fragment manuscrit du catalogue de Clairvaux par dom Le Boullenger :

« *Dans le tiroir du côté de la fenêtre*, n. 10. Un carton qui renferme sept pièces originales avec leurs sceaux touchant la concession de saintes reliques faite à Clairvaux par le cardinal Conrad ». (Archiv. Aube.)

XII.

Interprétation des caractères grecs de la quatrième table marquée D. (*Trésor*, n. 49). *Note de dom Guyton.*

Le mercredi cinquième du mois d'août 1744, rapporte dom Guyton, un évêque grec d'Arcadie (marquis dans l'île de Crète ou de Candie, moine de saint Basile, qui a reçu le nom de Nicodème en religion, et celui de Nicolas au baptême, banny par les Turcs hérétiques pour la foy et la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ) considéra nos différentes reliques et reliquaires.

Voici comment il explique la quatrième table :

1. Toutes les figures sont ouvrage grec. Dans le carré du haut de la table à droite est une croix, un Christ, deux personnages debout de chaque côté ; un ange de chaque côté au-dessus du bois en travers. Au-dessus de la tête du Christ il lit en grec *Stabrosis* : (CTAYPΩCIC), id est *crucifixio*. Au-dessus : *Ihs-Xps* (IHCOYC-XPICTOC) ; auprès de l'ange à

droite : *Michael* (ΜΙΧΑΗΛ) ; auprès de l'ange à gauche : *Gabriel* (ΓΑΒΡΙΗΛ). Dans le quarré vis-à-vis est une croix, un Christ, deux personnages pleurans, un troisième qui tient Jésus-Christ par le milieu du corps pour le descendre de la croix, le bras droit détaché ; de l'autre côté, un personnage fort courbé, ayant la tête près des pieds de Notre-Seigneur, un mouchoir en mains ; une échelle appuyée par le haut sur la croix, un homme dessus qui détache de la croix le bras gauche de Jésus-Christ. Au-dessus, à droite, un ange : *O archi Michael* (Ο ΑΡΧΙΜΙΧΑΗΛ) ; de l'autre côté, un ange : *O Gabriel* (Ο ΓΑΒΡΙΗΛ) ; au-dessus de la tête du crucifix : *Hiapocaphilossis* (Η ΑΠΟΚΑΘΗΛΩCIC), id est *incrucifixio* (*sic* pour *excrucifixio*) *: vir timoratus de ligno deponit intemeratum corpus tuum.* Au-dessus de cet écriteau : *Ihs-Xps.*

Dans le bas de la table et quarré, à la droite, est une femme de sa hauteur ayant sur la tête une couronne fermée, par derrière la couronne de gloire, d'un côté de la tête *sancta* (ΑΓΙΑ), de l'autre côté *Helena* (c'est-à-dire ΕΛΕΝΗ). Dans l'autre quarré vis-a-vis est un homme de sa hauteur, vêtu d'habits longs, ayant sur la tête une couronne fermée, par derrière la couronne de gloire, sur le bras gauche comme un manipule, d'un côté et d'autre de la tête : *O agios Constantinos megas* (Ο ΑΓΙΟC ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΟC ΜΕΓΑC), id est *o* (sic) *sanctus Constantinus magnus.* Le reste se distingue et se lit sans être en grec.

(Archiv. Aube, *copie.* Cette pièce a déjà été imprimée par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue des Sociétés savantes des départ.*, Ve sér., t. V, p. 506.)

XIII.

Interprétation du reliquaire dit de Constantin (*Trésor*, n. 60). *Note de dom Guyton.*

1. Le même évêque grec (cfr. *Append.* XII), qui a vu le reliquaire du grand Constantin.

On y remarque, sur une face (devant, portes extérieures) en haut et entre les deux battans de porte, la figure en buste du grand Constantin, qui a sur sa tête une couronne fermée; il tient de la main droite une longue croix; d'un côté de la tête *Effigies* (c'est-à-dire EIKΩN), de l'autre *Constanť.* (KΩNCTANT̃). Sur la première partie du battant à droite, on détache et on descend Jésus-Christ de la croix, et on lit en grec *Hiapocaphilosis* (H AΠOKAΘHÁΩCIC), id est *vir timoratus Joseph*, etc. ut supra; sur la seconde, au-dessous, c'est la dormition ou l'assomption de la Sainte Vierge, on lit *Hichimissis tis panogies* (H KOIMHCIC THC ΠANAΓIAC), id est *dormitio de sanctissima.* Sur la première partie de l'autre battant est l'ascension de Notre-Seigneur, on lit : *Hianalipsis* (H ANAΛHΨIC), id est *ascensio;* sur la seconde, c'est l'apparition à l'apôtre incrédule, on lit : *Ipsilaphissis* (H ΨHΛAΦHCIC), id est *apparitio sancto Thome* (ou plutôt *tactus*). Sur la troisième, au-dessus, c'est la résurrection de Notre-Seigneur, on lit : *Hianastassis* (H ANACTACIC), id est *resurrectio.* Au-dedans du dit reliquaire, au haut du battant à droite, *O Michael* (O MIXAHΛ). Au-dessous, on lit : *O Evangelismos* (O EYAΓΓEΛICMOC), id est *annuntiatio.* Au-dessous, ce sont des caractères illyriques. Au-dessous, *Genicis* (ΓENECIC), id est *nativitas Xpisti.* Au haut et à droite du fond du reliquaire, on lit : *O phios prodromos* (O ΘEIOC ΠPOΔPOMOC), id est *divus Johannes Baptista* (ou plutôt *divus præcursor*); et vis-à-vis, dans le dit fond du reliquaire, on lit : *Mitir Theou* (MHΘHP ΘEOY), id est *Mater*

Dei. Les deux battans, qui sont au-dessous dans l'intérieur dudit reliquaire, sont pleins de figures en émail avec des caractères que l'on dit illyriques. Au haut de l'autre battant supérieur, on lit : *Hypapanti* (Η ΑΠΑΝΤΗCΙC) seu *accursus Simeonis ad Xpistum*. Au-dessous, ce sont des caractères illyriques, selon le dit évêque grec. Au-dessous, on lit : *Yvapticis* (Η ΒΑΠΤΙCΙC), id est *baptismus Xpisti*. Au milieu des dits deux battants intérieurs, au-dessus du crucifix : *Stabrousis* (CΤΑΥΡΩCΙC), id est *crucifixio*. Le reste, qui est sous les portes intérieures, n'est pas facile à lire, parce que les pièces, pour la plupart, sont placées indirectement à la vue,

(Archiv. Aube, *copie*. Cette pièce a déjà été imprimée par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue des Sociétés savantes des départ.*, Ve sér., t. V, p. 507.)

2. Feuille pour l'autre face extérieure et postérieure du reliquaire de l'empereur Constantin. Au milieu des deux portes en haut, figure de prince, autour est écrit : *O Constantios* (Ο ΚΩΝCΤΑΝΤΙΟC). Sur le premier battant à droite, il y a une descente de croix dite en grec : *Apocloelosis* (ΑΠΟΚΑΘΗΛΩCΙC, action de déclouer) ; au-dessous, une transfiguration exprimée par ces lettres ΙC̄ ΧC̄ Η ΜΕΤΑΜΟΡΦΩCΙC ; au-dessous, déposition de N.-S. au sépulcre exprimée par ces lettres ΙC̄ ΧC̄ Η ΚΟΙΜΕCΙC, J.-C. couché, la Sainte Vierge entourée de treize apôtres, des anges, un apôtre tient un encensoir. Au haut de l'autre battant, est l'ascension exprimée par ces mots Η ΑΝΕΛΕΨΙC ; au-dessous est représenté S. Thomas touchant le côté de N.-S. avec cette inscription Η ΨΗΛΑΦΗCΙC, id est *tactio ;* puis au-dessous est la résurrection exprimée par ces mots Η ΑΝΑCΤΑCΙC, id est *resurrectio*. (Nous en sommes restés là, le 20 mai 1742.)

S'ensuivent les images du couronnement qui ont été décrites (*Trésor*, n. 60, p. 41). Au-dessus de la première figure, à droite en dehors du battant de la première porte du dit reliquaire, est écrit *Nicephoros* (ΝΙΚΕΦΟΡΟC) ; au-dessous de cette figure est une autre qui a pour inscription, au-dessus,

Agios Theodotos (ΑΓΙΟϹ ΘΕΟΔΟΤΟϹ). Sur l'autre battant de la porte, à gauche en dehors au-dessus de la grande figure près de l'ouverture, est écrit *Menas* (ΜΗΝΑϹ); au-dessous autre figure qui a pour inscription *Polieuctes* (ΠΟΛΙΕΥΚΤΗϹ). Au dedans du battant, à droite, est écrit au-dessus d'une figure *Agios Eustakios* (ΑΓΙΟϹ ΕΥϹΤΑΧΙΟϹ); et sur la figure au-dessous *Agios Alexandros* (ΑΓΙΟϹ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ). Au dedans du battant à gauche : figure qui a pour inscription *Hiagapea* (Η ΑΓΑΠΙΑ). S'ensuivent quatre petites figures sur la petite porte intérieure, à droite et en dessus. La première en haut a pour titre *Agios Babulas* (ΑΓΙΟϹ ΒΑΒΥΛΑϹ); au-dessous *Agios Heliodoros* (ΑΓΙΟϹ ΗΛΙΟΔΩΡΟϹ); au-dessous répétition de la précédente; au-dessous *E agia Barbara* (Η ΑΓΙΑ ΒΑΡΒΑΡΑ). Vis-à-vis ces quatre figures, sur la petite porte intérieure à gauche et en dessus, sont quatre figures. Au-dessus de la première *Agios Dionusios* (ΑΓΙΟϹ ΔΙΟΝΥϹΙΟϹ); au-dessus de la deuxième *Agios Anthimos* (ΑΓΙΟϹ ΑΝΘΙΜΟϹ); au-dessus de la troisième *Agios Abdenomakos;* au-dessus de la quatrième *Agios Gregorotheolos* (ΑΓΙΟϹ ΓΡΗΓΟΡΙΟϹ ΘΕΟΛΟΓΟϹ). Sur la petite porte, à l'intérieur du deuxième battant droit en dessous, est au-dessus de la première figure *Agios Leontios* (ΑΓΙΟϹ ΛΕΟΝΤΙΟϹ); sur la seconde *Agios Akimaunos;* sur la troisième *Agios Pantalemon* (ΠΑΝΤΑΛΕΗΜΩΝ); sur la quatrième *Agios Kuros* (ΑΓΙΟϹ ΚΥΡΟϹ).

Sur la petite porte à l'intérieur du deuxième battant gauche, et en dessous sont quatre figures : sur la première desquelles est écrit *Agios Athanasios* (ΑΓΙΟϹ ΑΘΑΝΑϹΙΟϹ); sur la seconde *Agios Autonomos* (ΑΓΙΟϹ ΑΥΤΟΝΟΜΟϹ); sur la troisième *Agios Longinos* (ΑΓΙΟϹ ΛΟΓΓΙΝΟϹ); sur la quatrième *E agia Aglae* (Η ΑΓΙΑ ΑΓΛΑΙΑ). De suite et vis-à-vis, sur le même battant au dedans, sur la première *Agios Demetrios* (ΑΓΙΟϹ ΔΗΜΗΤΡΙΟϹ); au-dessous *Agios Mercurios* (ΑΓΙΟϹ ΜΕΡΚΥΡΙΟϹ).

Petite capse du bas. Au-dessus de la première figure *Agios Iô* (ΑΓΙΟϹ ΙΩΑΝΝΗϹ)* *sanctus Johannes;* au-dessus

de la seconde *Agios Eugenios* (ΑΓΙΟC ΕΥΓΕΝΙΟC); au-dessus de la troisième *Agios Eustrathios* (ΑΓΙΟC ΕΥCΤΡΑΘΙΟC); au-dessus de la quatrième *Agios Orestos* (ΑΓΙΟC ΟΡΕCΤΗC).

La première pièce qui est sur la plaque du fond, qui est la plus grosse, porte : *Tou agiou Gregoriou Nusses...* (ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ ΝΥCCΗC)... (*Trésor*, n. 60, p. 43.)

Note de l'écriture de dom Guyton. Au sujet du reliquaire dit de sainte Hélène, que l'on nomme aussi de Constantin, ou encore autel portatif du grand Constantin, nous rappellerons que Nicéphore (l. VII, c. 6) et Sozomène (l. I. c. 8), dans leur Histoire ecclésiastique, témoignent que le grand empereur Constantin n'entreprenait jamais une expédition de guerre qu'il n'eût un autel portatif, pour y faire célébrer le divin sacrifice pour lui et ses gens : *in quo Deum laudare, orareque, ac mysteriis participare possent.*

Les religieux de l'abbaye de Saint-Sauveur, hors de la ville de Liége, possèdent deux autels portatifs. L'un de porphyre, long seulement d'un pied ou environ, et large d'un demi-pied, orné d'une bordure de bronze doré sur lequel on lit ces paroles : *Anno Dominice Incarnationis M.L.XI, indict. XIV, IV idus augusti, dedicatum est hoc altare in honore Domini nostri J.-C. et sancte Crucis et B. M. semper virginis et S. Johannis Bapt. et Omn. Apostolor., et martyrum Laurentii, Pancratii, Georgii et XI mil. Virgin. et Omn. SS. cooperante Lamberto II hujus loci abbate. Memoria dni Hillini, prepositi, et majorum ejus.* Autour de cet autel les douze apôtres sont représentés en yvoire.

L'autre autel est d'une pierre verte qui n'a que deux poulces de long et trois de large. Le reste est couvert d'une lame de bronze, sur laquelle est gravée cette inscription : *Anno ab Incarnatione Domini M.C.XXX.VII, indict. V, consecratum est hoc altare in honore S. et I. Trinitatis et sce Crucis et sancte Marie Virginis. et sci Laurentii,*

mart., et Omn. SS. a domino Rodulpho, Leodiensium episcopo, XV kal. marcii.

Hic datur ipse Jesus animarum potus et esus
Hec tibi sit cara, cui caro fit, crucis ara.

Cet autel est orné de plusieurs pierres précieuses. Aux quatre coins sont représentés les quatre évangélistes; et dessus on voit un crucifix d'yvoire, attaché à la croix avec quatre clous.

Dans la ville de Paderborn il y a, dans l'église cathédrale, un ancien autel portatif, sur lequel on disait la messe aux chanoines malades. C'est un coffre d'argent plein de saintes reliques, au milieu duquel il y a une pierre précieuse. On le porte chez les chanoines lorsqu'ils sont malades et ils le rapportent eux-mêmes dans l'église lorsqu'ils sont guéris.

[Sur les autels portatifs *altaria gestatoria*, *viatica*, *itineraria*, *portatilia* voir le traité spécial de Gattico, *De altari portatili*. — Catalani, *Commentar. in Pontific. Roman.*, IIe part., tit. V *de altar. portatil. consecratione*. Philippe, comte de Flandre, donna à Clairvaux deux autels portatifs (*Append.* XIX). Parmi les objets du trésor de Saint-Urbain de Troyes déposés à la collégiale Saint-Etienne en 1277 figure un autel portatif (Archiv. Aube, *Saint-Urbain*, cart. 1.)]

XIV.

Le second sceau de saint Bernard conservé a Clairvaux comme une relique. (*Trésor*, n. 25.)

1. Le premier sceau de saint Bernard est ainsi décrit dans les manuscrits de l'abbé Mathieu (Bibliot. Gd. Sémin. de Langres, ms. XV, p. 61) qui sont des extraits des archives de Clairvaux.

« Le sceau de saint Bernard est un oval autour duquel est : † *Signū abbatis Clarevallis*. Le fond est occupé par

une main qui tient une crosse en dedans, le bras est couvert de la manche de la robe, et par dessus, la manche de la cuculle. Ce sceau fut apposé au bas d'un cirographe concernant les moines de Vauluisant et les Chevaliers du Temple de Coulours (Migne, *Op. S. Bern.*, t. CLXXXV, col. 1747. — Cfr. *Cartul. Vauluisant,* fol. 83 r°, Bibliot. Nation.) Cet acte non daté se place avant 1147. Deux lettres de saint Bernard, scellées du même sceau, se trouvaient encore au monastère de Bon-Mont le 7 septembre 1520 ; elles sont mentionnées dans la curieuse relation d'un voyage à Rome commencé le 23 août 1520 et terminé le 14 avril 1521, par Révérend Père en Dieu, Mgr Edme, XVIe abbé de Clairvaux (*Mém. de la Société Acad. de l'Aube,* t. XV, p. 161). Enfin dom Pitra donne le fac-simile d'une charte cyrographe écrite en 1146, à laquelle est suspendu le même sceau. Cette charte est un accord entre les abbayes de Ninove et de Dilighem. La charte originale de Ninove, avec le sceau de saint Bernard, se trouve aux archives de Gand. (*Op. S. Bern.*, Migne, t. CLXXXV, au commencement, et col. 1816, 1825-1826.)

Or, dès avant 1147, on trouve parmi les secrétaires de saint Bernard un ancien religieux de l'abbaye de Montiéramey (Aube), nommé Nicolas. Un de ses contemporains, Brocard, abbé de Balerne, le félicite d'être passé « du noir au blanc », en quittant l'habit noir des Bénédictins de Montiéramey pour l'habit blanc des Cisterciens de Clairvaux (*Ep.* IX). Cet homme intelligent mais ambitieux, abusa longtemps, en secret, de la confiance de saint Bernard et de ses amis, au nombre desquels figure Pierre le Vénérable, abbé de Cluny ; les choses en étaient encore là en 1150 (*Op. S. Bern.*, *ep.* 284), toutefois saint Bernard supçonnait déjà les fourberies de son secrétaire, qui se servait clandestinement de son sceau pour sceller des faux en écriture. Afin d'arrêter ce désordre, le saint abbé abandonna son premier sceau et en fit graver un autre qui contenait son image et son nom, *continente et imaginem nostram et nomen* (*Op. S. Bern.*,

ep. 284). Mais Nicolas continua ses errements, et finit par se faire chasser de l'abbaye de Clairvaux. Saint Bernard, dans une lettre au pape Eugène III (*ep.* 298), raconte ainsi la vie du fourbe : « Ce Nicolas que vous connaissez, est sorti d'entre « nous, parce qu'il n'était pas des nôtres ; il est sorti, laissant « après lui de honteux souvenirs Il y a longtemps que je con- « naissais le personnage ; mais j'attendais ou que Dieu le con- « vertit, ou qu'il se trahit lui-même comme Judas, ce qui « est enfin arrivé. Outre des livres, de l'argent et plusieurs « pièces d'or, on a trouvé sur lui, à sa sortie, trois cachets, « le sien propre, celui du prieur et le mien, *non l'ancien,* « *mais le nouveau que j'avais été obligé de substituer au* « *premier*, à cause de ses fourberies et de l'abus qu'il en « faisait lorsqu'il pouvait le dérober, *propter furtivas su-* « *breptiones.* » Ceci se passait vers 1151.

2. Quel fut le second sceau de saint Bernard ?

On trouve dans les manuscrits de l'abbé Mathieu (XV, p. 40) une lettre de dom Edme, abbé de Cîteaux, à dom Denis Largentier, abbé de Tironneau, dans laquelle il dit : « Etre assis n'est pas particulier à l'abbé de Cisteaux, *le cachet de saint Bernard le représentant assis.* Donné à Besançon le 14 novembre 1594. » Mabillon ajoute à cette description : « Certe in charta Bernardi, pro compositione litis inter monasteria S. Genovefæ et S. Victoris, appensum est Bernardi sigillum cum ejus nomine et effigie, librum dextera, pedum sinistra tenente. » (*Nota ad ep. Bern.*, 284.) Cette charte en faveur de S. Victor existe encore aux Archives Nationales, mais le sceau a disparu. C'est le second sceau de saint Bernard qui, au XVIIIe siècle encore, était conservé à Clairvaux parmi les reliques et les objets précieux. Il est ainsi désigné dans l'inventaire du 7 décembre 1719 : « § IV, Inventaire du Grand Trésor, 2e armoire. Le sceau abbatial du même saint (Bernard), qui est de cuivre, sur le quel est représenté un abbé assis dans une chaire et autour est écrit : *Sigillum Bernardi, abbatis Clarevallis* (fol. 9 r°). » Nous avons donné plus haut le texte de l'inventaire de 1741 (*Trésor*, n. 25).

Dom Le Boullanger, dernier bibliothécaire de Clairvaux avant la Révolution, après avoir raconté dans son *Histoire de Clairvaux* (*Ms.* IX de l'abbé Matthieu, p. 434) les fraudes du moine Nicolas, s'exprime ainsi : « S. Bernard se trouva nécessité à se faire graver un autre cachet. *On montre encore ce cachet dans le trésor de Clairvaux*, il est de cuivre, de figure ovale, saint Bernard y est représenté assis, tenant sa crosse de la main gauche, et une paix à la main droite ; et autour est écrit : † *Sigillum Bernardi abbatis Clarevallis.*

M. Deville, directeur du Musée d'Antiquités de Rouen, annonçait à l'Académie des Inscriptions, le 16 août 1837, que le second sceau de saint Bernard venait d'être découvert (Gaume, *Op. S. Bern.*, t. I, part. 1, col. 928.) et déposé au musée de Rouen : « Il est en cuivre jaune, de forme ovale; « il a quarante millimètres de long sur trente dans sa plus « grande largeur ; son épaisseur est de cinq millimètres; il « pèse trente décagrammes. » Le saint abbé est assis sur une chaise abbatiale dont les bras se terminent en têtes de lion grossièrement figurées; il est en habit monastique, la tête nue avec la couronne de cheveux ; il tient la crosse tournée en dedans, de la main gauche, dans la droite se trouve un objet qui n'a pu être déterminé d'une manière précise. Légende : *Sigillum Bernardi abbatis Clarevallis.* Dans l'objet que saint Bernard tient de la main droite, Le Boullanger a vu un instrument de paix ; Mabillon, un livre ; la *Revue Archéologique* (2e année, 1845, p. 99) un rouleau, un sablier mythologique ou plus probablement une porte d'église divisée en deux vantaux par une colonette surmontée de son chapiteau. (Gaume, *Ibid.*)

Ordinairement on désigne sous le nom de livre de la *Règle* cet objet que tiennent à la main les abbés sur les sceaux du XIIe siècle (De Wailly, *Éléments de Paléog.*, t. II, p. 233). Si nous ne craignions de nous écarter de cette interprétation commune, nous dirions que peut-être il faudrait voir une église dans l'objet que saint Bernard tient de sa main droite ;

car c'est ainsi que fut représenté saint Bernard, non seulement dans les temps modernes, mais dès l'époque que suivit sa mort; et l'antique statue qui couronnait l'édicule élevé sur la tombe de l'abbé de Clairvaux, en 1178, le représentait tenant de la main droite la crosse et de la main gauche une église (*Acta SS. Boll.*, t. IV aug., *Gloria posth.*, c. 1, p. 353.—Voir aussi *Trésor*, n. 69. — C'est ainsi que notre Saint apparaît dans le beau tableau de l'église de Ville-sous-Laferté.)

3. Faut-il regarder comme authentique la matrice du second sceau de saint Bernard conservée au musée de Rouen ? Cette question vient d'être soulevée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (IVe sér., t. IV, p. 129), M. Demay, membre résident, rejette l'authenticité de la pièce en question parce qu'il existe plusieurs exemplaires du sceau de Rouen, tous semblables « et dernièrement encore, ajoute M. Demay, il en a été présenté un à l'administration des Archives nationales ». D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, M. Demay n'admet pas, contrairement à toutes les données de l'histoire, que saint Bernard ait changé de sceau. M. d'Arbois de Jubainville paraît dans le vrai (*Ibid.*, p. 127) lorsqu'il regarde la matrice de Rouen comme « une pièce fabriquée dans ce siècle et obtenue à l'aide d'un moulage opéré sur une empreinte authentique en cire ». A moins de preuves solides, nous ne pouvons admettre que les religieux de Clairvaux se soient dessaisis du sceau de saint Bernard. Car il faisait partie du trésor de Clairvaux comme *relique* du saint fondateur, et on sait quel prix les enfants de saint Bernard attachaient à tout ce qui rappelait le souvenir de leur Père et le culte sacré qu'ils rendaient aux moindres objets qui avaient été à son usage. Cette présomption ou raison *à priori* est corroborée par des faits, en sorte qu'on ne peut pas expliquer le déplacement du sceau de saint Bernard au XVIIIe siècle par la seule indifférence ou incurie des moines à cette époque. C'est au XVIIIe siècle, en effet, au commencement, au milieu et à la fin, que nous trouvons l'inventaire de 1719, celui de 1741 et le témoignage de dom Le Boulleager, encore biblio-

thécaire de l'abbaye en 1790, or tous ces documents prouvent qu'au XVIIIe siècle le second sceau de saint Bernard était présent à Clairvaux et conservé dans le Trésor. M. Pays écrivait à M. Deville, en lui envoyant le sceau en question : « Ce cachet a été acheté chez un revendeur, qui s'était rendu acquéreur en 1790 des vieux cuivres de la collégiale de Saint-Cyr d'Issoudun, affiliée à Clairvaux. » Mais il faudrait prouver premièrement que ce sceau acheté chez le revendeur provenait certainement de la collégiale d'Issoudun, secondement que ce sceau était celui qui fut conservé religieusement à Clairvaux pendant tant de siècles. Les mystifications dont le public savant a été victime de nos jours doivent nous rendre prudents et nous mettre en garde contre l'adresse des faussaires. (Cfr. Guignard, *Notice sur le sceau de S. Bernard*, ap. — Migne, *Patrol. lat.*, loc. cit.)

XV.

Relique de la Sainte-Chandelle d'Arras a Clairvaux (*Trésor*, n. 89).

1. La Sainte-Chandelle d'Arras est le cierge miraculeux qui fut donné par la Sainte-Vierge à Lambert de Guines, évêque d'Arras, le vendredi 25 mai 1105, pendant la peste dite le « mal des ardents ». En 1214 ou 1215 une chapelle spéciale avec une élégante pyramide fut élevée en l'honneur de la Sainte-Chandelle sur la place qui porte maintenant le nom de l'Hôtel-de-Ville. Vers la même époque, probablement, fut fabriqué l'étui ou reliquaire en argent niellé destiné à renfermer la Sainte-Chandelle. La pyramide fut détruite en 1791, mais le reliquaire existe encore et on en trouve le dessin aussi bien que celui de la chapelle dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. X, p. 321, et t. XI, p. 174.

(Cfr. Guillaume Gazet, *Histoire de la Sainte-Chandelle*, dans l'*Histoire des Pays-Bas*, p. 197, Valenciennes, 1614 ;

le P. Fatout, *Histoire de la Sainte-Chandelle d'Arras.*)

2. *Authentique de la relique de la Sainte-Chandelle de Clairvaux :*

Nos soror Margareta, abbatissa monasterii de Grœninghen (*Grœningue*) prope Curtracum, et Margareta Besoentz et Katerina Cornu sacristiaria, totusque ejusdem loci conventus, confitemur nos unanimi consensu dedisse et concessise R. patri nostro immediato D. abbati Clarevallis, certam portionem cere de candela B. M. de Atrebato, de illa portione quam illustrissima domina comitissa, relicta illustrissimi domini Balduini, comitis Flandrie, et imperatoris Constantinopolitani, possidebat : que quidem cere portio sumpta fuerat de candela B. Marie de Atrebato, sicut postea ab antiquioribus nostris fuit veraciter repertum et probatum. In cujus rei testimonium et approbationem veritatis contrasigillum abbatisse, in absentia majoris, cum sigillo conventus presenti cartule duximus apponendum. Datum et actum in predicto monasterio de Groeninghen ultima die februarii anno Domini 1439, more gallicano. (Archiv. Aube, *origin.*, avec un sceau.—Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1742.)

3. Selon la tradition, saint Bernard lui-même aurait été un des innombrables pèlerins qui vénérèrent la Sainte-Chandelle d'Arras au XIIe siècle. Dans les fragments de l'*Histoire de l'Ordre de Cîteaux,* communiqués par le cardinal Gousset, archevêque de Reims, à M. Philippe Guignard, on lit à la page 390, que saint Bernard ayant visité la Sainte-Chandelle d'Arras et voulant témoigner l'estime qu'il professait pour cette précieuse relique, fit dresser (au lieu où il avait prié) une croix d'une grandeur extraordinaire. Elle subsista dans le même lieu pendant plus de 300 ans. Enfin, comme elle menaçait de tomber en ruines, les religieux de Saint-Vaast la relevèrent en 1447, mais ils lui donnèrent moins d'élévation (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1742). Cette tradition consignée par Ferry de Locres dans son *Chronicon Belgicum* (*ad an.* 1130), d'après des renseignements qu'il avait reçus de dom Pronier, prieur de

Saint-Vaast, passa ensuite dans les *Annales Cistercienses* de Manrique (*ad an.* 1131), puis dans les commentaires du P. Pien sur les *Acta S. Bernardi* (n. 178). Comme on le voit, les historiens ne sont pas d'accord sur la date du pèlerinage de saint Bernard à la Sainte-Chandelle, Ferry de Locres la place en 1130 ; Manrique en 1131 ; on trouve également dans les manuscrits de l'abbé Matthieu (ms. XV, p. 4) la *Preuve qu'en 1131 saint Bernard visita la Sainte-Chandelle d'Arras ;* d'après le P. Pien, saint Bernard aurait prêché en Flandres en 1138 (*Ibid.*, n° 307-309) ; enfin il est inconstable que saint Bernard, après l'assemblée de Vezelai, en 1146, alla prêcher la croisade dans le nord de la France, en Belgique et en Allemagne. Parti de Clairvaux avec son ami Baudoin de Châtillon, flamand de naissance, et deux de ses moines, Gérard et Godefroi, il était à Arras au mois d'octobre, et le 18 du même mois il visitait Notre-Dame d'Afflighen. Le cardinal Pitra a édité une charte des Archives de Lille qui prouve indubitablement que saint Bernard assista en 1146 à un concile de la province de Reims assemblé à Arras. Dans cette charte, après les *signa* des évêques, est relaté le *S. D. Bernardi Clarevallensis abbatis* ; la charte finit ainsi : *Actum Atrebati anno Domini MCXLVI, anno autem pontificatus D. Alvisi, Atrebatensis episcopi, XVI.* (Dom Pitra, *Documents sur un voyage de saint Bernard en Flandres,* apud Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1812, 1823.) Ce document concorderait parfaitement avec les fragments de l'*Histoire de l'Ordre de Cîteaux* qui donnent à la croix relevée en 1447 plus de 300 ans d'existence.

XVI.

Note sur quelques reliques de Clairvaux.

§ 1. *Reliques renfermées dans les autels consacrés.*

Selon le droit canonique ancien et moderne rappelé dans le Pontifical Romain, la consécration d'un autel n'est valide qu'à la condition que des reliques seront scellées dans le tombeau de l'autel (Catalani, *Comment. in Pontific. Rom.*, tit. III, *de Altar. consecrat.*, § I, XII et tit. IV, § III. Paris, 1851) : un grand nombre de reliques étaient donc renfermées dans les trente-sept autels de l'église de Clairvaux. Malheureusement les actes de consécration qui fournissaient la nomenclature des reliques enfermées dans les tombeaux des autels de Clairvaux ont péri pour la plupart, nous donnons ceux que nous avons trouvés aux Archives de l'Aube en les faisant précéder de la liste des vocables de tous les autels de l'abbaye. Au moyen-âge, on mettait dans les autels, autant qu'il était possible, des reliques des saints mêmes en l'honneur desquels les autels étaient dédiés ; en sorte que la liste des vocables fournit en partie la liste des reliques enfermées dans les autels.

Altaria basilice Clarevallensis.

1. Altare S. Anne, matris B. Marie Virginis.
2. — SS. Benedicti et Roberti, conf. ; et Remigii, ep.
3. — SS. mart. Georgii, Mauricii cum sociis suis ; et Arsenii, conf.
4. — B. archang. Michaelis, et omnium BB. Spirituum.
5. — BB. Johannis et Mathei, Marci et Luce, evang.
6. — SS. apost. Philippi, Jacobi, Mathie et Barnabe.
7. — SS. apost. Andree et Thome, Simonis et Jude.

8. Altare SS. apost. Petri et Pauli, Jacobi, Zebedei et Bartholomei.
9. — D. N. J. C. et ejus Genitricis.
10. — S. Johannis Baptiste et precursoris Domini.
11. — SS. Stephani, Fabiani et Sebastiani, et Ignatii, mart.
12. — SS. mart. Laurentii, Vincentii; et Clementis, pape.
13. — SS. mart. Desiderii, ep.; Mammetis, Dionisii et Mauricii.
14. — Omnium Sanctorum.
15. — SS. Martini et Juliani, conf.
16. — Capelle de Larrey, dedicatum in honorem B. M. V., et apost. Petri et Pauli.
17. — SS. virg. Margarete, Felicitatis, necnon Marie Magdal., et Marie Egipt.
18. — SS. quatuor Ecclesie Doctorum.
19. — SS. conf. Eligii, ep. Noviomensis; Ludovici, reg. Francie; et Yvonis.
20. — S. Dionisii cum sociis suis.
21. — S. Thome, ep. et mart.; et Martialis, ep.
22. — SS. Edmundi, Guillermi, Macuti, et Johannis Chrisost.
23. — SS. conf. Anthonii, Pauli, Fiacrii, et omn. BB. Heremit.
24. — sacelli de Aizanvilla, consecratum in honorem B. M., et BB. Bernardi et Malachie.
25. — BB. Nicolai Mirre, Petri Tharant. ep.; et Catharine, v. et m.
26. — S. Crucis.
27. — S. Trinitatis, et B. Dei Genitricis.
28. — SS. Innocentium, mart.
29. — SS. virg. Agathe, Lucie, Prisce et Anastasie.
30. — SS. Agnetis, m.; Petronille et Scholastisce.
31. — Majus ecclesie.
32. — B. Bernardi.
33. — B. Malachie.

34. Altare SS. mart. Eutropii, Zozime et Bonoze.
35. — S. Johannis Baptiste } in capella Flandrie.
36. — S. Panthaleonis, m. } in capella Flandrie.
37. — S. Audomari, ep. } in capella Flandrie.

(Archiv. Aube. Feuille vol., xvie s.—Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1797).

38. *Note de dom Guyton.* Sur une petite tablette couverte d'une peau contre la poussière, dans la chapelle de Saint-Nicolas, on lit :

Consecratio altaris S. Nicolai.

Hoc altare, quod prius, anno scilicet Domini M° C° L° VIII°, consecratum fuit, ex eo quod lapis ejus, qui quondam sigillum continebat, profanis manibus effractum fuerit, iterum consecratum fuit anno Domini M° CCCC° LXXX° VIII°, 17 kal. aprilis in honorem Jesu Christi, B. M. Virginis, S. Nicholai, Mirrhe ep., et Omnium Sanctorum, per dominum Petrum, hujusce monasterii Clarevallis abbatem; in quo recondite sunt reliquie B. Andree, apli.; SS. Nicholai, Malachie, Edmundi, episcopor.; B. Bernardi, Johannis Eleemos., Sanctorum Innocentium, Cosme, de capillis S. Thome, ep. et m., etc.

(Archiv. Aube).

39. *Note de dom Guyton.* Ecrit gothique sur parchemin, attaché et cloué sur une table de bois pendant à la muraille, proche l'autel de saint Eloy :

Altare S. Eligii.

Anno ab Incarnatione Domini M° CCCC° nonagesimo octavo, VII kal. julii, hoc altare cujus lapis, qui quondam sigillum continebat, ausu temerario manibusque prophanis effractus seu motus fuerat, consecratum fuit in honore D. N. J. C., sancte ac victoriosissime Crucis, beatissimeque V. Marie, B. Eligii, ep. et conf.; ac BB. Ludovici regis et Yvonis, confessorum; et Omnium Sanctorum, per R. in Xpto patrem D. Johannem, hujus monasterii Clarevallis abbatem,

commissione et privilegio speciali DD. Innocentii pape VIII; et in eo recondite sunt reliquie que in eodem altari reperte sunt, videlicet de panno in quo corpus B. Eligii C et XL annis requievit; S. Andree; S. Philippi; S. Jacobi; S. Dyonisii Areopag.; S. Theodori, m.; S. Cesarii, m.; S. Domestri, m.; plurimorum martyrum; SS. Felicis et Naboris; S. Clementis, p. et m.; S. Servatii, conf; S. Blasii; S. Abibonis; S. Marie Magdalene; S. Elizabeth; de velo S. Agathe; S. Lucie; S. Margarete; S. Cordule, v.; S. Verene, v. ex XI mil. virg.; de ligno in quo pendebat B. Andreas, apostolus.

(Archiv. Aube.)

Altare S. Barnabe.

40. Anno Domini 1500 die jovis XI junii, consecratum fuit hoc altare in honore D. N. J. C., sancte et victoriosissime Crucis, beatissimeque Genitricis Dei Marie, B. Barnabe, apli, et Omnium Sanctorum, per R. in Xpto patrem D. Johannem, abbatem Clarevallis, ex privilegio speciali DD. Innocentii pape VIII; in quo reconditæ sunt he reliquie videlicet: Zacharie, proph.; S. Benedicti, abb.; S. Petri Tarent.; de cruore B. Thome Cant.; XI^m virg.

(Archiv. Aube, *origin.*)

§ 2. — *Authentique du chef d'un martyr de la légion Thébenne.*

41. Universis presentes litteras inspecturis, domina Agnes de Castris salutem et testimonium perhibere veritati. Universitati vestre tenore presentium dignum duximus insinuandum, quod nos in Treverensi civitate constituta, dedimus venerabili patri domino Johanni, abbati Clarevallis, ob reverentiam et devotionem quam habuimus ad ipsum et ad Ordinem, unum caput de legione Thebeorum quod nobis dedit abbas Sancti Martini Treverensis. In cujus rei testimonium, presentem litteram dedimus patentem, sigilli nostri munimi-

ne roboratam. — Datum anno Domini M° CC° LX° III°, in crastino Inventionis Sancte Crucis.

(Archiv. Aube, *origin.*—Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXV, col. 1797.)

§ 3. — *Translation des reliques de saint Maurice, de sainte Jeanne, des Onze mille Vierges, etc.*

42. Anno Domini 1548 mensis julii die septimo, a d^no^ Edmundo, reverendo abbate Clarevallis, due capsule mirifice picte fuerunt benedicte : et in unam SS. Mauricii sociorumque ejus reliquie translative posite ; in alteram vero sacrosancta ossa S. Johanne. In utraque etiam sunt aliorum aliarumque sanctorum reliquie collocate de quibus nil scriptum reperitur : de quibusdam autem chartule scripte inveniuntur annexe his de quibus commemorant ; quedam vero disperse et non alligate habentur. Chartule que in utraque sunt collocate a nobis quattuordecim religiosis sacerdotibus translationem celebrantibus, he sunt : De vexillo S. Mauricii, de capillis B. Marie Magdalene, de velamine Virginis Marie, de petro ascensionis, de ligno Domini, de oleo S. Marie de Seldellena, de S. Humberto, qui quondam fuit prior Clarevallis ; de S. Gallo, ep. et conf. Item eodem die, reliquie de Undecim millibus Virginum fuerunt translate ac posite in capsulam in qua erant prius reliquie S. Johanne..

(Archiv. du Secrét. de l'évêché de Troyes, *origin.*)

§ 4. — *Reliques de sainte Arragone, et autres, dans la grange de Morin* (c^ne^ de Montherie, H^te^-Marne) *dépendant de Clairvaux.*

43. *Note de dom Guyton sur le chef de sainte Arragone.*
1. On lit dans l'inventaire du Val-des-Vignes (près Bar-sur-Aube), en 1553 : « En l'autel de Saint-Bernard, le chef madame saincte Arragone. » L'inventaire de Moreins fait en 1656, porte au premier article de la chapelle dudit lieu : « Le chef et le bras de madame sainte Arragone, enchassé

tout à neuf dans l'armoire à côté de l'autel; le guichet de la quelle est tout neuf, fermante à clef, et au devant un rideau de camelot vert. »

44. *Procès-verbal de la translation du chef de sainte Arragone, le 3 novembre 1674.* L'an mil six cents septante quatre, le troisième jour du mois de novembre, le très sainct chef de saincte Arragone a esté transféré d'un vaisseau de bois dans le quel il avait esté aultrefois posé très dévotement par très révérend père dom Estienne, abbé du sacré monastère de Clairvaux, à scavoir l'an de Nostre-Seigneur mil trois cents nonante trois; et l'an mil cinq cens, le sixième juin, il a esté tiré du dict vaisseau et reposé avec tout honneur et révérence par révérend père dom Jean, professeur en saincte Théologie et XLe abbé de Clairvaux, en présence du révérend père Philibert Foucault, abbé de Fontenet et prieur de la Ferté sur Aulbe ; et enfin dévot frère dom Nicolas de Paris, prieur du dict Clairvaux; de Matthieu de Torney; de Simon et Guillaume de Sexfontaines; et Rolland, sous-sacriste; tous profés et religieux du dict monastère de Clairvaux. Et comme le susdict vaisseau de bois est fort vieux, le très sainct chef a esté très dévotement remis en un aultre vaisseau par le très révérend père dom Pierre Henry, professeur en sainte Théologie et XLVIe abbé du dict Clairvaux ; en présence de révérend père dom Denys Largentier, abbé de Villeneuve ; de dom Benoist Henry, docteur en sainte Théologie et prieur de Clairvaux ; de dom Gaspard Morain, celerier et jubilaire ; de dom Louis Roger, jubilaire et maistre du four; de dom Estienne Mathion; de dom Claude le Rat, infirmier ; de dom Claude Bologniol, maistre des hostes; de dom Mathurin Hérault, secrétaire ; de dom Félix Boucher, vinetier et grainetier ; de dom Jean Guyot, résident à Morain ; de dom Richard Aubertin, sacriste; et de Dom Gilles Denoirgent, chantre; tous religieux prestres profès de Clairvaux. (Qui ont tous signé.)

(Archives Aube, *origin.*)

45. *Relation de dom Guyton.* Le lundy 19 juin 1741, on

apporta à Clairvaux, de la chapelle de la ferme nommée Morin, trois bustes de saintes, en bois peint, pour les racommoder et en renouveler les couleurs. On les ouvrit et on trouva deux écrits assez longs de la main de feu dom Jean Guyot, prestre, religieux de Clairvaux, tous du 4 novembre 1674, signés de dom Jean Guyot, avec cachet.

Il dit dans le premier certificat avoir mis dans le chef de bois, où cet écrit était et a été remis, deux médailles sous l'effigie de N.-S. et de N.-D. pour l'une; et de saint François et de sainte Madeleine pour l'autre, qui renferment quantités de reliques dont les noms s'ensuivent, sçavoir : de S. Marc, évangéliste, et les autres qu'il articule dans le dit écrit, il dit les avoir tirées du trésor de Clairvaux, par ordre de ses supérieurs, et quelles furent mises entre ses mains lorsqu'il était sacriste. Dom Jean Guyot (qui dit qu'il demeurait depuis deux ans dans la dite ferme de Morin) avance dans cet écrit, qu'on raccommoda en 1657 à neuf, une table de bois du grand trésor de Clairvaux, toute rompue et carriée, couverte d'argent, dans la quelle étaient les saintes reliques cy-dessus déclarées, avec leur inscription latine au bas de chacune ; que cette table carriée luy fut donnée avec les mastics et fragments des dictes reliques, pour de la poudre en la quelle elles seraient réduites en faire des médailles. La quelle table (continue dom Jean Guyot), a été tirée du trésor du grand Constantin, du temps que le trésor était en la puissance de Henry, comte de Hainaut, qui succéda pour l'empire de Constantinople à Baudoin Ier, en 1206. Dom Hugues, abbé de Saint-Guislein, dans le Hainaut, ordre de Saint-Benoist, pour lors trésorier du dit empereur Henry, luy demanda une portion de la vraye Croix et quelques tables garnies des saintes reliques des quelles la table cy-dessus déclarée est une (*Append.* IX), pour porter avec luy en la dite abbaye de Clairvaux (où il voulait finir le reste de ses jours, et changer, comme il disait, son habit noir en habit blanc), non à la considération des services qu'il a rendus au dit empereur, mais à celle des comtes de Flan-

dres ses parents, qui y sont enterrés. Ce qui luy fut accordé; non-seulement ladite portion de la vraye Croix qu'il demandait, mais bien tout ce qu'il souhaitait dudit trésor. Il certifie aussy avoir mis ès dites médailles des reliques de sainte Arragone, martyre, et d'autres saints et saintes dont les noms sont au royaume des cieux ; de plus avoir mis un petit fragment du chef de sainte Arragone, inclus en du taffetas, dans le buste de bois.

L'autre écrit ou certificat du dit Jean Guyot, qui est donné au dit Morin, en même date, assure avoir mis en cet autre chef ou buste, nouvellement fait et bénit par le R. P. dom Pierre Henry, professeur en théologie, XLVI[e] abbé de Clairvaux, deux médailles l'une sous l'effigie... comme cy-dessus. Ensuite le dénombrement des reliques. Certifie aussy avoir mis ès dites médailles des saintes reliques de sainte Arragone, vierge et martyre, et d'autres saints et saintes dont les noms sont au royaume des cieux ; plus avoir mis un petit fragment en particulier du chef de sainte Arragone dans cette boëte de fer blanc qui est en cette image de bois. Et a signé comme dessus.

Ces bustes ayant été raccommodés, recolorés, en 1741, les reliques et certificats cy-dessus, qui pendant l'ouvrage restaient déposés chez dom prieur, ont été remis comme auparavant dans les nouveaux bustes et renvoyés à la chapelle du dit Morin.

On avait aussy apporté à Clairvaux un bras de bois, au milieu duquel sous un verre on voyait des petits paquets de reliques, et est écrit sur l'un : *de brachio sanctæ Arragonæ*, qu'on a aussy raccommodé, repeint et renvoyé à Morin (*Invent.* de 1741, fol. 46).

[*Nota.* Près de la ferme de Morin, qui est au nord de Montherie, on voit encore les restes de la chapelle de sainte Arragone, à côté de la *Roche* où *Grotte de Sainte-Arragone*. Une partie des reliques de sainte Arragone sont maintenant dans l'église de Montherie (Charlet, *Martyrologe de*

Langres, supplém. *Radegonde ou Arragone;* Jolibois, *La Haute-Marne anc. et mod.*, p. 381).

De ces documents il résulte que le chef de sainte Arragone a été changé de reliquaire en 1393; en 1500, le 6 juin; qu'en 1553 il était encore vénéré dans l'abbaye du Val-des-Vignes, d'abord maison de femmes, de la filiation de Clairvaux, puis unie à Clairvaux par décret du chapitre général de 1399 et réduite en prieuré (Martène, *Thes. nov. Anecdot.*, t. IV, col. 1536), qui alla toujours en dépérissant jusqu'à ce qu'il fut réduit en simple grange, sur la fin du XVIIe siècle (*Gallia Christ.*, t. IV, col. 656-657). En 1656, le chef de sainte Arragone se trouve à Morin, grange importante de Clairvaux. En 1674, le 3 novembre, nouvelle translation des reliques de sainte Arragone; puis en 1741, le 19 juin.]

XVII.

Marché de la chasse donnée par Tristan de Bizet pour mettre le corps de saint Bernard (*Trésor*, n. 76.) — Eclaircissement.

1. « 1577, 5 juillet... Fut présent en sa personne révérend Père en Dieu, messire Tristan de Bizet, évesques de Xaintes et abbé commendataire de l'abbaye Sainct-Nicolas-au-Boys, diocèse de Laon, disant que dès son jeune aage il auroit été mys religieulx au couvent et monastaire de Nostre-Dame de Clervault, ordre de Cisteaulx, receu profès en icelluy, et tant coustumé aux estudes, que par le moyen d'icelles et par la grâce de Dieu, il auroit et a esté pourveu en grandes dignitez et offices, et à raison de ce, possédé, comme il fait encores, de grands biens et possessions en l'Eglise. Ne voullant ledict sieur estre ingrat envers ladicte Eglise et couvent, mais voullant aucunement icelle remunérer et récompenser des biens temporels et spirituels qu'il en a receuz, il auroit dès longs temps eu, comme il a encore de

présent, voulloir et intention de faire faire en l'honneur et gloire de Dieu Nostre Père, Saulveur et Rédempteur Jésus-Christ, Père, Filz et Sainct-Esprit, de la Très Sacrée Vierge Marye, monsieur sainct Bernard, une châsse d'argent, pour en ycelle mectre et reposer les sacréz ossements dudict sainct Bernard, estans en ladicte église Nostre-Dame de Clervault; à la charge de mectre et assocyer par les religieux, abbé et couvent dudict Clervault le dict sieur révérend aux prières et oroisons qui se dient journellement en ladicte église et couvent et aussy de mectre et inscripre au Martirologe et livre des bienfaicts d'icelle leur dicte église le contenu en ces présentes, affin de perpétuelle mémoire (Voir ces présentes lettres dans le *Martyrologe de Clairvaux*, fol. 193 v°; Bibliot. Troyes, ms. 1093).

« Pour faire laquelle châsse, auroit ledict sieur révérend faict venir par devers luy honorable homme Jacques Beguyn et Jehan Jolly, maistres orfebvres à Paris, y demeurans; assavoir, ledict Beguyn, rue des Lavandières et ledict Jolly, rue de la Vannerie; ausquelz il auroit dict son dict voulloir et intencion, et demandé s'ilz vouloient entreprendre à faire ladicte châsse, selon le portraict qu'il leur monstreroit : à quoi lesdictz Beguyn et Jolly se seroient consentiz et accordez.

« Partant icelles partyes, de leur bon gré et bonne volonté, sans contraincte aucune, si comme elles disoient, recogneurent et confessèrent avoir faict, feisrent et font entre eulx et de bonne foy, les marché, promesses et obligations qui ensuyvent : C'est assavoir, lesdictz Beguyn et Jolly avoir promis et promectent, et de faict se sont obligez et obligent l'un pour l'autre, et chacun d'eulx seuls et pour le tout, sans division ne discution, renonceans aux beneffices de division, ordre de droict et de discution, à et envers ledict sieur Révérend, ce acceptant, de faire et parfaire bien et deument, audict d'ouvriers et gens en ce congnoissans, ladicte châsse d'argent, de trois piedz et demy ou environ de longueur, de trois piedz de hauteur, comprins les harpies de dessoubz, et

de 20 poulces de largeur ; poisante huict vingtz marcs ou environ; que sera enrichie des ymaiges des douze Appostres, à l'entour, de l'image Nostre-Dame, tenant son enffant, assize sur le bout de devant de la dicte châsse, de l'image sainct Bernard, et de la portraicture d'un priant à genoulx, en habit de religieulx dudict ordre de Cisteaulx ; et y mectre et assocyer les pierreries que leur seront baillées ; et faire tous autres enrichissimens ; le tout suyvant le portraict de ce faict qui a esté paraphé par lesdict notaires soubs-signez, *ne varietur*, et duquel en a esté baillé autant ausdictz Beguyn et Jolly.

« Et pour ce faire sera tenu et promect ledict sieur révérend évesque fournir l'argent qu'il conviendra pour ce faire ; duquel ilz ont présentement receu dudit sieur révérend cent neuf marcs, trois onces, trois gros, pour commancer ladite châsse.

« Et a faire ladicte châsse telle et ainsy que dessus seront tenuz lesditz Beguyn et Jolly commancer dedans huict jours, prochainement venant, et icelle rendre faicte et parfaicte, bien et deument comme dict est, dedans le premier jour de mars aussy prochainement venant, ou cas qu'ilz ne chomment d'argent pour mectre en œuvre à icelle. Ceste promesse faicte moyennant et au pris de ce que ladicte châsse sera prisée et estimée pour ladite façon au dict de gens en ce congnoissans, desquelz les dictes partyes convien-dront respectivement d'une part et d'autre, incontinent ladicte besongne faicte : lequel pris ledit sieur révérend promect et gage et s'oblige bailler et payer ausdictz Beguyn et Jolly, ou au porteur : assavoir, deux cens escuz d'or au soleil, dedans d'huy en quinze jours prochainement venant, et le reste au feur et ainsy qu'ils besoingneront a faire ladicte châsse ; car ainsy a esté expressément dict, convenu et accordé entre lesdites partyes, promectans et obligeans chacun en droict foy les dictz Beguyn et Jolly, l'un pour l'autre et chacun d'eulx seul et pour le tout, sans division ne discution, renonceans comme dessus... Faict et passé double l'an mil cinq

cens soixante dix sept, le vendredi cinquième jour de juillet. » (*Martyrologe* cité plus haut ; — Archiv. Aube, *copie*, XVIe-XVIIe s. — Cette pièce a déjà été publiée par M. Ph. Guignard, la date seule diffère. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1795-96).

Il existe aux Archives de l'Aube un acte passé par dom Lupin le Myre, abbé de Clairvaux, au profit d'un certain Hardouin Manchen, qui prouve que le 17 novembre 1578, date de cet acte, la châsse en question n'était pas encore terminée, on y lit : « Messire Tristand de Bizet, naguère évesque de Xaintes, et de présent abbé de Saint-Nicollas-au-Boys.. premièrement quant il nous a promys et donné la châsse qu'il faict à présent achever pour mettre les reliques de Monsieur sainct Bernard ; et secondement quand il nous a donné et à nostre maison une chapelle de drap d'or toute complecte.. » (*Patrol. lat.*, ibid.)

2. M. Ph. Guignard dans son savant travail sur les reliques de saint Bernard (*Patrol. lat.*, ibid., col. 1745 (2) et 1791 (1), a cru que la châsse de Tristan de Bizet était désignée dans un *Mémoire donné à Me Adrien Cottin, pour le fait des libertés de l'Eglise de France* (*Thes. nov., Anecd.*, t. II, col. 1419) où on lit :

« § IX. Or veons les maulx et les inconveniens qui aviennent par les exactions que le pape a fait.

« § X. Premièrement par les vaquans des prélatures qu'il prend, lesquels il faut payer devant la main...... de laquelle somme on ne peut finer sans vandre les biens de l'Esglise... comme il est avenu en l'abbaye de Clairvaux ou estoit une noble châsse là ou estoit le corps de saint Bernard, qu'il a fallu vandre pour VII vaquans.... »

Mais cette pièce se placant dans le premier quart du XVe siècle, vers 1408, il est évident qu'elle ne peut se rapporter à la châsse de Tristan commencée en 1577. Nous croyons qu'il s'agit dans ce document (supposé qu'il ne soit pas erroné) de la châsse commencée par Jean d'Aizanville l'année de sa mort 1345 (Cfr., *Append.* XIX, n. 3 et 4), et si cette châsse

fut vendue dans les premières années du xve siècle on s'explique qu'elle ne figure pas dans l'inventaire du 21 septembre 1405 donné plus haut (*Append.* I). Quoiqu'il en soit de la vente de cette châsse, il est certain que l'auteur du mémoire est dans l'erreur quand il affirme que la châsse contenait le corps de saint Bernard, nous avons prouvé dans notre travail *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux* (§ III, art. 1) que le corps de saint Bernard, à peu près entier, resta dans son tombeau jusqu'au mois de mai 1793. La note suivante suffit pour établir que la châsse de Tristan ne renfermait pas le corps de saint Bernard.

3. *Note de dom Guyton.* Le premier dimanche de l'Advent, 1742, après vespres, Mr notre abbé fit ouvrir la chasse de vermeil donnée par le vénérable évêque de Xaintes, Tristand de Bizet, religieux de Clairvaux. Nous y trouvâmes un ossement couvert d'un taffetas, avec cette inscription sur parchemin : *Brachium S. Marci, ev. — De legione Theborum.— De fragmentis baculi S. Thome Cantuar, archiep.— De sepulchro S, Domiti, conf. — Reliquie dni Stephani, secundi abbatis Cistercii. — Dni Gerardi, Farsensis. — Portio cuculle B. P, nostri Bernardi, primi Clarevallis abbatis, nobis data;* cette portion représente une manche de nos cuculles, elle est roulée dans un taffetas. *Coopertorium B. P. nostri Bernardi, primi Clarevallis abbatis;* ce drap ou couverture est assez long et large, il est renfermé dans un sac assez propre. Un petit coffre dont le couvercle ne tient pas, renferme les reliques cy-dessus premièrement marquées au nombre de six. Plus, il y a dans la dite châsse d'autres ossements sans inscription. Plus, une inscription sur parchemin volant, qui porte : *reliquie quorum nomina nos latent.* (*Invent.* 1741, fol. 44 r°.)

4. Tristand de Bizet, natif de Troyes, religieux de Clairvaux, puis abbé de Siguy, dans le diocèse de Reims, en 1545, fut évêque de Saintes en 1550, et aussi abbé commendataire de Saint-Nicolas-au-Bois, dans le diocèse de Laon. D'après Jongelin (*Purpura divi Bernardi*, p. 87), Tristan

de Bizet portait : *d'azur au saultoir engreslé d'or, accompagné de 4 bizets de même*. Tandis que Tristan de Bizet donnait à Clairvaux la châsse précieuse dont nous venons de parler, il méritait, en 1577, la reconnaissance de l'abbaye en fondant « à l'honneur et gloire de Dieu, de la très sacrée Vierge Marie, de Monsieur sainct Bernard et de toute la cour de Paradis, à toujours au couvent de Clervaux deux religieux novices que les abbéz de Clervaux seront tenus envoyer étudier au collége des Bernardins, à Paris ». (Bibliot. Troyes, *Martyrol. de Clairvaux*, ms. 1093, fol. 196 v°.)

Tristand de Bizet fut enterré à Paris, au collége des Bernardins; on lisait cette épitaphe sur sa tombe :

Tristando de Bizet, Trecensi, Clarevallis religioso, Xantonensi episcopo, S. Bernardo, cujus reliquias argentea capsa includi curavit, devotissimo, ac de Bernardinis, quorum studia fundatione juvit, meritissimo, F. Nicolaus Boucherat, Cistercii Cenobiarcha, postreme voluntatis executor posuit. Vixit annis LXXX, obiit VI idus novembris, anno MDLXXIX.

Son cœur fut enseveli à Clairvaux devant l'autel de Tous-les-Saints.

XVIII.

L'ABBAYE DE CLAIRVAUX DONNE AUX GÉNOIS UNE VERTÈBRE (L'OS SACRUM) DE SAINT BERNARD. LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES ENVOI UNE LAMPE A CLAIRVAUX. (*Trésor*, n. 115.)

1. Un inventaire dressé par dom Le Boullenger, archiviste de Clairvaux, renferme cette mention : « Dans le tiroir du côté de la fenêtre, sont les piéces suivantes.. n. 6. Un cahier couvert de parchemin où est l'histoire du vœu de la ville de Gênes, lorsque prête à succomber sous les efforts d'une armée de plus de soixante mille hommes, commandés par le duc de Savoie, elle fut délivrée miraculeusement par la protection de saint Bernard, quelle regarde depuis cet événe-

ment comme son principal patron. Cecy se rapporte à l'an 1625. Dans ce même cahier il est parlé du présent que fit en 1633 l'abbé de Clairvaux à cette République de l'os *sacrum* de saint Bernard, qu'il accorda à leur dévotion et aux vives instances de l'ambassadeur de Gênes. » (*Archiv. Aube.*)

2. Les Génois étant attaqués en 1625 par Charles Emmanuel, duc de Savoie, firent vœu, le dimanche 25 avril, s'ils remportaient la victoire, de célébrer tous les ans la fête solennelle de saint Bernard avec une procession, et de construire une chapelle en son honneur (*Acta Sanct. Boll.*, t. IV aug., Commentaire du P. Pien, n. 189). Saint Bernard se rappela la promesse qu'il avait faite de ne jamais oublier les Génois (*ep. ad Januens.* 129) et ils furent victorieux. La veille de la fête du saint, Gênes se vit délivrée par l'arrivée de la flotte espagnole.

3. « En 1633, rapporte dom Le Boullanger, la République de Gênes, sauvée et reconnaissante, chargea le seigneur Augustin Centurion, son ambassadeur, de visiter le corps de saint Bernard et de juger par ses yeux si un bras conservé sous le nom de saint Bernard dans une église de Gênes faisait ou nom partie du corps du saint docteur; et en cas que le bras en question fut réellement de saint Bernard, évêque de Parme, comme les personnes instruites le prétendaient, de solliciter quelques reliques du saint docteur. L'abbé de Clairvaux accorda ces deux grâces à la dévotion de la République; l'ambassadeur vit le corps de saint Bernard, où étaient ses deux bras, et obtint de l'abbé et des religieux la dernière des vertèbres du dos du saint abbé. Elle fut par ordre du sénat enchassée dans une statue d'argent massif de grandeur naturelle, représentant le saint, que l'on plaça dans la cathédrale de Gênes, et que l'on porte quatre fois l'an en procession, et tous les ans au jour de la fête du saint. » (*Ms.* de l'abbé Matthieu, X, p. 332.)

L'ambassadeur Génois était rentré dans sa patrie le 2 août. Entre autres témoignages de reconnaissance, les sénateurs ordonnent « qu'au plus tôt soit faite une lampe d'argent hon-

neste, sinon selon le mérite du saint, à tout le moins selon la qualité des personnes qui l'envoyent. » Le P. Pien se trompe donc (*Ibid*, n. 683) quand à la suite d'Ughelli (*Italia sacra*, t. IV, col. 850-851) il rapporte que l'abbé Largentier remit la relique de saint Bernard à Augustin Centurion qui avait apporté la lampe offerte par la République. La vertèbre (et non une côte comme le dit Ughelli) fut donnée par l'abbé de Clairvaux, au plus tard au mois de juillet 1633; mais la lampe commandée au mois d'août suivant (voir la lettre ci-dessous), était, à la date du 7 septembre, seulement commencée, quoique « déjà bien advancée ». Il est probable qu'elle arriva à Clairvaux, au plus tôt dans le cours de février 1634, comme on peut le conclure 1° de la lettre du marchand de Lyon (4 février 1634) chargé de remettre cette lampe à Clairvaux; 2° de la lettre de remerciements adressée à la République de Gênes, par Claude Largentier, abbé de Clairvaux (voir ci-dessous n. 5).

4. Lettre de l'envoyé Génois à son retour de Clairvaux.

« Mon révérend Père et vénérable Seigneur (c'était Monsieur Claude Largentier, abbé de Clairvaux), enrichi d'un si précieux don, duquel je suis favorisé par la bonté de Votre Révérence et charité de vos Pères, il ne se pouvait faire qu'il ne me réüssit un heureux voyage avec tout succès favorable. J'arrivai donc en notre pays le troisième août, et d'un premier pas fus au palais ducal, où étant introduit devant le sénat et le collége sérénissime, après avoir rendu compte en bref de la charge de ambassadeur, qui m'avoit été imposée, je donnai à entendre pour preuve du soin et de la diligence que j'avois faite, que je portois avec moi quelque thrésor de nostre glorieux protecteur, et de la grande courtoisie que j'avois reçue de vous. Je portai sur le lieu quant et quant moy ce thrésor. Cette nouvelle fut entendue avec telle réjouissance intérieure, avec tel applaudissement et contentement extérieur, que difficilement le pourrois-je expliquer. Il fut aussitôt arresté de lui faire une image entière d'argent, en icelle, au lieu propre que sa relique se doit mettre, y re-

poser cet os sacré, et le porter à l'advenir à la procession qui se fait annuellement en l'honneur de ce grand saint, le jour de sa feste. Dès l'heure mesme elle fut consignée ès-mains du duc sérénissime, afin de la conserver jusqu'à ce que le tout fust apresté. Mais quand le bruit eust couru par la ville d'une telle chose, l'allégresse qu'en reçut un chacun, les grands et les petits, les nobles et le menu peuple, fust très grande, et tous, désireux d'entendre raconter comme le tout s'estoit passé, cherchoient tous moyens comment et par quelle façon on l'avoit pu obtenir, qui leur causoit en partie d'aller demandant, sçavoir dequel endroit du corps du saint; l'un disant d'une façon l'autre d'une autre, ne se pouvant contenir d'allégresse. Au lieu où elle reposoit, par plusieurs jours furent fort fréquentes les visites, et s'enquéroit-on plutôt de moy de cecy que de tout autre chose qui m'eust pu arriver pendant mon voyage avec grande estime d'un tel thrésor, et mille remerciemens envers vos Révérences, vostre saint monastère et tous les Pères qui y demeurent; tellement qu'il n'y avoit celui qui ne désirast seulement que quelqu'un d'icieux que plus vous aymés, pour le bon succès d'une telle affaire, fussent été présents, pour leur pouvoir rapporter comme le tout s'estoit passé. Enfin, vint le jour de la feste du saint qui eschet fort à propos en ceste saison pendant laquelle tous les citadins sont en ville, à tout le moins vindrent quasi tous en la cité, et fust la plus fréquente et la plus célèbre procession qui se soit faite de nostre temps. Mais pour autant qu'on n'avoit pas eu du temps assez pour faire l'image, en mit la relique en un vase travaillé en crystal doré, au milieu d'une chasse d'argent fort belle et bien grande, où on porte ordinairement le Saint-Sacrement en procession; et semble que plusieurs grâces et faveurs ayent esté déjà reçues en partie par l'intercession de ce grand saint. Les sérénissimes sénateurs ont depuis destiné lettres de remerciemens à Vostre Révérence et à votre révérend chapitre, que je vous envoye empacquetées : et de plus ont ordonné qu'au plustôt soit faite une lampe d'argent honneste, sinon selon le mérite

du saint, à tout le moins selon la qualité des personnes qui l'envoyent; laquelle est déjà advancée; et ont encore résolu que j'en prendrois la cure en main, pour vous l'envoyer assurément, afin qu'elle soit perpétuellement pendue au sacré tombeau du saint, en témoignage de la dévote affection et reconnaissance de la République tant envers ledit saint, comme envers celui qui si courtoisement l'a favorisée et enrichie de sa relique ; là seroient les armes de la République, seulement afin qu'elles rendent témoignage de ce que dessus. L'on n'a pas encore si bien arresté où on la doit reposer, parce que l'assurance la voudroit au thrésor public, la piété et la dévotion la désireroit en quelque autel propre, où tout le monde la pût honorer commodément à toute heure. La République trouve que l'église bastie en l'honneur de saint Bernard est un peu suspecte, parce que les Pères qui y demeurent pourroient demain en estre chassés, si c'étoit le bon plaisir de la République ; c'est pourquoi ils n'en ont l'usage que pour un temps. Peut-être que l'on y fera encore un coffre de marbre avec la serrure bien assurée en plusieurs clouds ça et là dispersés, et se mettra soubs l'autel de saint Bernard ; comme plus propre que tout autre, puisque l'église a toujours esté particulière à la République. Enfin la jalousie de la bien conserver n'a encore résout aucune chose pour assurée. Je crois que Vostre Révérence et vos Révérends Pères, entendant ces nouvelles, demeureront fort satisfaits d'avoir exaucé mes humbles prières, et verront par effect que tout ce que je dis de la grande et universelle dévotion envers ce saint est très véritable. Seulement, tout ce qui me rend la mémoire de cecy triste est, qu'étant favorisé de me trouver présent à l'ouverture de ce sacré linceuil, où sont enveloppés ces sacrés ossemens, je n'ay procuré que quelque partie, tant petite eust-elle esté, me fust à moy donnée ; mais je confesse que la grande révérence que j'y avois pour lors, me retint de la demander, tant estoit grande l'affection et dévotion qui me pressoit à l'heure. Je sais bien que je n'en ay tant mérité, mais la grâce m'en pouvoit rendre digne : qui ne seroit au-

trement grâce; je fus ainsy retenu à la demander. Comme j'ay esté religieux et bien zélé à consigner ès-mains de la République tout ce qui me fut par luy mis en confiance, si quelque chose me causoit cette faveur, ce seroit peut-estre pour avoir esté fidèle en ce qui me fust confié. S'il y a moyen de l'obtenir, je le remets à la mesme charité et bonté qui me l'a faite la première fois; et si je peut tant que d'en venir à bout, elle demeurera continuellement en bonne garde en nostre maison, en l'honneur et révérence de ce grand saint. De vous en dire d'avantage ce seroit ou présumer, ou se défier trop; le saint sçait bien et connoit bien l'intention de mon cœur, et que ce n'est que pour la plus grande gloire et l'honneur de la Divine Majesté, et pour le plus grand soulagement de mon âme; et fait à Vostre Révérence autant de soumissions. La faveur se pourroit faire commodément par l'occasion du porteur de la lampe s'en retournant en nos quartiers; scellant et cachetant en un plis de la lettre, sans découvrir à personne le thrésor qui seroit cacheté dedans.

« Le Seigneur vous veuille inspirer, et conduire le tout à sa plus grande gloire, et donne à Vostre Révérence et à tous les Pères toute vraye félicité.

« De Vostre Grandeur le très humble et obligé serviteur,

« Augustin Centurion.

« De Gênes, ce sept septembre 1633. »

Et au revers est : « Traduction des lettres de M. l'ambassadeur de Gênes : *Vertebra dorsi corporis S. P. R. Bernardi concessa sereniss. Republicæ Januensi per illustriss. et excellentiss. DD. Augustinum Centurionem, etc.* »

5. Dom Cl. Guyton ajoute (*ibid*, p. 59) : « J'ay vu l'original italien-génois de la lettre et idiome françois du nommé Augustin Centurion, copiée plus haut. — Vu aussi l'original de la lettre en remerciement de la relique, du doge ou du duc de la République, du 17 octobre 1633 ; il y fait mention de la lampe d'argent dont il fait présent à saint Bernard, pour être conservée dans notre église, comme témoignage de sa persévérance et ardente dévotion envers un si grand protec-

teur de la République. — Autre lettre du nommé Giovo, marchand à Lyon, du 4 février 1634, par le moyen duquel cette belle lampe aux armoiries de Gênes, est venue à Clairvaux; y a été conservée jusqu'en 1720 et tant d'années, que dom Gassot l'a changée à Paris, ne connoissant pas apparemment les conséquences et le déshonneur qu'il faisait à la maison d'écarter un pareil monument et de la sainteté de saint Bernard, et de la dévotion de la République pour ce saint. — Et autres lettres en langue génoise, au même sujet, dont la traduction s'y trouve jointe. — Aussi la lettre de dom Claude Largentier, tant en son nom que de son couvent, sans date, en remerciant de ladite lampe; au-dessous est :

« *Illustrissimo et sereniss. Duci, nec non ornatissimis Consulibus ac Senatoribus insignis Republicæ Genuensis.*

« Illustrissime Princeps, Dux Sereniss. ceterique ornatissimi Consules ac Senatores optimi, insignis Republicæ Genuensis, D. colendissimi et observandissimi.

« Eximiæ pietatis vestræ erga Divum Parentem nostrum Bernardum Clarevallensem pignus ad nos delatum... etc.

« Qua debemus reverentia et honore sedulo devovemus, et spondemus, illustrissimæ ac serenissimæ Dominationis vestræ humillimi oratores et addictissimi servuli.

« Fr. Claudius, abbas, totusque conventus monasterii Clarevallis.

« Au bas de cette copie est : Du 19 avril 1634. »

(Bibliot. du Gd.-Sémin. de Langres, *ms.* XV de M. l'abbé Matthieu, p. 55-57; — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1721.)

6. La lampe donnée par la République de Gênes, à Clairvaux « y a été conservée, au dire de dom Guyton, jusqu'en 1720 et tant d'années, que dom Gassot l'a changée. » De ce texte obscur, s'il est exact, il ne faudrait pas conclure que la lampe de Gênes fut aliénée en 1720, puisqu'elle est portée sur l'inventaire dressé en 1741 par dom Guyton lui-même (*Trésor*, n. 115); à moins qu'il ne se soit contenté de copier les anciens inventaires.

XIX.

Dons faits au Trésor de Clairvaux par Jean d'Aizanville, XXXe abbé de Clairvaux; et par Philippe, comte de Flandre.

§ 1. — *Jean d'Aizanville.*

1. Jean d'Aizanville portait le nom du village où il naquit (Aizanville est une commune du canton de Châteauvillain, Haute-Marne); ses ancêtres étaient seigneurs de la Maison-Forte, à Aizanville. Son père, d'après l'inscription du chef de saint Bernard (*Trésor,* n. 2, p. 5), s'appelait Jean Fausse-Lettre, et sa mère Marguerite. Jean d'Aizanville fit faire un grand nombre des reliquaires du Trésor de Clairvaux. (*Trésor*, n. 1, 2, 23, 67, 77, 109.)

2. Parmi les chapelles de l'église de Clairvaux, on comptait la chapelle d'Aizanville, dont l'autel était consacré à la Sainte-Vierge, à saint Bernard et à saint Malachie : « Altare sacelli de Aizanvillæ, consecratum in honorem B. Marie et BB. Bernardi et Malachie. (*Append.* XVI, n. 24.)

3. On trouve à la bibliothèque de Troyes la notice suivante, écrite du vivant même de Jean d'Aizanville (1330-1345) :

« Johannes de Aizanvilla, monachus et cellerarius Clarevallis, prefuit annis... Iste multa bona fecit domui Clarevallis. Iste fecit vasa argentea optime deaurata, in quibus sunt reposita capita gloriosorum confessorum beati Malachie et beati Bernardi. Fecit eciam crociam argenteam et unum vestimentum rubeum de veluet totum munitum, cum tapetis preciosis de serico optime brodatis. Fecit eciam capsam argenteam ad reponendum corpus beati Bernardi. » (*Ms.* 150, fol. 173 r°, xive s.) Sur la châsse qui vient d'être désignée, voir l'éclaircissement à la fin de l'*Append.* XVII, n. 2.

4. *Epitaphium Johannis de Aizanvilla XXX[i] abbatis Clarevallis.*

Johannes de Aizanvilla de nobili genere, monachus et cellerarius Clarevallis, abbatizabit hic annis XIIII et VII mensibus. Iste fecit capita confessorum Bernardi et Malachie, et brachium beati Malachie (*Trésor*, n. 105), et multas reliquias argenteas. Ipse inceperat anno quo mortuus est capsam argenteam beati Bernardi et jam tradiderat VII marchas argenteas pro ea de proprio suo.

Ex Aizanvilla monachus nosterque Johannes
cellerarius, hic pastor et eximius,
annis bis septem, septem quoque mensibus ipse
in multis clarus prefuit hic dominus.

(Copie de dom Guyton.)

5. *Epitaphium domine Margarete de Aizanvilla, matris domini Johannis.*

Ex Ainzanvilla cognonem suscipit illa
quam tegit hec petra, careat caligine tetra,
est Margareta speciei fulgida, creta
nobilis, et feta bonis artibus, hospita, leta,
prole fuit clara, Clarevalli quoque chara,
cui sua pro Christo gaudens dispersit egenis,
vicinis lenis mundo dum vixit in isto.
Sic Deus hanc munda pereat ne morte secunda,
sed velut oratur hic pro se pace fruatur
perpetuaque, tamen et dicat qui legit : Amen.

(Copie de dom Guyton.)

§ 2. — *Philippe, comte de Flandre.*

6. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, marié en secondes noces à Mathilde, fille d'Alphonse roi d'Espagne, donna à Clairvaux, de concert avec sa femme, tous les objets qui composaient sa chapelle portative en Terre-Sainte. Peu de temps après cette donation, il mourut de la peste au siége d'Acre, le 1[er] juin 1191. Conformément à leur volonté, Philippe et Mathilde furent ensevelis à Clairvaux, dans une cha-

pelle particulière (*Append.* XXII, n. 74, 75). Le pape Clément III, le 22 janvier 1190, avait permis aux moines de Clairvaux de donner la sepulture au comte et à la comtesse de Flandre :

« ...Nobilis viri Flandrensis comitis et Mathildis comitisse uxoris ejus postulationibus inclinati, liberam sepulturam eorum in ecclesia vestra, cum Deus ipsos de presenti vita vocaverit, juxta concessionem quam illis, ad instantiam eorum fecistis, eidem ecclesie Apostolica auctoritate concedimus. » (Archiv. Aube, *origin.*; — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1784.)

On ne sait pas où fut primitivement la chapelle des comtes de Flandres; dans les temps modernes on la trouve près de l'église, à l'est du rond-point, orientée comme l'église.

Voici le texte de la donation du comte de Flandres :

7. « Ego Philipus, Flandrie et Viromandensium comes, notum esse volo presentibus et futuris, quod de capella mea, quam mecum defero in itinere Hierosolymitano, donationem feci monasterio Clarevalli, presentibus fratribus Clarevallensibus Gerardo, Walterio et Johanne, a quibus eam tamquam accomodatam recepi mecum deferendam. Ad quam capellam pertinent duo candelabra argentea, due pelves argentee, quatuor ampulle argentee, calices duo, unus aureus, alter argenteus, fistula argentea, casule due, et duplicia indumenta, thuribulum argenteum, et ornamenta altaris, altaria portatilia duo, et cruces tres, philacterium parvum, cum quo pax defertur, quod sicut a predecessoribus meis habeo, ita successoribus relinquo. De una cruce jus disponendi michi retineo, quam, et si non inde aliud disposuero, cum reliquis omnibus relinquo Clarevalli.

« Actum anno ab Incarnatione Domini MCXCI. »

(Archiv. Aube, *Cartul. Clairvaux*, p. 159.)

On trouve dans la charte qui suit quelques détails concernant la chapelle du comte de Flandre :

8. « Ego Philippus, Flandrie et Viromandensium comes, notum esse volo presentibus et futuris, quod capellam meam

integre cum omnibus que ad eam pertinebant, donavi carissime consorti mee Mathildi regine; quam et ipsa postea de assensu et beneplacita meo, sicut illam in multis ampliaverat, devote contulit ecclesie beate Dei genitricis Marie Clarevallis, ubi ego et ipsa pari devotione nostram elegimus sepulturam. Quam donationem sicut eam fecit jam dicta consors mea, ego ratam habeo et confirmo, in irritum revocans, si quas ante feceram inde promisiones.

« Actum anno ab Incarnatione Domini M° centesimo XCI°. » (Archiv. Aube, *Cartul. Clairvaux*, p. 160.)

9. Le pape Innocent III confirma cette donation à l'abbaye de Clairvaux par une bulle en date du 8 décembre 1204 : « Capellam quam ad altaris obsequium clare memorie Philippus, comes Flandrensis, vobis ultima voluntate legavit, sicut eam possidetis... confirmamus. Datum Rome apud S. Petrum, IIII id. decembr. anno octavo... » (D'après M. Philippe Guignard, les *originaux* des pièces citées, n. 6, 7, 8, 9, existent aux Archives de l'Aube (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1784).

XX.

Lettre de dom Gassot, abbé de Clairvaux, relative au vol de la croix pectorale en cristal de roche, 1735 (*Trésor*, n. 122).

« Nous frère Gassot, abbé de Clairvaux, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, savoir faisons, que le troisième du présent mois d'avril 1735, jour du dimanche des Palmes, notre religieux sacriste s'étant aperçu peu avant la grand'messe qu'on avait pris et volé dans la sacristie de notre église du dit Clairvaux notre croix pectorale, qui est de cristal de roche, de longueur d'environ trois poulces et demi, garnie d'une boucle ou anneau à deux tours ouverts, dans lequel est passé une longue chaîne d'or de la pesanteur

d'environ 1 marc, les chaînons de laquelle sont entrelacés les uns aux autres par trois branches, sur laquelle croix est attaché un christ d'or ; plus deux anneaux d'or émaillés, sur lesquels sont montés deux saphirs d'Orient ; l'un desquels un peu plus gros que l'autre, taillé en losange sur la surface, l'autre saphir un plus petit, plus clair et plus fin, uni sur la surface. Pourquoy nous prions très-humblement MM. les gouverneurs, lieutenants... de nous aider de leur autorité à recouvrer ce vol et cette perte... En foy de quoi avons signé les présentes de notre seing manuel et fait signer par notre religieux secrétaire, avec l'empreinte de notre scel. En notre dite abbaye de Clairvaux, ce jourd'hui 18 avril 1735. *Signé* : Gassot, abbé de Clairvaux. » (Grand-Sémin. de Langres, *ms*. de l'abbé Matthieu, XV, p. 629.)

XXI.

L'Obituaire de Clairvaux.

Nous l'avons extrait de l'ancien Martyrologe de Clairvaux et du Calendrier qui le précède (Bibliot. Troyes, *ms*. 1093). Cet obituaire commencé au XIIIe siècle a été continué dans les siècles suivants ; on y trouve en particulier, dans les additions récentes, les noms des abbés de Clairvaux jusqu'à Claude Largentier, mort le 7 septembre 1653.

§ 1. — *Misse generales* (fol. 140 r°).

1. Missa pro domino Conrado cardinali celebratur in capella ejusdem. In hac missa colliguntur Henricus, Albanensis episcopus ; Eskilus, Lundensis ; Johannes, Lugdunensis ; Wilelmus, Rhemensis, archiepiscopi. Godefridus, Manasses, Garnerius, Hugo, Lingonenses episcopi. Alanus, Altissiodorensis ; Henricus, Trojanus ; Gaufridus, episcopus in Sardinia ; quorum omnium corpora sepulta sunt in Clarevalle. Item Petrus, Tusculanus episcopus ; Henricus, Remensis ;

Audebertus, Turritanus, archiepiscopi. Stephanus, Eduensis; Odo, Parisiensis, episcopi. Adam Morinensis; Johannes, Mitilenensis archiepiscopus; Bonaventura, Eucensis episcopus. Item omnes abbates Clarevallis. Et Milo, abbas S. Medardi Suessionensis. Abbates S. Vedasti ac Atrebatenses. Roricus, archidiaconus Meldensis; Bernerius, archidiaconus Trecensis et novicius Clarevallis; Mattheus, thesaurarius Remensis; Wilelmus, cancellarius Metensis; Hugo, abbas S. Gillani; Johannes de Marsal; Petrus, canonicus S. Exuperii de Corbolio; Petrus, prior de Silvenroura.

2. Missa pro Philippo, comite Flandrie; et Mathilde, uxore ejus; et Johanna, comitissa Flandrie, celebratur in capella ejusdem in superiori altari. In hac colliguntur Theobaldus et Henricus, Maria, Blancha, Agnes, et alii comites et comitisse Campanie. Wilelmus, comes Pontivi. Josbertus de Firmitate major, et Josbertus junior. Gaufridus et Symon de Jovisvilla, Galterus de Wangionisrivo, et omnes heredes de Firmitate, Wangionisrivo, Castrovillani, Jovisvilla et Chacenaio. Petrus de Barro, qui dictus est Lingonensis. Petrus Agricola, Lingonensis. Bernardus de Firmitate. Aelidis, domina de Ceris. Et omnes benefactores et fundatores Clarevallis.

3. Missa pro Ludovico, rege Francorum, patre Philippi, celebratur in altari S. Benedicti. In hac missa colliguntur Balduinus et Henricus, imperatores Constantinopolitani. Philippus, Ludovicus et alii reges Francie. Henricus et alii reges Anglie. Rex Portugalis Gonnarius. Et comita et alii judices Sardinie et uxores eorum. Et omnes fundatores et benefactores Clarevallis. Item Alphunsus, comes Pictavie et comitissa.

Edomadarii istarum missarum celebrare debent primi et dicere collectam *Inclina Domine*...

§ 2. — *Obitus, anniversaria, commemorationes.*

JANUARIUS.

Kal. Commem. felicis memorie donni Henrici, VII[i] ab-

batis Clarevallis, postea Albanensis episcopi; et omnium fratrum.

III id. (fol. 180 v°). Commemoratio omnium fratrum, familiarium, benefactorum defunctorum ordinis nostri. Requiescant in pace. Amen.

Item commemoratio pie memorie dni Eugenii pape tercii. Dni Henrici Albanensis, et dni Conraldi Portuensis, et dni Jacobi Prenestini, et dni Petri de Barro Sabiniensis, episcoporum; et omnium quorum nomina in presenti pagina continentur. Dni Eskili Danorum, et dni Johannis, et dni Radulphi Lugdunensis, et dni Guillermi Remensis, et dni Johannis Mithelenensis, archiepiscoporum. Dni Garneri Lingonensis, et dni Adam Morinensis, et dni Michaelis Colimbrie, et dni Jacobi Humanatis, et dni Bonaventure Eucensis, episcoporum. Dni Roberti, et dni Girardi, et dni Petri, et dni Guidonis, et dni Guillermi, et dni Roberti, et dni Drogonis, et dni Everardi, et dni Guillermi, et dni Stephani, et dni Johannis, et dni Philippi, et dni Bovonis, et dni Girardi, et dni Johannis, et dni Guillermi, et dni Johannis, abbatum Clarevallis. Nec non et omnium episcoporum atque abbatum defunctorum ordinis nostri. Et pii regis Francorum Ludovici. Et regum Anglorum Henrici senioris, et Henrici junioris, et Ricardi. Et Theobaldi regis Navarre, et Margarete regine uxoris ejusdem, et Theobaldi junioris regis Navarre, et Ysabelle uxoris ejusdem, et Theobaldi, et Henrici, comitum Campanie. Et Philippi comitis Flandrie.

XVI kal. Obiit donnus Everardus, XVIIus abbas Clarevallis.

XV. Annivers. Philippi, comitis Bolonie, et patris et matris ejus.

XIII. Obiit donnus Guillelmus, XXVIIus abbas Clarevallis.

XII. Obiit donnus Philippus, XXIus abbas Clarevallis.

VI. Annivers. Domine Elizabeth, quondam uxoris Philippi regis Francorum.

III kal. Obiit domnus Conradus, XXVIIIus abbas Clarevallis. Commem. magistri Prudentii, quondam canonici thesaurarii ecclesie S. Mammetis Lingonensis.

FEBRUARIUS.

VII id. Obiit domnus Bovo, XXIIus abbas Clarevallis.
IV kal. Commem. domni Henrici, episcopi Trojani.

MARTIUS.

Kal. Commem. magistri Frederici, quondam canonici Lingonensis.
IV non. Commem. Mathildis, comitisse Flandrie.
XVII kal. Commem. pie recordationis Hugonis, Lingonensis episcopi.
XV. Commem. domini Pape Honorii.
XII. Obiit domnus Stephanus, quondam XIXus abbas Clarevallis. Commem. Guidonis, domini Sancti Justi.
IX. Commem. pie memorie domini Bernardi, Ambianensis episcopi.
V kal. Commem. domni Petri de Firmitate super Album.

APRILIS.

III id. Commem. domni Gaufridi, cardinalis Sancti Adriani.
Idib. Obiit domnus Petrus, XLVIIus abbas Clarevallis.
XII kal. Commem. pie recordationis domni Johannis, archiep. Mithilenensis; et domni Jacobi, Humanacensis episcopi.
VII. Commem. pie recordationis domni Johannis, Lugdunensis archiep.
VI. Commem. Reginaldi Musart, olim burgensis Barri super Albam.
III. Obiit domnus Robertus, IIus abbas Clarevallis.

MAIUS.

Feria III. Post octavas Pasche, annivers. Richardi, regis Anglie.
III non. Obiit domnus Drogo, XVIus abbas Clarevallis. Commem. domine Jaquete, dicte la Sauvageotte, Barri super Albam (1).
XIIII kal. Obiit domnus Guillelmus, XIIus abbas Clarevallis.
VIII. Commem. pie memorie Theobaldi, comitis Campanie.

JUNIUS.

Kal. Annivers. Philippi, comitis Flandrie et Mathildis uxoris ejus.
VIII id. Annivers. Petri, cardinalis Albanensis.
VII. Commem. domine Claudie La Gruyère, burgensis Barri super Albam.
VI. Obiit domnus Stephanus, XXXIIIIus abbas Clarevallis.
V. Obiit domnus Johannes, XXXIIIus abbas Clarevallis.
XII kal. Obiit domnus Bonaventura, episc. Eucensis (2).
X. Commem. domni Adam, quondam Morinensis episcopi.
V. Commem. domni Jacobi, Prenestini episcopi.

(1) 1379, 15 avril. « Jaquotte, fille feu Reginault Musart (cfr. VI kal. maii), bourgeoise de Bar-sur-Aube », et frère Pierre de la Ferté fondent à Clairvaux « une lampe en l'honneur de madame sainte Anne et administrée à perpétuité d'oile de noix pour ardoir nuyt et jour doresnavant », ils donnent à cet effet « cent francs d'or de bon pois et du coing du roy nostre sire ». (Bibliot. Troyes, *ms*. 1093, fol. 191 r°.)

(2) « 1300 in octavis Assumptionis B. Marie V. Frater Johannes, abbas Clarevallis... Cum bone memorie Bonaventura, Dei gratia quondam Eucensis episcopus, nobis mille libras Turonenses, pro emendis redditibus pro ovis a Pascha usque ad Exaltationem S. Crucis ipsi conventui in cenis in perpetuum ministrandis, legaverit... » son anniversaire est fondé. (Bibliot. Gd Sémin. Langres, Matthieu, *ms*. XV, 388.)

Annivers. domini Symonis Montisfortis. Fit solemniter in conventu. Huic anniversario associantur dominus Amalricus Montisfortis et dominus Guido de Bigorre, comites jam defuncti, fratres domini Symonis supradicti.

JULIUS.

III non. Commem. illustris regis Anglorum Henrici senioris.

VI id. Commem. domni Hugonis, quondam abbatis Sancti Gilleni.

IIII. Annivers. Walteri de Alvernis, Margarete uxoris ejus, comitisse quondam Blesensis; et Isabelle, comitisse Carnotensis, sororum.

III. Commem. domni Odonis, Parisiensis episcopi.

Prid. id. Annivers. pii regis Francorum Philippi, et Heldeburge, conjugis ejus.

XV kal. Commem. bone memorie domini Bonifacii, quondam Cantuariensis archiepiscopi.

AUGUSTUS.

Kal. Commem. domini Petri, Tusculani episcopi.

Non. Obiit domnus Matheus, XXXVI^us^ abbas Clarevallis. Commem. pie recordationis domni Alfonsi, quondam Pictavorum illustris comitis.

Prid. id. Commem. pie memorie Theobaldi, illustris regis quondam Navarre et Margarete uxoris ejus.

Idib. Obiit domnus Johannes, XX^us^ abbas Clarevallis.

IX kal. Obiit domnus Guido, X^us^ abbas Clarevallis.

Item obiit domnus Edmundus, XLI^us^ abbas Clarevallis.

VIII. Commem. Guillermi Sauvaigeti, quondam burgensis de Barro.

SEPTEMBRIS.

VII id. Annivers. Eskili, Danorum archiep. Obiit domnus Dionysius Largentier, XLIV^us^ abbas Clarevallis.

IIII id. Domnus Philippus, XXXVIII^us abbas Clarevallis. Anno 1471.

Idib. Commem. Stephani de Corcellis, quondam canonici S. Stephani Tullensis.

XVIII kal. Commem. Marie, quondam filie Guillermi Sauvaget de Barro.

XVII. Obiit domnus Johannes, XL^us abbas Clarevallis. Anno 1509.

XIIII. Commem. pii regis Francorum Ludovici.

XI. Obiit domnus Petrus, XXXIX^us abbas Clarevallis. Anno 1506.

IIII. Obiit domnus Johannes de Sauciaco, quondam XXVI^us abbas Clarevallis.

OCTOBER.

VI non. Annivers. Conrardi, Portuensis episc.; et illustris judicis Sardinie.

II. Annivers. regis et regine Castelle. Sedendo in conventu.

Prid. id. Obiit domnus Guillelmus, XVIII^us abbas Clarevallis.

Idib. Commem. Alani et Godofredi episcoporum.

XVII kal. Obiit domnus Giraldus, VI^us abbas Clarevallis.

XVI. Obiit domnus Lupinus, XLIII^us abbas Clarevallis.

VIII. Obiit domnus Claudius Largentier, XLV^us abbas Clarevallis.

V. Commem. domni Guidonis, Helenensis episcopi.

IIII. Obiit domnus Petrus, VIII^us abbas Clarevallis.

NOVEMBER.

IIII non. Obiit Johannes, XXV^us abbas Clarevallis.

VII. Annivers. Francorum Philippi regis, et Guillermi Remorum archiepiscopi.

IIII. Obiit domnus Hieronymus, XLII^us abbas Clarevallis.

Idile. Commem. domni Henrici, Remorum archiepiscopi.

XII kal. *Commemoratio fraterna* (fol. 135 v°; et *ms.* 591, fol. 189 r°). Commemoratio omnium fratrum et sororum domorum ordinis nostri. Requiescant in pace. Amen.

Item patrum nostrorum, matrum, fratrum atque sororum. Et monachorum Molismensium, et Cluniacensium, et Cartusiensium, et S. Benedicti Montis Cassini, et Divionensium, et Cabilonensium, et aliorum plurimorum quorum nomina in presenti pagina continentur :

Et Dunelmensium, et Virtuensium, et Ebroensium, et Atrebatensium, et Ferrariensium, et Podiensium, et Cellenovensium, et Senonensium, et Caziacensium, et S. Bertini, et S. Remigii et S. Nicasii Remensis, et S. Petri Bergulii, et S. Launomari Blesiensis, et Celle Trecensis, et S. Amandi, et Aquiscincti, et S. Martialis Lemovicensis, et S. Medardi Suessionensis, et canonicorum Premonstratensium, et S. Stephani Divionensis, et S. Victoris Parisiensis, et S. Martini Trecensis, et S. Ambrosii Bituricensis, et S. Satiri, et Fontis Dulcis, et Tenalie, et Igniacensium, et Cabilonensium, et Matisconensium, et Montis S. Petri, et S. Quintini Belvacensis, et Trogormacensium, et S. Fridiani Lucensis, et S. Martini Moguntiensis, et S. Mansueti et S. Stephani Tullensis, et S. Castoris de Confluentia, et de Camellata, et S. Nicholai de Aroasia, et S. Frontonis Petragorici, et S. Genovefe Parisiorum, et S. Crucis Conimbrie, et Leprosorum de Jherusalem, et fratum de Clementino Prato et de Grandimonte, et sanctimonialium et clericorum conversorumque Fontis Ebraudi, et monachorum de Carazeta, et monachorum S. Michaelis de Selewich, et S. Marie Majoris Sylve, et fratrum de Monte S. Eligii, et Wastiniensium, et fratrum S. Crispini Suessionis, et fratrum S. Illidii Arvernorum, et Aureliacensium, et Soliacensium, et sanctimonialium S. Marie Majoris de Jherusalem, et monachorum Majoris Monasterii, et canonicorum de Gloecestria, et monacho-

rum S. Pharonis Heldensis, S. Marie Eboracensis, et S. Melani Redonensis, et S. Gildasii, et S. Cypriani Pictaviensis, et S. Dyonisii Parisiensis, et de Brunvillari, et canonicorum Euaunensium, et monachorum S. Vincentii Metensis, et S. Maxentii in Austria, et Cotoy, et S. Albani prothomartiris Anglorum, et Besue, et canonicorum S. Dyonisii Remensis, et sanctimonialium Montismartyrum, et S. Sergii Andegavensis, et S. Fidis de Conchis, et de Lira, et Lucionensium, et monachorum S. Maxentii in Pictavia, et monachorum Reomensium, et canonicorum de Kiesburne, et caconicorum de Ypra, et canonicorum Attrebatensium, et canonicorum Tornacensium, et manachorum de Irac, et S. Mat. Lemovicensis, et S. Eucharii Treverensis, et S. Apri de Tullo, et S. Gorgonii et S. Clementis Metensis, et Blaugiensium, et canonicorum Treverensium, et fratrum de Valle Callium, et domus S. Facundi, et Poliveti, et S. Johannis in Vineis, et S. Eligii, et fratrum de Monte Frager Beansis, et S. Eligii episcopi Suessionensis, et Carnotensis, et abbati et conventus S. Dyonisii, abbatum et conventus de Latiniaco et Juliaco, et abbatis et conventus Soviomensium, et ecclesie Suessionis, capituli Carnotensis, et abbatisse et conventus Fontis Ebraudi, et priorisse et conventus de Serene, prioris et capituli Helyensis, fratrum hospitalitatis Teuthonicorum ultra mare, et S. Jacobi Pruviniensis.

IIII kal. Commem. pie recordationis Blanche, Francorum regine et Roberti filii ejus.

DECEMBER.

III non. Obiit domnus Guillelmus, XXXVII^us abbas Clarevallis.

Non. Annivers. Theobaldi, quondam regis Navarre, Johanne comitisse. Guillermi et Ferrandi comitum Flandrie. Fiat in conventu.

VI id. Commem. domini Innocentii IIII^i pape; domini Stephani, cardinalis; domini Nicholai, epis-

copi ; et domine Margarete de Aizanvilla, quondam uxoris Johannis, militis.

V id. Obiit domnus Bernardus, XXXI^us abbas Clarevallis.

XVII kal. Obiit domnus Matheus, XXIX^us abbas Clarevallis.

X. Annivers. bone memorie ducis Austrie ; et Berengarie regine ; et sororis ejus Blanche, comitisse Campanie.

XXII.

LIBER SEPULCHRORUM CLAREVALLIS.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le *Liber sepulchrorum* comprend les notices nécrologiques des principaux personnages ensevelis à Clairvaux, avec l'indication du lieu des sépultures et la date de la mort; beaucoup de ces notices, fort courtes, ne sont autres que les inscriptions tumulaires des personnages.

Charles de Visch, dans sa *Bibliotheca Scriptorum O. C.*, attribue à Geoffroi, IVe abbé de Clairvaux, ancien scribe de saint Bernard, la première rédaction du *Liber sepulchrorum*, en 1165 au plus tard. Si cette opinion est fondée, il faut reconnaître que Geoffroi ne fit qu'un petit nombre de notices; car après saint Bernard et saint Malachie, peu des personnages ensevelis à Clairvaux sont morts avant 1165. Naturellement, comme l'obituaire, le *Liber sepulchrorum* s'augmenta de siècle en siècle, et des copies en furent tirées à diverses époques. Henriquez, dans son *Fasciculus Sanctorum O. C.*, en 1623, édita le *Liber sepulchrorum* d'après un *ms.* de l'abbaye des Dunes (t. II, p. 470-480, Colon. Agrip. 1631). Dom Guyton, dans l'*Inventaire de 1741 (Trésor*, n. 59, p. 38, *note)*, signale : « 1° un registre de la sacristie de Clairvaux d'ancienne lettre » contenant le *Liber titulorum seu conse-*

crationum altarium, et le *Liber sepulchrorum;* 2° une copie de ce registre « écrite en 1340. » Dom Le Boullenger, dernier archiviste de Clairvaux, marque le même livre dans son *Inventaire*, qui est aux Archives de l'Aube :

« *In theca tabule inserta ex parte januæ.*

« N. 20. Perantiqua duo manuscripta de *Inauguratione altarium* Clarevallis, quorum alterum agit preterea de *Sepulchris* virorum illustrium quorum corpora ibidem requiescunt. »

Une dernière copie du *Liber sepulchrorum* fut faite en 1680, mais elle abrégea les notices les plus longues et en retrancha les détails biographiques : nous donnons un spécimen de cette réforme tiré des notes de l'abbé Matthieu.

« *Hæc tabula, ex veteribus compilata, scripta fuit anno Domini 1680, Innocentio XI° Summo Pontifice sedente, regnante invictissimo Francorum rege, Ludovico XIV, reverendis. DD. Petro Bouchu, XLVII Clarevallis abbate.*

« Qui aliquid horum abstulerit, anathema sit.

« Hi sunt viri misericordiæ quorum justitiæ oblivionem non acceperunt, qui nostram Claramvallem suis sepulturis ditaverunt.

« 1. *Sanctus Bernardus.*

« Domnus Henricus, VII abbas Clarevallis, omni virtute preditus, anno 1179 ab Alexandro III cardinalis Albanensis creatus, B. Bernardum, cum maximo gaudio et exultatione totius Ecclesie Gallicane, elevari seu relevari et in tabernaculo marmoreo, retro majus altare magnæ basilicæ, ut hodie apparet, sub eminentibus columnis, honorifice a D. Richardo, Lugdunensi archiepiscopo, collocari curavit.

« 2. *Sanctus Malachias.*

« Anno 1190, procurante domino Henrico supradicto cardinali, traslatus est prope princeps altare B. Mariæ Clarevallis, et ad dexteram hospitis sui (*S. Bernardi*), sub mausoleo, non mediocris operis magnificentia constructo, collocatus est.

« 3. *SS. Eutropius, Zozima, Bonosa...*

« Sub tumulo marmoreo, a sinistris S. Bernardi, supra-

dicta arte fabricato, continentur corpora sanctissimorum Eutropii, Zozimæ et Bonosæ sororum... (*ut infra* c. I, n. 3). »
(Bibliot. Gd. Sémin., Langres, *ms.* XIV, p. 565.)

Vers la même époque, plusieurs inscriptions tombales furent renouvelées et modifiées (voir n. 77 et 78), quelques notices attachées sur des planchettes avaient subi le même sort dans le siècle précédent (voir n. 27 et 68).

Tous les manuscrits du *Liber sepulchrorum* actuellement sont égarés et nous n'avons que le texte édité par Henriquez; mais la nature et le caractère de ce document en garentissent l'intégrité substantielle. En effet, à Clairvaux, le *Liber sepulchrorum* formait l'appendice du *Liber altarium*; d'ailleurs, un grand nombre de notices reproduisaient simplement les inscriptions tombales, et les notices plus étendues, écrites sur parchemin, collé sur des planchettes, se lisaient près des tombeaux qu'elles concernaient; enfin, le Martyrologe et l'Obituaire de l'abbaye servaient de contrôle à ces notices.

Nous reproduisons le texte d'Henriquez en le corrigeant et en le complétant d'après des documents authentiques. Les additions sont entre crochets.

CAPUT PRIMUM.

Sequuntur epitaphia trium tumbarum sanctorum in Claravalle existentium.

1. *Epitaphium beatissimi Patris Bernardi.*

Hic requiescit corpus beatissimi Patris nostri Bernardi, primi Clarevallis abbatis. Qui fuit vir in diebus suis vita et moribus sanctissimus. In miraculis faciendis, post apostolos, clarissimus. In intelligentia et expositione Sacre Scripture doctor egregius. Inter discordantes pacis reformator precipuus. Heresum et errorum tunc temporis in Ecclesia pullulantium reprehensor et corrector industrius. In multis, que predicebat, propheta veridicus. Monasteriorum et religionis

ampliator devotissimus. Lucerna singularis non solum Ecclesie Gallicane, sed etiam Christianitatis universe. Hic anno ab Incarnatione Domini MCXIII, a constitutione domus Cistercii XV, annos natus circiter XXII, Cistercium ingressus cum sociis amplius quam triginta sub abbate Stephano, suavi jugo Christi collum submisit. Anno autem Domini MCXV, mense junio, missus fuit cum fratribus germanis et conventu suo ad locum istum, qui nunc vocatur Claravallis, antea autem Vallis Absynthialis, ubi XXX et VIII annis abbatis seu boni pastoris officium adimplevit. Anno autem ab Incarnatione Domini MCLIII, ordine ubique dilatato, et amplius quam centum sexaginta monasteriorum ordinis nostri pater existens, consummatis feliciter vite sue diebus, et annis circiter LXIII expletis, XIII kal. septembris, hora diei pene tertia, inter graves singultus et lachrymas uberes circumstantium filiorum, migravit ad Dominum, ad multos quos ipse premiserat letabundos cetus monachornm, ad obvia agmina, quorum in terris vitam duxerat, angelorum. Cujus vite imitatores et glorie participes nos faciat, qui sine fine vivit et regnat.

[Dom Candide Briger, cistercien de Lilienfeldt, dans la basse Autriche, écrit au P. Pien le 8 mai 1738 : « Tumulo antrorsum gemina tabula ferreis catenis affixa visitur, quarum prior sic se habet :

Hic requiescit sanctus Bernardus,
primus abbas sacri monasterii Clarevallis.

« In altera tabula leguntur sequentia :

Testamentum beatissimi Patris Bernardi abbatis.

« Tria vobis observanda relinquo, que in stadio, quo cucurri, me, pro possibilitate mea, memini observasse : minussen sui meo quam alterius credidi ; lesus de ledente vindictam non expetivi ; nemini scandalum facere volui, et si quando incidit, sedavi ut potui ; ecce charitatem, humilitatem, patientiam, vobis relinquo. » (*Acta S. Bern.*, *comment. n.* 543 ; — *Gloria posthuma,* n. 7-8. Voir les variantes de ce texte avec celui qui est donné par Alain dans la *Vita secunda S. Bern.*, c. XXX, n. 82.)

Robert d'Auxerre rapporte cet éloge de saint Bernard dans sa *Chronologia*, ad an. 1153 :

Sunt Clare Valles, sed Claris Vallibus abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit;
Clarus avis, clarus meritis, et clarus honore
Claruit eloquio, relligione magis.
Claraque mors, clarusque cinis, clarumque sepulchrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.
Martyrio Magni celebrato, magnus ad ipsum
Colligitur martyr; par sine morte pari.]

2. *Epitaphium S. Malachie, episcopi ac totius Hibernie primatis.*

Hic requiescit corpus beati Malachie, quondam archiepiscopi et primatis totius Hibernie ac Sedis Apostolice legati, viri apostolice vite et miraculis gloriosi. Hic est qui Scotie et Hibernie populos, homines scilicet tunc temporis barbaros, nulla conjugia ineuntes, nullas confessiones seu penitentias facientes, ad ecclesias non accedentes, nulla sacramenta ecclesiastica percipientes, re paganos, solo nomine christianos, licet antea per beatum Patricium ad fidem fuissent conversi, cum maximis periculis et difficultatibus propulsata barbarie et paganica consuetudine, in fide catholica instruxit et institutis sancte Romane Ecclesie, prout potuit, confirmavit, monachorum insuper Cisterciensis ordinis, canonicorum regularium, aliorumque religiosorum conventus per terras illas diffusius propagavit, quibus juvante Deo consummatis, ab ulteriori Scotia ad Claramvallem, quam sue mortis locum semper optaverat, suo pio desiderio Domino satisfacienti, advenit, ubi septimanis circiter tribus expletis, anno ab Incarnatione Domini MCXLVIII, etatis autem sue LIV, nocte qua fit anniversarium Fidelium omnium defunctorum, sicut semper optavit et predixit, singulis ab ipso benedictis, singulis manibus impositis, seculo valefaciens ab angelis letabunde suscipitur, et civium supernorum beatissimo collegio sociatur, secundum quod beatissimo Patri nostro Bernardo missarum solemnia in crastino celebranti in ipso misse

canone celitus extitit revelatum, cujus preces et merita gloriosa, coram Deo gratiam nobis impetrent in presenti et gloriam in futuri. Amen.

3. *Epitaphium sanctissimorum martyrum Eutropii, Zozime et Bonose, etiam existentium in predicta Claravalle.*

Hic continentur corpora sanctissimorum martyrum Eutropii, Zozime et Bonose sororum, que tempore felicis recordationis Honorii pape tertii assumpta fuerunt per pie memorie venerabilem patrem et cardinalem Conradum, quondam Portuensem episcopum, de altari ecclesie S. Laurentii ejusdem civitatis, ubi quondam fuerunt honorifice et honeste recondita, antequam dicta civitas ad ruinose desolationis exterminium deduceretur. Propter quod benigna Dei providentia per dictum reverendum cardinalem a profato loco translata fuerunt, et B. Bernardo et ecclesie Clarevallis transmissa, ut ibidem gloriosius collocarentur, et cum veneratione debita colerentur, sicque tante presentie sacra consideratione, corda fidelium ad Deum devotius diligendum, eique ferventius famulandum excitarentur, mediantibus ipsorum sanctorum preciosis meritis et pia intercessione. His vero tribus SS. Martyribus adjunctus est quartus martyr et collocatus cum ipsis, cujus nomen adhuc ignoramus, cujus corpus sacrum una cum dictis tribus Claramvallem misit dictus D. cardinalis, episcopus Portuensis.

Item condite sunt cum ipsis BB. Walta, Cristantia, Petronilla et Domicella, que sunt de numero XI millium virginum; et duo capita quorumdam sanctorum; et alie reliquie plurimorum sanctorum.

CAPUT II.

De S. R. E. cardinalibus qui ibidem quiescunt.

1. *B. Henricus, S. R. E. cardinalis.*

Primo inter tumbas sanctissimorum confessorum Christi

Bernardi et Malachie jacet bone memorie D. Henricus, VII abbas Clarevallis, postea Albanensis episcopus, cardinalis et Apostolice Sedis legatus. Iste Henricus, cardinalis, episcopus Albanensis, vir nobilis et clarus de Castro Marciaco juxta Cluniacum fuit natus, et sub D. Roberto de Brugis, II° abbate Clarevallis, in hac domo Clarevallensi habitum sacre religionis assumpsit, infra vero IVum annum puer imberbis et adhuc mixtum sumens, omnibus mirantibus, abbas Altecumbe est effectus. Quantum vero idem monasterium sub eo, auxiliante Deo, profecerit spiritualiter et temporaliter, ipse res et rerum possessores hodie protestantur. Domno autem Gerardo, VI° abbate Clarevallis, apud Igniacum per martyrium consummato, votis omnium Clarevallensium in abbatem ejusdem Clarevallis assumitur. Ubi tantam gratiam, non in ordine tantum, sed apud reges Francorum pariter et Anglorum, apud principes et barones obtinuit, quantum nemo Clarevallensium, a B. Bernardo habuerit ante eum. Duo enim in hac Clarevalle bona opera atque magnifica, exceptis aliis innumeris bonis, gloriose consummavit, nam B. Bernardus, quem jam D. Alexander papa III canonizaverat et diem depositionis ejus ab universa Ecclesia cum gaudio celebrari preceperat, convocatis hinc inde venerabilibus episcopis aliisque reverendis personis per venerabilem patrem D. Guichardum, archiepiscopum Lugdunensem, quondam abbatem Pontigniacensem, fecit cum maximo gaudio et exultatione totius Ecclesie Gallicane elevari et relevari, et in tabernaculo marmoreo retro altare B. Marie Virginis, sicut hodie apparet, religiose et honorifice collocari. Ecclesiam etiam istam inclitus et illustris rex Anglie Henricus amore et honore Dei et ipsius Henrici, abbatis Clarevallis, fecit plumbo pulcherrime cooperiri. Dum autem Clarevallis in manibus ejus amplius clarificaretur, in episcopum Tholosanum votis et desiderio universorum solemniter est electus, quod ipse totis viribus renuens, nec aliquo modo suscipere volens, apud Cistercium pari abbatum et fratrum consilio in abbatem Cistercii eligitur, quod similiter totis viribus recusans, ab Alexandro papa

tertio, ad Lateranense concilium ex nomine per litteras evocatur, retinetur, cardinalis efficitur, et in Albanensem episcopum, quamvis invitus, consecratur, legatusque mittitur ad provincias transmontanas, et ad hereticos propulsandos, data ei Sedis Apostolice authoritate, ut evellat et dissipet, ut edificet et plantet, qui duos archiepiscopos, Lugdunensem scilicet et Narbonensem, quia inutiles et reprehensibiles esse videbantur, in spiritu vehementi velociter deposuit. Abbates nigros, et multarum ecclesiarum prelatos, quantum potuit, emendavit, castrum munitissimum hereticorum, quod valle munitur, per miraculum cepit, satrapas hereticorum tenuit, convicit, convertit, et errorem suum coram omnibus cognoscere fecit. Postea visitata sua Clarevalle et muneribus honorata, ad romanam curiam rediit, atque a papa Lucio, Alexandro jam defuncto, et a ceteris cardinalibus honorifice est receptus. Tandem Lucio post quatuor annos mortuo, et Urbano ei in papatum succedente, ipsoque infra duos annos velociter defuncto, sanior pars cardinalium voluit ipsum in papam eligere. Ipse totis viribus renitens signoque crucis se muniens, affirmavit se nullum aliud officium assumere nisi terre Hierosolymorum succurrere, et cruces ubique predicare. Consecrato igitur D. Gregorio VIII° in papam, legationem plenissimam ab eo suscepit, ad imperatorem, reges et principes, et universos christianos pro crucibus faciendis et pro aliis negotiis ecclesiasticis universis. Per Dei vero misericordiam et viri sancti predicationem et laborem imperator Moguntiam cum LXVIII magnis principibus, exceptis aliis quorum non est numerus, signo crucis est insignitus, et reges Francorum pariter et Anglorum crucis charactere sunt signati. Veniens vero Leodium, cum ad predicationem suam plus quam LXVI clerici prebendas suas pre timore simonie in manu ejus resignassent, ipse eis sine simonia et aliter et alias restauravit. Dum autem ad partes Flandrie, pro pace reformanda inter comitem Flandrie et ecclesiam Atrebatensem, quamvis graviter infirmus properaret, pacem inter eos non sine multorum admiratione reformavit. Ingravescente

tandem infirmitate, quam simpliciter minima peccata confessus fuerit, quam devote Viaticum et Ultime Unctionis sacramentum susceperit longum esset enarrare. Tandem imminente hora ut transiret de hoc mundo ad Deum, ante altare B. Andree in Atrebato, sicut ipse preceperat, est delatus, ibique inter verba devote orationis, in Domino, ut pie creditur, feliciter obdormivit. Ab Atrebato demum, sicut preceperat, corpus ejus ad Claramvallem translatum est, et hic inter B. Bernardum et B. Malachiam, III id. januarii, ab episcopo Lingonensi, omnibus rite peractis, honorifice est sepultum, circa annum Domini MCLXXXVI.

Epitaphium ejusdem Henrici.

Subjacet huic lapidi quondam notissimus orbi
Abbas Henricus, Romano cardine dignus.
Lubrica qui vani contemnens gaudia mundi,
Terre membra dedit, celis animamque remisit.

5. *Jacobus, S. R. E. cardinalis, episcopus Prenestinus.*

Juxta B. Malachiam in presbyterio, scilicet ad ejus sinistram, jacet bone memorie dominus Jacobus de Placentia, archidiaconus Ravenne, postea monachus Clarevallis, deinde Trium Fontium abbas, denique Prenestinus episcopus cardinalis.

6. *B. Conradus, S. R. E. cardinalis, episcopus Portuensis.*

In eodem presbyterio, juxta predictum D. Jacobum cardinalem, ad sinistram majoris altaris, jacet bone memorie D. Conradus, frater olim comitis Egini de Friburg, qui primo Villariensis, deinde Clarevallensis, postea Cisterciensis extitit abbas, et demum S. R. E. episcopus cardinalis. De ipso legitur illud memoria dignum, quod digiti sacri, quibus Dominici corporis et sanguinis hostiam offerre solitus erat, tanta luminis claritate frequenter effulgere visi sint, ut noctis ei tenebras tanquam meridiem illustrarent. Plurimis locum Clarevallensem decoravit reliquiis, inter quas est caput S. Vincentii, et Christi martyrum Eutropii, Zozime et Bonose. Legationis a latere functus est officio multoties, in quo varias hereticorum perfidias magnifice compescuit et re-

pressit. Cum denique in transmarinis partibus diem transitus sui de hoc mundo propinquare agnosceret, instantissime precepit, ut ossa sua deferrentur ibidem, que voluntas ejus ultima per Clarevallenses fideliter est impleta; obiit autem anno gratie MCCXXVII, prid. kal. octobris.

[In cujus sepulchro ad pedem hæc inscriptio legitur :

Hic jacet D. Conradus, qui primo Villariensis, deinde Clarevallensis, postea Cisterciensis exstitit abbas, et demum Portuensis episcopus cardinalis. Hic cum in Transmarinis partibus moraretur, instantissime precepit, ut Claramvallem, ubi jamdudum suam elegerat sepulturam, ossa sua deferrentur, et ibidem sepelirentur. Obiit autem anno Domini MCCXXVII, pridie kal. octobris.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 992.

7. *Joannes, S. R. E. cardinalis.*

Inter B. Bernardum et BB. Martyres jacet D. Joannes de Buxeriis, XXXII[us] abbas Clarevallis, qui postea factus est abbas Cistercii, et demum effectus est S. R. E. presbyter cardinalis.

[Cum hac brevi inscriptione in tabula marmorea :

Hic jacet D. Johannes de Bugeriis (*lege* Buxeriis), XXXII[us] abbas Clarevallis, qui postea factus abbas Cistercii, ac demum S. R. E. cardinalis, obiit 4 septemb. 1376.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 1001.

CAPUT III.

De episcopis in Claravalle sepultis.

8. *Joannes, archiepiscopus Lugdunensis.*

Sub gradu altaris majoris, in sinistra parte, recte contra pulpitum evangelii, jacet bone memorie D. Joannes, Lugdunensis episcopus.

9. *Hugo, Lingonensis episcopus.*

Ante altare B. Benedicti abbatis, jacet rever. pater D. Hugo, Lingonensis episcopus.

10. *Manasses, episcopus Lingonensis.*

Ante medium altaris B. Michaelis archangeli, jacet D. Manasses, venerabilis episcopus Lingonensis.

11. *Joannes, Mithelenensis archiepiscopus.*

Item ibidem, videlicet in sinistra parte ejusdem altaris, jacet bone memorie Joannes, Mithelenensis archiepiscopus, humilis abbas Clarevallis, qui diu in hac Claravalle, et humiliter conversatus, est a carnis vinculis feliciter absolutus. Obiit anno Domini MCCXL, XII kal. maii.

12. *Robertus, episcopus Leodiensis.*

Ante altare B. Andree apostoli, in sinistra parte ipsius, in quodam arcu jacet bone memorie Robertus, episcopus Lingonensis, postea Leodiensis.

13. *Garnerus, episcopus Lingonensis.*

Item ante medium altaris Salvatoris Domini et Dei nostri, jacet reverendus pater D. Garnerus, IXus abbas Clarevallis, postea Lingonensis episcopus.

14. *B. Eskilus, Lundensis episcopus.*

Item ibidem in arcu, ad sinistram ipsius altaris, jacent :

Primo in prima parte ipsius sepulture, requiescit vir magnificus et insignis, ac de stirpe regia oriundus, felicis recordationis D. Eskilus, quondam Lundensis archiepiscopus, et totius Dacie ac Suecie primas, qui tempore B. Bernardi veniens Claramvallem, et monachus factus ibidem, summe humilitatis et totius honestatis ac religionis se speculum exhibuit, et monachalis perfectionis exemplar suis posteris dereliquit. Obiit autem anno Incarnationis Dominice, MCLXXXI.

15. *Radulphus, archiepiscopus Lugdunensis.*

Sepultus est etiam ibidem, cum eodem (Eskilo), sancte et dulcis memorie D. Radulphus, quondam abbas Clarevallensis, deinde Agynensis episcopus, et demum archiepiscopus Lugdunensis.

16. *Aleydis, mater sancti Patris Bernardi.*

Item etiam ibidem, jacet pie recordationis nobilis domina et Deo devotissima Aleydis, mater doctoris egregii et patris nostri B. Bernardi, primi Clarevallis abbatis, que primo apud

Divionem sepulture tradita fuit in monasterio B. Benigni; postea vero, domino volente et nobiscum pie agente, ad humilitatis nostre excitandam et ampliandam devotionem, traslata est usque ad Claramvallem, et coram altari Sancti Salvatoris collocata, anno Domini MCCL, XIV kal. april.

17. *Adam, episcopus Morinensis.*

Ante medium altaris S. Mammetis, noster jacet bone memorie D. Adam, quondam episcopus Morinensis, et monachus Clarevallis.

[Hæc habet Bzovius ad annum 1229 : Adam, Morinorum episcopus, vir omni vita laudabilis, confectus jam etate, presulatu se abdicavit, professusque est monasticen in Claravalle.]

18. *B. Godefridus, Lingonensis episcopus.*

Ante altare Omnium Sanctorum jacent quinque venerabiles episcopi.

Et primo sepultus est recte contra medium ipsius altaris, vir vite laudabilis D. Godefridus, quondam Lingonensis episcopis, cognatus B. Bernardi. Hic de primis filiis ejus fuit, postea primus abbas Fonteneti, qui fundato loco regulariterque ordinato ad suam Claramvallem rediit, ubi postea per plures annos presertim tempore schismatis, quod in Romana Ecclesia tunc vehementer exarsit, dum B. Bernardus semetipsum Ecclesie Sancte periculis in diversis provinciis opponeret; ipse vices ejus tam strenue quam fideliter gerens, non modo negotiis et utilitatibus monasterii providebat, sed quod magis est etiam, quoties erat opus, aliis cenobiis vacantibus de abbatibus providebat, et tanquam alter abbas Bernardus, non solum in Claravalle, sed in toto ordine habebatur. Sedatis ergo predictis seditionibus, dum in Claravalle prioris officio fungeretur, ad Lingonensem cathedram est assumptus, postea cum pie memorie rege Ludovico, Apostolice Sedis functus legatione, Hierosolymam est profectus. Igitur cum eodem rege de itinere predicto rediens, in episcopatu suo usque ad transitum B. Bernardi, et post eum per annos circiter octo quievit. Postea vero ad beate memorie Alexan-

drum, Summum Pontificem, accedens cessionem petiit, quam (vix tamen) instantissimis precibus impetravit. Rediens igitur cum litteris Apostolicis cathedre valefecit et iterum ad Claramvallem se contulit, fecitque fabricari ad opus suum in loco unde S. Bernardus migraverat, capellulam satis humilem, ut apparet, et per annos III et menses circiter IX domum S. Bernardi, eidem capelle contiguam, inhabitans, in sanctaque religione perseverans, circa annum Domini MCLXVI, VI Id. novembris in Domino, sicut pie creditur, feliciter requievit.

[« En 1751 on a retiré (du tombeau de Geoffroi), une plaque de plomb d'environ 8 pouces de longueur et 5 à 6 pouces de largeur, laquelle, en écriture gravée en huit lignes, dont les dernières sont un peu mangées, portait ce qui suit :

« † Sexto idus novembris, pie memorie dñus Godefridus, ep̄s Lingonensis, hoc in loco sc̄o fine quievit. Ubi et inunctus fuerat et divinis sacramentis munitus per ministerium dñi Alani, ep̄i Autissiodorensis. Et ablutus in conventu per manus ep̄orum.. et Autissiod. et abbatum honorifice tumulatus. »]

(Bibliot. du Gd.-Sémin. de Langres, *ms.* de l'abbé Matthieu, XV, p. 617.)

19. *Gaufridus, episcopus Soritanus, infirmarius Clarevallis.*

Ad sinistram vero dicti D. Godefridi, Lingonensis episcopi, versus cemiterium, sepultus est vir venerabilis D. Gaufridus de Meleduno, ex illustri stirpe Gallorum Senonensis, procreatus episcopus Soritanus, qui sub bone memorie D. Roberto, II° abbate Clarevallis, in hac Claravalle habitum sacre religionis assumpsit, sub eoque et pluribus successoribus ejus diversa gerens officia, inter fratres suos cum eorum gratia et favore est laudabiliter conversatus : demum cum infirmorum fratrum esset sibi sollicitudo commissa sub domino Gerardo, VI° abbate Clarevallis, factus est episcopus Soritanus in Sardinia in provincia Turritana, quem non traxit ambitio, sed professio compulit, ut alumnus Gallie ad ritus

barbaros, et linguam quam non noverat, pertransiret. Ubi vixit per annos septem, et monasterio Claravallis plurima conferens in pauperes et loca cetera dispergebat. Audiens autem canonizationem B. Bernardi, per felicis memorie Alexandrum papam tertium factam, et translationem corporis ejusdem B. Bernardi sub domino Henrico abbate VII° Clarevallis faciendam, ad capitulum generale veniens, exinde ad Claramvallem festinavit, ubi cum archiepiscopo Lugdunensi et coepiscopis officiosissime studuit interesse. Exinde per dies singulos febre invalescente, ad eum, quem honore debito usque celebrem sepulturam, que usque hodie apparet, devote fuerat prosecutus, Domino vocante, migravit, sicut pium est opinari. Obiit autem prid. Id. octobris circa annum Domini MCLXXIX.

20. *Jacobi, episcopus Humanatensis.*

Post eum vero, versus cemiterium ad aquilonarem partem, sepultus est pie recordationis dominus Jacobus, Humanatis episcopus.

21. *Alanus, episcopus Altisiodorensis.*

Ad dexteram vero dicti domini Godefridi, quondam Lingonensis episcopi, versus chorum, jacet dominus Alanus, episcopus Altisiodorensis, qui in quadam ecclesie oppidi famosi in Flandria, que Insula nuncupatur, a puero educatus, sub B. Bernardo in hac Claravalle habitum religionis suscepit. Postea primus abbas factus est monasterii, quod Ripatorium nominatur. Cui per annos XII presidens, Domino cooperante, sategit, ut personis utilibus et possessionibus necessariis videlicet grangiis, silvis, agris et pratis et pascuis idem monasterium ditaretur. Anno vero novissimo vite B. Bernardi ab ecclesia Altisiodorensi in episcopum concorditer est electus. Hic multam hospitalitatem omnibus religiosis domos suas frequentantibus exhibuit, suoque monasterio de Ripatorio, unde abbas fuerat, multa noscitur contulisse, Clarevallensi autem cenobio quantam poterat diligentiam exhibebat, illud sepe visitans, auxilia quanta poterat conferens opportuna.

Peractis demum in episcopatu XIII annis, de licentia Sedis Apostolice cessit episcopatu et ad suam rediit Claramvallem. Mansit autem in Claravalle in domo S. Bernardi, quam post discessum domini Godefridi, Lingonensis episcopi, cessit suo episcopatui, plurimaque solatia fratribus exhibens et tanquam multum exercitatus in negotiis ordinis pariter et ecclesiasticis, D. abbati Pontio et successoribus ejus usque ad D. Petrum, venerabilem abbatem Clarevallensem VIII, non mediocriter necessarius fuit. Obiit autem pridie id. octobris in Domino feliciter consummatus, circa annum Domini MCLXXXI.

22. *Guido, episcopus Helenensis.*

Post ipsum, etiam versus chorum monachorum, sepultus est bone memorie D. Guido, monachus et prior Theoloci, postea episcopus Helenensis. Obiit autem circa festum Omnium Sanctorum anno Domini MCCCXXVII.

23. *Nicolaus, Roskildensis episcopus.*

Ante medium altaris S. Martini episcopi, jacet bone memorie D. Nicolaus, Roskildensis episcopus, consanguineus D. Eskili, Lundensis metropolis in regno Dacie archiepiscopi, exul pro libertate sue ecclesie : qui obiit anno Domini MCCXLIX, VIII kal. octobris.

24. *Henricus, episcopus Troje* [*in Phrygia*].

Ante medium altaris Sanctissime Trinitatis, jacet bone memorie dominus Henricus, magne Troje episcopus, et monachus Clarevallis.

25. [*Guillelmus de Campellis, episcopus Cathalaunensis.*

Guillelmus de Campellis, episcopus Cathalaunensis XLIX, qui benexit B. Bernardum abbatem, obiit VIII kal. februarii anno Domini MCXXI sepultusque est apud Claramvallem in sacello quod suis ipse expensis exstruxerat.] Jongelin, *Notitia abbatiar. O. C.*, p. 28. — *Gallia Christ.*, t. IX, col. 878.

26. [*Epitaphium D. Bonaventure, Eucensis episcopi, qui jacet in sacristia.*

Hic Bonaventura, fama nunquam moritura,
Dignus commoritur. Hoc sub tumulo sepelitur.

Lombardus genere, celi fuit incola vere,
Ac pura mente vixit Deitate favente,
Nam se nostrorum norma rexit monachorum,
Eucensis presul, propria de sede fit exul
Ob fidei scutum, credens igitur fore tutum
Ad Claramvallem venit, sperans ibi callem
Scandere celorum, sectando facta bonorum,
Sobrius et castus, mundi fugiens quoque fastus.
Nunc sequitur Christum, mundumque respuit istum.
Annos sub nato Domino de ventre beato
Bis centum mille vitam cum perdidit ille
Atque decem novies, tu complens bis duo junges (1294).]

CAPUT IV.

De aliis viris illustribus, quorum corpora in ecclesia Clarevallis recondita sunt.

27. [Vis à vis l'autel de saint Eloy, est l'écrit suivant dans un petit cadre de bois enchâssé dans la muraille, à hauteur de 6 ou 7 pieds :

En ce saint lieu qui n'est pas let
Gist Guillaume du Chastelet,
Bien réputé entre les sages,
Et tint les quatre bailliages
De Champagnes à diverses fois,
Et mourut mil trois cent trois.
Vous qui lisés ayez memoire
De prier Dieu qu'il soit en gloire.

Cet épitaphe a été renouvelé en 1739; l'ancien est dessous en lettres gothiques sur parchemin. (*Note de dom Guyton.*) Le P. Merlin a sauvé de l'oubli l'ancienne épitaphe (*Mémoires, de Trévoux*, août 1739, 2e part., p. 1884):

Cy gist dou Chastelet Guillaume,
Eunques ne sout pars ne sept saumes,

Et si fuit di lais les plus saiges,
Et tint les quatre bailliaiges
L'un après l'autre de Champaigne.
Diex en son paradis le teigne
Avec ses saints et ses apostres,
Si en dites vos pater nostres.]

28. Item ante capellam de Ayzanvilla et S. Eligii :

Ci gist dame Jehanne de Bar, fille sire Gualtier Anserii, femme Jehan Varnordon, qui trespassa l'an MCCCXIII, en may.

29. [Ante capellam Omnium Sanctorum, cor D. Tristandi de Bizet. Obiit VI id. novembris MDLXXIX. Recouvert par une petite pierre, taillée en cœur, et qui fut levée en 1751.] *Gallia Christ.*, t. II, col. 1083; — *Ms.* de l'abbé Matthieu, XV, p. 617.

30. In capelle de Larreyo, jacet nobilis miles, videlicet Raynauldus de Granceyo, qui fuit dominus de Larreyo, et fecit fieri capellam.

31. [*Epitaphium Erardi senioris, domini de Chacenaii, in capella de Larreio, vulgo les Cardinaux Blancs.*

Hic jacet bone memorie vir nobilis Erardus senior, dominus Chacenaii. Obiit anno Domini MCCXXXVI, XVI kal. julii.

Et sur un carreau de brique du côté de l'évangile est écrit :

Hic jacet nobilis vir Erardus dominus Chacenaii.] *Copie de dom Guyton.*

32. Item in eadem capella, in parte dextra, juxta ostium, jacent honorabiles et devote matrone domina Simona, receptrix Barrensis; et ejusdem filia, domina Stephaneta Pitoyse.

33. *Margareta, regina Navarre.*

In presbyterio, in tumba elevata, jacet inclyte recordationis domina Margareta, Navarre regina, Campanie comitissa et Brie palatina. Obiit anno Domini MCCLVIII, IV kal. aprilis.

34. *Elizabetha, filia S. Ludovici regis.*

In medio chori, in tumba elevata, deaurata, sepultum est

cor illustrissime domine Isabelle, filie S. Ludovici, uxoris domini Theobaldi, regis Navarre et comitis Campanie. Obiit anno MCCLXXI.

35. Ante altare B. Marie Magdalene, in sinistra ipsius, sub tumba marmorea nigra, jacet D. Stephanus de Courcellis, quondam canonicus Tullensis, qui in epitaphio metrico commendatur multipliciter tamquam totius sobrietatis, pietatis, devotionis, castitatis et humilitatis insignitus.

CAPUT V.

De abbatibus in claustro capituli sepultis.

36. *BB. Girardus et Petrus abbates.*

In magno claustro, sub primo arcu, juxta ostium ecclesie.

[A l'entrée du cloître, en sortant de l'église :

Hic requiescunt venerabiles viri, bonorum memorie digni, D. Girardus VI^{us} et D. Petrus VIII^{us} Clarevallis abbates, quorum prior, post laudabilem vitam pro justitia et zelo ordinis, innocens occisus est; alter vero, sancte paupertatis et humilitatis ferventissimus emulator, multis in vita sua virtutibus claruit. Hos apud Deum patronos habere mereamur. Amen.] *Voyage littér. de deux Bénédict.*, t. I, p. 97; et *Gallia Christ.*, t. IV, col. 801.

37. [Un peu plus loin, les auteurs du *Voyage littéraire* (*ibid.*) et ceux du *Gallia* (*ibid.*), ont lu cette inscription collective :

Hic jacent venerabiles abbates, quorum nomina primis litteris in lapide insculptis designantur et acta in tabulario describuntur :

Robertus de Brugis, primus abbas de Dunis, et secundus Clarevallis.

Serlo, quondam Savigniaci abbas, qui Savigniacum cum triginta abbatiis Clarevallis cenobio contulit et submisit.

Humbertus, prior Clarevallis sub B. Bernardo, deinde primus abbas Igniaci.

Odo, subprior Clarevallis sub B. Bernardo.

Gerardus, Farfensis monachus, postea Clarevallis.]

38. *B. Robertus Dunensis.*

Sub secundo arcu lapideo in eodem claustro, sunt ossa plurium personarum in priori capitulo sepultarum, pro illius quod nunc extat dormitorii et novi capituli edificatione translata, nam et primas litteras nominum singulorum insculptas ibidem lapidibus diligens lector inveniet. Medium autem locum ceteris preeminentiorem dominus Robertus de Brugis secundus Clarevallensis abbas obtinet, qui cum illustri viro domino Gaufrido de Perona, thesaurario ecclesie Sancti Quintini, in hac Claravalle sacre religionis habitum suscepit. Cum autem monasterium de Dunis, quod a monachis nostri habitus, sed non nostri ordinis edificari ceperat, minime proficeret, traditumque B. Bernardo fuisset, tunc sanctus Bernardus eumdem dominum Robertum ibidem ordinavit abbatem. Infra vero paucos annos totum idem monasterium edificatum et locupletatum est possessionibusque ditatum, et in ea benedictione preventum cujus eidem loco usque hodie gratia perseverat. Hunc igitur virum venerabilem, sanctissimus pater noster Bernardus ante paucos dies sue felicissine migrationis, presentibus suis fratribus. non sine multa recommendatione persone ejus suum eligi monuit et consulit successorem. Ipsum ergo post transitum ejus dominus Godefridus, Lingonensis episcopus, quondam prior Clarevallis, abbatem nominavit. Cui Dominus toto tempore sui regiminis intus et foris, non solum in sua Claravalle, sed et in filiabus ejus tantam pacem contulit, ut felicissima illa tempora viderentur. Transactis autem tribus annis et dimidio cum die sancta Parasceves nudis pedibus incessisset, vehementerque frigore afflictus fuisset, ad vigilias sequentis sabbathi tam gravi febre correptus est, ut non sine difficultate potuerit ex stallo suo fratrum manibus in infirmitorium deportari, ubi eadem febre paucis diebus vexatus, in confessione pura et humili jugiter perseve-

rans, non sine magno planctu totius congregrtionis, III kal. maii in Domino requievit.

[Hoc epitaphio gaudet :

Robertus natus de Brugis, hicque secundus
Abbas, de Dunis pastor et ante fuit,
Hanc vallem rexit cum dimidio tribus annis,
Hic jacet in claustro mortuus in Domino.]

(*Gallia Christ.* t. IV, col. 800.)

39. *B. Serlo, abbas.*

Eumdem etiam locum obtinet dominus Serlo, vir Deo dignus, qui Savigniacum cum triginta abbatiis in generali capitulo Cisterciensi, presente beatissimo papa nostro Eugenio III, per manum S. Bernardi ordini nostro sociavit, et Clarevallensi cenobio submisit et contulit. Cum vero nomen et officium post aliquot annos deposuisset abbatis, eodem anno quo S. Bernardus ab hac vita migravit, et D. Robertus ei feliciter, Domino disponente, successisset, D. Serlo predictus eidem individuum comitem et in omnibus officiosum sese exhibuit, et in opere sancte predicationis ad edificationem fratrum toto tempore quo prefuit, ad ejus imperium jugiter laboravit, id enim officium eidem imponebat, quem ad hoc ipsum promptissimum fecerat exercitatio diuturna et benignitas gratiosa. Mortuo autem D. Roberto, et D. Fastredo in abbatem Clarevallensem promoto, idem Serlo venerabilis, IV id. sept. ab hac vita decedens, secutus est dominum patrem suum.

40. *B. Humbertus, abbas Igniacensis.*

Juxta vero predictum locum, eminentiorem aliis, in parte sinistra, primum locum obtinet D. Humbertus, monachus Case Dei, qui cum jam esset mature etatis ad B. Bernardum se contulit, et prioris officium sub eo aliquandiu subministravit. Deinde factus primus abbas Igniacensis cenobii, in eodem plurimis annis cum maxima reverentia ita est laudabiliter conversatus, ut vix in eo aliquis ociosum non dico verbum, sed nec motum aliquem advertere posset inspector quantumlibet curiosus. Idem etiam monasterium Signiacense,

missis ab Igniaco monachis, ordinavit. Postea, sicut in epistola a B. Bernardo ad eum scripta diligens lector inveniet, ad suam Claramvallem rediit, et VII id. septembris obiit. De cujus moribus, et a Deo sibi collata multitudine gratiarum, predicta epistola et sermo, quem B. Bernardus locutus est in capitulo ipsa die sui obitus, super his non mediocriter lectorem poterunt plenius erudire.

41. *Beatus Odo, supprior.*

Secundum autem locum, post ipsum, obtinet D. Odo venerabilis, qui supprioris officium sub B. Bernardo cum multo favore universorum fratrum usque ad ultimam senectutem adimplevit. Hic fuit in divinis officiis devotus et strenuus, necnon in corporalibus exercitiis laboriosus. Et quamvis esset in corpore graviter lesus, semper tamen ad universos labores precedebat alios et deducebat exemplis, et verbis efficacibus admonens et invitans, specialiter autem in oblatione Hostie Salutaris se tam devotum exhibebat ut ad modum Simeonis ipse quoque tenere puerum, et mira jucunditate blandiri parvulo videretur. De cujus meritis et virtutibus quid B. Bernardus sentiret, ostendit dum post ejus transitum mox ut primam orationem pro commendatione ipsius anime complevit, prostratus solo, omnibus cunctantibus, non sine multa lachrymarum effusione, osculatus est pedes ejus. Obiit autem XII kal. martii.

42. *B. Gerardus Farsensis.*

Tertium vero locum, post ipsum, obtinet venerabilis pater D. Gerardus, Farsensis cenobii monachus, grandevus etate, sed moribus sic excellens ut potius omnibus admirabilis videretur quam imitabilis. Hunc, abbas suus, plurima generositate preditus, sed multo magis religione precellens et B. Bernardi specialis amator, ad eumdem veniens dum adhuc ipse viveret, secum adduxit, in sua vel in nostra regione novam ex filiis ejus construere cupiens abbatiam. Cumque hujus rei gratia presentiam excellentis principis Conrardi, Romanorum regis, adisset, in civitate Moguntina, Domino vocante, decedens, ipsum venerabilem D. Gerardum, ad carissimum omnibus

B. Bernardum et ad cenobium Clarevallense transmisit : ubi post plures annos, sicut fuerat religiossissime conversatus, ita id. decembris feliciter consummatus, in Domino quievit.

43. [*Guillelmus, abbas Clarevallis.*

Ibidem sub primo lapide, cum hac brevi epigraphe :

Hic jacet domnus Guillelmus, XIIus abbas Clarevalis.]

Gallia Christ., t. IV, col 804.

44. [*Philippus, abbas Clarevallis XXIus.*

Ibidem in claustro :

Philippus, abbas Fulcardimontis, et postea Clarevallensis, qui fuerat officialis et canonicus Cenomanensis. Hic electus in episcopum Cenomanensem noluit consentire.] *Voyage littér. de deux Bénédict.*, t. I, p. 101.

Abbas Philippus oculis de quatuor unus,
Clarus et illippus jacet hic, o flebile funus !
Officialis erat et canonicus Cenomanis,
Cum claustrum subit, ubi vixit pluribus annis.
Clarevallensis fuit abbas religiosus,
Multum famosus, electus Macloviensis.
Hic pius, et humilis, devotus, carne pudicus,
Ad veniam facilis, et sobrietatis amicus,
Egregios mores habuit, contemsit honores
Mundi, namque datum sibi sprevit pontificatum.
Magnus jurista, sapiens, sermone disertus.
Pater jacens ista pausat petra coopertus.
Anno milleno bis centum septuageno
Bino, decessit Philippus, qui requiescit.
Quisquis dictamen leget hoc, respondeat : Amen.]

Gallia Christ., t. IV, col. 807.

45. *Johannes de Aizanvilla, abbas Clarevallis.*

Ibidem ejus epitaphium. (Voir ci dessus *Append.* XIX, n. 4.)

46. [*Philippus de Fontanis, abbas Clarevallis.*

Ibidem sub ea epigraphe :

Hic jacet reverendus pater Philippus de Fontanis, religiosus in Laude, theologie solemnis professor, qui prius octo

annis Maceriarum, postea Clarevallis XXXVIII^{us}, ac utilissimus XXIII annis exstitit abbas, et cessit, et 10 septembris Deo devotissime decessit anno 1471.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 810.

47. [*Hieronymus de Soucheria, abbas Clarevallis.*

Ibidem cum hoc epitaphio :

Reverendissimus pater D. Hieronymus de Soucheria, monachus de Monte-Petroso sacre theologie professor, XLII^{us} abbas Clarevallis, in Tridentina synodo pietate et doctrina claruit, et Cistercii electus abbas, a Pio V Pontifice Maximo delatam cardinalatus dignitatem recusans, ut acciperet coactus, Romamque accitus, postquam successorem nominasset, decima novembris 1571 ibi moriens, omnibus admirationi fuit, corpore cujus in basilica S. Crucis nostri ordinis quiescente, cor ad nos delatum est, ubi 20 annis abbatisavit.

Hieronymum domus hec, simul et Cistercia, patrem,
Doctoremque Tridens synodus alma tulit;
Munere cardineo quem ornarat Roma negantem
Corpus habet, nos cor, sydera nunc animam.
Frater Edmundus a Cruce secretarius
Domino suo pientissimo metissimus scripsit.

Mausoleum in ecclesia S. Crucis alio decoratur elogio quod « Monachi Clarevallenses poni curaverunt.»] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 1011.

46. [*Lupinus a Mira, abbas Clarevallis.*

Ibidem ubi hoc epitaphium legitur :

R. Lupinus a Mira, Claravallis monachus, singulis monasterii functionibus probatus, an. 1572 electione et eulogia Hieronymi cardinalis Soucherii, abbatis predecessoris pientissimi, a Pio V, Pontifice Maximo, nominatus abbas XLIII, adeptam jure possessionem vario vite discrimine retinuit, res domus religiosissime administravit, accurata et laboriosa administratione ab omnium invidia, militum insolentia, bellorum civilium lascivia, liberavit, liberatas D. Argenterio theologo, quem sibi successorem delegerat, reliquit anno sa-

lutis 1595, etatis vero 67, die 17 octobris, quo, ut devotus semper vixerat, ita devotus lubens in Domino obiit. Requiescat in pace.] *Gallia Christ.*, t. IV. col. 812.

49. [*Dionysius l'Argentier, abbas Clarevallis.*

Sepultus fuit in Aureavalle, cor autem ejus ad Claremvallem delatum in claustro collocatur cum hoc epitaphio :

Sub hoc lapide depositum est cor reverendi DD. Dionysii l'Argentier de Trecis, doctoris Sorbonici, XLIV abbatis Clarevallis, cujus corpus requiescit in monasterio de Aureavalle, ubi obiit die 25 octobris anno Domini 1624.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 813.

50. [*Claudius l'Argentier, abbas Clarevallis.*

Ibidem cum hoc epitaphio :

Hic jacet reverendus admodum in Christo DD. Claudius l'Argentier, Trecis oriundus, hujus monasterii XLV abbas, morum innocentia et sanctitate amabilis, cordis et corporis puritate spectabilis, devotione præcipuus, denique multimoda domus Dei decoratione posteris commendandus, qui piam vitam pio fine clausit, ætatis suæ anno 70, præfecturæ vero 29; reparatæ salutis humanæ 1653, die 7 septembris. Cujus anima requiescat in pace.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 814.

51. [*Petrus Henry, abbas Clarevallis.*

Ibidem cum hoc epitaphio :

Anno Domini 1678, duodecima die aprilis, reverendissimus D. Petrus Henry, hujus archicœnobii alumnus, et XLVI abbas, biennio post liberam et spontaneam dignitatis suæ cessionem obiit. Cujus corpus sub hoc lapide jacet. Anima ejus requiescat in pace. Amen.] *Gallia Christ.*, t. IV, col. 814.

In capitulo monachorum.

52. Jacet dominus Sagalo, abbas Clarimarisci, qui obiit anno 1323.

53. Item nonnus Joannes de Montibus, prior Clarevallis.

54. Item nonnus Petrus Godier alias de Fagis, etiam prior Clarevallensis, et multa aliorum corpora, quorum nomina Dei presentia agnoscit.

CAPUT VI.

De sepulchris in cemeterio abbatum extraneorum.

[« Derrière le rond-point de l'église est le cimetière des abbés étrangers, qui sont morts à Clairvaux, dans le quel on voit, contre l'église, les sépultures des frères de saint Bernard. »] *Voyage littér. de deux Bénédict.*, t. I, p. 97.

55. *B. Tecelinus, pater S. Bernardi, fratres et cognati ejus, varii ipsius sancti abbatis discipuli.*

Sub edificio, quod est contra ecclesiam in cemiterio abbatum, columnis lapideis et arcubus fabricato, in dextra parte ipsius sarcophagi, continentur ossa felicis recordationis patris, et fratrum germanorum beatissimi patris nostri Bernardi, cum nomine Galdrici de Tullione, avunculi ipsius, qui nobilitate generis et potentia seculari, quibus plurimum eminebant, ac monachi facti, Claramvallem in suo sanguine fundaverunt, et monachalis perfectionis exemplar suis posteris reliquerunt.

Continentur ibidem etiam ossa monachorum, conversorum, et novitiorum, qui in veteri abbatia sub dicto patre, in illis seculis aureis, in illo magno fervore, in illa sancta paupertate et austeritate primordialibus vixerunt et feliciter obierunt, quando pulmentum eorum de fagorum foliis sepius conficiebatur, et panis non tam furfureus quam ferreus videbatur. Horum ossa de priori abbatia, que fundata fuit in valle quadam absynthiali, beato Bernardo adhuc vivente, anno Domini MCXLVIII, die Omnium Sanctorum processionaliter cum divinis fuerunt asportata laudibus. Cujus processionis cantum audiens B. Malachias, qui in extremis laborabat, plurimum extitit delectatus; qui nocte illa appositus est

ad eos, somno suavissimo soporatus. Die vero anniversaria omnium Fidelium defunctorum, corpore B. Malachie solemniter tumulato, predicta ossa in isto loco, noviter presenti opere fabricato, fuerunt venerabiliter collocata. In sinistra autem parte presentis sepulture continentur ossa monachorum conversorum et novitiorum, qui in hoc loco vivente adhuc B. Bernardo feliciter obierunt, que videlicet ossa propter edificationem oratorii, quod nunc est, fuerunt de prioribus suis tumulis huc translata. Ante enim edificationem primi oratorii, unum in hoc loco fuerat prius fabricatum, in quo tantum erant novem altaria. Anno vero Domini MCCLXIX, utraque ossa de loco, in quo secundo sepulta fuerant, levata fuerunt, et per manus rever. patrum ac dominorum Jacobi, Dei gratia Lugdunensis archiepiscopi, et Petri, Othoniensis episcopi, assistentibus eisdem plurimis abbatibus et conventu Clarevallis, tempore capituli generalis, sequestratim in mausoleo sub majori altari capelle Flandrie, cum solemni honore et precipua reverentia sunt locata. Horum piis precibus gratiam et gloriam consequamur. Amen.

[Devant la crypte dans la quelle sont arrangez les ossements des religieux qui vivaient du temps de saint Bernard :

Hic jacet in cavea Bernardi prima propago,
Cujus mens superas possidet alta domos.
Hic locus est sanctus, venerans insignia tanta
Supplex intrato, cerne, nec ossa rape.

Et ceux-cy :

Quæ vallem hanc coluit Bernardi prima propago,
Hic jacet. Huc intrans. si rapis ossa, peris.]

Voyage littér. de deux Bénédict., t. I, p. 100.

56. *Joannes de Aspra, prior Clarevallis.*

In predicto cemiterio abbatum, juxta idem edificium columnis lapideis et arcubus fabricatum, jacet pie memorie dominus Joannes de Aspra, qui obiit in prioratu sub abbate domno Laurentio.

57. *Guillelmus, generalis ordinis.*

Item Guillelmus de Monteacuto, prior Clarevallis, qui

postea factus est abbas Firmitatis et Cistercii XXII^us.

58. *Petrus, abbas electus de Melone.*

Item Petrus, de Ulmeto prior, electus abbas de Melone, sed noluit ire. Monasterium de Melone, in regno Gallecie constructum est et reformationi nostre aggregatum.

59. *Otho, abbas Lucionensis.*

Item jacet vir nobilis Otho de Saxifonte, abbas Lucionensis, sed postea monachus Clarevallis.

60. *Joannes Rizevelli.*

Item dominus Joannes, dominus Rizevelli, postea monachus Clarevallis.

61. *Pelagius, abbas de Oya.*

Item dominus Pelagius, quondam abbas de Oya. Hoc monasterium situm est in regno Galletie, et pertinet ad reformationem Castelle.

62. Item dominus Alexander, abbas de Valle S. Petri.

63. Item dominus Nicolaus, abbas de Caldra.

64. *Guillelmus, Remensis archiepiscopus.*

In magno cemiterio fratrum, in medio ejusdem, sub arcu solemni, jacet dominus Guillelmus de Joinvilla, episcopus Lingonensis, postea Remensis archiepiscopus.

65. Item dominus Viardus, decanus christianitatis Barri super Albam.

66. Item dominus Franco de Colonia monachus et magister novitiorum Clarevallis.

67. In introitu cemiterii, juxta ecclesiam et versus portam monasterii, jacet dominus Gerardus de Barro dictus Flos, frater domini Petri, cardinalis et episcopi Sabinensis.

CAPUT VII.

De sepulchris in cemiterio nobilium.

68. *Gaufridus de Joinvilla.*

Juxta parietem, ad valvas ecclesie :

Hic jacet nobilis vir Gaufridus, d^nus Joinville (Champol-

lion Figeac, *Docum. hist. inéd.*, t. I, p. 632) gallice Joffroy, seigneur de Joinville, qui en son temps fonda plusieurs églises : premièrement l'abbaye Descurrey de l'ordre de Cisteaulx ; l'abbaye de Janivilliers de l'ordre de Prémonstré; la maison de Mascon, de l'ordre de Grantmont ; la priorité de Valdonne, soubz Molesmes ; et l'église de Sainct Laurent ou chastel dou dit Joinville, et trespassa l'an M.C.XXXII, mense augusti.

[Cette courte notice, donnée par Henriquez, comprend textuellement le commencement d'une notice plus étendue que dom Guyton a copiée (*Archiv. Aube*) en y ajoutant ce *nota :* « Tout ce que dessus est sur parchemin en lettres gothiques, posé sur une planche de bois audit cimetière des nobles, laquelle planche est attachée au mur au-dessus de la tombe, à raze terre, dudit Joffroy. » C'est une copie, peu fidèle quant à la forme, de l'inscription tombale.

En 1311, Jean de Joinville, l'historien de saint Louis, composa pour Joffroy III, son arrière-grand-père, enterré à Clairvaux, l'inscription que nous allons donner. Elle a été éditée par Claude Ménard (*Histoire de S. Loys*, p. 282, Paris, 1617) qui l'avait reçue de Camusat, chanoine de Troyes ; puis rééditée par le P. Merlin (*Mémoires de Trévoux*, in-12, août 1739, 2ᵉ part., p. 1885). « Cette épitaphe, dit le P. Merlin, se lit sur une pierre de trois pieds et demi enchâssée dans une muraille. On l'a tout récemment déchiffrée en faisant fondre avec de l'eau chaude et en ôtant avec l'éponge la cire ou le mastic qui remplissait les caractères. La pièce est ici représentée lettre pour lettre, telle quelle est gravée sur la pierre. » Nous plaçons en regard les deux copies de l'inscription telles quelles ont été imprimées par M. Firmin Didot dans les *Mémoires de Jean, sire de Joinville,* p. LXXVI, Paris, 1858.

Copie du P. Merlin.	*Copie de Ménard.*
Diex sire tous poussans, je vous proie que vous faices	Diex sires tous poissans, je vous pri que vous faciez

bone mercy à Jofroy, signour de Joinville, qui ci gist; cui vous donastes tant de grâces en ce monde, qui vous fonda et fit plusours esglises de son tans : c'est à scavoir, l'abie de Cuiré, de l'ordre de Cités; item l'abie de Janvillier, de Prémoutrei; item la maison de Maacon, de l'ordre de Grantmont; item, la Prioulei dou Val de Onne, de Moleimes; item, l'esglise de Sainct-Lorans dou chastel de Joinville; dont tuit cil qui sont issu de ly doivent avoir espérance en Deu, que Deus l'a mis en sa compaignie, pour ce que li saint témoignent qui fait la maison Deu en terre, atufie la seue propre maison en ciel. Il fut chevalière li meleures de son tans, et ceste choze aparu es grans fais qu'il fit desà mer et de là, et pour ce la séneschaucie de Champaigne fut donée à lui et à ses hoirs, qui depui l'ont tenue de lui.

Issi Jofroy, qui fut sires de Joinville, qui oist en Acre, liquex fut peire à

Guillaume, qui gist en la tombe cuverte de plomb, qui fut évesques de Langres, puis arcévesque de Rains, et freires germains

bonne mercy à Joffroy, seignor Joinville, qui cy-gist : cui vous donnastes tant de grace en ce monde, qui vos funda plusours églises de son temps. Premiers, l'abbaye de l'Escuré, de l'ordre de Cistiaulx. Item l'abbaye de Jainville, de l'ordre de Prémonstré. Item la maison de Mâcon, de l'ordre de Grandmont. Item la prioustó dou Val Donne, de Molesmes. Item l'église de Saint-Lorent dou chastel de Joinville. Dont tuit cilz qui sont issus de li, doibvent avoir espérance que Diex l'a mis en sa compagnie ; quar li sains tesmoignent qui fait maison Diex en terre, il acquier prope maison ou cil. Il fut chevaliers li milurs de son temps, et ce apparut par les grands fais qu'il fit deçà la mer et delà. Et pour cela senescalcie de Champaigne en fut donnée à li et à ses hoirs, qui depuis l'ont tenuë de lui.

Ilcilz Joffroy, qui fut sires de Joinville, qui fut en Acre, fut peres à

Guillaume, qui gist en la tumbe couverte de plomb, qui fut évesque de Langres, puis archeuesque de Reins, et frères germains

Simont, qui fut sires de Joinville et séneschaus de Champaigne, liquex refut dou nombre des bons chevaliers pour les grans prie d'armes oult de-sà mer et de là, et fut avec le roi Jehan d'Acre à panre Damiette. Icis Simons fut peire de

Jehan, signour de Joinville et séneschaus de Champaigne, qui encor vit, liquex fit faire cest escrit (l'an mil trois cens unze), auquel Deus doint ce qu'il seit que besoin li est à l'âme et au cors! Iscis Simons refu freires à

Jofroy Troullard, qui refu sires de Joinville et séneschaus de Champaigne, liquex, par les grans fais qu'il fit de sà mer et de là, refu en nombre des bons chevaliers; et pour ce qu'il trespassa en Terre Sainte sans hoir de son cors, pour ce que sa renomée ne périst, en aporta Jehan sires de Joinville, qui ancor vit, son escu, après ce qu'il out demoré en service dévot de le saint roy outremer pacé de six ans : liquex roys fist audit signour mout de biens. Lydis sires de Joinville mist l'escu à Sainct-Lorans, pour ce qu'on proit pour lui, en

Simon, qui fut sires de Joinuille, et séneschals de Champaigne : et fut du nombre des bons chevaliers, pour les grands prix d'armes qui out deçà la mer et delà. Et fut auec le roy Jean à prendre Damiette. Ilcilz Simons fut peres à

Jehan, segnour de Joinuille et séneschal de Champaigne, qui encore vit et feist faire cet escrit l'an mil CCC et XI, auquel Diex doint salut à l'ame, et saintey au corps. Icilz Simons refut frères à

Joffroy Troulart, qui refut sires de Joinuille et séneschalz de Champaigne. Liquelx Troulart, pour les grands fais qu'il fit deça la mer et delà, refut au nombre des bons chevaliers. Et pour ce qu'il trespassa en la Terre Sainte, sans hoirs de son corps, pour ce que renomée ne périst, en apourta Jehan, cilz sires de Joinville, son escu, après ce qu'il demeure ou seruice dou saint roy de France Loys, outre mer, l'espace de sept ans. Liquelx rois fit audict signour mout de biens. Lydis sires de Joinville mit son escu à Saint-Lorent, afin que on

quel ecu apert la prouesse doudit Jofroi en l'onneur que li roi Richard d'Aingleterre ly fist, en ce qu'il parti ses armes à seues.

Icis Jofroi trépassa de ce siècle, en l'an de grâce mil six vins et douze (1232) en mois d'aoust. Icis Jofroi, *quiescat in pace.*

priat pour ly. Ouquel escu apert la proüesse qu'il fist, et l'onnour que li rois Richard d'Angleterre ly fist, en ce que il party ses armes à ceulx.

De cette épitaphe résulte le tableau généalogique suivant :

Geoffroy (III), mort en 1132.
Geoffroy (IV), qui alla à Acre.

Geoffroy (V) Troullard, mort en Terre-Sainte, en 1204.	Simon, qui alla à Damiette.	Guy, seigneur de Sailly.	Guillaume, évêque de Langres, archev. de Reims.

Jean,
historien de saint Louis.]

69. Item dominus Evrardus, presbyter de Champignolle, qui muro clausit abbatiam.

70. Item comes de Grandiprato.

71. Item D. Josbertus de Firmitate.

72. Item Hugo, dominus Planceii.

73. Item messire Penicars de Durnay, chevallier, qui trépassa l'an de grâce 1289, au mois de décembre.

74. Item messire Gilles du Pont, escuyer, en son vivant seigneur de Renepont, de Maleroy, qui trespassa le vingt uniesme jour de novembre, l'an mil cinq cent et cinq.

75. Item Adrien Chatoura, filz de Jean Chatoura, marchant à Troyes.

76. Ante magum portale ecclesie, jacet dominus Jacobus, curatus de Barrivilla, qui obiit anno Domini 1234, in mense decembri.

In capella comitum Flandrie.

77. *Epitaphium domini Philippi, comitis Flandrie ac Viromandie.*

Philippus, mire probitatis princeps, Flandrie comes, predecessoribus suis merito preferendus, non solum Flandriam pacifice gubernavit, verum etiam adjacentes provincias exemplo suo ad bonum pacis provocavit. Hic tertio a nativitate sua die terribiliter clamavit : evacuate mihi domum. Et adultus duxit uxorem filiam Radulphi, comitis Viromandi, Elizabeth nomine; qua defuncta, misit ad Hispaniam pro Mathilde, filia Alfonsi regis Portugallie, que ad eum veniens cum regio apparatu facta est ei uxor, anno Domini MCLXXXIIII. Iste Philippus, primus in scuto leonem deportans, strenuissime rexit comitatum Flandrie, divitiis et honoribus affluens, prudentia et potentia magnus, fervens in justitia, et probus ad arma, unique Machabeorum non immerito comparandus, cujus morte audita, cunfunditur patria, dolor et timor occupant universos. Obiit vero ante civitatem que dicitur Achra, in obsidione cum Francorum et Anglorum regibus, anno Domini MCXCI. Et sepultus est in basilica S. Nicolai, foris murum Achre, sed diligentia uxoris sue Mathildis translatus est Claramvallem, ac reconditus honorifice intra hanc capellam, quam illi et sibi paraverat. Ipsa vero Mathildis etiam postmodum in eadem hac capella juxta virum suum cum honore tumulata est.

78. [*Mathildis, comitissa Flandrensis.*

Hic jacet.
illustrissima
domina Mathildis
uxor Philippi
comitis Flandriæ...

Arnaud (*Voyage archéol. dans le départ. de l'Aube*, p. 205) a découvert dans une rue de Bar-sur-Aube un fragment de tombe en beau marbre noir portant cette inscription, renouvelée à une époque moderne.]

79. *Agnes comitissa.*

Post tumbas domini Philippi, comitis Flandrie et Mathildis uxoris ejus, jacet in eorum capella, illustrissima domina Agnes comitissa Campanie.

[Hic jacet
Illustrissima
Domina Agnes
Comitissa Campaniæ
Filia Philippi
Comitis Flandriæ.

Cette inscription, gravée au XVIIe ou au XVIIIe siècle, fut retrouvée à Bar-sur-Aube, en 1856, sur une pierre de marbre noir, ayant environ 2 mètres de hauteur sur 80 centimètres de largeur. Une faute s'est glissée dans l'inscription, Agnès, par sa mère Sybille, était seulement la petite nièce et non la fille du comte Philippe. Egarés par cette inscription tombale, le P. Merlin, dans les *Mémoires de Trévoux* (août 1739, 2e part., p. 1886), dom Le Boullenger, bibliothécaire de Clairvaux et les religieux de cette abbaye, dans une requête pour l'exhumation des corps ensevelis dans la chapelle des comtes de Flandre, répétèrent cette erreur (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1783). La comtesse de Champagne en question est Agnès de Beaujeu, fille de Guichard IV, sire de Beaujeu, et de Sybille de Hainaut; elle fut mariée à Thibaut, comte de Champagne, veuf de Gertrude de Dabo. (L. Pigeotte, *Lettre sur une pierre tombale,* dans l'*Annuaire de l'Aube,* 1857, 2e part., p. 65.)]

CAPUT VIII.

EPITAPHIA EX CODICE S. MARIE CLAREVALLIS, XIII S. SCRIPTO, ERUTA. (Bibliot. Troyes, *ms.* 1183, fol. 135 v°, 136 r°.)

80. *Epitaphium Eugenii III, pape.*

Urbis et orbis honor, sed jam dolor Urbis et orbis,
Rector in orbe potens, pulvis in Urbe jacet.

Hoc in vase sacro, pia pleni gratia fontis,
Infudit gratis munera grata polo.
Magne Deus, dare magna potens, per te fuit illi
Lingua docere fidem, rem dare docta manus.
Angelici mores, devotio, finis honestus,
Hunc tibi dant famulum; da requiem famulo.

81. *Item de eodem.*

Gemma sacerdotum, caput Urbis et orbis honesti
Culmen, Apostolici gloria summa gradus,
Hic habet Eugenius defunctus carne sepulchrum,
Quem pia cum Xpto vivere vita facit.
Pisa virum genuit, quem Clarevallis alumpnum
Exibuit sacre religionis opus.
Hinc ad Anastasii translatus martyris edem,
Ex abbate Pater summus in orbe fuit,
Eripuit sollempne jubar mundique decorem
Julius octavam sole ferente diem,
Conceptum que sacre referebant virginis anni
Centum bis seni mille quaterque deni.

82. *Epitaphium sc̄i Bernardi, abbatis Clarevallis.*

« Clare sunt valles...» Voir plus haut, p. 187.

83. *Epitaphium sc̄i Thome martyris.*

Ecce triumphalis locus et merito specialis
Hoc plus sacratus quo contra fas violatus.
Hic stetit invictus Thomas lictoris ad ictus,
Presul pacificus, vir constans, juris amicus,
Pastor contemptus, pater a prole peremptus,
Gloria contemptum suscepit, vita peremptum.

84. *Item de eodem martyre.*

Quis moritur? Thomas; cur? pro grege; qualiter? ense.
Quando? natali; quis locus? ara Dei.
Pro Xpi sponsa, Xpi sub tempore, Xpi
In templo, Xpi verus amator obit.

85. *Epitaphium de Cruce.*

Mors mea vita meis, crux gloria, passio palma,
Probra decus, sanguis unctio, plaga salus.

Nous terminons le *Liber sepulchrorum* par cette note de dom Guyton.

« Dans le livre manuscrit des titres ou consécrations d'autels et des sépultures de l'église de Clairvaux (voir plus haut, p. 38, *nota*), on lit en lettres rouges :

86. *Epitaphium sc̄e Walte virginis.*

« Dit hoult es van Britannie seinte Ursule ghesellenesse. »

Nous avons donné dans le *Trésor de Clairvaux* les épitaphes suivantes : *Epitaphium S. Barnabe*, p. 38; *Epitaphium Johannis, Mithelenensis archiepiscopi*, p. 60; *Epitaphium Nicolai Stigot, Roskildensis episcopi*, p. 73.

XXIII.

Les trois tombeaux saints de Clairvaux.

1. A partir de la première moitié du XIIIe siécle jusqu'à la Révolution, on vénéra dans l'église de Clairvaux trois tombeaux placés dans le sanctuaire derrière le maître-autel, et adossés aux piliers qui supportaient l'abside. Les tombeaux, un peu élevés de terre, étaient recouverts par des autels en marbre au-dessus desquels s'élevaient des édicules aussi en marbre sculpté. Le premier de ces tombeaux-autels renfermait le corps de saint Bernard : il était placé au fond du sanctuaire, au milieu; à droite de ce tombeau était celui des saints Eutrope, Zozime, Bonose et autres; le tombeau de saint Malachie était à gauche de celui de saint Bernard. (*Trésor*, n. 175; — *Append.* II, n. 21-23; voir notre travail : *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux, à Ville-sous-La-Ferté*, § 1.) Nous avons rapporté plus haut les épitaphes des trois tombeaux saints dans le *Liber sepulchrorum* (c. I, n. 1-3, p. 185).

2. Après la Sainte-Vierge (on sait que toutes les églises Cisterciennes étaient sous son vocable), les saints, dont les reliques étaient renfermées dans les trois tombeaux-autels,

étaient régardés comme les principaux patrons de l'abbaye. Dès les XIIe-XIIIe siècles, on trouve les fêtes de ces saints dans les martyrologes, dans les calendriers et les breviaires de Clairvaux. Voici le texte des martyrologes à partir de la fin du XIIe siècle.

« Idus jul. : Rome, in Portu, natale santorum Eutropii, Zozime et Bonose, sororum (*Addit.*) : Horum corpora tempore Honorii pape tercii, et pie recordationis Conradi, cardinalis, tunc temporis ejusdem Portuensis episcopi, ad Claramvallem decenter deportata sunt. »

« XIII kal. septemb. : In territorio Lingonensi depositio beati Bernardi, primi Clarevallis abbatis, viri vita, doctrina et miraculis gloriosi. »

« Nonas novemb. (*Addit.*) : In territorio Lingonensi, monasterio Clarevallis, festivitas sancti Malachie, episcopi et confessoris, cujus vitam beatus Bernardus descripsit miraculis gloriosam. » (Bibliot. Troyes, *mss.* 591 et 1093.)

Les saints patrons de Clairvaux sont ainsi notés dans les calendriers de l'abbaye, à partir de la fin du XIIe siècle.

XIII kal. sept. : Depositio S. Bernardi, primi abbatis Clarevallis, XII lc.

VI kal. sept. : Octava S. Bernardi, XII lc.

Idus jul. : Eutropii, Zozime et Bonose mart., quorum sacra corpora habentur in Claravalle, XII lc. (*Solemniter fiat sedendo*).

Nonas novemb. : Malachie, ep. et conf., XII lc. (Bibliot. Troyes, *mss.* 1157, 1158, 1159, 1160.)

L'abbé Matthieu a extrait cette note des *mémoires* de Blanchard, avocat, lieutenant civil criminel en la prévôté de Bar-sur-Aube :

« Les religieux de Clairvaux vont le dimanche second après Pâques, dit du Bon Pasteur, après la bénédiction de l'eau, l'aspersion, et tierce chanté, en procession à l'ancien et petit monastère, chanter la grand'messe conventuelle de saint Bernard, *in medio ecclesie;* pendant la marche on chante les litanies des saints ; en entrant au petit monastère,

on chante l'ancienne *Replevit sanctum;* le célébrant, au pied de l'autel, chante le verset et la collecte de saint Bernard, ensuite la messe. Pendant la marche de retour, trois répons notés dans de petits livrets : le 1er en l'honneur de saint Bernard ; le 2e de saint Malachie ; le 3e des saints Eutrope, Zozime, Bonose et autres martyrs.

« La même procession, mais toute solennelle, se fait le dimanche dans l'octave de saint Bernard. On y porte toutes les reliques (Cfr. *Append.* III), les unes à la main, les autres sur des brancards. L'abbé y officie pontificalement. » (*Ms.* XV, p. 589.)

Nous établissons ailleurs le culte traditionnel de l'abbaye de Clairvaux aux saints dont les reliques étaient conservées dans les trois tombeaux-autels du sanctuaire (*Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux, à Ville-sous-La-Ferté*, § II) : telle est l'origine de la dénomination des trois tombeaux saints.

XXIV.

La chasse et les chefs de saint Bernard et de saint Malachie a la cathédrale de Troyes.

§ 1. — *La châsse de saint Bernard et de saint Malachie.*

Le chef de S. Bernard est placé avec celui de S. Malachie dans la châsse qui appartint autrefois à Nesle-la-Reposte. Ce précieux morceau d'orfèvrerie de la fin du XIIe siècle est ainsi décrit par M. Lebrun Dalbanne :

« Le reliquaire a un mètre de longueur sur soixante centimètres de hauteur et trente-cinq centimètres de largeur ; il se compose de chaque côté, de six arcades romanes ou en plein cintre, soutenues par des colonnettes alternativement émaillées et ciselées. Aux deux extremités il y a également une arcade, seulement un peu plus grande. Les cintres des arcatures sont recouverts d'un réseau de filigrane formant sertis-

sure à des pierres précieuses cabochons ou taillées à facettes. Les revêtements sont en bronze quadrillé et doré. Sous chaque arcade se trouve la statue d'un personnage en argent repoussé, avec manteau, cheveux et barbe dorés. Les extrémités et le milieu des colonnades sont ornés d'émaux champlevés représentant des personnages.

« Les pentes du toit sont divisées de chaque côté en deux compartiments séparés par des figures en pied émaillées. Le premier de ces compartiments est décoré aux quatre angles d'émaux carrés représentant les évangélistes, et, au centre, d'un émail en forme de losange, figurant le prophète Isaïe. Il y a, au centre du second, le prophète Daniel, et aux angles, Melchisédech, la Patience, l'Humilité et la Force. An troisième compartiment, se trouvent aux angles les quatre petits prophètes Osée, Joël, Amos et Jonas, et au centre, la Synagogue ou l'ancienne loi ; enfin, dans le dernier panneau on a placé la Religion ou la loi nouvelle, et aux angles, les quatre grands prophètes qui ont plus particulièrement prédit la venue du Messie, David, Ezéchiel, Jérémie et Baruch. Entre tous ces émaux courent et serpentent des rinceaux de bronze sur fond d'or, ça et là constellé de pierres précieuses.

« Les rampants du toit et le sommet supportent une crête à jour, dorée, ciselée et rehaussée de trois pommes de faîtage, également à jour et décorées de pierreries.

« La base des arcades et celles du toit sont revêtues de bandes de cuivre avec arabesques très-délicatement gravées. Des nielles, d'une exquise finesse, bordent le toit en haut et en bas, et sont, de place en place, relevées d'émaux du plus riche coloris.

« Dans les six arcades du premier côté de la châsse se trouvent, au centre, les statues de saint Bernard et de saint Malachie ; à côté de saint Bernard, le pape Eugène III, qui fut son disciple ; ensuite le roi de France, Louis le Jeune, qui conduisit la deuxième croisade ; à côté de saint Malachie, Louis le Gros, l'affranchisseur des communes ; enfin le

plus illustre des abbés de Saint-Denis, Suger, le conseil et l'ami de Louis VI, le précepteur de son fils, le grand ministre qui accrédita par ses actes les idées de gouvernement, qui firent la fortune de la royauté naissante, et qui commença les Grandes Chroniques de Saint-Denis.

« Dans les arcades de l'autre côté, il y a, au centre, les statues de saint Pierre et de saint Paul, accompagnées de quatre apôtres. Enfin, à l'extrémité de droite, se trouve la statue du Christ, assis et bénissant, et, à celle de gauche, la statue de la Vierge, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus. » (*Le trésor de la cathédrale de Troyes*, p. 11, 1864.)

§ 2. — *Description des chefs.*

(Nous devons cette description à MM. Paul Carteron et Charles Forest, docteurs en médecine. — 20 juillet 1874.)

1. *Chef de saint Bernard.*

La face comprenant l'os frontal et les deux maxillaires supérieurs.

A. L'os frontal est limité :

1° En haut par une section transversale pratiquée à la scie à quatre centimètres au-dessus des arcades sourcillères;

2° Sur les côtés par une coupe légèrement oblique.

B. Les deux maxillaires sont entiers et articulés entre eux et avec l'os frontal.

Il résulte de ce qui précède que les deux cavités orbitaires et la cavité nasale sont complètes. Cependant les os propres au nez ont été enlevés.

2. *Chef de saint Malachie.*

Partie antérieure de la boîte crânienne comprenant :

1° L'os frontal;

2° Une portion des os pariétaux;

3° Une portion des temporaux; tous ces os restent soudés les uns aux autres.

Cet ensemble est limité en arrière par un trait de scie vertical passant à trois centimètres de la suture fronto-pariétale. Il en résulte que la paroi supérieure de la cavité orbitaire est

conservée, mais avec cette différence qu'à droite elle est entière, tandis qu'à gauche il manque le tiers postérieur.

§ 3. *Authentiques des chefs de saint Bernard et de saint Malachie.*

1. « Je soussigné, ancien abbé de Clairvaux, demeurant actuellement à Bar-sur-Aube, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que le chef de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, qui avait été exposé depuis des siècles à la vénération des fidèles dans l'église de ladite abbaye, et dont j'ai donné à M. le baron Charles Caffarelli, préfet du département de l'Aube, officier de la Légion d'honneur, pour en disposer comme il le jugera convenable, le reste précieux qui, en mil sept cent quatre-vingt-dix, est demeuré en ma possession, et sur lequel j'ai appliqué, dans l'intérieur du crâne, le même cachet en cire rouge dont l'empreinte est plus bas, a été tiré par moi, en présence de plusieurs personnes, dont je regrette de ne pouvoir plus joindre le témoignage au mien, du reliquaire qui le renfermait, lorsque les administrateurs du district de Bar-sur-Aube, au nom et conformément aux ordres du gouvernement, se sont emparés de toutes les matières d'or et d'argent qui se trouvaient dans le trésor dudit Clairvaux.

« En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat, pour servir et valoir partout où besoin sera.

« Fait à Bar-sur-Aube, le premier octobre mil huit cent treize.

« Place † du cachet.

« *Signé :* L. M. Rocourt, ancien abbé de Clairvaux. »

2. « Je soussigné, ancien abbé de Clairvaux, demeurant actuellement à Bar-sur-Aube, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que le chef de saint Malachie, archevêque primat d'Irlande, et ami intime de saint Bernard, mort à l'abbaye de Clairvaux, qui avait été exposé depuis des siècles à la vénération des fidèles, dans l'église de ladite abbaye, et dont j'ai donné à M. le baron Charles Caffarelli, préfet du département de l'Aube, officier de la Légion d'honneur, pour en

disposer comme il le jugera convenable, le reste précieux qui, en mil sept cent quatre-vingt-dix, est demeuré en ma possession, et sur lequel j'ai appliqué, dans l'intérieur du crâne, le même cachet en cire rouge dont l'empreinte est plus bas, a été tiré par moi, en présence de plusieurs personnes, dont je regrette de ne pouvoir plus joindre le témoignage au mien, du reliquaire qui le renfermait, lorsque les administrateurs du district de Bar-sur-Aube, au nom et conformément aux ordres du gouvernement, se sont emparés de toutes les matières d'or et d'argent qui se trouvaient dans le trésor dudit Clairvaux.

« En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat, pour servir et valoir partout où besoin sera.

« Fait à Bar-sur-Aube, le premier octobre mil huit cent treize.

« *Signé :* L. M. Rocourt, ancien abbé de Clairvaux. »

3. « L'an mil huit cent treize, le vendredi vingt-quatre décembre, le Chapitre cathédral de Troyes ayant été extraordinairement convoqué par M. Tresfort, président, sur l'invitation de M. Charles de Caffarelli, baron de l'Empire, préfet du département de l'Aube, MM. Tresfort, Le Duc, d'Arvisenet, Huillier, de la Tour, Migneaux, Duhamel, et moi Lefebvre, secrétaire, présens audit chapitre, M. de Caffarelli a fait déposer sur la table des reliques très-précieuses et deux châsses neuves en bois sculpté, argentées et dorées, garnies au dedans de velours violet pour les placer. Ouverture faite du paquet contenant lesdites reliques, il s'y est trouvé :

« 1° Une partie considérable du chef de saint Bernard, abbé de Clairvaux, savoir la partie antérieure, c'est-à-dire le visage, donné à mon dit sieur de Caffarelli par M. Louis-Marie Rocourt, ancien abbé de Clairvaux, avec un certificat authentique de sa part, scellé de son sceau, lequel est aussi apposé sur ladite sainte relique.

« 2° Une partie plus considérable encore du chef de saint Malachie, archevêque primat d'Irlande, ami de saint Bernard, également accompagnée d'un certificat authentique

de la part du dit sieur Rocourt, ancien abbé de Clairvaux, et munie de son sceau, apposé aussi sur la sainte relique. Le tout ayant été examiné et vérifié par Messieurs; lesdites saintes reliques ont été déposées sur le coussin de velours violet contenu dans les deux dites châsses, pour être placées sur le champ sous le maître-autel de la Cathédrale, et Messieurs après avoir témoigné à M. le Préfet leur vive reconnaissance d'un don aussi précieux, ont fait dresser sur le registre du Chapitre le présent procès-verbal, le jour, mois et an susdits.

« Arrêté de plus que M. de Caffarelli et tous Messieurs seraient invités de signer le présent procès-verbal.

« L. F. Lefebvre. »

(Secrétariat de l'évêché, *Registre des délibérat. du Chapitre de la cathédrale,* de 1802 à 1847, p. 95.)

4. « Stephanus Antonius de Boulogne, etc.

« Viso præsenti instrumento sub signo et sigillo D. Rocourt, nuper abbatis Clarevallensis, permittimus introscriptas sanctas et insignes sancti Bernardi reliquias, primum D. Carolo Caffarelli, præfecto provinciæ Albulensis, concessas et ab eodem D. præfecto ecclesiæ nostræ Cathedralis, die vigesima quarta decembris anno 1813, dono datas, atque in arca lignea deargentata vitroque clausa reconditas, publicæ fidelium venerationi exponi.

« Datum Trecis, sub signo nostro, et sigilli nostri appositione, die quarta mensis septembris anno Domini millesimo octingentesimo decimo sexto.

« Locus † sigilli.

« Signatum : † Steph. Ant. episc. Trecensis. »

5. « Stephanus Antonius de Boulogne, etc.

« Viso præsenti instrumento sub signo et sigillo D. Rocourt, nuper abbatis Clarevallensis, permittimus introscriptas sanctas et insignes sancti Malachiæ, archiepiscopi, reliquias, primum D. Carolo Caffarelli, præfecto provinciæ Albulensis, concessas et ab eodem D. Præfecto ecclesiæ nostræ Cathedralis, die vigesima quarta decembris anno 1813, dono datas, atque in

arca lignea deargentata vitroque clausa reconditas, publicæ fidelium venerationi exponi.

« Datum Trecis, sub signo nostro, et sigilli nostri appositione, die quarta mensis septembris anno Domini octingentesimo decimo sexto.

« Locus † sigilli.

« Signatum : † Steph. Ant. episc. Trecensis. »

6. « Jacobus Ludovicus David de Seguin des Hons, etc.

« Visis supradictis instrumentis, ea vera et authentica declaramus. In cujus rei fidem, has præsentes litteras testimoniales nostra manu subscripta, nostro sigillo munitas, ac secretarii nostri subscriptione firmatas, expediri mandavimus.

« Datum Trecis, in palatio nostro episcopali, sub signo sigilloque nostris, necnon secretarii nostri subscriptione, die vigesima quinta mensis augusti, anno Domini millesimo octingentesimo quadragesimo primo.

« Locus † sigilli.

« Signatum : † J. L. D. epis. Trecensis.
« De mandato DD. episcopi,
« Coffinet. »

7. « Emmanuel Julius Ravinet, ...

« Universis notum facimus quod hodie, in festivitate Nativitatis Domini Nostri Jesu Christi, die vero vigesima quinta mensis decembris, anno millesimo octingentesimo sexagesimo secundo, in choro ecclesiæ nostræ Cathedralis, peracta missa pontificali, solemniter benediximus capsam novam condendis sacris reliquiis sanctorum Bernardi, abbatis Clarevallensis, et Malachiæ, archiepiscopi, primatis Hyberniæ, præparatam, nec non sumptibus fabricæ ecclesiæ cathedralis et cura rectorum ipsius acquisitam et ornatam.

« Est quidem arca hæc lignea, solertissima industria laminis cupreis deauratis omnino cooperta, ad formam sanctuarii

sive templi, romano stylo expressa, encausticis picturis, necnon pretiosis gemmis decorata; in utraque extrema parte, insignes Domini Nostri Salvatoris et Beatissimæ Mariæ Virginis imagines; et in anteriori parte, sanctorum Bernardi et Malachiæ effigies ponuntur; quatuor fenestellas in superiori parte habens crystallo clausas.

« Intus autem, super pannis sericeis albis reponuntur capita sancti Bernardi, Clarevallensis abbatis, in parte sinistra, et sancti Malachiæ, archiepiscopi, primatis Hyberniæ, in dextera parte.

« Quæ sacræ et insignes reliquiæ a D. Ludovico Maria Rocourt, olim abbate Clarevallensi, primum D. Carolo Caffarelli, præfecto provinciæ Albulensis, concessa, et ab eodem Præfecto ecclesiæ nostræ Cathedrali, die vigesima quarta decembris, anno 1813, dono datæ fuerunt.

« Caput sancti Bernardi, per litteras authenticas, die quarta mensis septembris, anno Domini 1816, RR. DD. Stephanus Antonius de Boulogne, episcopus Trecensis, recognovit et publicæ venerationi fidelium exponi permisit.

« Quas quidem litteras decessoris sui RR. DD. Jacobus Ludovicus David de Seguin des Hons, episcopus Trecensis, die vigesima quinta mensis augusti, anno 1841, vidit et comprobavit.

« Caput sancti Malachiæ, per litteras testimoniales, die quarta mensis septembris, anno Domini 1816, idem RR. DD. Stephanus Antonius de Boulogne, episcopus Trecensis, recognovit et publicæ venerationi fidelium exponi permisit.

« Nos autem volentes ut sacra et præclara sanctorum Bernardi, Clarevallensis abbatis, et Malachiæ, archiepiscopi, primatis Hyberniæ, pignora, quo par est cultu et honore ab omnibus habeantur, permisimus, sicut per præsentes litteras permittimus prædicta capita publicæ fidelium venerationi exponi.

« Datum Trecis, sub signo sigilloque nostris, ac canonici secretarii episcopatus nostri subscriptione, die, mense et anno

supradictis, præsentibus tum de Capitulo, tum de clero, tum aliis testibus nobiscum subsignatis.

« Locus † sigilli.

« Signatum : † Emmanuel Julius episcopus Trecensis.

« De mandato RR. DD. episcopi Trecensis,

« Leclerc, can. secr. »

(Tous les authentiques rapportés ci-dessus (§ 3, n. 1-7), sont en originaux et en copies au secrétariat de l'évêché de Troyes.)

XXV.

Reliques des trois trombeaux saints de Clairvaux transférées dans l'église de Ville-sous-la-Ferté-sur-Aube.

Nous avons fait connaître les trois tombeaux saints de Clairvaux et les reliques qu'ils renfermaient (*Trésor*, n. 175 ; — *Append.* XXII, c. I, p. 185-188 ; — *Append.* XXIII) : ce sont les reliques de saint Bernard, de saint Malachie, de saint Eutrope et de plusieurs autres martyrs ensevelis avec lui. Dans notre travail intitulé : *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux à Ville-sous-la-Ferté-sur-Aube,* nous avons établi que ces trois tombeaux conservèrent à peu près intégralement leurs dépouilles jusqu'à la Révolution (*Ibid.*, § 3). Le mercredi 8 mai 1793, le Directoire de l'Aube autorisa l'ouverture des cercueils de plomb renfermés dans les trois tombeaux (*Ibid.*, § 4) ; et quelques jours plus tard les depouilles saintes étaient exhumées et transportées solennellement dans l'église de Ville (*Ibid.*, § 5). Elles furent bientôt oubliées et jetées pêle-mêle dans un coffre, où elles gisaient honteusement, naguère encore, dans la sacristie de l'eglise (*Ibid.*, § 7). L'administration ecclésiastique, justement émue de cette profanation, vient d'y mettre fin : après diverses enquêtes et des recherches historiques consciencieuses,

l'identité des reliques de Ville-sous-la-Ferté avec les reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux fut constatée et par conséquent leur authenticité établie (*Ibid.*, § 8) ; le procès-verbal d'authenticité fut dressé et signé le 30 juin 1874 (*Ibid.*, § 10). Beaucoup de ces reliques ont disparu depuis l'ouverture des trois tombeaux en 1793 jusqu'à nos jours ; cependant les principales sont restées. Les médecins appelés à cet effet ont dressé le catalogue de vingt-cinq pièces ostéologiques, comprenant en particulier neuf têtes plus ou moins complètes, des fémurs, des tibias, etc. (*Ibid.*, § 9).

La translation solennelle de ces reliques dans un reliquaire convenable doit avoir lieu prochainement dans l'église de Ville-sous-la-Ferté.

XXVI.

Date la fondation de Clairvaux.

Note tirée d'un ms. de Clairvaux du commencement du XIIIe *s.*

« Anno XV° inicii Cisterciensis sc̄s Bernardus, annos natus circiter XXII, signis et virtutibus jam clarus, ingressus est Cistercium cum sociis amplius quam XXX^ta. Ab illo die, ut legitur et videtur, dedit Dominus benedictionem et illa vinea Domini de Spiritu et virtute concipiens edidit ipso anno Firmitatem ; et sequenti Pontigniacum ; tercio autem, hoc est ab Incarnatione M°C°XV° anno, mense junio, VII° kal. julii, epacta XXIII^a, concurrente IIII°, indictione VIII^a, in nomine Sancte Trinitatis tercia abbatia ad titulum Sancte Dei Genetricis Marie fundata est Claravallis, sub sc̄o Bernardo, primo abbate. Qui, impletis in ea XXXVIII annis, ordine ubique dilatato, et amplius quam centum sexaginta monasteriorum pater a Deo per Deum in Deo constitutus, anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo quinquagesimo III° viam universe carnis ingressus est. » (Bibliot. Troyes, *ms.* 663, fol. 152 v°.) La Chronique de Saint-Marien, celle

de Tours, et un *appendix* à Sigebert, assignent la date de 1114, juin, à la fondation de Clairvaux (D. Bouquet, *Recueil des histor. des Gaules,* t. XII, p. 290 E, 469 C; XIV, p. 16 E); les auteurs du *Gallia christiana* adoptent la date de 1114 comme plus probable (t. IV, col. 796), mais cette opinion ne paraît pas suffisamment fondée. Notre document, d'une grande valeur historique, puisqu'il fut écrit à Clairvaux même, vers l'an 1200, fixe avec la plus exacte précision la date de la fondation de Clairvaux au 25 juin 1115, toutes les autres notes chronologiques, l'épacte, le concurrent, l'indiction, données dans ce document, sont en parfait accord avec les tables de l'*Art de vérifier les dates.* L'année 1115 est également assignée à la fondation de Clairvaux par le *Liber sepulchrorum* (voir plus haut, p. 186); puis par la plupart des chroniqueurs (Bouquet, *Ibid.,* XII, 373 D, 782 A; XIII, 266 E, 327 A, 692 C, 730 A); d'ailleurs le P. Merlin a démontré que la profession religieuse de saint Bernard n'eut lieu qu'au mois de juin 1114 et qu'il ne put être nommé abbé la même année (*Mémoires de Trévoux,* 1739, p. 1819-1825); la date de 1115 est aussi adoptée par M. d'Arbois de Jubainville (*Histoire des Comtes de Champagne,* t. II, p. 119 *note*). Hugues, comte de Troyes, donna l'emplacement où l'abbaye de Clairvaux fut fondée; mais sa charte n'est pas datée. Elle a été publiée par Mabillon (*Op. S. Bernardi. Nota in ep.* XXXI, 24); par le P. Chifflet (*S. Bernardi genus ill. assert.*, p. 513); dans le *Gallia christiana* (t. IV, *Instr.*, col. 155); et par M. Ph. Guignard (Migne, *Patrol. lat.,* t. CLXXXV, col. 1749). Le *Gallia* ajoute à cette charte « la date de 1115 qu'il a tirée sur un extrait nouveau qu'on lit sur une planche encadrée et attachée dans le cloître de Clairvaux » (Migne, *Ibid.*, col. 1750 C); c'est encore un monument domestique en accord avec le nôtre. On trouve à la Bibliothèque de Troyes un original supposé de la charte du comte Hugues (d'Arbois de Jubainville, *Essai sur les sceaux des comtes de Champagne*, p. 9-10).

XXVII.

Les trois emplacements de l'abbaye de Clairvaux.

Premier emplacement.

M. Ph. Guignard a retrouvé le premier emplacement de l'abbaye de Clairvaux. S. Bernard et ses compagnons fixèrent d'abord leurs tentes à deux kilomètres environ à l'ouest de l'enclos actuel de la maison centrale de détention, dans une gorge étroite, à mi-côte de la montagne occidentale et dans la forêt qui domine actuellement Clairvaux. Les constructions primitives étaient à 310 mètres et vis-à-vis de la fontaine, dite maintenant de Saint-Bernard, coulant à l'orient. Sur le premier emplacement de Clairvaux se voient encore des ruines qui, d'après la tradition, auraient été une *Nonnerie,* des fossés dessinant une enceinte régulière, des amas de pierre qui paraissent avoir servi à la construction, enfin de très-vieilles tuiles. L'emplacement mesurait au nord 226 mètres, au midi 200 mètres, à l'est 150 mètres, à l'ouest 140 mètres. Le monastère n'était pas fermé de murs, des fossés en traçaient l'enceinte et la forêt lui servait de clôture. Des aqueducs y amenaient les eaux de la fontaine dont nous venons de parler. (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1705.)

C'est à cette abbaye que se rapportent beaucoup de faits racontés dans la vie de S. Bernard, antérieurement à 1135, et que tous les écrivains, à partir du XVIe s., ont rapporté au second monastère. Guillaume de Saint-Thierry, qui visita cette abbaye l'an 1117, en fait la description (*Vita S. Bern.*, Ia, l. I, c. VII, n. 35, 36 ; c. XII, n. 58), qui est complétée par Ernaldus (*Ibid.*, l. II, c. V, n. 29). Ce monastère fut visité par le pape Innocent II, probablement pendant l'un des deux séjours qu'il fit à Auxerre en 1131 (Jaffé, *Regesta PP. RR.*, p. 566, 567).

Deuxième emplacement.

En 1135, au printemps, saint Bernard, sur les instances de ses religieux et après y avoir été encouragé par une vision céleste, transporta son abbaye un peu plus bas dans la vallée, à l'est (Guillelm., *Vita S. Bern.*, Ia, l. I, c. VII, n. 34; c. XIII, n. 62 ; Ernaldus, *Ibid.*, l. II, c. V, n. 29-31), sur un terrain alors couvert d'un épais fourré d'épines et de ronces, et qui lui avait été désigné dans une vision (*Ibid.*). Grâce aux libéralités de Thibaut II, comte de Champagne, dont l'exemple fut suivi par les seigneurs, les évêques, et les âmes généreuses de toute condition, ce second monastère, avec sa chapelle et ses neuf autels (*Liber sepulchr.*, plus haut, p. 208), s'éleva rapidement, au lieu marqué maintenant d'une croix dans la partie occidentale de l'enclos de Clairvaux. Il subsista jusqu'au XVIIIe siècle : il a été décrit en 1146 par le fameux Nicolas, secrétaire infidèle de saint-Bernard (Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCVI, col. 1626, *Nicolai ep.* 35) ; puis en 1517 dans la narration intitulée : *S'ensuict le voiaige que la royne de Secile, Mgr le conte de Guyse et Me la contesse, sa femme, ont faictz de Joinville à Clervaux* (Didron, *Annales archéolog.*, t. III, p. 236) ; enfin par dom Méglinger en 1667 (*Iter Cisterc.*, n. 66-69). Les constructions de ce second monastère figurent sur le grand plan de Clairvaux dressé en 1708 par dom Milley, prieur de l'abbaye de Mores (cne de Celles, Aube). On voit encore maintenant, enclavées dans le logement du médecin et du régisseur de la colonie agricole, des ruines vénérables de l'église du second monastère : c'est la travée occidentale divisée en trois nefs ; elle a 16 mètres de largeur et 6 mètres 70 centimètres de longueur. Ces trois nefs à voûte d'arête sont de hauteur égale, 6 mètres 70 centimètres. Cette travée est précédée du portail primitif, qui a 18 mètres de largeur ; il est sans ornementation et une porte simple correspond à la nef centrale ; il est accompagné de chaque côté d'une arcature en face de chaque collatéral, et une fenêtre est percée sous chacune des

arcatures (D'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéol. du départ. de l'Aube*, p. 39).

Mais le second monastère était à peine construit qu'il se trouva insuffisant. Guillaume de Saint-Thierry, contemporain de saint Bernard, parlant des constructions achevées depuis peu, disait : « Magnificatæ ibi et amplicatæ sunt, *et adhuc multitudini inhabitantium ipse locus angustus est* (Guillelm. *Vita S. Bern*. I[a] l. I, c. XIII, n. 62). L'église dont nous venons de parler était un édifice carré qui mesurait seulement 16 mètres de côté, et cent religieux ou cent novices suffisaient pour en remplir le chœur (*Exord. magn. O. C*. Dist. II, c. XII). Aussi, du vivant même de saint Bernard, on sentait déjà l'insuffisance de cette seconde église : le moine Laurent, au rapport d'Herbert (*de Miracul.*, l. II, c. XXX), envoyé en Sicile par Philippe, prieur de Clairvaux, peu temps après la mort du saint abbé, vers 1154, reçut de Guillaume I[er], roi de Sicile, une somme considérable pour la construction de la nouvelle église de l'abbaye.

Troisième emplacement.

En 1174 eut lieu la consécration de la troisième église (Ap. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV; *Chronic. Clareval.*, col. 1248; Ap. D. Bouquet, t. XIII, *Chronic. Alberici*, col. 713-A); la fête anniversaire de la dédicace est marquée dans les anciens calendriers de Clairvaux à partir de la fin du XII[e] siècle, au 13 octobre. *III id. (octobr.) Dedicatio basilice S. Marie Clarevallis, XII lc.* (Bibliot. Troyes, *mss.* 1157, 1158, 1159, 1160).

Cette église avait trois nefs, un transept et un abside semi-circulaire avec des chapelles au transept et à l'abside, et trente-quatre autels (voir plus haut p. 150). L'édifice avait 106 mètres de longueur, 54 mètres de largeur au transept et 25 dans la nef. Henri II, roi d'Angleterre, fournit, en 1178, les fonds nécessaires pour couvrir en plomb cette église (Alberic. *Chronic.* ad an. 1178) et, en reconnaissance, Henri, VII[e] abbé de Clairvaux, lui envoya un doigt de S. Bernard

(D. Bouquet, t. XVI, p. 654). Au dessus du transept s'élevait un clocher en bois surmonté d'une flèche. Cette église était à 240 mètres environ à l'est du second monastère. Vers la même époque, les religieux abandonnant le second monastère construisirent, au midi de la nouvelle église, de vastes bâtiments claustraux. Au siècle suivant, ces bâtiments furent reconstruits en grande partie sous l'administration de Jean, XXV[e] abbé de Clairvaux (1286-1291 : voir plus bas *Append.* XXVIII). Une nouvelle bibliothèque commencée en 1495 fut achevée en 1502 et les livres y furent installés au mois de février 1503 (Bibliot. Troyes, *ms.* 407; voir le *Catalogue des manuscrits*, p. 218).

Quand les religieux de Clairvaux eurent quitté le second monastère, il fut appelé *Monasterium vetus* et *Petit-Saint-Bernard.* Le premier monastère étant complétement ruiné, les enfants de S. Bernard en perdirent peu à peu le souvenir, et regardèrent la seconde abbaye comme le berceau de leur congrégation : de là tant d'erreurs dans les traditions de Clairvaux du XVII[e] au XVIII[e] siècle.

Les trois étapes ou migrations de l'abbaye de Clairvaux se firent à peu près en ligne droite vers l'orient, du flanc de la montagne occidentale à la vallée de l'Aube.

Le site de la vallée de Clairvaux, où s'élevait le troisième monastère, fut décrit au XIII[e] siècle par un religieux de l'abbaye (Bibliot. Troyes. *ms.* 444; Mabillon, *Op. S. Bern.*, t. II, col. 1306, ed. 1690); ce troisième monastère est encore décrit dans la relation du *Voyage de la reine de Sicile* et dans l'*Iter Cisterciense* de dom Méglinger, cités plus haut. Dom Nicolas Milley, prieur de Mores, dressa, en 1708, le plan des constructions en trois grandes planches imprimées par Edme Thevenart et tirées à 4,600 exemplaires (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1763). M. Viollet le Duc reproduisant ce plan en réduction (*Diction. raisonné d'Archit.*, t. I, p. 266), le donne comme le plan d'une abbaye au XII[e] siècle : cette assertion ne serait fondée qu'autant qu'on pourrait prouver que les constructions faites sur la fin

du XIIIe siècle et au XVe n'ont pas modifié le plan primitif.

« Le tonnerre tomba sur l'église et le clocher de Clairvaux en 1706, dit l'abbé Matthieu, la seconde fête de la Pentecôte, et causa de graves dommages. L'abbé, Pierre Bouchu, en donna avis en cour : le roi déclara qu'il ne pouvait aider l'abbaye. Le 5 février 1709, les réparations étant faites, un marché est conclu pour la fonte de huit cloches, dont la plus grosse sera du poids de 4,000 livres et toutes ensemble de la pesanteur de 13 à 14,000 livres, dans les différents huit tons de la gamme ; à rendre le 20 août de la présente année 1709, jour et fête de S. Bernard. » (*Ms.* XV, p. 67.)

Dom Robert Gassot du Deffens, XLVIIIe abbé de Clairvaux (1718-1740), supprima les chapelles rayonnantes autour du chœur de l'église et coupa les trois nefs à l'occident pour donner plus de largeur à la cour de l'abbatiale. En 1788, dom Rocourt achevait la reconstruction de la bibliothèque, du noviciat, de la boulangerie avec les moulins et greniers qui en dépendent (Bibliot. Gd. Semin., Langres, *ms. Matthieu* IX, p. 266). Arnaud, dans son *Voyage archéologique dans le département de l'Aube* (p. 228-229), donne en regard le *plan de l'ancienne église* dressé en 1708 par dom Nicolas Milley, et le *plan de l'église reconstruite* par dom Gassot. Ce dernier plan fut dressé en 1808 par M. Gilbert, architecte des bâtiments civils près du ministère de l'intérieur. Israël (Silvestre) a donné dans une charmante eau-forte la *vue de l'abbaye de Clairvaux en Bourgogne*.

Terminons par cette note de l'abbé Matthieu.

« Les bâtiments de Clairvaux existent encore actuellement, 1808, tels qu'ils étaient, à la réserve du superbe bâtiment de la nouvelle infirmerie qui a été détruit depuis la Révolution. Dans l'église est une verrerie (établie au mois de février 1793), et une papeterie dans les caves. Les murs seuls et nus de l'église subsistent, le pavé est levé, les bas-côtés servent de bûcher et les fourneaux occupent le sanctuaire ; la fumée passe à travers les vitres. On veut encore établir une filature de coton dans le réfectoire. » — *Addition* : « Les possesseurs de

Clairvaux ne pouvant plus se soutenir, ont vendu l'abbaye au gouvernement, le 27 août 1808; elle servira de dépôt de mendicité pour le département de l'Aube; une autre partie est destinée à renfermer les détenus de neuf départements (*ms.* X, p. 267).»

D'après un rapport de l'architecte Gilbert, l'église était aux trois quarts démolie en 1812; mais les dernières ruines de cet édifice ne disparurent complétement qu'en 1819, lorsqu'on fit les fouilles pour construire une grande tisseranderie. (*Ibid.*)

XXVIII.

Catalogue des abbés de Clairvaux.

Le catalogue des abbés de Clairvaux donné par les auteurs du *Gallia Christiana* (t. IV, col. 796-844), est fautif : Jean II, 23e abbé de Clairvaux d'après le *Gallia*, ne diffère pas en réalité de Jean Ier, 20e abbé. M. Ph. Guignard a déjà relevé cette erreur (*Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1713). L'ordre numérique assigné aux abbés de Clairvaux, cités si souvent dans le *Trésor*, est conforme au catalogue que nous allons donner. Il est extrait : 1° du *ms.* 1402 de la Bibliothèque de Troyes, fol. 100 v°, écrit vers la fin du XIIIe s., et portant ce titre : *Devota memoria abbatum Clarevallis;* 2° nous y ajoutons (en caractères italiques) quelques variantes tirées du *ms.* 150 (fol. 473 r°) de la même Bibliothèque, écrit vers 1330, et intitulé : *Reverenda et brevis notula de abbatibus Clarevallis*. M. d'Arbois de Jubainville a déjà publié ces deux documents (*Études sur l'état int. des abbayes Cisterc.*, p. 355). Enfin nous donnons l'extrait d'un catalogue écrit dans la première moitié du XVIe s. : c'est un tableau chronologique des papes, des princes et des abbés, dressé à Clairvaux au XVIe s., commençant à l'an 1064 et rempli seulement jusqu'à l'an 1509; trois feuillets de papier, in-folio, encre bleue pour les papes, rouge pour les rois, noire pour

les abbés. Il commence ainsi : *Ordo S. Benedicti incepit anno Domini Vc XXX. Ordo Cluniacensis anno Domini VIIIc XII.* On lit au bas : *Liber S. Marie Clarevallis.* (Ces feuillets nous ont été communiqués il y a quelques années par M. Harmand, bibliothécaire de la ville de Troyes.)

Dans les temps modernes, la succession des abbés de Clairvaux est établie par des auteurs contemporains.

I. Scs. Bernardus, abbatizavit XXXIX.

II. Robertus, abbas de Dunis, abbatizavit annis III. (*Robertus de Brugis, qui fuit unus de XXti noviciis quos S. Bernardus vocavit de partibus Flandrie. Hic fuit primus de Dunis abbas.*)

III. Wastredus, abbas de Camberone, abbatizavit annis VI, postea fuit abbas Cistercii.

IV. Gaufridus, abbas Ygniaci, abbatizavit annis VI.

V. Poncius, abbas Grandissilve, abbatizavit annis V ; postea fuit episcopus Claromontensis.

VI. Gerardus, abbas Fossenove, abbatizavit annis VI ; apud Ygniacum occisus est martyr. (*Gerardus martir.. martirizatus est apud Igniacum a fratre converso.*)

VII. Henricus, qui fuit abbas Altecombe, abbatizavit annis III ; postea Albanensis episcopus et cardinalis.

VIII. Petrus, qui fuerat abbas Ygniaci, abbatizavit annis VI.

IX. Garnerus, abbas Alberipe, abbatizavit annis VII ; postea Lingonensis episcopus.

X. Guido, abbas Ursicampi, abbatizavit annis XIX.

XI. Conradus, qui fuit abbas de Villari, abbatizavit annis II, cum dimidio, postea episcopus Portuensis et cardinalis. (*Conradus.. Factus est abbas Cisterciensis ; postremo Portuensis episcopus et cardinalis. In presbiterio requiescit.*)

XII. Guillelmus, abbas de Monasteriis in Argona, abbatizavit annis IV.

XIII. Robertus, abbas de Domo Dei super Carum, abbatizavit annis II.

XIV. Laurentius, abbas de Ursaria, abbatizavit annis II.

XV. Radulphus, abbas de Pinis, abbatizavit annis VIII, postea episc. Agynensis, et postea archiepiscop. Lugdunensis (*Radulphus abbas de Signiaco*).

XVI. Drogo, abbas Ursicampi, abbatizavit annis II.

XVII. Ewrardus, abbas de Ripatorio, abbatizavit an- III cum dimidio, post hunc vacavit Clarevallis anno dimidio.

XVIII. Guillelmus, abbas de Villari, abbatizavit annis V.

XIX. Stephanus, abbas Savigniaci, abbatizavit annis XIX. (*Stephanus.. hic fecit domum S. Bernardi Parisiensis studium pro Claravalle et ejus generatione.*)

XX. Johannes, abbas Igniaci, abbatizavit annis VII.

XXI. Philippus, abbas Fulcardimontis, abbatizavit annis VIII, mensibus VII. (*Philippus, abbas Fulcardimontis, et electus Macloviensis...*)

XXII. Bovo, abbas Trium Foncium, abbatizavit annis VII, mensibus VIII.

XXIII. Theobaldus de Saxiaco, abbatizavit annis III; qui prius fuit abbas de Domo Dei; post cessionem suam notarius domini Bovonis, sicut ante; postea prior Clarevallis; postea de prioratu abbas Clarevallis; et postea abbas Cisterciensis, et successit domino Johanni, qui clausit Cistercium latere cocto, et reliquit XX millia libr. Turon. in thezauro Cysterciensi.

XXIV. Gerardus, abbas Ygniaci, abbatizavit annis II. *Gerardus..prefuit anno I, mensibus IX.*)

XXV. Johannes, abbas de Domo Dei. Iste fecit duo claustra nova de ligno pulcherrima in infirmitorio, et omnes cameras novas, et stagnum prope Saxiacum, et alia multa. Nullus abbatum predictorum mortuus est in abbatia Clarevallis preter S. Bernardum et Gerardum XXIV, et istum Johannem XXV; abbatizavit annis V. (*Johannes abbas de Pratea; postea abbas de Domo Dei super Carum..*)

XXVI. Est Johannes de Saxiaco, frater Theobaldi XXIII abbatis Clarevallis, qui prius fuit abbas de Barbello. (*Johannes de Sauci, germanus Theobaldi predicti, et abbas Sacri Portus, prefuit annis XXIV, postea cessit et sanctam vitam finivit.*)

Addition tirée du ms. 150.

XXVII. Guillelmus, qui fuerat abbas de Balerna, et de Monte Sancte Marie, et in Caroloco. Hic religiosus valde magnanimus, et grandevus homo, prefuit solummodo mensibus III.

XXVIII. Conradus Metensis, monachus Clarevallis, postea abbas Altecombe, postea Clarevallis post Purificationem B. Virginis anno Domini 1312, et prefuit annis.. Demum factus est abbas Cisterciensis, sepultus est in Prulli.

XXIX. Mattheus, monachus Clarevallis, prefuit annis XIII.

Nota. On lit ici, dans le *ms.*, la note que nous avons rapportée plus haut, *Append.* XIX, p. 170, n. 3, elle est d'une autre écriture.

Addition tirée du tableau chronologique.

XXX. M.CCC.XXXII. Joannes de Aizanvilla.

XXXI. M.CCC.XLV. Bernardus de Lauduno.

XXXII. M.CCC.LIX. Joannes de Buxeriis, demum Cisterciensis, post cardinalis.

XXXIII. M.CCC.LXIII. Joannes de Dullemonte.

XXXIV. M.CCC.LXXX. Stephanus de Foissiaco, primus mitratus.

XXXV. M.IIII^cII. Joannes de Martigniaco, post abbas Cistercii.

XXXVI. M.IIII^cVI. Mattheus Pillard.

XXXVII. M.IIII^cXXVIII. Guillelmus de Edua.

XXXVIII. M.IIII^cXLVIII. Philippus de Fontanis.

XXXIX. M.IIII^cLXXI. Petrus de Vireio.

XL. M.IIII^cXCVII. Joannes de Cabilone.

XLI. M.V^cIX. Edmundus.

Gallia Christiana de Claude Robert, 1626.

XLII. Hieronymus Sochierius (de la Souchière), 1552-10 nov. 1571.

XLIII. Lupinus le Mire, 1571-17 oct. 1596.

XLIV. Dionysius l'Argentier, 1596-25 oct. 1624.

Gallia Christiana des frères de Sainte-Marthe, 1656.

XLV. Claudius l'Argentier, circa 1624-7 sept. 1653.

XLVI. Petrus, Henri-Duchesne, electus 10 vel 12 martii 1654 (cessit 13 febr. 1676).

Gallia nova, 1728.

XLVII. Petrus Bouchu, 15 vel 16 febr., 1676-18 febr. 1718.

XLVIII. Robertus Gassot de Deffens, 17 maii 1718, (mort le 8 avril 1740. Archiv. Aube, *lias.*, C. 489, procès-verbal d'élection).

Archives de l'Aube (lias , C. 489).

XLIX. Pierre Mayeur. Procès-verbal de son élection, 6 juillet 1740.

L. François le Bloy. Procès-verbal de son élection, 7 décembre 1761.

LI. Louis-Marie Rocourt, docteur en Sorbonne et procureur de l'abbaye de Clairvaux, est élu coadjuteur de François le Bloy, le 6 juin 1780.

FIN DES APPENDICES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

P. 8 et *passim, au lieu de* Tristan *lisez* Tristand
P. 30, *au lieu de* Theodorici *lisez* Theodoriti
P. 75, *au lieu de* F. C. Largentier, XLus *lisez* F. C. Largentier, XLVus
P. 82, *au lieu de* loco *lisez* Coco
P. 98, *au lieu de* p. 99 (au verso) *lisez* p. 98
P. 151 n. 8, *au lieu de* Jacobi, Zebedei *lisez* Jacobi Zebedei
P. 155, *au lieu de* abbé de Fontenet et *lisez* abbé de Fontenet; et
P. 175 n. 3, *au lieu de* Rex Portugalis Gunnarius *lisez* Rex Portugalis. Gunnarius
Ibid., *au lieu de* Gunnarius et comita *lisez* Gunnarius et Comita
P. 182, *au lieu de* regis Navarre, *lisez* regis Navarre;
Ibid., *au lieu de* Johanne comitisse. *lisez* Johanne comitisse,
P. 205, *au lieu de* 46. Lupinus *lisez* 48. Lupinus
P. 242, *au lieu de* Ainzanville *lisez* Aizanville
P. 243 et *passim, au lieu de* Pothast *lisez* Potthast.

Troyes, imprimerie J. Brunard, rue Urbain IV, 85.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Synodes du diocèse de Troyes, in-8°, 1867.

Nouvelles recherches historiques sur Jully-sur-Sarce (Aube) et Jully-les-Nonnains (Yonne), in-8°, 1867.

Optatien, deuxième évêque de Troyes, et les Conciles de Cologne et de Sardique, in-8°, 1868.

La communauté du Bon-Pasteur de Troyes, 1868.

Antoine Gourdault, troyen, in-8°, 1869.

Les Frères Mineurs ou Cordeliers de Troyes, in-8°, 1869.

Notice sur les Antonins de Troyes, in-8°, 1869.

Vie de la B. Emeline d'Yèvres (diocèse de Troyes), in-8°, 1869.

Les Fêtes chômées dans le diocèse de Troyes, depuis l'origine du christianisme jusqu'en 1802, in-8°, 1869.

Cartulaire de l'abbaye de Boulancourt, de l'ancien diocèse de Troyes, in-8°, 1869.

Les anciens Pouillés des paroisses incorporées au diocèse de Troyes en 1801, in-8°, 1870.

Probationes cultus Sanctorum diœcesis Trecensis, in-4°, 1870.

Documents pour servir à la généalogie des anciens seigneurs de Traînel (Aube), in-8°, 1872.

Reciacus, Les Riceys (Aube), in-8°, 1872.

Chartes de l'abbaye de Mores (Aube), in-8°, 1873.

Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, in-8°, 1874.

Les principaux Cartulaires du diocèse de Troyes. — T. Ier : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes*, in-8°, 1875.